TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10304 — 34 PAGES — VENDREDI 17 MARS 1978

Nouvelle chute de la monnaie américaine

Le dollar à 4,70 francs

LIRE PAGE 34

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Moscou exige le retrait des troupes israéliennes du Sud-Liban

Dans une « déclaration autorisée » *rendue publique ce jeudi matin 16 mars à Moscou, l'agence Tass rejette sur Jérusalem la responsabilité des suites de l'* « agression israélienne » *au Sud-Liban et exige* « le retrait immédiat » *du territoire libanais de toutes les* « forces israéliennes d'agression ».

La veille, le chef du gouvernement israélien, M. Menahem Begin, avait indiqué au cours d'une conférence de presse que « *tous les objectifs* » de l'opération israélienne resteraient dans cette région aussi longtemps qu'un accord assurant que les fedayin n'y remettraient plus les pieds ne serait pas signé. M. Begin a ajouté qu'il discuterait avec le président Carter, lors de son prochain séjour à Washington, de la possibilité de conclure un tel accord. Il a ajouté que toutes les parties concernées seraient consultées à ce sujet, à l'exception de l'O.L.P.

Le bilan de l'opération — qui se poursuivait encore ce jeudi en fin de matinée — est particulièrement lourd pour les Palestiniens, dont les pertes civiles et militaires se chiffreraient par centaines. Les Israéliens assurent avoir eu onze tués et cinquante-sept blessés, pour la plupart des jeunes gens du contingent.

(Lire nos informations page 3.)

Un pays sans amis

En décidant de maintenir ses troupes après le succès de leurs opérations dans le sud du Liban jusqu'à ce qu'un « accord » lui ait donné l'assurance qu'aucune menace terroriste ne partirait plus de cette zone, M. Begin a confirmé qu'Israël entendait s'assurer pour une durée indéterminée une « ceinture de sécurité » sur le territoire de l'Etat voisin. Les protestations du Liban, impuissant et déchiré autant qu'incapable de donner à lui seul les garanties souhaitées, ne changeront rien à ce nouveau fait accompli. Une fois de plus, un petit Etat bien en peine de « mettre à la raison » les fedayin, comme l'a démontré une sanglante et ruineuse guerre civile, paye chèrement sa faiblesse dans un monde sans pitié.

Dans cette nouvelle épreuve, le Liban peut se demander où sont ses amis. Certainement pas à Washington, où l'approbation tacite donnée à l'opération israélienne semble indiquer que les Américains partagent l'analyse de Jérusalem quant à la nécessité prioritaire d'éliminer comme force politique l'O.L.P., obstacle à la négociation et à la paix. Même l'appel que leur a adressé, en dénonçant une « odieuse agression », le roi Khaled d'Arabie Saoudite, dont ils ont grandement intérêt à conserver les bonnes grâces, n'a pu les amener à déplorer l'invasion.

L'indignation provoquée par le raid meurtrier de samedi a donné à M. Begin, qui sait frapper vite et fort, une occasion aussitôt saisie. Elle a aussi quelque peu fait oublier un peu partout en Occident l'enjeu proprement libanais du conflit. Il y a dix ans, après un raid de représailles israélien beaucoup moins lourd de conséquences contre l'aéroport civil de Beyrouth, le général de Gaulle, pris d'une colère mémorable, avait condamné cet « acte exagéré de violence commis contre un pays pacifique et traditionnellement ami de la France ». Quelques jours plus tard, son émissaire à Beyrouth, M. Georges Gorse, ajoutait même que la France « ne resterait pas indifférente devant une menace contre le Liban ».

Aujourd'hui, alors qu'une partie du territoire libanais est occupée, la France se tait. Le souci de ne pas disposer entre les deux tours une partie de l'électorat explique évidemment ce silence que l'Elysée entend ne pas rompre. Pourtant, la « violence » exercée par l'Etat hébreu paraîtra difficilement moins « exagérée » qu'à l'époque où, sans être démenti, le ministre libanais des affaires étrangères déclarait avoir été informé par le président de la République que « la France était disposée à assurer notre défense au cas où Israël serait l'agresseur ».

Par un singulier renversement, c'est à Moscou, et non chez ses amis traditionnels, que l'intégrité du Liban trouve désormais un défenseur. La « déclaration autorisée » de l'agence Tass exigeant le retrait des « agreseurs » permet à l'U.R.S.S., comme ce fut déjà le cas à propos de l'Ethiopie, de se poser en champion du respect des frontières. En outre, elle peut accroître son prestige dans le monde arabe et se porter au secours de ses alliés palestiniens. Ira-t-elle plus loin que la mise en garde ? Cela semble peu probable, du moins dans l'immédiat.

L'imbroglio du Proche-Orient devient plus inextricable encore, et le « respect de l'intégrité territoriale du Liban » va fournir un nouveau sujet de litige aux superpuissances, tandis que les perspectives de paix s'évanouissent.

M. Aldo Moro a été enlevé à Rome

- ***Quatre gardes du corps du président de la démocratie chrétienne sont tués***
- ***Les Brigades rouges réclament la libération des inculpés de Turin***
- ***Les syndicats décident une grève générale immédiate de protestation mais le débat d'investiture du cabinet Andreotti n'est pas ajourné***

M. Aldo Moro, ancien président du conseil, actuellement président du conseil national de la démocratie chrétienne, a été enlevé jeudi matin 16 mars, peu après 9 heures, alors qu'il se rendait au Parlement pour le débat d'investiture du gouvernement Andreotti. Quatre membres de son escorte ont été tués, un cinquième blessé.

Par des messages à des agences de presse à Rome et à Turin, les Brigades rouges ont revendiqué l'opération : « Nous avons enlevé le valet de l'État, Aldo Moro. » Des chefs de ce groupe sont jugés à Turin, mais lundi dernier le procès a été renvoyé à la semaine prochaine. Les Brigades rouges exigent la libération de tous leurs camarades incarcérés à Turin.

Le conseil des ministres s'est réuni d'urgence, tandis que les trois confédérations syndicales décidaient une grève générale pour la journée même. Le gouvernement a décidé de maintenir le débat d'investiture et le vote de confiance prévus pour ce jeudi. Le chef du gouvernement, M. Andreotti, compte faire la déclaration la plus courte possible.

L'inspirateur de l'ouverture à gauche

Par JACQUES NOBÉCOURT

De tous les personnages-clés de la vie politique italienne depuis la libération, M. Aldo Moro est sans doute le plus impénétrable, l'exemple même de ce qu'inspire de redoutable un méridional froid. Un grand roc aux faces lisses, n'offrant aucune prise, un archiduc dont les silences seraient aussi opaques qu'est ardente l'ambition qu'il dissimule. Et pourtant un notable qui, au fil d'une éloquence proprement intraduisible dans un langage politique compréhensible, a semé, pendant des années, une pensée anticipatrice et des audaces de style qui sont devenues des références. Ainsi cette formule des « *convergences parallèles* », dont personne ne vit la signification *lorsqu'il la lança*, il y a une dizaine d'années, et qui se traduit à présent dans la réalité de l'association des communistes et des démocrates-chrétiens dans la même majorité gouvernementale.

Né dans les Pouilles le 21 septembre 1916, fils d'un fonctionnaire de l'instruction publique, il passa son enfance à Tarente et à Bari, son fief électoral depuis 1945. En 1939, il devient président national de la Fédération des universitaires catholiques, puis du groupe catholique de l'enseignement supérieur, dont l'aumônier est Mgr Montini, l'actuel pape Paul VI.

(Lire la suite page 6.)

« L'escalade de la terreur est arrivée au cœur de l'État »

De notre correspondant

Rome. — Des députés en larmes, des enquêteurs transformés en statues de cire... Il est difficile de décrire la stupeur et l'émotion qui se sont emparées des responsables italiens. Dieu sait pourtant qu'ils sont habitués aux attentats et aux enlèvement.

A Rome, où tout se sait très vite, la nouvelle s'est répandue en une demi-heure. « *Inouï* », « *impensable* », répétaient les premiers hommes politiques interrogés. Nous sommes désormais en état de guerre, disait le plus émotif d'entre eux, M. Ugo La Malfa, président du parti républicain. Les chaînes de télévision publiques et privées émettaient en permanence. Sur le lieu de l'enlèvement — dans un quartier résidentiel du nord de la capitale, La Camiluccia, près du domicile de M. Moro, — un spectacle tragique attendait les enquêteurs. Deux voitures étaient littéralement criblées de balles : l'Alfetta bleue du président de la démocratie chrétienne, et celle, blanche, de son escorte. Quatre hommes gisaient, morts, un cinquième devait être transporté d'urgence à l'hôpital. Par terre, traînaient un revolver et la serviette en cuir de M. Moro.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 6.)

DEUX ÉCRIVAINS ET LE SECOND TOUR DE SCRUTIN

Une grande ambition nationale

par PHILIPPE DE SAINT ROBERT

Le président de la République, désolé que la France soit coupée en deux depuis son élection, est enfin parvenu à la couper en quatre : c'est là sa seule victoire, on ne peut plus à la Pyrrhus. Diviser pour régner n'est pas nécessairement une bonne recette parlementaire, à la longue. Ces élections avaient, en effet, deux enjeux avoués de part et d'autre. A gauche, il s'agissait de minoriser le parti communiste, et, à cet égard, François Mitterrand a échoué. Cet échec n'est nullement réjouissant, car il va immanquablement réveiller les démons centristes et la délétère tendance social-démocrate d'un mouvement qui avait bien du mal à s'arracher à son passé mollétiste.

Du côté de ce qu'il est convenu d'appeler la majorité, l'enjeu était, sous couvert de rééquilibrage, de minoriser le mouvement qui, aux yeux de l'opinion publique, continue, à tort ou à raison, d'incarner le gaullisme.

(Lire la suite page 11.)

Triple fin ?

par PIERRE BOURGEADE

Qu'importe l'accord intervenu *in extremis* lundi entre les leaders de la gauche ? Il a un goût de cendre. Majoritaire en voix dans le pays, la gauche sera sans doute minoritaire en sièges dans la nouvelle Assemblée. Sa défaite probable marquera la fin d'une époque, d'un espoir, d'un homme.

∴

La fin d'une époque. Si la majorité sortante l'emporte le 19 mars, comme tout permet de le penser, la V[e] République aura passé le cap des années difficiles, de ce que l'on appellera peut-être, plus tard, ses « années d'apprentissage ». Née avec de Gaulle, la V[e] République a eu à subir, de Gaulle présent, le choc de la guerre d'Algérie et le choc de mai 68. Puis elle a subi, de Gaulle s'étant retiré ; Pompidou étant mort brutalement ; un non-gaulliste, enfin, ayant accédé à la présidence... une succession de turbulences auxquelles des régimes moins rigides (ou moins souples ?) eussent cédé. Le fait est là : elle a tenu. Elle a résisté à l'émeute. Elle a résisté à la disparition de l'homme providentiel. Elle a résisté à la compétition ouverte entre gaullistes et libéraux pour la conquête du pouvoir. Elle a résisté à la coexistence d'une « majorité de la majorité » gaulliste et d'un président non gaulliste.

(Lire la suite page 10.)

LES NOUVEAUX ANGLAIS

Malgré la perte d'un vaste empire colonial et de graves problèmes économiques, la société anglaise reste l'une des plus stables du monde industrialisé.

Comment la nouvelle génération met en question, généralement sans agressivité mais avec fermeté, les institutions, les options économiques et sociales ; comment elle s'interroge sur quelques questions brûlantes comme la régionalisation, le racisme, la situation en Afrique australe : tel est le propos de l'enquête qu'a menée Nicole Bernheim parmi ceux qui constitueront l'« establishment » de demain.

(Lire page 5.)

AU JOUR LE JOUR

La performance

Il y a des gens que la qualification de Bastia va faire rêver. Remporter une victoire au second tour en se faisant battre par quatre buts à deux, c'est vraiment le comble de la performance politique.

Il est vrai que personne n'avait creusé l'écart au match aller des élections. Il est vrai aussi que l'équipe qui gagnera la Coupe d'Europe ne prétend pas se substituer aux dirigeants des fédérations.

Il n'en reste pas moins que la leçon est bonne. Malgré qu'en ait M. Defferre, jusqu'au coup de sifflet final, on n'a jamais gagné, mais on n'a jamais perdu.

ROBERT ESCARPIT.

LES RÉVÉLATIONS D'AMNESTY INTERNATIONAL

Recrudescence de la torture dans le monde

Loin d'être en voie de disparition, la pratique de la torture, rouage essentiel dans la plupart des pays à régime totalitaire, tend à s'amplifier. De l'arrachage des dents et des ongles à l'utilisation du curare ou des chocs électriques, les « méthodes » mises en œuvre par les tortionnaires se perfectionnent en empruntant parfois aux techniques médicales. Des médecins prêtent, dans certains cas, leur concours...

Telles sont les révélations qui ont été faites par les médecins d'Amnesty International réunis à Athènes les 10 et 11 mars, et qui lancent une campagne de dénonciation pour vaincre l'indifférence et venir en aide aux suppliciés.

(Lire page 8 l'article de Claire Brisset et le point de vue du professeur Kouparnik.)

UNE ENTREPRISE SACRILÈGE

Le fait féminin

C'est une entreprise sacrilège que celle-ci. Son titre le dit déjà — *le Fait féminin* — qui semble réhabiliter, sous une forme dégradée, cet « *éternel féminin* » auquel Simone de Beauvoir a fort heureusement réglé son compte il y a vingt ans. « *On ne naît pas femme, on le devient.* » Reprise par mille voix, la formule a pris l'allure d'une vérité. Si l'on « pense bien », on ne la discute pas, on la répète : entre les hommes et les femmes, il n'est de différences qu'historiques, culturelles ou sociales. Parler du « fait féminin », n'est-ce pas réveiller les diables de l'obscurantisme ?

L'étrange est que ce livre n'a pas été conçu par une « clique de réactionnaires ». On connaît la sociologue remarquable qu'est Evelyne Sullerot et les livres résolument féministes qu'elle publiait dès 1950. Jacques Monod, qui a soutenu l'entreprise, n'était pas un esprit de droite. Mais il était biologiste, et la biologie, aux yeux des docteurs en sciences sociales, est soupçonnée de donner plus de soins à l'inné qu'à l'acquis, à la nature qu'à la culture. Les savants sont de gros naïfs. Ils étaient bien capables d'exhumer, du fond de la femme, cette femelle dont notre temps a horreur. Jacques Monod et Evelyne Sullerot s'avançaient donc en terrain miné : ils n'en avaient cure. Ils avaient en commun de préférer le rationnel à l'idéologique. Ainsi est née l'idée de réunir un colloque international, dans le cadre du Centre Royaumont, pour étudier le « fait féminin ».

Ce colloque a fait un travail intéressant, même si les contributions sont inégales. Dans le long discours sur les femmes, il énonce une phrase nouvelle. Ce n'est pas qu'il s'oppose aux thèses féministes, il passe au large. Il recense des observations, des expériences, et il constate, mais avec quelle prudence, qu'à y regarder d'un peu près, rien à faire, les hommes et les femmes ne sont pas tout à fait pareils.

Bien sûr, certains se doutaient déjà que le corps des femmes n'est pas identique à celui des hommes. On avait même remarqué des nuances génétiques et hormonales. Mais la vraie novation est ailleurs : pour les auteurs du *Fait féminin*, ces différences biologiques entraînent des comportements dissemblables. Voilà la cassure et qui risque de faire un peu de tumulte. Pourtant, *le Fait féminin* ne suggère à aucun moment que les femmes seraient plus asservies à la nature que les hommes. Elles le furent. Elles cessent de l'être, et c'est là le pivot du livre. *Le Fait féminin* reconnaît les singularités des sexes non pour incarcérer les femmes dans un destin biologique, mais pour baliser le territoire de leur liberté.

GILLES LAPOUGE.

(Lire la suite page 2.)

FEMMES

Il n'y a pas de «lutte des sexes»

par BRIGITTE GROS (*)

NOUS sommes toutes des féministes. Cela va de soi. *Nous voulons* toutes ébranler les racines de notre société, dominée depuis des millénaires par des guides masculins. Nous souffrons toutes de la domination sexiste, de la violence physique, de la discrimination salariale et professionnelle, de toutes les injustices dont nous sommes, nous femmes, victimes en raison du mauvais ordre masculin des choses.

Mais il y a féministes et féministes. Les premières viennent de se manifester en cette période agitée en élaborant un « programme commun des femmes ». Laquelle d'entre nous refuserait d'adhérer à une série de réformes profondes destinées à nous conduire à l'« équivalence » ? Une différence cependant entre ce programme et les cent mesures que proposait Françoise Giroud en 1976, d'ailleurs reprises pour l'essentiel par ce nouveau manifeste : l'augmentation importante des charges sociales, qui doit aller de pair avec une diminution notable de la production. Serait-ce politiquement raisonnable ? Cependant, bien plus que le fond, c'est la forme de ce combat politique qui, pour l'avenir, appelle notre scepticisme. On doit en effet s'interroger sur le bien-fondé de la stratégie adoptée par les féministes du mouvement « Choisir ». Pas d'égalité des sexes, mais la domination du deuxième sur le premier. Tout être masculin devant être considéré comme un ennemi invétéré de la *femme*, chacune d'entre nous doit devenir *le petit soldat* de la révolution anti-masculine.

Elles nous invitent à créer une situation semblable à celle d'aujourd'hui dans laquelle seuls les rapports de force seraient inversés. Mais cet environnement qu'elles nous décrivent, risque d'être plus pernicieux parce que dominé par une accusation collective, évocatrice de bien funestes souvenirs. Les militantes moralisatrices de « Choisir » sont logiques avec elles-mêmes quand elles se sentent en complet divorce avec les femmes qui attachent autant d'importance à leur réussite conjugale qu'à leur réussite sociale, avec celles qui estiment avoir le droit de considérer leur bonheur familial comme essentiel ; avec celles aussi qui attachent de l'importance à paraître désirables au regard des hommes, de celui qui leur plaît, mais aussi de tous ceux qui les regardent. Pourquoi leur refuser le droit de s'attacher au confort de leur foyer et à l'éducation « maternelle » de leurs fils et de leurs filles ? Pour quelles raisons, pour nous rendre la vie plus facile — et sans doute plus douce — faudrait-il supprimer pendant au moins une génération la cohabitation du couple ? Serait-ce pour parvenir à une bonne division des tâches dans le cadre familial ? Serait-ce pour simplifier nos tâches ménagères et nous imposer six jours par semaine des plats cuisinés à bon marché, sans saveur et sans relief, reflets de notre vie de demain ?

Des candidates suicidaires

L'intransigeance de ces féministes-là les conduit donc à considérer que la vie ne peut être autre que blanche ou noire. Et que s'il n'est pas possible d'atteindre instantanément leur paradis féminin, mieux vaut rester hors du ring. Elles préfèrent témoigner plutôt que de se battre pour gagner, et pour assumer ensuite les responsabilités du quotidien. Le pouvoir, elles n'en veulent pas. Elles le craignent. Le critiquer de l'extérieur, elles ont raison, c'est tellement plus facile !

A leur démarche, nous opposerons celle des féministes dans l'action. Nous sommes, c'est vrai, peu nombreuses à l'assumer : six ministres, quinze parlementaires, quarante mille élues locales. Une faible part du pouvoir public. C'est vrai aussi. Mais si nous sommes quelques-unes à avoir décidé de prendre nos responsabilités, c'est pour changer la vie des femmes, mais aussi celle des défavorisés, des opprimés, hommes et femmes. Nous ne voyons pas le monde divisé en deux blocs. Les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. La race masculine d'un côté, la race féminine de l'autre. Il n'y a pas de « lutte des sexes ». Notre ambition n'a jamais été, ne sera jamais de systématiquement dominer l'homme, de le faire plier. Nous ne sommes pas racistes.

Nous n'acceptons pas d'être montrées du doigt telles des femmes-potiches, des femmes-alibis, parfois même tels des singes. Traîtres à la cause de notre sexe, *en quoi le serions-nous* ? Nous connaissons les défauts du système et nous sommes les premières à les dénoncer. Et à lutter pour le changer. Parce que nous avons choisi cette démarche, notre patience est en permanence soumise à rude épreuve. Parfois même il nous arrive d'avoir envie de tout laisser tomber. Mais ce serait nous soumettre. Ce n'est pas dans notre tempérament ; nous ne l'accepterons jamais.

Féministes de l'action et dans l'action, nous ne sommes obsédées ni par les hommes ni par le sexe des anges. Nous ne voyons pas en chacun d'eux un misogyne-né. Nous connaissons toutes des parents, des amis, des alliés mêmes, qui sont sincèrement pro-féministes. Mais nous ne réduisons pas pour autant notre acharnement à combattre la solidarité de certains misogynes et leur tentatives de nous asservir. C'est pourquoi, il nous paraît essentiel d'éviter de les renforcer l'un et l'autre en mettant entre leurs mains les armes qu'ils attendent pour nous agresser dans un combat chaque jour plus virulent. Les féministes de Choisir font sur ce plan-là un bien piètre travail. Elles risquent de provoquer parmi les hommes de toute origine, de toute classe un nouveau « ras-le-bol ».

C'est en travaillant dans le concret et en investissant des fonctions qui leur donneront des responsabilités, que les féministes de l'action, qui réfutent, avec la même vigueur l'intransigeance des pseudo-féministes que celle des mysogines avoués ou cachés trouveront les chemins de la vraie émancipation. C'est pourquoi, elles devront exiger qu'on leur confie dans les instances gouvernementales, des postes-clés, tels que l'éducation, le travail, le logement, l'environnement et bien sûr la santé. C'est dans ces domaines, qu'elles pourront avec un maximum d'efficacité modifier leur condition : 25 % au moins des portefeuilles ministériels doivent leur être confiés. La création d'un ministère de la femme nous paraît notoirement insuffisant.

Sur le plan électoral, chaque parti politique devrait parvenir à désigner au moins 20 % de candidates ; les désigner dans de « bonnes circonscriptions », et les inviter à participer à armes égales au jeu politique avec les hommes. Notre cause ne serait-elle pas ainsi mieux défendue qu'avec la stratégie adoptée actuellement par le mouvement Choisir et qui consiste à présenter des candidates suicidaires dans 10 % seulement des circonscriptions ?

(*) Sénateur et maire de Meulan.

La braise étouffée

par FRANÇOISE PONCET-POTIÉ (*)

« *TOI, mon fils, tu seras ingénieur, toi, ma fille, tu te marieras...* » Dès le plus jeune âge, l'enfant est mis au diapason du système social : homme-travail-responsabilité, femme-mariage-dépendance. Même s'il y a quelques variantes dans la formulation des phrases prononcées par les parents, elles impliquent par une écrasante majorité, le même schéma social. Constatation « bateau », peu originale ? Peut-être, mais elle n'en est pas moins le tremplin du grand saut peu périlleux de l'histoire de beaucoup de femmes.

La petite fille a donc eu tout loisir, personne n'ose dire le contraire, de pressentir, de comprendre que la barre de la vie, c'est l'homme qui la tient. Elle enregistre et elle conclut, inconsciemment bien sûr, que selon le jeu social, elle n'aura pas, elle, future femme, à s'assumer toute seule ; elle a déjà compris qu'elle va, en quelque sorte, se confier à quelqu'un d'autre, moralement, socialement, économiquement. C'est facile, pratique, sécurisant, aucune raison donc de rejeter cette douce perspective. La pellicule psychique de l'enfant s'en imprime, le révélateur suivra. Plus tard, on dira *que la femme a un besoin inné de sécurité*. Inné ? En sommes-nous si sûrs ? Non. L'éducation donne l'alibi d'une « nature » qui a toujours existé, alors qu'il s'agit de « culture », alors qu'il s'agit de conditionnement. Soyons véritablement honnêtes, ayons le courage de lever la lourde trappe des coutumes ancestrales, peut-être en jaillira-t-il quelques lumières quant à la psychologie féminine...

A l'éveil de la sexualité, on apprend à la toute jeune-fille, qu'un jour elle devra donner son corps. Non pas partager, non, mais toujours et encore se donner. Pourtant, physiologiquement parlant, n'est-ce pas l'homme qui donne une partie de son corps à la femme ? Mais peu importe, pour la bonne cause on vous convaincrait que blanc est noir. Quoi qu'il en coûte de travestissement linguistique, la femme devait donner, elle a donc donné. Le terme a joué et joue son rôle, tout va bien, les rouages s'enchaînent... Peut-être même mieux que prévu, car de l'esprit de don à l'esprit de sacrifice il n'y a qu'un pas souvent franchi, nos mères sont là pour le prouver. Bref, dans sa vie d'adolescente et sur bien d'autres plans, les *exemples* qui perpétuent le schéma social se multiplieront par dix, cent ou mille, pour aboutir logiquement à un monde où la femme n'aura pas appris la volonté, le désir de s'assumer en tant qu'être indépendant, *mais au contraire*, où elle se conçoit à travers *l'homme*.

Alors, comme le *feu arrosé*, comme la braise étouffée, l'individualité féminine dans la vie sociale adulte sera éteinte. Tout se prolongera avec une continuité, une stabilité inébranlable, où les institutions se font les complices discrets de l'institution ; tout simplement, tout doucement dans la vie de tous les jours, « *sans tambour ni trompette* ». La jeune mariée devient, bien sûr, *épouse* Dupont (signe d'appartenance). Femme-épouse-mère, mais pas femme tout court. La *coutume* lui fait même perdre son prénom, puisqu'elle devient Mme Jean Dupont. Détail ? Mais alors, que pensez-vous de M. Isabelle Durand ? Ridicule ? Alors nous sommes d'accord...

On a tout simplement usurpé l'identité de la femme, usurpé son droit d'exister socialement. Certaines signatures (parfois officiellement) ne se conçoivent qu'au masculin, les plaques des boîtes aux lettres, des appartements ignorent le féminin, les contrats, les « en-tête » de lettres ont également la « *masculinie* », maladie de l'histoire qui ne nous a point épargné. La liste de ces « petits détails », communément admis, pourrait se prolonger longuement. On n'en parle peu ou pas, car, certes, il y a des nécessités matérielles plus urgentes, mais leur portée psychologique n'en est pas moindre, et conséquemment, constitue peut-être les sables mouvants du féminisme.

Alors, quel bilan tirer de cette magistrale symphonie si bien orchestrée dès le départ, où les arrangements se succèdent et se complètent d'une manière si géniale ? Tout se résume en une phrase : la personnalité, l'individualité féminine sont gravement bafouées par le *mécanisme* d'une société qui a, sans doute, *confondu* force physique et force morale. En effet, tout concourt dans l'éducation de la femme, à en faire un être plus sensible, plus vulnérable, mais surtout un être à qui l'on n'apprend pas à se prendre en charge. Là est le plus grave. Tant sur le plan moral que social, économique ou politique elle va donc exister à travers *l'homme. Elle verra, imaginera, concevra*, projettera à travers lui, car, amputée, très tôt, d'une partie de sa propre personnalité. Pour se *guérir* de ces maux, hommes et *femmes* doivent avoir le courage de remonter à la source et de remettre *en question une éducation qui* ne peut que produire des rapports déséquilibrés.

Les femmes doivent également user de toute leur honnêteté pour aller au fond des choses, car égalité veut aussi dire vouloir se battre dans un monde qui est une jungle, savoir gagner sa vie tous les matins de l'existence, avec quelques parenthèses pour les naissances, mais avec continuité. Parallèlement à cette prise de conscience, leur incombe la rééducation de l'homme qui, s'il veut bien faire preuve d'intelligence, modifiera son attitude. La persistance du phallocratisme deviendra alors l'apanage des seuls idiots, névrosés ou complexés.

La conquête de la véritable identité féminine est entre les mains de chaque *femme*, mais aussi d'une élite d'hommes qui voudra bien se donner la peine de réfléchir, de ne plus conjuguer la vie en terme de pouvoir, et, surtout, qui laissera *s'ouvrir* la porte du placard à privilèges...

Enfin, si tous et toutes nous songions plus souvent à être autre chose que ce pour quoi nous avons été programmés, les choses évolueraient sans doute plus vite, et nous ferions honneur à la vraie liberté de l'être humain.

(*) Journaliste.

Le fait féminin

(Suite de la première page.)

Parmi les singularités que le regard perspicace des scientifiques a découvertes, il y a celle-ci que les femmes ont l'habitude de mettre des bébés au monde. Il en va ainsi chez les mammifères, c'est la règle. Les femelles sont disposées pour fabriquer et élever des petits (gestation, allaitement...). Et cette spécialisation colore les relations entre les sexes : la femelle a la charge de l'espèce, elle en est la gardienne. Cette charge est lourde. Elle exige des années de soucis et de travail. Elle mobilise affect et énergie. Ce que les biologistes appellent l'« *investissement parental* » est très élevé chez les femelles.

Le mâle ignore ces soucis. Son investissement parental est médiocre. Et, pour aggraver son cas, il se sait inutile. Le fait que les femelles sont aussi nombreuses que les mâles ne doit pas faire illusion. En vérité, les mâles sont en surnombre. Dans le règne des humains, par exemple, une femme peut mettre au monde quinze enfants si elle est persévérante, mais un chef mormon a cinq cents enfants. Donc, la survie de l'espèce serait garantie même si le nombre d'hommes était infime. Dans le règne animal, quelques espèces, plus rationnelles, résolvent l'affaire en rigueur. Certains poissons ne conservent qu'un mâle par population. S'il arrive que le mâle unique meure, qu'à cela ne tienne, la femelle dominante se transforme en mâle, l'espèce est sauvée.

Ces inégalités de l'investissement parental ont beaucoup de conséquences chez les mammifères : le mâle n'a qu'une idée en tête, et c'est de se faire choisir par une femelle. Il tente sa chance dix fois, cent fois, au hasard, comme un écervelé, dans l'espoir de réussir une fois son coup et d'évincer ses rivaux mâles, alors que la femelle réfléchit, hésite, mesure la qualité de son partenaire, et, si elle s'engage à la fin, ce sera pour un long bail. Elle est très sélective. Les mâles au contraire font la cour. Ils sont volages. Ils multiplient les rodomontades et les œillades, ils rutilent et se rengorgent. Ils ne reculent devant aucun sacrifice pour trouver une femelle. Un rat, nous apprend Norbert Bischof, directeur du département de psychologie mathématique et expérimentale de Zurich, peut traverser un grillage électrique à la seule vue d'une rate. L'inverse ne se produit pas.

Une autre différence : dans la tradition, depuis la Genèse jusqu'à Freud, le sexe masculin est le sexe premier. Or les biologistes renversent cet ordre. Le sexe de base est le féminin. Le programme de base embryonnaire chez les mammifères est orienté de manière à produire des femelles. Le sexe féminin est le modèle. Pour que le mâle se forme, il faut qu'un autre chromosome, Y, vienne se mêler à l'affaire et bloque la tendance spontanée de la gonade (cellule sexuelle) embryonnaire à organiser un ovaire. Ce chromosome Y, bien qu'il soit tout petit, force la gonade à organiser un testicule.

Cet exemple est intéressant. D'abord, il rend peut-être compte de la fragilité des mâles (il y a trois fois plus d'hommes que de femmes atteints de troubles psychiques graves, et la longévité des femmes, en tous pays, est beaucoup plus grande, même si les vies sont identiques, par exemple chez les religieux). Et, d'un autre côté, il manifeste la manière dont les idéologies se saisissent d'un fait d'observation pour l'accommoder à leur sauce. Du temps où le premier sexe était le mâle, les sociétés phallocratiques en tiraient gloire. Aujourd'hui, une fois établi que le sexe de base est le féminin, que se passe-t-il ? Les féministes en font un argument : l'homme n'est qu'une copie, plus ou moins heureuse. Mais les misogynes interprètent le même fait à l'envers. Le sexe féminin est un peu simplet, robuste peut-être, mais grossier, alors que les mâles sont plus compliqués, plus raffinés. Voilà ce que la passion dogmatique fait de ce pauvre chromosome Y qui n'en revient pas. Les auteurs du *Fait féminin* ne retiennent ni une thèse ni l'autre. Ils disent que le sexe de base est le féminin, c'est tout.

La *culture* remanie la nature

Si l'on en vient au cerveau, nouvelles disparités. Le cerveau féminin ne fonctionne pas comme le cerveau masculin. On sait que les hémisphères du cerveau sont spécialisés, le gauche contrôlant le langage et le droit la représentation spatiale. Mais ces observations avaient été faites sur le seul cerveau masculin (après blessures de guerre). Aujourd'hui, les biologistes les nuancent. Ils nous disent que le cerveau est aussi un organe sexualisé et que, chez les femmes, la disparité des deux hémisphères n'est pas aussi tranchée que chez les hommes.

On peut expliquer ainsi certaines inégalités dans les aptitudes des filles et des garçons. Dans les industries mécaniques, et dans le monde entier, les femmes occupent des emplois moins qualifiés. Dans l'horlogerie, même, travail minutieux, léger et propre, les femmes n'accomplissent pas les mêmes performances que les hommes. « *L'explication était simple,* dit E. Sullerot, *les femmes ne sont pas faites comme les hommes. Dans l'ensemble, elles ont beaucoup plus de mal à imaginer un objet en trois dimensions à partir d'un dessin à deux dimensions.* » Faut-il en induire que les femmes sont moins douées ? Sûrement pas, d'autant plus que le cerveau féminin se montre beaucoup plus brillant que son collègue mâle dans tout ce qui touche à la verbalisation.

Le Fait féminin ne se limite pas à collectionner des différences. Il n'étudie la nature des femmes que pour considérer à la suite les remaniements que la culture opère. Le plan de l'ouvrage est significatif. Une première partie est consacrée aux caractères biologiques. Ensuite est interrogé l'individu, et enfin l'individu dans la société, si bien que ce livre, comme le font les femmes elles-mêmes au long des temps, s'éloigne peu à peu des fatalités de la nature pour s'intéresser au travail des sociétés et de l'histoire.

Or, au vingtième siècle, et depuis une vingtaine d'années, un phénomène sans précédent se développe. Les procédés contraceptifs, les aides techniques au ménage, la disparition, du moins dans les classes populaires, de l'allaitement naturel, la prise en charge par les sociétés de l'éducation, toutes ces novations vont dans le même sens : alléger la charge traditionnelle liée à la procréation.

Jadis, une femme consacrait la quasi-totalité de ses énergies à la survie de l'espèce. Comme la mortalité infantile était élevée, elle devait mettre au monde un grand nombre d'enfants. Et dans le temps où elle allaitait (deux à trois ans) elle n'avait pas de règles. Une femme n'avait donc que quatre à cinq années de menstruation alors qu'aujourd'hui, selon Claudine Escoffier-Lambiotte, elle peut compter sur trente-cinq années de menstruation, c'est-à-dire qu'elle supporte trois cents à quatre cents menstruations inutiles. Ce n'est pas tout. Dans les temps anciens, l'espérance de vie était si brève qu'une femme atteignait rarement l'âge de la ménopause. Aujourd'hui, la mort a reculé et il faut compter sur une période moyenne de vingt-cinq années après la ménopause.

Un espace nouveau s'ouvre aux femmes, mais dans le même temps, une seconde conséquence leur inflige des servitudes physiques inédites. Ce qui justifie certaines questions fort troublantes : ne serait-il pas logique de restaurer, par des interventions hormonales, les équilibres que jadis les grossesses, l'allaitement, réglaient ? En d'autres termes, la science a réussi à contrôler la fécondité. Faut-il lui demander de soulager également les femmes de ces menstruations inutiles ? D'autres savants posent une question à la fois symétrique et contraire : ne serait-il pas sage de modifier par interventions hormonales cette longue et pénible période de l'après-ménopause ? Les questions ont été posées. Elles n'ont pas été résolues. Ce mélange d'imagination et de prudence reflète l'esprit du colloque. Il ne fut jamais question d'indiquer aux femmes les chemins de leur liberté, mais simplement l'espace dans lequel joue cette liberté.

De cette clarté et de cette audace, les interventions d'Evelyne Sullerot forment témoignage : « *Un fort courant idéologique,* dit-elle, *s'est développé depuis 1970, qui condamne toute mention de la génétique,* « *preuve de pensée réactionnaire* », *et toute mention de différences entre les sexes, génétiquement,* « *manifestations d'antiféminisme* ». *Il s'agit là d'une intolérance absolue qui aura le sort de toutes les intolérances : être ressentie comme intolérable et entraîner une réaction. Les différences génétiques entre femmes et hommes sont, au sens propre, indéniables. Le reconnaître n'est ni de droite ni de gauche, ni antiféministe ni féministe. C'est comme reconnaître que la Terre tourne... L'obscurantisme peut être successivement de droite ou de gauche, antiféministe ou féministe. Il demeure toujours l'obscurantisme. Les sciences sociales ne peuvent s'en contenter, et encore moins s'en prévaloir sans se déconsidérer.* »

Paroles provocantes et paroles neuves, qui, loin de rejeter les femmes vers un prétendu « *Eternel féminin* », découpent au contraire le territoire désencombré où peuvent jouer liberté et choix, invention et révolutions.

GILLES LAPOUGE.

★ *Le Fait féminin. Qu'est-ce qu'une femme ?* Sous la direction d'Evelyne Sullerot. Centre Royaumont pour une science de l'homme. Fayard, éd., 39 F.

Le Monde

étranger

L'OPÉRATION ISRAÉLIENNE AU SUD-LIBAN

La plupart des pays arabes ont dénoncé avec vigueur, mercredi 15 mars, les opérations déclenchées par Israël au Sud-Liban. C'est ainsi que la Jordanie « condamne énergiquement la grave violation de la souveraineté libanaise » et invite les pays arabes à « restaurer leur solidarité » face à l'« agression israélienne ». Le roi Hussein a personnellement assuré par téléphone le président libanais Elias Sarkis du soutien jordanien. Le président Boumediène a fait la même démarche auprès de M. Sarkis et du chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat. Ce dernier a reçu d'autre part du ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, l'assurance que la Syrie « demeurera en permanence, comme elle l'a toujours été, aux côtés de la révolution ». La presse du Caire n'en critique pas moins vivement le régime de Damas. « Il n'a pas agi lorsque l'armée israélienne est entrée au Sud-Liban avec l'intention déclarée de liquider le mouvement de résistance palestinien », écrit « El Ahram », qui reproche aux dirigeants palestiniens d'être « malheureusement incapables d'agir comme de distinguer leurs amis de leurs ennemis ».

L'Irak estime, par la voix de son ministre de l'information, qu'il s'agit d'« une agression criminelle contre des citoyens paisibles vivant dans les camps palestiniens et les villages du sud ». Le gouvernement tunisien, exprimant « son indignation et sa condamnation », a adressé un « appel pressant à tous les pays qui se sont prononcés en faveur d'un règlement juste au Proche-Orient » afin qu'ils s'« opposent à ce crime odieux ».

Enfin, le roi Khaled, d'Arabie Saoudite, a lancé un appel au président Carter pour lui demander d'intervenir, afin de faire cesser « l'odieuse agression israélienne ». Dans un communiqué, le gouvernement de Ryad accuse en outre Israël de « faire obstruction à la recherche d'une paix juste et durable au Proche-Orient, afin de satisfaire ses visées annexionnistes ».

Toutefois, le groupe des pays arabes à l'ONU, bien qu'ayant pleinement soutenu la plainte soumise par le Liban au président du Conseil de sécurité et décidé de procéder aux consultations nécessaires « en vue de mesures appropriées », n'a pas annoncé de recours dans l'immédiat auprès du Conseil. M. Kurt Waldheim a « déploré », quant à lui, la violation des frontières du Liban et « l'usage massif de la force par Israël ». Il demande à tous les intéressés d'éviter « toute nouvelle action susceptible de mener à une escalade du conflit ».

Les réactions en Europe vont de la condamnation « sans réserve », exprimées notamment en Suède, à une « réprobation » formulée dans la quasi-totalité des capitales. C'est le cas notamment à Rome, où le ministère des affaires étrangères estime que « cette déplorable entreprise sur le territoire d'un Etat souverain et membre des Nations unies met un nouvel obstacle à la tâche difficile de reconstruction et de réconciliation nationale courageusement entreprise par le gouvernement libanais ».

A Bruxelles, le gouvernement belge, qui condamne l'attaque israélienne « comme il a condamné dimanche l'attentat palestinien à Tel-Aviv », n'a pas vu, dans la demande de Jérusalem concernant la fermeture du bureau de l'O.L.P. à Bruxelles, « un élément de nature à faire progresser la paix ». Les autorités suédoises, saisies d'une demande identique, ont adopté la même attitude.

Des voix se sont également élevées en Afrique pour condamner l'initiative israélienne. Le président Senghor, du Sénégal, qui a quitté Abou-Dhabi mardi après une visite de deux jours, a déclaré que les Israéliens n'« avaient pas de chance » en ce sens que M. Begin « vivait dans un lointain passé ». Pékin, par la voix de l'agence « Chine nouvelle », a condamné l'attaque israélienne et a estimé que « cet acte d'agression » était « le plus grave qui ait été commis depuis ces dernières années ». — (A.F.P., U.P.I., Reuter).

La solitude et le désespoir des Palestiniens

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Morne routine... Voilà le Liban précipité à nouveau dans le décor des « *jours terribles* ». Beyrouth, capitale des ruines refroidies et de stigmates à vif, se terre depuis vingt-quatre heures. D'ouest en est, de Jnah à Achrafieh, les mêmes cavalcades ont jeté les familles dans les abris tandis que, tôt dans l'après-midi de mercredi, hurlaient au ras des toits les réacteurs des avions israéliens venus bombarder Damour et le bidonville d'Ouzaï, à proximité de l'aéroport de Khaldé. Reviendront-ils ? Pour la dixième, la centième fois depuis trois ans, l'effervescence têtue de la vie quotidienne s'est évanouie dans les caves. Comme le sang quitte subitement un visage le temps d'une frayeur.

Avenues quasi désertes dans le centre, foules clairsemées le soir autour d'Hamra où, rituel dérisoire, les « *éléments armés* » (mourabitouns, milices, progressistes, etc.) ont réinstallé quelques barrages soupçonneux aux carrefours des « *secteurs* ». La normalisation syrienne, depuis plusieurs mois, les avait fait disparaître : le choc israélien, le flou provisoire de la situation, les ressuscitent ici et là, tandis que l'armée de Damas, peu soucieuse de confrontation armée, se fait plus discrète que jamais. Autour des trois principaux fronts palestiniens de la capitale, « *l'état d'alerte maximum* » se traduit par une de ces mobilisations désordonnées qui résument à elles seules la misère et la solitude palestiniennes. Drame et crânerie mélangés ; guerre et parade des fedayin cow-boys agrippés à leurs mitrailleuses Douchka. On creuse des tranchées sur les terrains vagues, on lâche de quart d'heure en quart d'heure des rafales rassurantes vers le ciel, tandis que des groupes de combattants en blue-jeans patrouillent au hasard des immeubles. De temps en temps, le choc plus sourd d'un canon antiaérien ébranlé tout un quartier. Simple exorcisme...

Les routes qui viennent du sud ont amené durant toute la journée de mercredi un flot énorme de réfugiés aux portes de Beyrouth. Taxis, camions, camionnettes, hérissés de meubles et de matelas, transportaient des familles plus résignées qu'effarées, astreintes par les événements à un nouvel exode qui n'est que la sempiternelle étape d'une même errance. Depuis deux ans, pour les chiites du Sud-Liban, les habitants les plus pauvres de Nabatieh, Bent-Jbeil ou Khiam, elle n'a guère cessé cette errance faite de flux et de reflux sporadiques, rythmée par des bombardements que règlent des stratégies diplomatiques qui semblent bien lointaines. Pour certains, elle est déjà routine, pitoyable certes, mais « *organisée* ». On rejoint un cousin, un parent, un proche pour bricoler dans un immeuble en ruines une existence de squatters. Pour d'autres, qui, jusque-là, avaient tenu bon, près de leur maison, elle reste une aventure douloureuse, tempérée seulement par la solidarité sans faille des réfugiés. Des camions ont ainsi lâché ici et là au bord des rues du secteur ouest des familles hébétées plantées à la tombée du jour au milieu de leurs baluchons. Quelques incidents ont même eu lieu autour des immeubles inoccupés depuis la guerre civile. Un gardien a été battu à mort par des réfugiés impatients d'occuper les lieux. Péripétie dérisoire dans l'imbroglio de Beyrouth...

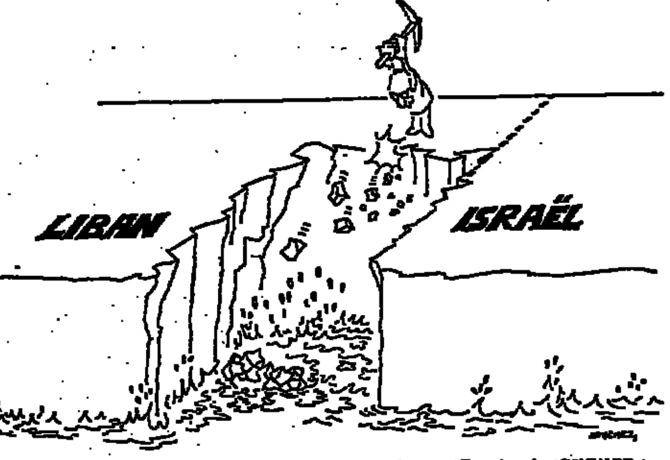
Au-delà du spectacle de la guerre, de ses nouvelles ruines et de ses exodes qui remplissent l'image hélas familière des journaux de ce jeudi matin, chacun s'interroge déjà sur le nouveau déséquilibre ainsi créé au Liban. « *Les Palestiniens et les réfugiés vont submerger à nouveau Beyrouth. C'est mauvais signe* », murmurait-on mercredi avec inquiétude dans les salons maronites d'Achrafieh. Dans les milieux chrétiens, on exprime un courroux sans nuance à l'égard des fedayins, ces « *étrangers* », dont Pierre Gemayel, leader phalangiste, dénonce les « *actions aberrantes* » qui « *provoquent les Israéliens* ». La gauche au contraire, celle du Mouvement national, a lancé, pour ce jeudi, une grève de solidarité en stigmatisant la « *sauvage agression israélienne* ». Cruelle ironie, elle coïncide avec le premier anniversaire de l'assassinat, le 16 mars 1977, de Kamal Joumblatt. Mais que peut signifier une grève dans une capitale que l'incertitude du moment et un simple bruit de réacteur suffisent déjà à claquemurer ? Que peut une grève contre les chars et les Mirage de Jérusalem ?

En fait, rarement la solitude et le désespoir fou des Palestiniens seront apparus aussi cruellement. Refoulés du Sud, sans espoir de résistance, par le rouleau compresseur de Tsahal (l'armée israélienne) qui occupe cette fois et sans doute pour longtemps le terrain ; chassés de leurs anciens camps de Beyrouth par la guerre civile et les milices chrétiennes ; tenus en lisière par l'armée syrienne qui demeure l'arme au pied ; rejetés à Tyr ou Saïda par les chiites libanais eux-mêmes, qu'irritent de plus en plus la maladresse conquérante et les gaffes psychologiques du Fath : les trois cent mille Palestiniens du *Liban ne sont plus* aujourd'hui que des indésirables, sans refuge assuré, sans une seule de ces « *bases sûres* » qui, depuis la fondation de l'O.L.P. devaient seules permettre la poursuite du combat.

Tard dans la soirée de mercredi, penché sur une carte du Liban, un proche collaborateur de M. Yasser Arafat parvenait mal à convaincre, voire à se convaincre lui-même, que « *rien n'était encore joué* », que la résistance tenait bon ici et là, que les pertes israéliennes étaient « *lourdes* ». De son propre aveu, la solidarité arabe, pour formelle qu'elle soit le plus souvent, ne s'est guère exprimée depuis le début de l'« *agression sioniste* ». Pas de ces coups de téléphone habituels au quartier général de l'O.L.P., peu de déclarations enflammées dans les pays du « *front de la fermeté* »...

Pourquoi, dans ces conditions, avoir lancé un tel raid en Israël en sachant que la réaction de Jérusalem serait rude, fournissant même à M. Begin le prétexte et les moyens diplomatiques d'une opération sur le Sud-Liban depuis longtemps attendue ? On perçoit certes la volonté des Palestiniens, avoué mercredi à mots couverts, de briser un processus de paix qui risquait peu à peu de les exclure totalement du réseau des intérêts bien compris du Proche-Orient. Voilà au moins réchauffée une « *tension* » qui ramène au premier plan le problème palestinien. « *Nous avions prévu une réaction israélienne, mais pas de cette ampleur* », ajoute le responsable de l'O.L.P. Il dissimule une vague mélancolie que n'atténue déjà plus la fierté de « *l'exploit militaire* » accompli samedi dernier entre Haïfa et Tel-Aviv.

J.-C. GUILLEBAUD.



(Dessin de CHENEZ.)

« VISITE OFFICIELLE »

La flambée des passions au Proche-Orient, la juste émotion qu'a soulevé le raid de samedi, l'accoutumance aux attentats palestiniens puis aux incursions et opérations de représailles israéliennes, font accepter comme allant de soi une photographie, publiée en ce 16 mars dans de nombreux journaux, et dont l'étrangeté devrait pourtant surprendre. Débarquant d'un hélicoptère militaire en compagnie de son ministre de la défense, le chef du gouvernement israélien, M. Menahem Begin, rend visite à Alma-Es-Shaat, village chrétien du Sud-Liban.

La belle affaire ! rétorqueront les « réalistes ». Le premier ministre, qui vient d'envoyer trente mille hommes dans le pays voisin pour y « liquider » les bases de fedayin, n'aurait-il pas le droit de s'y rendre en personne ? Pourtant, cette visite offre le spectacle choquant autant que pathétique de la tragédie libanaise. Elle bafoue avec plus d'éclat encore la souveraineté de Beyrouth sur un sol qui, « chrétien » ou « musulman », dépend encore juridiquement, autant qu'on sache, du gouvernement libanais. Même si, pour les tenants de la Realpolitik, la distinction semble oiseuse, la présence d'un homme d'Etat chez le voisin ajoute une dimension « officielle » et humiliante à l'opération qu'il a ordonnée.

Accueilli, selon les Israéliens, avec « enthousiasme » par les villageois chrétiens libanais, M. Begin l'a certainement été avec soulagement dans la mesure où la protection du voisin qui venait de franchir la « bonne frontière » pouvait mettre un terme à leur cauchemar. Mais peut-elle guérir le déchirement de leur patrie ? — P.-J. F.

A travers le monde

Argentine

● SOIXANTE PRISONNIERS SONT MORTS et quatre-vingt et une personnes, dont cinq gardiens, ont été blessés et intoxiqués par l'incendie, au cours de la mutinerie qui s'est déclenchée le 14 mars parmi les détenus de droit commun de la prison de Villa-Devoto, a-t-on appris, mercredi 15 mars, de source officielle (*le Monde* du 16 mars). Il s'agit de la plus importante rébellion de prisonniers depuis décembre 1962, quand, dans la même prison, vingt-trois personnes avaient trouvé la mort. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● LE COMITE CENTRAL DU P.C. TCHECOSLOVAQUE, réuni en session plénière depuis le mercredi 15 mars, a entendu un rapport de son secrétaire général, M. Husak a parlé de la situation économique et sociale, de la démocratie socialiste et des activités du P.C., en mettant l'accent sur « *l'importance de la critique et de l'autocritique, ainsi que de la politique de cadres léniniste* ». On saura à la fin de la semaine les changements de personnel qu'implique cette formule. — *(A.F.P.)*

La Syrie tente de se maintenir hors du conflit

De notre correspondant

Beyrouth. — Les Israéliens ont évité de provoquer sur une grande échelle l'armée syrienne au Liban : leur aviation a bien fait, mercredi en début d'après-midi, deux incursions — à Damour et dans la banlieue de Beyrouth, — bombardant des zones où les troupes de Damas sont installées dans le cadre de la Force arabe de dissuasion (FAD), mais ces incursions sont restées limitées dans le temps — respectivement deux heures pour l'une et quelques minutes pour l'autre — et dans l'espace. De plus, Israël a multiplié les déclarations rassurantes à l'égard de la Syrie, ce qui n'est guère dans ses habitudes.

Les Syriens, de leur côté, ont évité de se mêler à la bataille en cours. Sur le terrain, leurs troupes sont restées en marge, sauf peut-être pour participer à la défense antiaérienne de Damour, mais le point est controversé. De plus, elles ne se sont pas portées au secours des Palestiniens dans le Sud et l'on note que Damas n'a pas menacé de le faire. Même politiquement et verbalement la réaction de la Syrie a été prudente et modérée : « *La Syrie a demandé aux membres du Conseil de sécurité d'« assumer leur responsabilité », considérant les opérations militaires d'Israël au Sud-Liban comme une violation flagrante de la charte des Nations unies et de la loi internationale.* »

Mais les deux adversaires potentiels de la nouvelle « *guerre du Liban* » pourront-ils continuer à s'ignorer si l'opération israélienne contre les Palestiniens dure trop longtemps et si les débordements de l'aviation israélienne, en dehors du secteur sud, où les Syriens sont absents, se multiplient ? D'ores et déjà le président syrien a promis une aide en armes et en logistique au chef de l'O.L.P. sans cependant proposer d'engager des troupes aux côtés des Palestiniens. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'annonce par Damas de l'envoi d'un armement anti-aérien supplémentaire à la force de dissuasion arabe, interprété un peu hâtivement comme l'octroi d'une « *couverture aérienne* » aux combattants palestiniens. Dans les milieux de l'O.L.P. on souligne que la Syrie n'a pas été informée à l'avance de l'opération de Tel-Aviv, et qu'elle a donc été placée devant un fait accompli qui comporte des risques d'escalade avec Israël, alors qu'il lui faut au moins six mois pour pouvoir utiliser les armes qu'elle vient de recevoir d'Union soviétique.

D'autre part, les Palestiniens constatent la passivité du monde arabe. Les manifestations de solidarité et d'aide, même purement verbales, dont les gouvernements arabes étaient coutumiers en pareille circonstance, ont tardé à venir. Il a fallu que M. Arafat intervienne auprès des pays du Front de la fermeté pour que ceux-ci commencent à réagir.

Sans se faire d'illusions sur leur capacité de bloquer militairement l'armée israélienne, les responsables palestiniens se disent décidés à résister aussi longtemps que possible et à mener, le cas échéant, une guérilla dans le territoire libanais qu'occuperait Israël.

LUCIEN GEORGE.

● *L'Association médicale franco-palestinienne* (24, rue de la Réunion, 75020 Paris, C.C.P. La Source 3452 183) lance un appel à un soutien financier afin de venir en aide aux nombreuses victimes de « l'agression israélienne » contre le Liban.

L'armée israélienne ne quittera pas ses positions avant un «accord» sur l'élimination du terrorisme

De notre correspondant

Jérusalem. — Moins de vingt-quatre heures après le déclenchement de l'opération militaire israélienne contre les bases de fedayin au Sud-Liban, le calme régnait mercredi 15 mars au soir dans toute la région contrôlée par l'armée israélienne. « *Tous nos objectifs ont été atteints* » a déclaré M. Begin, au cours d'une conférence de presse télévisée, donnée en commun avec le ministre de la défense, chef d'état-major. « *L'armée israélienne contrôle un secteur de cent kilomètres de large et de dix kilomètres en moyenne de profondeur.* » Il s'agit de la « *ceinture de sécurité* » évoquée par le ministre de la défense mercredi matin. L'occupation israélienne va de Naqoura à l'ouest (au nord du poste frontière de Rosh-Hanikra), jusqu'à Rachaya-El-Foukar à l'est. Les principales bases palestiniennes ont été conquises, notamment celles de Khiam à l'est et Bent-Jbeil dans le secteur central.

Le porte-parole de l'armée a confirmé, par ailleurs, les bombardements aériens des ports de Tyr, Damour, et de plusieurs « *objectifs terroristes* » dans la région de Beyrouth. En revanche, l'armée a démenti catégoriquement avoir bombardé des camps de réfugiés. Un poste d'observation de l'ONU a été détruit et un casque bleu légèrement blessé. Le porte-parole de Kahal a précisé que contrairement aux affirmations des Palestiniens tous les appareils avaient regagné leur base. Les ponts du fleuve Litani ne sont pas entre les mains des Israéliens.

Le bilan des pertes israéliennes s'établit à onze soldats tués et cinquante-sept blessés, dont trente-neuf légèrement atteints. Quant aux Palestiniens, le général Mordekhai Gour évalue leurs pertes à une centaine au cours des combats terrestres. Ce chiffre, a-t-il précisé, ne comprend pas les victimes des barrages d'artillerie et des bombardements aériens. Plusieurs dizaines de prisonniers ont été ramenés en Israël, parmi eux des combattants de diverses nationalités dont un Pakistanais. Malgré la relative proximité des Syriens aucun accrochage n'a été signalé entre forces syriennes et israéliennes. Il semble qu'à Jérusalem comme à Damas on ait tout fait pour éviter le contact sur le terrain qui aurait pu mener à une escalade aux conséquences imprévisibles.

L'armée israélienne qui poursuivait, ce jeudi 16 mars, le nettoyage de quelques poches de résistance s'apprêtait à un stationnement prolongé dans la région. « *Nous n'avons aucune visée territoriale au Sud-Liban*, a rappelé le premier ministre Begin qui a fait une tournée d'inspection sur le théâtre des opérations, *mais il n'est pas question qu'Israël accepte une situation qui permet à des assassins de venir du Liban pour tuer nos femmes et nos enfants. Nous souhaitons un accord précisant que le Sud-Liban ne servira plus de point de départ pour des actions terroristes. L'armée israélienne restera dans cette région tant qu'un tel accord ne sera pas conclu.* »

Cette affaire a révélé l'existence d'un large consensus national. Le chef de l'opposition travailliste M. Shimon Pérès a approuvé sans réserve l'opération de l'armée israélienne à son retour d'une visite en Roumanie. « *Cette opération vient en son temps. Elle devrait aboutir à un accord politique sur l'avenir du Sud-Liban* » a estimé le député travailliste Ygal Allon. L'ancien premier ministre M. Rabin ne pense pas que les négociations avec l'Egypte soient compromises, à condition toutefois a-t-il précisé, qu'Israël ne dépasse pas la fameuse « ligne rouge » qui selon M. Rabin se situe à une cinquantine de kilomètres de la frontière israélienne. A l'instar de la quasi-totalité de la presse israélienne le quotidien *Al Hamishmar* justifie amplement l'opération de nettoyage entreprise au Sud-Liban. Toutefois l'organe du Mapam conseille au gouvernement de ne rien entreprendre qui puisse compromettre les efforts de paix.

(Intérim.)

● *L'Association France-Nouveau Liban* (2, rue Saint-Simon 75007 Paris) dénonce, dans un communiqué, la « *passivité* » de l'O.N.U. et des grandes puissances face à « *une opération qui vise en définitive à démembrer et ruiner le Liban* ». Elle rappelle en outre au gouvernement français « *le devoir d'amitié et de soutien de la France envers le Liban* » et lui demande « *de bien vouloir adresser un message au peuple libanais l'assurant de la sympathie et de l'aide de la France* ».

PROCHE-ORIENT

LES RÉACTIONS A L'OPÉRATION ISRAÉLIENNE AU SUD-LIBAN

WASHINGTON : neutralité compréhensive

De notre correspondant

Washington. — Une neutralité compréhensive, plus proche de l'approbation que de la condamnation, telle est la position que le gouvernement américain a adoptée, au moins pour le moment, face à l'invasion israélienne du sud du Liban. M. Vance, le responsable le plus élevé qui se soit prononcé sur la question jusqu'à présent, s'est gardé, mercredi 15 mars, de critiquer Jérusalem ou même de « déplorer » son entreprise. Constatant que toutes les actions violentes, du raid terroriste de samedi à l'opération israéliennes, sont des « *obstacles au processus de paix* », le secrétaire d'Etat s'est refusé à dire, en réponse à une question, s'il approuvait ou condamnait l'action de Jérusalem : « *C'est une décision qu'ils avaient à prendre eux-mêmes* », a-t-il dit. Quelques instants plus tard, son porte parole, M. Hodding Carter et d'autres officiels «précisaient» — si l'on peut dire — cette position ambiguë en avançant les arguments suivants :

1) Le gouvernement américain, selon eux, n'a été à aucun moment consulté. Deux messages ont été reçus de Jérusalem mardi, l'un à peu près au moment où l'attaque était déclenchée (vers 17 heures à Washington), l'autre plus tard dans la soirée. Ce second message était signé par M. Begin et n'était, a indiqué le porte-parole de la Maison Blanche, qu'une « *récitation* » (sic) *des raisons pour lesquelles Israël avait jugé cette attaque nécessaire* ». Vingt-quatre heures plus tard, M. Carter n'y avait toujours pas répondu. On peut ajouter qu'une certaine irritation a été ressentie à la Maison Blanche du fait que le contenu du premier message semble avoir été communiqué à une chaîne de télévision américaine avant d'être remis à son destinataire officiel.

2) La compréhension américaine a été exposée en ces termes par M. Hodding Carter : « *Il était clair, depuis quelque temps, que la présence d'unités militaires palestiniennes au Sud-Liban imposait une menace à la sécurité d'Israël. (...) L'attaque terroriste de samedi posait au gouvernement de Jérusalem des dilemmes légitimes et sérieux.* » Rien, donc, qui ressemble à une condamnation. Rappelons que l'attaque terroriste de samedi contre Israël avait été qualifiée par M. Vance d'« *assassinats que rien ne peut justifier* » et dont les auteurs « *devraient recevoir la punition qu'ils méritent* ».

3) Le fait que des armes américaines soient utilisées dans l'opération contre le Liban pose, selon le porte-parole du département d'Etat, « *une question juridique très complexe* » à propos de laquelle on se garde également de formuler un jugement. M. Carter a rappelé que, aux termes de l'accord d'assistance conclu le 23 juillet 1952 entre les Etats-Unis et Israël, les armes américaines ne doivent être utilisées que pour le maintien de la sécurité intérieure du pays, sa « *légitime défense* » et la participation à la défense de la région, non pas pour une agression contre un autre Etat. Après les attaques terroristes du passé, rappelle-t-on ici, Israël a affirmé que ses opérations au Sud-Liban « *relevaient de l'autodéfense* ». L'administration américaine ne reprend pas ce jugement à son compte, mais elle ne le critique pas non plus. En fait, l'emploi d'armements américains dans toutes les actions de représailles du passé ne semble jamais avoir fait problème dans les relations israélo-américaines.

4) Ces réactions avaient été exprimées avant la déclaration de M. Begin annonçant que les troupes israéliennes resteront au Sud-Liban jusqu'à la conclusion d'un accord empêchant la présence de Palestiniens dans cette zone Peu après ce nouveau développement, on annonçait que des « *consultations* » s'étaient ouvertes entre Washington et Jérusalem.

L'ambassadeur d'Israël à Washington, M. Dinitz, s'entretenait pendant une heure trente, mercredi soir, avec M. Atherton, secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, et déclarait que les deux parties « *avaient pour but commun de faire en sorte que la situation prévalant au Sud-Liban avant l'opération israélienne ne se reproduise pas à nouveau* ». Du côté américain, on affirmait, dans la matinée déjà, qu'une solution à long terme du problème devrait être l'extension du contrôle de l'armée libanaise au sud du pays. Le maintien des troupes israéliennes rend cette solution plus urgente, mais personne ne se hasarde encore à prédire quelle forme pourrait prendre l'hypothétique accord demandé à ce sujet par le premier ministre israélien : Jérusalem ne voulant pas entendre parler de l'O.L.P., et Damas et Beyrouth n'ayant pas de relation avec l'Etat juif, il faudra s'en remettre, une fois de plus, aux bons offices américains.

Il est à peine besoin de préciser que l'on aurait préféré ici éviter cette nouvelle complication. Avant la décision de maintien des troupes annoncée par Jérusalem, le porte-parole du département d'Etat avait jugée « *bienvenue* » la déclaration de M. Weizman, ministre israélien de la défense, selon laquelle l'objectif de l'opération n'était ni de conserver le Sud-Liban ni d'y maintenir des troupes. En privé, on voit dans cette dissonance une confirmation de l'attitude plus souple de M. Weizman, une homme qui a fait bien meilleure impression ici, lors de sa récente visite, que M. Begin, et que l'on préférerait voir à la tête des affaires à Jérusalem.

La visite de M. Begin

Deux éléments doivent en tout cas être distingués dans l'attitude américaine. L'indulgence accordée à Israël pour son action présente au Liban n'est pas pour surprendre, compte tenu des précédents, et elle peut même avoir frôlé la connivence malgré les dénégations. De fait, en refusant de formuler la moindre mise en garde avant le déclenchement de l'action israélienne (le département d'Etat s'était borné à souhaiter que rien ne soit fait qui « *ajoute aux souffrances et aux pertes de vies innocentes* »), en demandant, par la bouche de M. Vance, une « *punition* » des auteurs de l'attentat de samedi, Washington avait donné une espèce de feu vert au gouvernement de M. Begin. Mais la sympathie éprouvée pour Israël n'a pas entamé la résolution de M. Carter d'exposer franchement à M. Begin, lors de sa visite ici la semaine prochaine, ses désaccords sur la politique suivie par Jérusalem, et auxquels le Liban pourrait ajouter un nouveau chapitre.

Déjà en conflit avec l'administration américaine sur les colonies juives dans les territoires occupés, sur l'interprétation de la résolution 242 et sur le projet de fourniture d'avions de combat à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite, M. Begin va se présenter ici à la tête d'un nouveau territoire occupé sur un quatrième front, alors que les réactions internationales à cette nouvelle opération battront leur plein et que les risques d'escalade n'auront pas été écartés. La rencontre, dans ces conditions, pourrait donc bien être ce « *sommet de l'affrontement* » dont parlent certains commentateurs. Les attaques de diverses organisations juives contre M. Brzezinski ont peut-être accentué la « *crispation* » de part et d'autre.

Mais M. Carter entend sans doute, plus encore, lutter contre le découragement général et utiliser la dernière chance de remettre sur les rails le processus de négociation engagé par M. Sadate en novembre dernier. Si même, comme beaucoup le pensent, les espoirs sont perdus à cet égard, le moment est venu, pour les Etats-Unis, de déterminer les responsabilités.

MICHEL TATU.

LE CAIRE : un nouvel obstacle à la paix

Le Caire (*A.F.P.*). — « *Les opérations israéliennes au Sud-Liban constituent un véritable génocide des Palestiniens puisqu'elles visent à tuer ceux-ci simplement parce qu'ils sont palestiniens* », a déclaré, mercredi 15 mars, M. Mohamed Ibrahim Kamel, ministre égyptien des affaires étrangères.

M. Kamel avait qualifié l'opération israélienne au Sud-Liban de « *très grave agression qui influencera la position de l'Egypte* », dans une déclaration faite aux correspondants de la presse belge accompagnant M. Henri Simonet, en visite officielle en Egypte. Le ministre belge des affaires étrangères a, pour sa part, rappelé que les implantations israéliennes dans les territoires occupés sont « *un obstacle aux efforts de paix* ».

M. Kamel a qualifié, dans sa déclaration, l'attaque israélienne de « *violation flagrante de la charte des Nations unies et de l'intégrité territoriale d'un Etat membre* ». « *De telles opérations*, a-t-il ajouté, *signifient qu'Israël continue à s'imaginer que sa sécurité peut être réalisée par l'agression, l'occupation et l'expansion, et non pas par la paix basée sur la charte des Nations unies et la reconnaissance des droits du peuple palestinien* ».

M. Kamel a d'autre part souligné la gravité des déclarations du chef d'état-major israélien sur la détermination d'Israël d'établir une « *ceinture de sécurité au Liban* ».

Interrogé sur l'attitude de M. Begin dans le processus de négociation israélo-égyptien, M. Kamel a déclaré que le premier ministre israélien « *n'avait pas contribué* » à son succès.

Le ministre égyptien des affaires étrangères a encore estimé que « *l'agression israélienne est un développement grave dans la situation au Proche-Orient, constitue un nouvel obstacle à l'établissement d'une paix juste, durable et globale dans la région et laisse prévoir des éventualités encore plus graves à l'avenir.*

» *L'Egypte lance un appel au monde entier et, notamment, aux cinq grands pour œuvrer à mettre un terme immédiatement à l'agression israélienne et à établir une paix juste et globale au Proche-Orient, basée sur le respect des droits du peuple palestinien et le retrait israélien* », a conclu M. Kamel.

Par ailleurs, selon la radio égyptienne, l'avènement de la paix au Proche-Orient est « *impossible, étant donné les conceptions actuelles d'Israël* ».

APRÈS LE RAID PALESTINIEN PRÈS DE TEL-AVIV

Le parti républicain juge «intolérable» le maintien du bureau de l'O.L.P.

Près de deux mille personnes ont manifesté à Paris, le 15 mars, en fin d'après-midi, pour demander la fermeture du bureau de l'O.L.P. en France, après le raid palestinien du 11 mars en Israël. Organisée par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), le Collectif de la jeunesse sioniste, le Comité juif d'action, et le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), la manifestation s'est déroulée, sans incidents, pendant près d'une heure, boulevard du Temple. Les manifestants ont chanté l'hymne israélien et scandé tout au long du parcours des slogans tels que : « *Arafat, salaud, les juifs auront ta peau* », « *O.L.P. assassins* », et « *Pétrole arabe contre sang juif, ça suffit* ».

Cette manifestation a été marquée par la présence de plusieurs personnalités, dont MM. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, et Joël Le Tac, député R.P.R. de Paris. M. Georges Sarre, membre du bureau exécutif du parti socialiste, député de Paris, dont la présence avait été signalée, nous a déclaré, ce jeudi matin, qu'il n'avait pas « *participé* » à la manifestation, ayant seulement croisé le cortège alors qu'il faisait une « tournée électorale » dans sa circonscription.

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a déclaré pour sa part, à Europe 1 (« Club de la presse » du 15 mars), qu'il ne croyait pas opportun de mêler cette question à la politique intérieure française. « *Il appartient au président de la République et à lui seul*, a-t-il dit, *de trancher ce problème et certainement pas aux partis politiques.* »

Dans un communiqué publié le 15 mars par son délégué général, M. Jacques Doufflagues, le parti républicain a pris position pour souhaiter la fermeture du bureau de l'O.L.P. à Paris.

« *En revendiquant expressément le massacre de l'autoroute Haïfa-Tel-Aviv, à propos duquel le président de la République a exprimé l'indignation du peuple français tout entier, l'O.L.P. s'est elle-même reconnue comme une organisation terroriste et criminelle*, déclare ce communiqué. *Le parti républicain estime, dans ces conditions, que la présence des représentants officiels de l'O.L.P. sur le territoire français n'est plus tolérable.* »

D'autre part, M. Jean-Pierre Soisson, interrogé par Europe 1 à propos de l'intervention israélienne au Sud-Liban, a déclaré : « *Si on est attaqué et si on lutte pour son existence, il n'y a pas d'autre solution que la contre-attaque et l'offensive. C'est grâce à une telle conception que le peuple hébreu vit depuis pluseiurs années, et son exemple devrait servir de leçon à bien des peuples dans ele monde.* » Le secrétaire général du P.R. a confirmé la demande faite par son parti pour que soit fermé le bureau de l'O.L.P. à Paris.

De son côté, M. Georges Marchais, a affirmé mercredi que le parti communiste français « *condamne résolument l'enchaînement de violences* » au Proche-Orient. Commentant l'attaque israélienne au Sud-Liban, au micro d'Antenne 2, le secrétaire général du P.C.F. a rappelé que son parti avait condamné l'attentat du commando palestinien samedi dernier en Israël et que, de la même manière, il condamne les opérations israéliennes au Liban.

M. Jean-Pierre Chevènement (P.S.) a « *condamné* » mercredi soir à Nantes, « *l'attentat en Israël contre des civils innocents* », mais il a souligné que la riposte israélienne lui paraissait « *extrêmement préoccupante* ». « *Cette riposte*, a-t-il ajouté, *est disproportionnée et risque de rompre un processus de paix qui paraissait bien engagé* ».

A Marseille, mercredi soir, M. Gaston Defferre, ainsi que M. Charles-Emile Loo, député P.S. des Bouches-du-Rhône, se sont joints aux participants à une manifestation réunissant une centaine de personnes, organisée pour protester contre l'« *assassinat de civils par l'O.L.P.* ».

L'émotion dans les communautés juives de France

Le raid palestinien du 11 mars, revendiqué par l'O.L.P., a provoqué une très vive émotion dans les communautés juives de France et entraîné diverses réactions qui ont des implications électorales.

M. Alain de Rothchild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et M. Jean-Pierre Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), qui avaient pris la tête de ce rassemblement, ont réclamé la fermeture du bureau parisien de l'O.L.P. installé au siège de la Ligue arabe, boulevard Haussmann.

Le CRIF a adressé le 13 mars à tous les partis politiques français un télégramme dans lequel il leur demandait « *une prise de position non équivoque* » au sujet de cette fermeture. Le Front des étudiants juifs, le Rassemblement national sioniste (Likoud), le Cercle Bernard-Lazare, l'association des anciens combattants et engagés volontaires juifs, le Mouvement sioniste de France (M.S.F.) ont eu la même attitude.

Seule l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (U.J.R.E.), de tendance « progressiste », a pris un position plus nuancée. Elle appelle les électeurs à « *assurer la victoire d'une majorité de gauche* » et proclame qu'« *elle soutiendra une solution de paix au Proche-Orient dans l'intérêt de tous les peuples de cette région et pour l'avenir d'Israël* ».

DIPLOMATIE

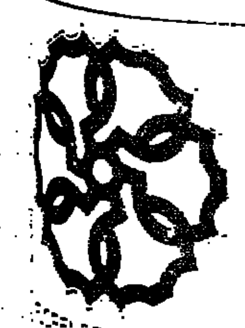
LES CONVERSATIONS ANGLO-ESPAGNOLES SUR GIBRALTAR ENREGISTRENT DES PROGRÈS

Les conversations anglo-espagnoles sur Gibraltar, mercredi 15 mars au château de La Muette, à Paris, ont permis d'enregistrer quelques progrès. Les ministres des affaires étrangères, MM. Oreja Aguirre et David Owen, se sont séparés au bout de quatre heures en annonçant qu'ils poursuivraient leurs « *réunions périodiques pour discuter la question de Gibraltar* ». La prochaine aura lieu « *avant la fin de l'été* ».

A l'ONU

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ CONDAMNE L'ACCORD INTERVENU EN RHODÉSIE

Nations unies (*A.P.*). — Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté mardi 14 mars une résolution des pays du tiers-monde dénonçant l'accord passé entre le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, et les dirigeants noirs modérés, comme étant « *illégal et inacceptable* ». La résolution a été adoptée par 10 voix pour. Il n'y a eu aucune voix contre, mais les membres occidentaux du Conseil — Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada, France et Allemagne fédérale — se sont abstenus.



EUROPE

LES NOUVEAUX ANGLAIS

Malgré la perte d'un vaste empire colonial, des conflits sociaux incessants et une grave crise économique, la société anglaise paraît l'une des plus stables du monde développé : peu ou pas de « crise étudiante » en 1968, des flambées de violence plus rares que dans la plupart des pays d'Europe occidentale — l'Irlande du Nord est un phénomène tout à fait à part — et, selon les sociologues, un « coefficient de satisfaction » de la population étonnamment élevé.

Comment la nouvelle génération — celle qui entre dans les affaires publiques ou professionnelles — voit-elle le pays, sa nouvelle place dans le monde et son avenir ?

I. — Les bâtisseurs de feu l'Empire

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Oxford. — Oxford et Cambridge n'ont rien perdu de leur lustre. Ni de leur inconfort. Malgré la concurrence grandissante des Red Brick Universities (les universités neuves en briques rouges, par opposition aux pierres noircies par les ans des établissements séculaires), « Oxbridge » reste la voie royale vers la vie politique et le succès professionnel.

Les locaux de la prestigieuse Union Society des étudiants respirent la solennité : aux murs, les photographies des séances au cours desquelles le président et ses assesseurs — smoking, œillet blanc à la boutonnière — ont reçu des premiers ministres, des écrivains illustres, la reine. Partout, les légendaires courants d'air qui ont, au long des siècles, fortifié la santé des « bâtisseurs d'empire ».

L'Oxford Union élit son président pour un trimestre. Parmi les anciens, un brelan de premiers ministres conservateurs et libéraux, de Gladstone à M. Edward Heath, mais aussi des ténors de la gauche du Labour, comme l'actuel président des Communes, M. Michaël Foot, et le ministre de l'énergie, M. Tony Benn.

Le président sortant, M. Damian Green, a fait des études de sciences politiques. Depuis quelques mois, il est journaliste à la B.B.C. Il admet que la sélection, à Oxford, favorise encore largement le maintien d'une société de classe : la moitié des étudiants qui y sont admis sortent des Public Schools. Et pourtant, en octobre dernier, l'Union Society, qui groupe le tiers du millier d'étudiants d'Oxford, a voté la suppression de ces écoles très privées, malgré leur nom, dans lesquelles l'année de pension peut coûter jusqu'à l'équivalent de 20 000 F.

M. Green, lui, est moins radical : il estime que les Public Schools sont d'excellents établissements qu'il convient de démocratiser en y multipliant les bourses du gouvernement.

Le prestige avant l'argent

La « politique » au sens où on l'entend généralement en France ne passionne pas les Oxoniens. L'Union Society, qui a été fondée en 1823, est restée une *debating society*, un endroit où s'exercent les jeunes talents oratoires. Il y eut des manifestations, pourtant, dans les années 60, surtout contre l'armement nucléaire (*« Ban the Bomb ! »*) et la guerre du Vietnam. Mais rien de comparable à ce qu'on a vu sur les campus du continent. Aujourd'hui, comme tous leurs contemporains, les Oxoniens pensent surtout à conquérir leurs diplômes et à trouver ensuite un emploi. Il y a, selon M. Damian Green, quelques professeurs marxistes — généralement des anciens des années 60, — mais le système d'enseignement à Oxford, qui bannit pratiquement les cours magistraux au profit du *tutoring* (1), prévient les heurts : si vous avez un « tutor » marxiste, c'est parce que vous l'avez choisi.

M. Damian Green déplore un peu qu'Oxford reste une pépinière de hauts fonctionnaires et de banquiers. Il regrette que la vieille université continue à former les *« gestionnaires d'un empire défunt »*. Le bon côté des choses est que le prestige y passe encore avant l'argent. Mais il serait temps, juge le président sortant, que l'Angleterre se dote de quelques écoles d'ingénieurs et de gestion de prestige international, du type de la Harvard Business School, qui aideraient à gérer les affaires industrielles du pays. Pour M. Green, le problème le plus important de l'heure, c'est la gestion du pétrole de la mer du Nord. Dans le débat passionné qui agite l'opinion — faut-il utiliser les dividendes du pétrole à rembourser la dette extérieure, à améliorer les services sociaux, etc. ? — il penche pour la modernisation de l'industrie.

A Cambridge, le ton est à peu près le même, fait de réformisme prudent. A la différence que, pour le président élu de l'Union Society, M. Andrew Mitchell — un historien sorti de la Public School de Rugby qui se destine à la banque — les Public Schools assurent le maintien d'un niveau remarquable d'enseignement secondaire qui ne peut qu'aller à vau-l'eau avec l'extension des Comprehensive Schools (établissements publics à tronc commun proches des C.E.S. français).

Le président sortant de l'Union Society, M. John Turner, est un économiste qui se destine — cas rarissime — à l'industrie. Dans quelle mesure ces deux représentants de l'élite de demain se sentent-ils différents de leurs parents qui ont suivi à peu près les mêmes filières ? La réponse vient d'un trait : *« Nous, nous n'avons à l'égard de l'ancien empire colonial aucun regret ni aucun remords. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, par exemple, beaucoup de parents hésitent à se montrer sévères en souvenir du compagnonnage d'armes de la dernière guerre ou parce qu'ils y ont des amis. Nous, nous sommes totalement et sans arrière-pensée opposés au régime Vorster. »*

Selon MM. John Turner et Andrew Mitchell, il y a peu ou point de débats vraiment idéologiques à Cambridge, qu'ils considèrent comme moins « politisée » qu'Oxford. Pourtant, de 1968 à 1972, il y eut de violentes manifestations contre la guerre du Vietnam et contre le régime des colonels grecs. Mais ces derniers temps, assurent-ils, la seule manifestation qui a fait quelque peu recette a été celle de soutien à la création d'une crèche pour les enfants des étudiants...

De la « politique », on en fait, sans complexe à l'Union nationale des étudiants (NUS) qui rassemble huit cent mille étudiants du Royaume-Uni sur un million. Fondée en 1922 la NUS a la réputation d'être devenue « rouge » en 1969, date à laquelle la direction collégiale conservatrice a été battue par les candidats de gauche dont le premier soin fut de faire voter une motion autorisant l'Union à prendre des positions politiques.

Aujourd'hui, douze des dix-sept membres du conseil national appartiennent à la « gauche élargie » (broad left). Mlle Sue Slipman, la présidente élue en 1975, est communiste. Elle « gouverne » avec trois trotskistes, huit travaillistes et cinq conservateurs ou libéraux. Elle dit avoir plus de difficultés avec les « trots » qu'avec les conservateurs.

Depuis le début des années 50, la NUS tient un dialogue permanent avec le gouvernement. Pas *seulement* avec *le ministère de* l'éducation, insiste Sue Slipman, mais aussi avec ceux de la santé, de la sécurité sociale, de l'environnement, de l'emploi et du Commonwealth.

L'élection de Sue Slipman, vingt-sept ans, première femme présidente de la NUS, a été l'année dernière un événement. Ses électeurs lui reconnaissent de grandes qualités d'organisatrice et de négociatrice. A Cambridge, Andrew Mitchell, peu suspect de sympathie pour la gauche, nous avait dit : *« J'ai voté pour elle : c'est la meilleure ! »*

Sue Slipman, qui ne vient pas d'« Oxbridge », mais de l'université de Leeds, estime que le Royaume-Uni est encore très marqué par le « Class System », mais que la crise économique aidant, celui-ci est sur le déclin. Comme beaucoup de ses contemporains, quelle que soit leur tendance, elle juge le « bipartisme » malade et attend de l'instauration de la représentation proportionnelle l'avènement d'un « parti du centre » bien utile, selon elle, pour combattre la *« maffia travailliste et conservatrice »* qui gouverne le pays depuis tant d'années.

Communiste, elle a suivi la majorité du parti qui s'est prononcée, lors de son congrès de juillet dernier, pour « la voie britannique vers le socialisme », autrement dit l'eurocommunisme. Elle respecte profondément le parti travailliste, « parti de la classe ouvrière », qui compte d'ailleurs dans ses rangs des militants du P.C., adhérents du Labour par le truchement de leur syndicat.

Sous son impulsion, le mensuel de la NUS, *National Student*, a pris vigoureusement position contre la persécution des dissidents en U.R.S.S. et contre le boycottage, dans certaines *universités britanniques, d'organisations* étudiantes juives, sous le prétexte de « sionisme ». *National Student* mène aussi campagne pour l'accession des femmes aux responsabilités publiques et professionnelles, pour la liberté totale de l'avortement, contre le racisme, l'apartheid en Afrique du Sud, et contre la « chasse aux sorcières » que risque de déclencher, estime-t-il, le « rapport Gould », l'étude d'un professeur de l'université de Nottingham qui assure que les *marxistes et les « radicaux » sont* en train de noyauter l'Université.

L'un des principaux adjoints de Sue Slipman, permanent de la NUS, comme elle, est M. Stuart Bayliss, mathématicien, économiste et membre de la fédération des étudiants conservateurs.

M. Stuart Bayliss estime que, après une période d'éclipse, les étudiants conservateurs sont en train d'opérer une remontée : ils ont obtenu le tiers des voix lors du congrès national de la NUS, au printemps dernier. Pour sa part, il se considère comme un conservateur de gauche, *« une sorte de social-démocrate »*. Il ne trouve rien de surprenant à travailler avec des communistes qu'il juge généralement *« très réalistes et particulièrement bien équipés intellectuellement »*.

Un système bien démodé

Pas encore dans l'*establishment*, mais bourrés d'idées sur le présent et l'avenir du pays, une demi-douzaine d'élèves des classes terminales de l'école de Crown-Woods, au sud-est de Londres, grillent de donner leur avis. Ils appartiennent à cette classe moyenne anglaise dont l'ascension n'a pas cessé depuis le début du siècle. Crown-Woods est une école « compréhensive », ce qui n'empêche pas certains de nos interlocuteurs de viser l'entrée à Oxford ou Cambridge. Ils sont très sensibles à la « concurrence » des Publics Schools qu'ils condamnent comme « anti-démocratiques » et « élitistes ». Ils estiment qu'il est encore « important » d'avoir le « bon accent » quand on veut exercer certaines professions. Ils ne se disent pas *« passionnés par la politique »*, mais souhaitent qu'on leur explique mieux comment fonctionnent les institutions. Le directeur, qui assiste à l'entretien assis sur la chaire, indique que diverses personnalités politiques viennent participer à des débats à l'école. Parmi les dernières venues, figurent MM. Hugh Scanlon, leader du syndicat des métallos et l'un des chefs de la gauche des Trade-Unions, et Andy Bevan, responsable des Jeunesses travaillistes, membre très actif du groupe trotskiste. Militant dont l'entrée à Transport House (2) a jeté, l'année dernière, la consternation dans la respectable maison.

En quoi les « terminales » de Crown-Woods se sentent-ils différents de leurs parents ?

Petits rires. Hésitations. Et puis la réponse : *« C'est surtout en matière de morale et dans l'attitude à l'égard de la monarchie. Nous vivons bien plus librement que nos parents ont vécu, et, souvent, ils ne le comprennent pas. Et puis ils idolâtrent la reine. Nous, on pense que c'est un système drôlement démodé... »*

Les changements qu'ils voudraient voir apporter dans le pays ?

Leurs idées sont très claires : plus de monarchie, davantage de démocratie au Parlement, en particulier par l'adoption de la représentation proportionnelle, un grand effort pour le logement et pour la préservation de la nature, le développement de l'énergie solaire et l'interdiction de l'arme nucléaire.

Et les usines nucléaires ?

Une discussion passionnée s'engage entre les « pour » et les « contre ». Match nul.

Et l'Irlande du Nord ?

Consternation et silence que quelqu'un finit par rompre :

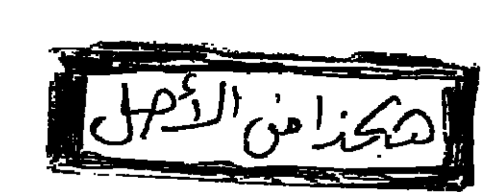
« C'est assommant ; on n'y comprend rien. Et d'ailleurs, c'est toujours la même chose ! »

(1) Tutor : directeur des études pour un groupe d'étudiants.

(2) Transport House : siège du parti travailliste, qui se trouve sur la même petite place, proche du Parlement, que celui du parti conservateur.

Prochain article :

LA SOCIÉTE DE CLASSES SUR LE DÉCLIN



EUROPE

L'enlèvement de M. Aldo Moro

L'inspirateur de l'ouverture à gauche

(Suite de la première page.)

C'est un jeune universitaire romain, M. Giulio Andreotti, qui lui succédera à ces postes. Il est à présent président du Conseil.

Cette origine commune différencie profondément les deux hommes des autres dirigeants de la démocratie chrétienne, liés à M. Fanfani, et qui proviennent de l'université catholique de Milan. Les premiers sont des « laïcs » ; les seconds n'ont pas perdu toute nostalgie pour le catholicisme politique.

Dès son entrée à la Chambre des députés, M. Aldo Moro devient l'un des espoirs du parti. Il sait aussi *être prudent : sous-secrétaire* d'Etat aux affaires étrangères, il a la chance par exemple, d'être absent de la Chambre le jour du vote agité de la ratification du pacte atlantique. Sans doute, il s'en excusera, mais l'incident ne sera jamais tout à fait oublié. C'est en cette période que le secrétaire général du parti communiste, Palmiro Togliatti, porte sur lui un jugement que l'avenir rendra pertinent : « *Moro pèsera beaucoup dans la vie italienne au cours des prochaines années ; c'est un des professeurs que je voudrais bien avoir dans mon parti.* »

Ministre de la justice en 1955, de l'instruction publique en 1957, M. Aldo Moro surgit comme l'unique candidat de transition possible au secrétariat général de la démocratie-chrétienne en 1959, lorsque son parti « défenestre » brutalement M. Amintore Fanfani, qui ne compte pas assez avec le temps et les transitions. M. Aldo Moro au contraire écoute, temporise, louvoie, laisse venir et met en place, pierre par pierre, la mosaïque des évolutions qui conduisent à l'alliance de centre-gauche dont il forme le premier gouvernement en 1963.

A la conception de M. Fanfani, pour qui cette majorité ne constitue qu'une formule de soutien de la politique de la démocratie-chrétienne, M. Aldo Moro oppose l'élaboration d'un programme commun de réformes qui exige des concessions idéologiques de chacun des partis concernés. C'est sur ce terrain qu'il noue des relations personnelles fécondes avec MM. Pietro Nenni et Giuseppe Saragat, secrétaires généraux du parti socialiste et du parti social-démocrate.

M. Saragat étant président de la République, M. Aldo Moro est pratiquement au pouvoir constamment jusqu'aux élections de 1968, après lesquelles il est désavoué par son propre parti. Dès lors, il développe le centre-gauche comme philosophie politique et plaide contre la « *politique de la tension* », pour le développement de la « *politique de l'attention* » aux communistes. Il n'est pas question de coopérer avec eux dans l'immédiat, mais ils évolueront et aucune réforme de l'Etat ni de la société italienne n'est concevable sans leur concours. L'Etat est pour lui une entité autonome et n'a pas à plier ses exigences à celles de l'Eglise.

Cette logique explique la réserve où, ces dernières années, s'est tenu M. Aldo Moro. Il a laissé M. Fanfani, son éternel rival — les commentateurs les appellent « *les deux chevaux de race* » de la démocratie chrétienne, — s'engager, à corps perdu selon son habitude, dans la campagne contre le divorce et assumer en fait la responsabilité du recul de la D.C. aux élections de 1976.

C'est alors que M. Aldo Moro, au poste de président du parti, une charge généralement honorifique, reprit, sans y paraître, le contrôle d'une évolution qu'il incarnait et dont il avait tracé la stratégie sans jamais l'expliciter. M. Zaccagnini, son fidèle de toujours, en était l'exécutant au secrétariat général du parti. A certains égards le président du conseil, M. Andreotti, était, vis-à-vis de lui, dans la même position que le premier ministre français vis-à-vis du chef de l'Etat. Sans que rien, naturellement, ne fût explicite.

Au cours des dernières semaines, M. Aldo Moro s'est découvert un peu plus, en parvenant à faire l'unité de son parti sur la nécessité de la nouvelle étape de la coopération avec les communistes, c'est-à-dire leur entrée formelle dans la majorité. *Il était clair que son ambition de devenir président de la République à la fin de cette année avait* acquis de sérieux atouts.

Il convient pourtant de noter les responsabilités de M. Aldo Moro dans la politique de silence que la démocratie chrétienne a poursuivie avec persévérance depuis bientôt dix ans en ce qui concerne les attentats terroristes dont les vagues se sont développées. Les récents procès auxquels les instances judiciaires se sont résignées se traînent dans l'indifférence générale, mais ils mettent pourtant en lumière que bon nombre d'épisodes ont été téléguidés *par les services secrets et la police* politique, manipulant des adolescents perdus dans leurs utopies « noires » ou « rouges ». Le ministère de l'intérieur a toujours été, en ces années, occupé par un démocrate-chrétien. Et l'on comprend mal pourquoi, en ce domaine comme en d'autres, la solidarité du parti s'est exercée avec des membres de la haute administration, à moins peut-être de supposer que ces derniers savaient tant de choses qu'ils étaient intouchables.

Dans la « guerre ouverte » dont leurs chefs, devant la cour d'assises de Turin ont annoncé le déclenchement, les Brigades rouges vont-elles choisir d'autres cibles qui, elles aussi, ont tout couvert ? Cette « raison d'Etat » invoquée implicitement, aura-t-elle pour résultat que le parti communiste prendra maintenant sa part entière à la charge gouvernementale ? Les dirigeants de la démocratie chrétienne auront pour leur part à mesurer les risques du silence et ceux du dévoilement.

Quelles que soient leur inspiration réelle et leur origine, les groupes qui se dénomment Brigades rouges, en voulant accélérer la « déstabilisation », entraînent un mécanisme de « stabilisation » qui pourrait se traduire cette fois par une répression réelle.

JACQUES NOBECOURT.

« L'escalade de la terreur est arrivée au cœur de l'État »

(Suite de la première page.)

Pendant une vingtaine de minutes, on a cru que le président de la D.C. n'avait pas été enlevé. Une information provenant de l'hôpital Gemelli affirmait qu'il était blessé. Mais cela devait être formellement démenti par les forces de l'ordre, lesquelles ont vainement tenté de retrouver la trace des ravisseurs au moyen d'hélicoptères.

Pour enlever l'un des hommes les plus protégés d'Italie, les terroristes avaient parfaitement préparé leur coup. Ils auraient même pris soin de couper les fils téléphoniques de la zone, retardant ainsi la réaction des enquêteurs. Selon une première reconstitution de l'attentat les choses se seraient passées de la manière suivante.

Un véhicule portant une plaque diplomatique surgit d'une rue latérale ; il bloque le cortège présidentiel, puis disparaît. D'une autre voiture, une Fiat 132 blanche, plusieurs personnes, déguisées en militaires, avec des uniformes bleus comme ceux de l'armée de l'air, sortent et déchargent leurs mitraillettes. Un troisième véhicule attend à côté, avec, à son bord, un homme et une femme. C'est cette Fiat blanche, *retrouvée un peu plus tard*, qui aurait transporté l'otage. On ne peut exclure que celui-ci ait été blessé au cours de l'attentat.

A 11 heures du matin, trois messages téléphoniques des Brigades rouges avaient déjà été reçus par des agences de presse. « *L'otage est entre nos mains*, affirmaient les correspondants anonymes : *nous avons porté l'attaque au cœur de l'Etat.* » On n'aurait pu mieux dire : M. Moro est considéré, en effet, comme l'homme-clé de la politique italienne, celui qui est au centre de toutes les décisions.

L'expression devait d'ailleurs être employée au même moment par M. Luigi Granelli, l'un des principaux collaborateurs du président de la démocratie chrétienne : « *L'escalade de la terreur est arrivée au cœur de l'Etat. Il faut être calme. Une grande solidarité s'impose, avec le consensus du peuple et de toutes les forces démocratiques.* »

Deux réponses aux terroristes allaient être immédiatement données. D'une part, les quarante-sept substituts du parquet de Rome se sont mis à la disposition du procureur général de la République : ils acceptent tous de participer « *vingt-quatre heures sur vingt-quatre* » à l'enquête. D'autre part, les dirigeants des trois grandes confédérations syndicales (C.G.I.L., C.I.S.L., U.I.L.) ont décidé une grève générale pour cette journée de jeudi : à partir de 11 heures, les travailleurs de toutes les catégories — à l'exclusion des services d'urgence — ont été invités « *à quitter le travail, à sortir des entreprises, à réaliser des manifestations publiques où, avec les partis, les institutions démocratiques et les autres forces sociales, ils exprimeront la plus forte volonté de défense de la démocratie et de la Constitution* ».

Les secrétaires généraux des trois confédérations se sont ensuite rendus à la présidence du conseil pour participer à une réunion, tandis que le président (communiste) de la Chambre des député, M. Pietro Ingrao, recevait un à un les présidents de tous les groupes parlementaires.

ROBERT SOLÉ.

IL Y A 53 JOURS LE BARON EMPAIN...

Le 23 janvier, à 11 heures du matin, le baron Edouard-Jean Empain, quarante ans, président-directeur général du groupe Empain-Schneider, est enlevé à la sortie de son domicile. L'enquête s'oriente assez rapidement vers l'hypothèse d'un rapt crapuleux, ce que vient confirmer, trois jours plus tard, un message des ravisseurs réclamant une rançon dont le montant n'est pas rendu public. Plus tard, ceux-ci affermiront encore leur pression en faisant parvenir à la famille du disparu une phalange supposée provenir de l'un de ses doigts.

Une course de vitesse s'engage ensuite entre la police, *décidée* à retrouver et à arrêter les malfaiteurs afin de « faire un exemple », et la famille du baron Empain, prête à satisfaire, dans la mesure du possible, les exigences des ravisseurs pour sauvegarder la vie de l'otage. Aucune de ces deux attitudes n'a jusqu'à présent trouvé d'aboutissement : cinquante-trois jours après le rapt, l'industriel n'a toujours pas été libéré.

Une année de violences

L'Italie a enregistré depuis plusieurs années une spectaculaire progression du chiffre des actes de violence commis à titre politique. On comptait huit enlèvements en 1972, dix-sept en 1973, quarante-six en 1974 et soixante-trois en 1975. Tombé à quarante-huit en 1976, ce nombre a atteint soixante-seize l'an dernier. La police italienne a estimé le « chiffre d'affaires » global des enlèvements à 30 milliards de lires en 1977.

Nous rappelons ci-dessous la liste des principaux actes de violence politique commis depuis le 1er janvier 1977 en Italie.

2-3 FEVRIER 1977. — Violents affrontements à Rome entre extrémistes de gauche et de droite.

6 FEVRIER. — Les services de sécurité italiens déjouent un attentat visant à faire sauter l'express Naples-Milan.

22 MARS. — Deux policiers en civil sont tués à coups de revolver à Rome.

29 MARS. — Trois agressions politiques à main armée ont lieu dans la capitale.

5 AVRIL. — M. Guido de Martino, secrétaire de la fédération socialiste de Naples, est enlevé. L'opération est revendiquée par les Noyaux armés prolétariens.

21 AVRIL. — Un policier est tué lors d'affrontements avec des manifestants à l'université de Rome.

14 MAI. — Une jeune fille est tuée au cours de violentes manifestations à Rome.

JUIN. — Série d'attentats contre des journalistes, blessés aux jambes par balles. Les Brigades rouges revendiquent ces attentats.

30 SEPTEMBRE. — Violents affrontements à Rome après le meurtre d'un militant d'extrême gauche.

31 OCTOBRE. — Le général Enrico Mino, commandant du corps des carabiniers, trouve la mort au cours d'un vol en hélicoptère, dans des conditions qui laissent à penser que l'accident pourrait en réalité être un attentat.

NOVEMBRE. — Série d'attentats contre des cadres de la démocratie chrétienne.

16 NOVEMBRE. — Les Brigades rouges blessent mortellement M. Carlo Casalegno, directeur adjoint de la « Stampa ».

26 DECEMBRE. — Trois attentats politiques sont commis à Rome contre des militants extrémistes.

28 DECEMBRE. — Un militant d'extrême droite est assassiné à Rome. Le meurtre est revendiqué par les Brigades rouges.

29 DECEMBRE. — Une bombe est déposée devant le domicile d'Alberto Moravia. L'écrivain n'est cependant pas blessé par l'explosion, qui provoque d'importants dégâts matériels.

7-8 JANVIER 1978. — Trois militants d'extrême droite sont tués.

14 FEVRIER. — M. Ricardo Palma, conseiller à la Cour de cassation de Rome, est assassiné par un commando de trois hommes. Les Brigades rouges revendiquent l'attentat.

10 MARS. — Un commissaire de police de Turin, M. Rosario Berardi, est tué le lendemain de l'ouverture du procès des Brigades rouges dans cette ville.

LES BRIGADES ROUGES

C'est en 1974 que les Brigades rouges ont commencé à faire *parler d'elles en Italie. Depuis*, ce mouvement d'extrême gauche, partisan de l'action violente, a revendiqué la responsabilité de très nombreux attentats et enlèvements.

Une première tentative faite en juin 1976 pour juger ses principaux chefs, dont Renato Curcio, avait provoqué l'assassinat du procureur général de Gênes et de deux autres personnes. Les Brigades rouges avaient revendiqué l'attentat en plein tribunal.

Une deuxième tentative devait avoir lieu l'année suivante, en mai 1977, mais le procès ne dura que quelques minutes : Renato Curcio eut juste le temps de proclamer aux jurés — dont plusieurs devaient se récuser à un titre ou à un autre — que son organisation était responsable du meurtre, quelques jours plus tôt, du bâtonnier de l'ordre des avocats turinois, Me Fulvio Croce.

Un troisième procès, qui s'est ouvert récemment à Turin (« le Monde » du 10 mars), a donné lieu à un nouvel assassinat : celui d'un commissaire de police chargé jusqu'au mois précédent de la lutte contre le terrorisme.

AFRIQUE

Sénégal

RECONDUIT DANS SES FONCTIONS DE PREMIER MINISTRE

M. Abdou Diouf dispose d'une autorité accrue

De notre correspondant

Dakar. — Reconduit dans ses fonctions de premier ministre, M. Abdou Diouf n'a mis que quelques heures pour former son *nouveau gouvernement. En dépit* de son titre, M. Diouf, ne disposait guère depuis son accès à son poste, en 1970 que d'une marge de manœuvre personnelle assez restreinte. N'ayant pratiquement aucune emprise sur le vaste « *domaine réservé* » du chef de l'Etat (affaires étrangères, défense, justice, intérieur et même éducation et affaires culturelles), son autorité se trouvait constamment battue en brèche par deux ou trois rivaux potentiels, de telle sorte qu'on en venait à se demander si, en dépit des dispositions constitutionnelles adoptées en 1976 (1) et de certaines confidences du chef de l'Etat, celui-ci avait bien l'intention d'en faire son successeur.

Désormais, le gouvernement est composé d'une majorité de fidèles du premier ministre, dont M. Ousmane Seck, qui fut son directeur de cabinet et qui, en passant du plan et de la coopération aux finances et aux affaires économiques, va permettre à son ancien « *patron* » de disposer de pouvoirs réels sur l'ensemble de la politique économique. D'autre part, un autre de ses familiers, M. Jean Colin, Sénégalais d'origine française, est maintenu au ministère de l'intérieur.

La nouvelle équipe, plus étoffée que l'ancienne *(onze entrants pour six sortants et vingt-cinq membres au total)*, est composée pour moitié environ de techniciens. Aucune personnalité de premier plan n'a quitté le gouvernement.

Parmi les nouveaux venus, on remarque notamment M. Cheikh Amidou Kane, romancier de renom, auteur de *l'Aventure ambiguë*, qui fut commissaire au Plan dans le dernier gouvernement Mamadou Dia et qui, après de longues années d'exil volontaire, se voit confier le ministère du développement industriel.

On relève également l'entrée au gouvernement de M. Moustapha Niasse, *secrétaire politique* du parti socialiste, qui abandonne ses fonctions de directeur de cabinet du chef de l'Etat pour le poste de ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement.

Enfin, pour la première fois, deux femmes accèdent à des postes ministériels, ceux de l'action sociale (un ministère plein, confié à Mme Caroline Diop, présidente de l'Organisation féminine du P.S.) et de la condition féminine. Ce secrétariat d'Etat revient à Mme Maïmouna Kane, magistrat.

PIERRE BIARNÈS.

(1) Ces dispositions prévoient notamment que le premier ministre en place succède automatiquement au président de la République jusqu'à l'expiration du mandat en cours, en cas de décès, de démission ou d'empêchement de ce dernier.

● *Le conflit somalo-éthiopien.* — M. Fidel Castro a déclaré, mercredi 15 mars à La Havane, appuyer pleinement le gouvernement éthiopien dans sa contre-*offensive militaire* à la *frontière* somalienne.

Rappelant que l'armée somalienne avait envahi l'Ethiopie, le président cubain a souligné qu'en sept semaines seulement de contre-offensive les troupes somaliennes avaient dû se retirer « *avec la plus grande rapidité* ». « *L'objectif de la guerre était de libérer le territoire occupé... Nous estimons par conséquent que la guerre entre l'Ethiopie et la Somalie est terminée* », a-t-il conclu. — *(A.F.P.)*

Tunisie

LE « SERVICE CIVIL » EST FIXÉ A UNE PÉRIODE D'UN AN RENOUVELABLE

(De notre correspondant.)

Tunis. — Le journal officiel de la République tunisienne daté du 10 mars et mis en vente le mercredi 15 mars publie le texte de la loi instituant le service civil auquel sera astreint tout Tunisien de dix-huit à trente ans qui ne peut justifier d'un emploi ou d'une inscription dans un établissement d'enseignement ou un centre de formation professionnelle (*le Monde* du 9 mars).

La loi porte dans son article V : « *L'affectation au service civil est décidée pour une période d'une année susceptible de renouvellement sur décision motivée de la commission. Toutefois, et à titre exceptionnel, la commission pourra, après une période minimum de trois mois, reconsidérer sa décision au cas où le jeune affecté introduit une requête écrite pour justifier d'un emploi acceptable.* »

Le 6 mars, devant la presse tunisienne et étrangère, le ministre des affaires sociales, M. Mohamed Jomaa, nous avait déclaré : « *La loi n'a pas fixé de durée pour le service civil mais il est stipulé qu'au bout d'un an le jeune pourra le quitter à condition qu'il justifie d'un emploi acceptable.* » Les propos de M. Jomaa avaient été reproduits en ces termes le lendemain dans *l'Action*, organe du parti socialiste destourien. — M. D.

Union soviétique

Le violoncelliste Mstislav Rostropovitch et sa femme sont privés de la citoyenneté soviétique

De notre correspondant

Moscou. — La conférence de Belgrade est finie et bien finie. Pendant la rencontre, les dirigeants soviétiques avaient évité de provoquer directement les délégations occidentales en réprimant trop durement les dissidents. Maintenant qu'ils ont obtenu une déclaration finale passant sous silence les droits de l'homme, ils estiment avoir les mains libres, les gouvernements occidentaux ayant manifesté, sinon leur désintérêt, du moins leur impuissance.

Les coups se succèdent. Les *Izvestia* ont annoncé, le mercredi 15 mars, que le chef d'orchestre et violoncelliste Mstislav Rostropovitch et sa femme, la cantatrice Galina Vichnevskaïa, étaient déchus de leur nationalité soviétique. La semaine dernière, on avait appris à Moscou que la même mesure avait été prise à l'encontre de l'ancien général Piotr Grigorenko (en fait, dans ce cas, le décret date du 13 février). Au début de cette semaine, les autorités ont coupé puis rétabli *quarante-huit heures plus* tard le téléphone de l'académicien Sakharov, prélude sans doute à des mesures plus draconiennes, et mardi M. Cyrille Podrabinek, frère d'Alexandre, très actif dans le comité contre les abus de la psychiatrie à des fins politiques, était condamné à deux ans et demi de camp de travail à régime renforcé (*le Monde* du 16 mars).

La première raison invoquée par les *Izvestia* pour justifier la sanction prise contre M. Rostropovitch et sa femme prêterait à sourire si la décision du présidium du Soviet suprême n'était sans condition et sans appel : le chef d'orchestre et sa femme « *n'ont manifesté aucun désir de revenir en U.R.S.S.* » (1). Ils avaient quitté l'U.R.S.S. en mai 1974 tout à fait légalement pour essayer d'exercer leur métier sans les contraintes du système soviétique. Ils n'étaient pas des « dissidents », bien qu'ils aient accueilli dans leur datcha de Peredelkino, dans la banlieue de Moscou, M. Alexandre Soljenitsyne, peu de temps avant son expulsion d'U.R.S.S. Ils furent alors mis à l'écart de la vie musicale puis, plus tard, autorisés à se rendre à l'étranger.

Les *Izvestia* leur reprochent également d'avoir « *systématiquement apporté une aide matérielle aux centres de subversion et à d'autres organisations antisoviétiques* », d'avoir, en 1976 et 1977, donné plusieurs concerts « *dont les bénéfices sont allés à des organisations d'émigrés blancs* ». « *Tout en restant formellement des citoyens soviétiques*, écrit le journal du gouvernement, *ils sont en fait devenus des renégats idéologiques menant une activité dirigée contre l'U.R.S.S. et le peuple soviétique.* » Ces activités portaient atteinte « *au prestige de l'U.R.S.S.* ». La même « *justification* » a été donnée contre M. Grigorenko.

Chef d'orchestre le plus célèbre d'Union soviétique, M. Rostropovitch, qui est âgé de cinquante et un ans, a reçu le Prix Staline en 1951, le Prix Lénine en 1964, et il était, depuis 1966, « artiste du peuple de l'U.R.S.S. ». Sa femme, soliste au théâtre Bolchoï depuis vingt-six ans, était également titulaire de cette distinction la plus haute pour un artiste soviétique.

D'autre part, un an après l'arrestation de M. Anatoli Chtcharanski, militant juif des droits civiques, sa mère a lancé un appel à l'opinion mondiale : « *Nous ne croyons pas un instant qu'il ait commis le crime dont on l'accuse*, a-t-elle déclaré. *On prépare une affaire Dreyfus soviétique.* » M. Chtcharanski, qui est au secret depuis son arrestation, le 15 mars 1977, devrait être accusé de trahison pour espionnage au profit de la C.I.A. Il risque en principe la peine capitale.

« *Je croyais que les lois étaient respectées dans ce pays, que les citoyens étaient égaux devant la loi*, a déclaré Mme Chtcharanski, *mais les autorités font ce qu'elles veulent sans donner de justification.* » La détention provisoire de M. Chtcharanski a été prolongée plusieurs fois au-delà des neuf mois prévus en principe par la loi. Sa mère ne peut le voir, ni même correspondre avec lui. « *J'ai besoin de connaître au moins sa position sur sa défense* », a dit Mme Chtcharanski, qui a refusé de prendre contact avec Me Silva Doubrovskaïa, l'avocate désignée d'office par les autorités. Elle veut que son fils soit défendu par les avocats français qu'elle a choisis (Mes Rappaport, Jacoby et le bâtonnier Pettiti). Elle ne dispose pour l'instant d'aucune information sur la date du procès.

Les amis de M. Chtcharanski estiment que les révélations du magazine américain *Time* sur les liens entre la C.I.A. et Lipavski, qui devrait être le principal témoin à charge contre le militant juif, concernent Lipavski lui-même mais qu'elles ne mettent pas en cause Chtcharanski.

Enfin, le groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki rappelle dans une déclaration remise aux correspondants occidentaux à Moscou que dix-sept autres membres de leur groupe sont sous les verrous et estime que la conférence de Belgrade constitue « *un pas en arrière par rapport à Helsinki* ». « *Nous voyons un danger potentiel certain dans la déclaration finale*, indique le groupe. *Il s'agit de la clause indiquant que la conférence de Madrid prendra pour base ce texte qui ne dit pas un mot des droits de l'homme.* »

DANIEL VERNET.

(1) Leur dernier visa de sortie avait été prorogé par les autorités soviétiques jusqu'au 20 mars 1978.

« STUPÉFACTION » AU P.C.F.

Dans « l'Humanité » de ce jeudi 16 mars, le responsable de la politique culturelle du P.C.F., M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique, déclare : « Je suis stupéfait et désolé d'une telle décision. Nous ne saurions comprendre ni la mesure qui frappe Rostropovitch et Galina Vichneskaïa ni les prétextes avancés. Rien n'empêchera Rostropovitch de demeurer l'un des plus grands violoncellistes dans l'histoi[illegible] la musique. »

DROITS DE L'HOMME

LES RÉVÉLATIONS DES MÉDECINS D'AMNESTY INTERNATIONAL

Recrudescence et « raffinement » de la torture

Dénoncer mondialement les pratiques de torture. Dans le détail. Tel est l'objectif essentiel des commissions médicales d'Amnesty International, qui se sont réunies les 10 et 11 mars à Athènes. Si l'opinion mondiale connaît, dans ses grandes lignes, le fonctionnement d'un certain nombre de régimes totalitaires, elle ignore, en effet, ou veut ignorer, que la torture en est un rouage essentiel. Les médecins regroupés au sein d'Amnesty International sont, depuis plusieurs années, particulièrement sensibles à cet aspect insoutenable du totalitarisme : ils se sont donc organisés en sections chargées d'examiner les victimes de la torture, de les prendre en charge si leur état impose une hospitalisation, d'envoyer des équipes de médecins « volants » là où sont dénoncées les tortures.

La toute récente commission médicale grecque d'Amnesty International avait souhaité que la réunion des 10 et 11 mars ait lieu à Athènes. Dès l'ouverture des travaux, le docteur Doxiadis, ministre des services sociaux et pédiatre, a déclaré : « La torture est malheureusement l'un des plus vieux moyens de communication. Et notre pays n'a pas été innocent... »

De l'arrachage des ongles aux chocs électriques

Si la torture est l'un des maux les plus anciens de l'humanité, elle est aussi, estiment les membres d'Amnesty International, de plus en plus pratiquée, à l'aide de moyens de plus en plus sophistiqués et, bien souvent, avec le concours de médecins. Cette participation « médicale » avait été l'une des caractéristiques du IIIe Reich et l'on pensait le plus souvent que cette perversion de la médecine n'était plus qu'un mauvais souvenir.

Ce qui est dénoncé, aujourd'hui, dans de nombreux pays totalitaires est comparable aux atrocités nazies. Parmi les délégués présents à Athènes figurait le docteur Arnt Meyer-Lie, membre de la commission médicale suédoise d'Amnesty International, qui a dirigé pendant trois ans (1969-1972), au titre de l'aide technique, les services médicaux du ministère éthiopien de la santé publique. Après deux voyages récents en Ethiopie, il a rédigé un volumineux rapport sur le traitement infligé aux prisonniers politiques dans ce pays. Outre la « *falanga* » (coups violents et très prolongés sur la plante des pieds), les tortionnaires utilisent des chocs électriques, fouettent les prisonniers avec des chaînes, versent sur leur corps nu de la cire ou de l'huile bouillantes, leur entaillent la peau en versant sur les coupures du sel, du poivre ou de l'acide.

Un supplice destiné aux hommes consiste à écraser les testicules avec des bouteilles ou à accrocher à leurs pénis un sac très lourd, rempli de sable. Quant aux supplices réservés aux femmes, ils consistent à introduire dans leur vagin un fer rouge ou une bouteille qu'ils cassent ensuite en laissant les morceaux à l'intérieur. « *Elles sont, en outre, violées dès l'âge de neuf ans* », dit le docteur Meyer-Lie. Enfin, il arrive que les gardes attachent les prisonniers entre eux, les fassent monter dans des camions qu'ils mitraillent ensuite. Ils font parfois assister à ces supplices les familles et les proches des victimes, qui doivent payer pour emporter leur corps (jusqu'à 300 dollars éthiopiens). Les gares font aussi, souvent, payer la balle qui a tué le prisonnier.

Près du stade de la Coupe du monde de football

De très nombreux témoignages ont été déposés, au cours du colloque d'Athènes, sur la situation en Amérique latine, notamment en Argentine, au Chili, au Paraguay, en Uruguay. En Argentine ont été construits récemment des centres de torture ultra-modernes (l'un d'entre eux est situé à proximité immédiate du stade où sera disputée la Coupe du monde de football).

On peut citer, entre autres cas, celui d'un universitaire âgé de quarante-deux ans, rapporté par le groupe suédois d'Amnesty International. « *Il a été arrêté en avril 1976 pour activités politiques et emmené au centre de tortures. Attaché sur une chaise, les yeux bandés, il a subi pendant trois à quatre heures des tortures par l'électricité sur les organes génitaux et d'autres parties du corps, jusqu'à ce qu'il s'évanouisse. Puis, on l'a contraint à rester debout pendant douze heures, les bras levés, et laissé sans dormir, sans boire, ni manger pendant quatre jours. Le soir du quatrième jour, on lui a donné à boire de l'urine. Comme il refusait, on l'a forcé à la boire, en le frappant à coups de crosse. Puis on l'a emmené à la prison de Devolo où il est resté deux mois. Là, il était dans une cellule avec cinq autres prisonniers, d'où ils furent transportés dans un autre centre.*

» (...) *De là, une cinquantaine de prisonniers ont été emmenés sur un aéroport militaire, placés dans un avion Hercule, serrés les uns contre les autres. Dans cette position, ils ont reçu des chocs électriques sur le cou. Comme ils transpiraient et qu'ils étaient assis sur le sol métallique de l'avion, la décharge électrique s'est communiquée de prisonnier à prisonnier. Puis on les a forcés à chanter l'hymne national et les gardes ont commencé à les frapper. Ils ont ensuite pris les prisonniers un par un, les ont emmenés à la porte de l'avion qui était ouverte, en feignant de les jeter dans le vide. Ensuite, les prisonniers durent prononcer des injures à l'égard de leur propre famille. Quand l'avion a atterri, un prisonnier avait perdu un œil, d'autres avaient des bras et des vertèbres fracturés. Sur la piste de l'aéroport, on lâcha sur eux des chiens. Le même jour, les prisonniers ont été « examinés » par deux médecins. Dans la salle d'examen, les gardes continuaient à les frapper. L'un des prisonniers était un ancien poliomyélitique, qui portait un bandage sur l'une de ses jambes. L'un des médecins arracha le bandage en disant* « ce n'est rien » *et fit signe aux gardes qu'ils pouvaient continuer à frapper...* »

La même commission suédoise d'Amnest, International rapporte le cas d'une jeune femme de dix-sept ans, enceinte, détenue dans un centre de torture à cause de l'activité politique de ses parents. Elle a d'abord subi des chocs électriques sur la poitrine et les organes génitaux pendant qu'on l'interrogeait sur sa famille. Puis elle a été attachée par les chevilles, la tête en bas, et, dans cette position, torturée de nouveau par l'électricité. Enfin, les yortionnaire ont versé de la paraffine dans son vagin, son nez et ses oreilles. Le tout avait duré dix-huit heures. Ensuite, ils l'ont emmenée à l'hôpital où elle s'est reposée pendant six heures avant que les tortures ne reprennent. Un médecin lui a donné deux comprimés pour « soutenir son cœur ».

Soigner les rescapés

En collectant des milliers de faits semblables, les équipes médicales d'Amnesty International ont aujourd'hui récapitulé la quasi-totalité des modes de torture utilisés dans le monde. Certains régimes manifestent ainsi une préférence pour les méthodes « traditionnelles » : ainsi la junte des colonels grecs utilisait largement la « falanga » dont les victimes, aujourd'hui encore, ne peuvent pratiquement plus marcher. En Amérique latine, on semble préférer la torture électrique, dénommée « pileta » et pratiquée à l'aide d'une sorte de matraque de fabrication américaine appelée « shock baton ». Sont aussi utilisées largement, et sans « préférence » particulière, le supplice de la baignoire (« submarino »), les coups de fouet ou de crosse, les brûlures — par cigarettes notamment, — l'isolement complet, la privation de nourriture et de sommeil, le chevalet, la suspension par les pieds ou les mains, l'arrachage de dents et des ongles, les agressions sexuelles, l'assistance obligatoire aux tortures d'un autre prisonnier (cette dernière forme étant notamment pratiquée en Amérique latine : les tortionnaires obligent les enfants à assister aux supplices de leurs parents). S'y ajoutent les tortures psychologiques et pharmacologiques, utilisées en particulier dans les pays de l'Est.

Si les médecins d'Amnesty International ont voulu connaître dans le détail ces diverses formes de torture, ce n'est pas seulement pour les dénoncer — encore que les régimes totalitaires soient généralement animés d'un grand souci de « respectabilité » et que la révélation publique revête ici une grande importance. Il s'agit aussi de traiter les rescapés qui parviennent en Europe et en Amérique du Nord, porteurs de symptômes qui constituent un véritable tableau clinique. C'est la commission médicale danoise, constituée en 1974, qui a contribué le plus activement à la définition de ce « syndrôme post-torture ».

Parmi les séquelles les plus notables, les médecins danois ont surtout constaté la fréquence et la gravité des désordres psychiques : pertes de mémoire, difficultés de concentration, troubles du sommeil, cauchemars, fatigue, anxiété, dépression, phobies. S'y ajoutent évidemment les séquelles organiques directes telles que pertes de l'audition, troubles de la vision, douleurs articulaires et abdominales, diarrhées chroniques, maux de tête incoercibles. Les troubles de l'activité sexuelle, enfin, sont extrêmement fréquents.

Les médecins d'Amnesty International veulent aussi dénoncer ceux de leurs collègues qui, de par le monde, participent de près ou de loin à l'activité des tortionnaires. Cette participation peut prendre plusieurs formes : soit le médecin pratique un examen avant un interrogatoire dont on sait qu'il comportera des tortures ; soit il assiste aux séances elles-mêmes afin de donner l'alarme si un risque vital apparaît ; soit encore il ranime la victime afin qu'elle puisse être de nouveau torturée. Ou bien les médecins eux-mêmes mettent au point de nouvelles formes de tortures plus « modernes » reposant largement sur des techniques médicales dévoyées.

Telle est très précisément la situation qui prévaut dans les « hôpitaux psychiatriques spéciaux » soviétiques. Les congressistes réunis à Athènes ont, en ce sens, cité le cas de sept psychiatres soviétiques « *persécutés par le K.G.B. parce qu'ils refusent de traiter des « patients » politiques. Certains d'entre eux ont été démis de leurs fonctions, ou menacés de l'être, à cause de leur attitude tolérante à l'égard de ces patients. Au moins deux d'entre eux, le docteur Olga Makarava, 28 ans, docteur Olga Makarova, vingt-huit ans, et le docteur Anatoly Barabanov, trente ans, ont été arrêtés. Selon deux sources concordantes, le docteur Barabanov aurait été lui-même déclaré malade mental et recevrait actuellement des traitements forcés dans un hôpital psychiatrique spécial* ». Le groupe de psychiatres de la commission danoise a mis au point un « protocole » sur les traitements forcés, qu'il a l'intention de soumettre aux groupes représentatifs des psychiatres scandinaves, avant de le proposer à l'Association mondiale de psychiatrie, qui pourrait en faire un « code d'éthique » professionnel.

La section danoise fait aussi état d'une technique de torture élaborée par des médecins uruguayens et utilisée actuellement à l'hôpital militaire de Montevideo. Cette méthode consiste à injecter à la victime du curare qui provoque une paralysie des muscles et de la respiration. Quand la victime est sur le point de mourir d'asphyxie, on la ranime à l'aide d'oxygène et on répète l'opération pendant plusieurs heures. Ensuite, on fait absorber au supplicié des barbituriques qui le rendent euphoriques et produisent l'effet d'une sorte de « sérum de vérité ».

Qu'entendent faire, à l'avenir, les médecins d'Amnesty International ? D'abord continuer les études systématiques sur les effets de la torture, avec l'aide de réfugiés politiques qui ont été suppliciés. Faire en sorte que ces victimes puissent être soignées gratuitement dans leur pays d'accueil et que leur état de santé, passée la phase aigüe, soit activement surveillé afin de prévenir les séquelles. Dans ce but, ils souhaitent qu'un fonds spécial soit créé par les Nations unies.

D'autre part, les médecins préconisent la mise au point d'une convention internationale qui définisse les responsabilités des Etats et les contraigne à des compensations financières et sociales.

Reste à dénoncer les médecins tortionnaires. Amnesty International projette le lancement prochain d'une campagne sur ce thème.

Les médecins réunis à Athènes ont enfin décidé de constituer trois groupes internationaux : un groupe travaillera sur la prévention de la torture, un autre sur la réinsertion des victimes, et le troisième s'attachera à définir un « code d'éthique » international de la profession médicale.

Amnesty International veut avant tout vaincre l'indifférence. Le docteur Meyer-Lie rappelait, à cet égard la formule de l'écrivain uruguayen exilé Edouardo Galeano : « *Le premier cas de mort sous la torture signalé au Brésil en 1964 a été considéré comme un scandale national. Le dixième a été à peine signalé dans la presse. Le cinquième a été considéré comme normal...* »

CLAIRE BRISSET.

« Je vous lance un appel... »

Mme Estela Falicoff, trente-trois ans, s'est adressé aux médecins réunis à Athènes et leur a lancé l'appel suivant : « *Je suis médecin ; mon mari, Alberto Falicoff, qui a trente-sept ans, est médecin lui aussi. Il a disparu en Argentine, détenu par l'armée. Alberto soignait gratuitement des familles de prisonniers. Il recueillait des témoignages de prisonniers et les faisait passer à l'étranger. Pour ce travail humanitaire, nous avons été enlevés par l'armée, le 25 novembre 1976.*

» *Mon mari a été torturé par l'électricité pendant des jours et des jours. Nous étions dans un centre souterrain d'interrogatoire, dans un immeuble de l'armée, à Buenos-Aires. C'est un centre moderne, avec des machines sophistiquées. Les gardes portent des bottes et des gants de caoutchouc pour se protéger des décharges électriques. Il y a des médecins dans le bâtiment pour éviter que les prisonniers ne meurent au mauvais moment.*

» *Un jour, le chef est entré et a demandé où les choses en étaient. On lui répondit que trois personnes — deux hommes et une femme — avaient succombé. Il leur dit de faire plus attention, car* « ça faisait beaucoup pour une journée ».

» *Les prisonniers n'ont rien d'autre à faire que d'attendre, entendre les bruits de la torture et la musique qu'on joue nuit et jour pour couvrir les cris. Ils n'ont le droit d'uriner qu'une fois par jour et de déféquer que tous les dix à quinze jours. Cela peut paraître incroyable, mais je suis témoin : un homme dut attendre dix-sept jours. Il y avait là aussi beaucoup de femmes enceintes et des enfants. Pour ma part, j'ai été relâchée au bout d'un mois. Ces prisonniers attendent, mon mari attend de l'aide, qui ne peut pas venir d'Argentine.*

» *Je vous demande de m'aider à le retrouver. Je pense que le gouvernement argentin pourrait le relâcher s'il y a des pressions suffisantes d'autres gouvernements et si assez de gens écrivent aux ambassades d'Argentine dans chaque pays. Je vous lance un appel, à vous, hommes et femmes, dont le devoir est de protéger la vie, pour m'aider à sauver celle de mon mari, Alberto Falicoff. Merci.* »

Mme Falicoff, qui vit à Londres depuis cinq mois avec son fils, âgé de trois ans, a, d'autre part, indiqué qu'elle n'a pu voir son époux qu'une seule fois, un garde « *dissident* » leur ayant ménagé un rendez-vous dans les toilettes.

« *Il avait une épaule démise, un énorme hématome, et tout le corps couvert de brûlures électriques, y compris les yeux. Il ne m'entendait pas, il a perdu l'audition. Le jour où j'ai été relâchée, j'ai voulu le prévenir, mais je n'avais rien pour écrire. J'ai arraché une dent d'un peigne et j'ai écrit avec mon sang sur mon numéro matricule :* « Je vas être relâché. » *J'ai fait passer le papier à mon mari. Il me l'a fait repasser à son tour, un garde s'en est aperçu, mais, avant qu'il ne me l'arrache, j'ai avalé le morceau de papier.* ». — C. B.

200 000 ADHÉRENTS

La création d'Amnesty International remonte à la parution, dans « the Observer » de Londres, le 28 mai 1961, d'un article dénonçant l'alarmante augmentation du nombre de personnes emprisonnées dans le monde en raison de leurs convictions religieuses, politiques ou, plus simplement, de leur race. La cellule de base de l'organisation, dénommée « groupe d'adoption », se compose d'une trentaine de bénévoles qui prennent en charge deux ou trois cas de prisonniers de conscience qu'ils tentent de faire libérer, notamment en écrivant des lettres aux autorités responsables de l'internement. En 1977, année au cours de laquelle Amnesty International a reçu le Prix Nobel de la paix, mille six cent cinquante-sept prisonniers ont été libérés. L'organisation compte aujourd'hui deux cent mille adhérents.

Six sections nationales ont constitué en leur sein une commission médicale, la plus ancienne étant la commission danoise. L'une d'elles, qu'animent le docteur Alain Bernard et son épouse Liliane, a été créée en France en juillet 1977. Dès ce moment, sa progression a été extrêmement rapide. Elle s'est fixé pour buts de participer à des débats publics (« le Monde » daté 4-5 décembre 1977) et de mener des campagnes d'information. Elle est, en outre, aujourd'hui en mesure de faire hospitaliser certaines victimes réfugiées dans deux services de médecine interne et dans deux services de psychiatrie, de faire pratiquer des bilans de santé, des examens, des traitements et de participer à des missions urgentes à l'étranger à l'aide d'une « équipe volante » composée de six médecins.

*** Section française et commission médicale d'Amnesty International, 18, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. : 222-91-32.**

● *Le* « *groupe 84* » (1, rue du Maréchal-Foch, 92330 Sceaux) *de la section française d'Amnesty International* organise une exposition itinérante de posters, affiches, photos relatifs à l'association, à ses buts et à ses moyens.

Cette exposition sera :

— Du 19 au 25 mars inclus à la Maison de la culture de Fontenay-aux-Roses (92) ;

— Du 28 mars au 1er avril inclus dans le hall du Théâtre Firmin-Gémier, à Antony (92) ;

— Du 3 au 8 avril inclus à l'ancienne mairie de Sceaux (92) ;

— Les 28, 29 et 30 avril à Bourg-la-Reine (92).

POINT DE VUE

Une nouvelle maladie ?

par le docteur
CYRILLE KOUPERNIK (*)

ELLE a récemment fait l'objet d'une étude menée par des médecins danois (1). Cette maladie entraîne des brûlures, des fractures, des lésions neurologiques, d'intenses troubles mentaux. Elle évolue parfois vers la mort. Son agent causal est l'homme : elle frappe l'homme, mais aussi parfois la femme et l'enfant. Cette maladie a nom torture ; elle sévit depuis des millénaires, elle semblait être en voie d'éradication au dix-neuvième siècle. Mais elle rayonne à nouveau de sa lumière sinistre qui éclaire les caves même où elle se perpètre.

Quand des tortionnaires turcs (2) enfoncent une énorme matraque dans l'anus d'une jeune femme, qu'ils lui annoncent que l'étape suivante sera le vagin, qu'ils détruiront son sexe si elle ne parle pas, ce n'est plus la recherche d'un renseignement qui est en cause. C'est le déchaînement d'une sexualité monstrueuse, abjecte, fouettée par la souffrance même de l'autre. Des vocations naissent ainsi, venant grossir une immonde armée de damnés.

Amnesty International lance un solennel cri d'alarme. Il ressort de ses enquêtes, scrupuleuses, objectives, que dans de nombreux pays des médecins participent à la torture. Des techniques médicales modernes de plus en plus sophistiquées sont utilisées afin de torturer « proprement », sans laisser de traces.

Quand nous, psychiatres, sommes informés que d'autres psychiatres, ailleurs, ont accepté de prêter leur concours pour faire d'un opposant politique un fou, il est de notre devoir de dénoncer cette trahison et cette palinodie. Mais que dire alors des médecins qui indiquent la arrêtent la main qui fouaille, qui brûle arrêtent la main qui fouaille, quibrûle et qui arrache, afin d'éviter que le précieux secret du supplicié, celui qui fera de lui un dénonciateur, ne parte pour toujours avec son ultime souffle ?

Nous n'avons pas le droit d'oublier, de rester sourds au cri qui monte des caves criminelles. L'indifférence est complicité.

(*) Membre de la commission médicale de la section française d'Amnesty International.

(1) *Diagnostic de la torture.* — Etude de la commission médicale danoise d'Amnesty International.

(2) *Rapport sur la torture.* — Amnesty International, Gallimard.

Un prêtre porte témoignage sur les prisonniers politiques en Argentine

Il y a actuellement dix personnes de nationalité française disparues en Argentine, et huit détenues, dont certaines depuis 1974. Dans une conférence de presse donnée mercredi 15 mars, l'Association des parents et amis des Français disparus ou détenus en Argentine a rappelé les diverses démarches faites en leur faveur auprès du gouvernement de Buenos-Aires. Suivant M. Jacques Miquel, un avocat qui préside l'association, M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé à ce sujet une seconde lettre au chef de l'Etat argentin, le président Jorge Videla.

L'association a présenté le témoignage du Père Henri de Solan, de la congrégation du Père de Foucauld, qui a été expulsé d'Argentine le 11 mars, après avoir passé dix-neuf mois en prison. Le Père de Solan a notamment été détenu à la prison de Villa-Devoto, à Buenos-Aires, où viennent de trouver la mort une soixantaine de détenus. Il a rappelé que se trouvaient dans cette prison près d'un millier de prisonnières politiques, dont une de nationalité française, Mme Viviane Jacob. Le Père de Solan a aussi rappelé que le gouvernement argentin ne reconnaît pas le caractère de prisonnier politique aux personnes traduites devant les tribunaux, même militaires, mais seulement à celles « *mises à la disposition du pouvoir exécutif* ». Il a enfin affirmé avoir recueilli directement plusieurs témoignages de tortures pratiquées à Villa-Devoto, y compris sur des prisonniers de droit commun.

● *Le directeur du département Amérique au ministère des affaires étrangères*, M. Philippe Cuvillier, a reçu l'ambassadeur d'Argentine. Il a mentionné le cas Anchorena, pour lui faire part des préoccupations de son gouvernement au sujet du sort des Français disparus et détenus en Argentine. Il a mnetionné le cas des deux religieuses françaises disparues depuis le mois de décembre, au sujet desquelles le gouvernement français n'a pu obtenir les informations qu'il a demandées à plusieurs reprises aux autorités argentines.

● *Trois membres de l'Association des familles de prisonniers disparus*, à Genève, ont lancé un appel pour obtenir des nouvelles de leurs proches disparus au Chili depuis plusieurs années. Il s'agit de l'épouse de M. Waldo Pizarro, détenu depuis décembre 1976, de la femme de M. Washington Cid, disparu en décembre 1974, et de la fille de M. Andres Pereira, dont on est sans nouvelles depuis octobre 1973. — *(A.F.P.)*

LE GOUVERNEMENT PÉRUVIEN ANNONCE UNE AMNISTIE EN FAVEUR DE TOUS LES EXILÉS

De notre correspondant

Lima. — Le gouvernement péruvien a annoncé, mercredi 15 mars, une amnistie politique en faveur de tous les exilés. Elle vise à donner à « *tous les Péruviens le droit de participer aux élections* » qui désigneront, le 4 juin, une Assemblée constituante. Depuis plus d'un mois, une centaine de personnes font en divers points de Lima une grève de la faim en présentant, entre autres, cette revendication.

La mesure d'amnistie devrait profiter à une quinzaine de déportés. Parmi eux, on compte des dirigeants syndicaux et des militants d'organisations d'extrême gauche. Mais le fait le plus important sera le retour au pays de plusieurs officiers, dont les généraux Leonidas Rodriguez et Arturo Valdes. Autrefois proches collaborateurs du président Velasco, ils avaient participé en novembre 1976 à la création d'un parti politique de tendance de gauche, le P.S.R. (parti socialiste révolutionnaire), ce qui avait motivé leur déportation. Inspirateur de la réforme agraire de 1969, chef du Sinamos (Système national d'appui à la mobilisation sociale), et de la région militaire de Lima, pui écarté, le général Leonidas Rodriguez apparaît aujourd'hui comme la personnalité la plus susceptible de regrouper les différents courants de la gauche péruvienne.

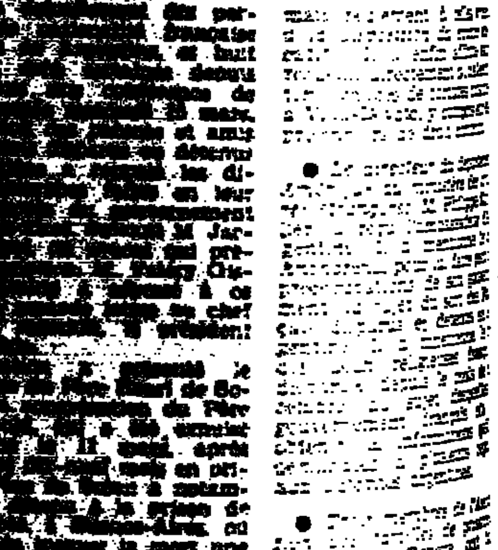
L'opportunité d'une mesure d'amnistie paraît avoir divisé durant plusieurs mois les forces armées. Le président Morales Bermudez et le premier ministre, le général Oscar Molina, passaient pour être en faveur d'une ligne modérée. Le problème le plus délicat est posé par le retour d'officiers « vélasquistes », dont certains chefs militaires craignent qu'il n'ait un effet perturbateur au sein des forces armées. — Th. M.

ERNATIONAL

la torture

...us lance un appel...

Un prêtre porte témoignage sur les prisonniers politiques en Argentine



LE GOUVERNEMENT PÉRUVIEN ANNONCE UNE AMNISTIE EN FAVEUR DE TOUS LES EXILÉS

De notre correspondant

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les pronostics et comptages sont favorables à la majorité sortante

Le premier tour des élections législatives a-t-il été à ce point décisif que le second tour serait joué d'avance ? On pourrait le croire en écoutant certaines déclarations publiques et d'autres, plus discrètes. *« Les Français ne sont pas aussi mécontents qu'on le dit. S'ils avaient voulu le changement, ils auraient voté autrement »*, a déclaré, jeudi matin, M. Barre. Ce relatif optimisme est corroboré par le pronostic pessimiste de M. Gaston Defferre sur les chances de la gauche au second tour, mais il s'oppose à la conviction de M. Georges Marchais, selon qui *« la gauche peut gagner »* et à la prudence de M. Jacques Chirac, qui craint une démobilisation de l'électorat de la majorité.

M. Giscard d'Estaing n'a pas l'intention d'intervenir une nouvelle fois avant le 19 mars, comme le laisse penser le rappel qu'il a fait mercredi au conseil des ministres de son allocution du 11 mars. L'invitation adressée aux Français de se prononcer après mûre réflexion couvrait, il est vrai, le second tour beaucoup plus que le premier. Le vote du 12 mars était, d'avance, considéré comme perdu et destiné à exprimer un mécontentement inévitable en période de crise économique. Or, il a été moins mauvais que ne le craignait la majorité ; il ne paraît donc pas très opportun de prendre le risque de le compromettre par une nouvelle intervention qui relancerait la polémique sur le *« comportement partisan »* du président de la République.

En déclarant que la victoire de la gauche lui paraissait compromise, M. Defferre dit tout haut ce que beaucoup de ses amis reconnaissent volontiers. Selon les comptes du P.S. la majorité sortante devrait rester en place avec une trentaine de sièges d'avance. Même pronostic au P.R. où la fourchette de cette avance est évaluée entre vingt et quarante élus : tout dépend de la qualité des reports à gauche. M. Chirac se garde de tout pronostic de ce genre et affirme même que la victoire n'est pas encore acquise, qu'il n'y a actuellement ni majorité ni minorité dans le pays. Le président du R.P.R. est dans la logique d'une mobilisation intense de l'électorat commencée bien avant le premier tour. Cependant ses collaborateurs comptent sur un minimum de cent trente députés gaullistes.

A gauche, M. Marchais a pris la plume, en première page de *l'Humanité*, pour expliquer que la droite peut être battue. Il est rejoint par M. Chevènement (P.S.), qui invite ses amis à ne pas se démobiliser, car ce serait *« tomber dans le piège »* de l'adversaire.

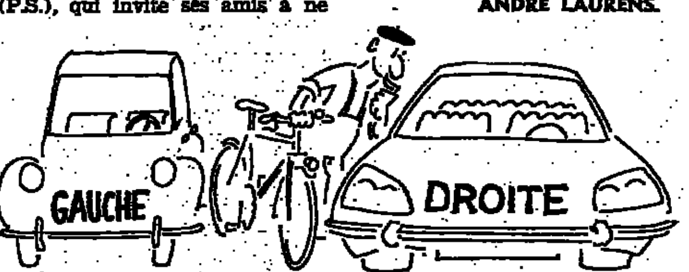
La campagne électorale fait peu de place à ces supputations. Ses thèmes se sont simplifiés à l'extrême, chaque camp soulignant les dangers que ferait courir la victoire de l'autre. Selon M. Mitterrand, il y aurait, avec le maintien de la majorité sortante, un risque de voir se recréer *« un climat qui précède la montée du fascisme »*. Selon M. Marchais, *« si par malheur la droite l'emportait, ce serait pour demain encore plus de difficultés quotidiennes et de privations, de licenciements et de chômage, d'autoritarisme, de dégradation du cadre de vie »*. Réplique de M. Barre : *« Le programme commun, c'est l'aventure économique. Si l'opposition l'emportait, la démocratie pourrait être menacée. »*

Au-delà de ces mises en garde, on s'interroge, dans chaque camp — surtout dans la majorité, — sur la suite. M. Chirac récuse toute ouverture de la majorité vers la gauche, qui, après les élections, se ferait par le biais des états-majors ou du débauchage des élus. Il préfère s'adresser directement aux électeurs socialistes et radicaux, rejoignant en cela M. Barre. La vieille formule employée autrefois par les communistes, *« plumer la volaille socialiste »*, lui convient, mais, dans son esprit, il s'agit de récupérer « l'emprunt » de voix que le P.S. a fait à l'électorat majoritaire au premier tour. La divergence sur la nature de l'ouverture de la majorité oppose le R.P.R. à l'U.D.F., qui paraît disposée à recruter, après le 19 mars, dans les rangs de l'opposition, au centre gauche notamment.

A gauche, le P.C. ne fait plus appel aux gaullistes « patriotes », comme lors de l'élection présidentielle, mais il s'efforce d'élargir l'audience du programme commun. Ses invites à l'extrême gauche sont, toutefois, plus implicites qu'explicites car il ne veut pas accréditer un électorat qui, bien que réduit, tend à s'installer durablement sur sa gauche.

Au P.S., M. Mitterrand a fait une sorte pèlerinage en allant aux usines Renault de Boulogne-Billancourt, où il n'était pas venu depuis la campagne présidentielle de 1965 et où fut créée la première section socialiste d'entreprise, en 1969. Cette visite avait valeur de symbole. Symbole de l'union de la gauche, mais aussi du rééquilibrage de la gauche au sein de la classe ouvrière, une entreprise politique qui n'est pas, il s'en faut, achevée.

ANDRÉ LAURENS.



(Dessin de KONK.)

M. Marchais : battre la droite, c'est possible

Dans un éditorial publié dans *l'Humanité* du 16 mars, M. Georges Marchais écrit : *« L'enjeu est capital : si, par malheur, la droite l'emportait, ce serait pour demain encore plus de difficultés quotidiennes et de privations, de licenciements et de chômage, d'autoritarisme, de dégradation du cadre de vie. (...)*

» A tous — et si vif qu'ait été le débat démocratique qui s'est déroulé dans le pays depuis plusieurs mois — une grande question se pose aujourd'hui : veulent-ils laisser en place la majorité parlementaire actuelle ? Veulent-ils laisser échapper la chance que, le 19 au soir, il y ait en France une majorité de députés de gauche ?

» Evidemment non ! (...)

» Battre la droite ! Faire gagner la gauche ! C'est possible dimanche ! »

Six, sept... huit ministères ?

Interrogé mercredi 15 mars, à midi, au cours du journal télévisé d'Antenne 2 sur les ambitions du P.C. quant à la composition d'un gouvernement de gauche, M. Georges Marchais a répondu : *« Il s'agit d'une tentative visant à effrayer les électeurs pour masquer la volonté de M. Barre de réduire le pouvoir d'achat, d'augmenter le nombre des chômeurs et d'aggraver l'autoritarisme. On veut cacher aux Français que la gauche s'est accordée sur un programme, incomplet, mais suffisant pour changer de politique, avec un gouvernement d'union. Il y aura, si la gauche gagne, un gouvernement qui sera à l'image du suffrage universel. (...) Moi, je dis : à l'image du premier tour ; M. François Mitterrand dit : à l'image du second tour. (...) Ce sera sans doute autour de six, sept..., huit ministres communistes. Mais toutes les spéculations actuelles de la majorité ne sont qu'un épouvantail. »*

Après avoir concédé à ses interlocuteurs que le P.C. s'est *« un peu affaibli dans certains secteurs »*, et indiqué qu'il faudrait, *« le moment venu, examiner les raisons »* de cette évolution, le secrétaire général du P.C. a affirmé : *« Ce qui est essentiel aujourd'hui, c'est de rassembler les quinze millions de Français qui, dimanche dernier, ont censuré la majorité, derrière les candidats d'union de la gauche. Notre mot d'ordre est : union, union, union, union ! Par-delà certaines réticences et certains mécontentements, je suis sûr que les électeurs communistes vont reporter sans exception, intégralement, leurs voix sur les candidats de la gauche. Nous n'allons négliger aucun effort pour cela.*

» Je comprends que les électeurs socialistes aient des réserves à notre égard, en raison du débat démocratique que nous avons eu, pendant les six derniers mois, avec nos partenaires. Mais ont-ils le choix, s'ils veulent aller à l'essentiel ? Non ! Parce que nous avons besoin de toutes les voix de toutes nos formations pour gagner. Ou alors, les électeurs socialistes continueront de subir la petite caste aristocratique qui nous dirige et qui s'apprête à serrer davantage la vis. »

M. Defferre : M. Barre trompe l'opinion

De notre correspondant

Marseille. — Se refusant *« par courtoisie et par respect pour sa fonction de maire »* à polémiquer directement avec M. Raymond Barre, venu à Marseille apporter son soutien aux candidats des formations de la majorité, M. Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille, a tenu mercredi 15 mars une conférence de presse au cours de laquelle il a réfuté point par point les analyses faites quelques heures auparavant par le premier ministre. M. Gaston Defferre a qualifié les propos du premier ministre de contre-vérités flagrantes, et il a ajouté : *« M. Barre trompe l'opinion. »* Il lui a reproché en outre *« d'effectuer une tournée électorale aux frais des contribuables en utilisant un appareil du GLAM »*. *« C'est une mesquinerie supplémentaire qui s'ajoute à celle des 20 millions de subventions accordés au métro lyonnais et dont Marseille n'a pas bénéficié*, a précisé M. Defferre (*le Monde* du 14 mars). *Quand on est premier ministre, on ne se livre pas à ce genre de petitesses. Incapable de présenter un bilan de son action ni de prévoir l'avenir, M. Barre s'en prend bassement à ses adversaires politiques en tronquant leurs textes et en accommodant leurs déclarations. Ce n'est pas honnête. J'avais espoir, à force de l'entendre, de le voir faire des progrès, mais il n'y en a eu aucun, si ce n'est dans l'art de mentir. »*

M. Defferre est revenu sur les résultats du premier tour, et il a indiqué :

La victoire de la gauche compromise

« Une victoire de la gauche me paraît compromise depuis dimanche dernier, et les gens de la Bourse ne s'y sont pas trompés. Dimanche dernier les socialistes s'attendaient à un meilleur score. Nous pensions atteindre 28 % à 29 % des suffrages avec les radicaux de gauche. Avec le système du scrutin majoritaire les 5 à 6 % de voix qui nous ont manqué peuvent entraîner notre défaite, sauf redressement spectaculaire. » M. Defferre a ajouté : *« Notre influence s'est étendue au-delà de l'électorat socialiste pour toucher la couche plus mouvante des indécis. Or, en faisant croire à ces gens que la nationalisation de neuf grands groupes reviendrait à leur prendre leur voiture, leur maison, leur pension ou leur livret de Caisse d'épargne, on leur a fait peur, et ces gens ont voté contre nous. »*

M. HENRY (FEN) : les organisations syndicales doivent faire preuve d'une certaine discrétion.

Avant le second tour, *« aucune rencontre n'est prévue pour l'instant entre les grandes centrales syndicales, ni à quatre, ni séparée, ni à trois »*, a déclaré M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), dans un entretien à l'A.F.P. *« Je crois que la France est aujourd'hui sous l'égide des citoyens et que les organisations syndicales doivent faire preuve d'une certaine discrétion*, a poursuivi le leader de la FEN. *Cependant, nous ne serions pas hostiles à une déclaration C.G.T., C.G.T. et FEN, mais cela ne nous paraît ni une priorité ni une nécessité. Par contre, nous sommes opposés à toute organisation de meetings de nature politique et syndicale. »*

Selon M. Henry, la FEN est *« raisonnablement optimiste quant à l'issue du scrutin, et même s'il existe chez ses militants pris en tant que citoyens une certaine déception, celle-ci est légère »*. Le secrétaire général de la FEN s'est déclaré *« convaincu que si la dynamique unitaire n'avait pas été rompue et si la règle républicaine du désistement avait été déclarée plus tôt, comme cela a été le cas lundi soir, le courant de confiance et d'intérêt auquel on avait assisté jusqu'en septembre se serait sans doute manifesté le 12 mars par un score plus important pour les partis de gauche »*. Enfin, M. Henry a tenu à rappeler que la FEN a choisi *« le camp d'une société socialiste »* et qu'elle souhaite *« par conséquent, au deuxième tour, la victoire des forces qui se battent pour une société socialiste »*.

● *Le bureau exécutif de la Fédération des républicains de progrès*, que préside M Jean Charbonnel, a indiqué mercredi 15 mars : *« Bénéficiant d'énormes moyens de propagande et du quasi-monopole que leur ont accordé les mass media, les grandes formations politiques ont très largement dominé la campagne électorale. Ce faisant, elles n'ont guère permis aux formations nouvelles de se faire entendre de l'opinion publique. Cette action a concouru à polariser les suffrages dès le premier tour sur les grands partis. (...) Le combat du deuxième tour va être rude et difficile. Il nécessite de regrouper intégralement toutes les forces d'opposition qui peuvent et veulent contribuer à la victoire de la gauche. Pour notre part, nous le voulons. »*

● *Le Syndicat des avocats de France* rappelle les responsabilités *« du pouvoir et de la majorité giscardienne »* dans la crise de la justice et les *« intrusions de l'exécutif dans le domaine judiciaire, la mise en cause de la défense, les restrictions bureaucratiques et autoritaires de l'espace des libertés »*. *« L'avenir d'une justice indépendante et accessible, garantissant les droits et libertés des citoyens, passe pour l'essentiel par les réformes économiques et sociales, par le développement de la participation populaire à la vie publique, à l'extension des libertés que préconise la gauche »*, conclut-il.

EN HAUTE-GARONNE

La gauche espère garder les cinq sièges socialistes et enlever celui de M. Pierre Baudis, maire de Toulouse

De notre correspondant

Toulouse. — En Haute-Garonne, les trois partis signataires du programme commun ont, au cours d'une conférence de presse, mercredi après-midi 15 mars, annoncé leur nette volonté de garder au parti socialiste les cinq sièges qu'il détenait et d'enlever celui de M. Pierre Baudis (app. P.R.), maire de Toulouse, dans la 2e circonscription (Toulouse centre).

M. Robert Boules, pour le parti communiste; M. Luc Soubré, pour le parti socialiste; M. Robert Gely, pour le M.R.G., ont demandé aux électeurs de regrouper au second tour leurs suffrages sur MM Savary, député sortant, P.S., président du conseil régional, dans la 1re circonscription (Toulouse Nord) ; le docteur Bapt (P.S.), dans la 2e circonscription (Toulouse Centre) ; Andrieu, député sortant P.S., dans la 3e circonscription (Toulouse Sud) ; Raymond, député sortant P.S., dans la 4e circonscription (Toulouse Ouest), Houteer, député sortant P.S., dans la 5e circonscription (Muret), Masquère, député sortant P.S., dans la 6e circonscription (Saint-Gaudens).

Vendredi, tandis que M. Raymond Barre participera à un grand meeting à Toulouse pour apporter l'appui de la majorité présidentielle à MM. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports candidat U.D.F.-R.P.R. dans la 1re circonscription, et Pierre Baudis, les trois partis de gauche organiseront de leur côté une grande réunion d'information.

A Toulouse, la campagne du deuxième tour est caractérisée par l'optimisme qui règne dans les deux camps pour l'attribution des sièges des 1re et 2e circonscriptions, où les têtes d'affiche s'affrontent dans un tournoi sévère mais courtois. La gauche constate avec satisfaction qu'elle a gagné dans l'ensemble du département garonnais (et non gabonais, comme l'a souligné avec humour M. Savary) trois points par rapport à 1973, passant de 52 à 55 %. En même temps, les formations de la majorité présidentielle reculent de 42 à 39 %. Les pertes sont surtout sensibles chez les modérés.

Dans son fief, M. Savary, battu aux dernières élections municipales à la suite du découpage de la ville en trois secteurs, totalise 28,51 % des voix. Les communistes, qui ont déclaré le soutenir inconditionnellement, doivent lui apporter 17,11 % de voix, et le M.R.G. 2,20 %, ce qui, mathématiquement, doit assurer son élection avec 47,82 %, auxquels on peut ajouter, vraisemblablement, près de 2 % de voix d'extrême gauche. M. Savary frôlera la barre des 50 %. Son concurrent, M. Cavaillé, peut ajouter à son score (38,6 %) celui du R.P.R., M. Osète, qui devait être, au départ, son suppléant (14,90 %), et celui de groupuscules de droite et du centre (1,50 %). Soit un total de 45 %. Il s'agit de savoir, d'ici à dimanche, où se porteront les voix des écologistes (3,72 %) et du mouvement Choisir (0,89 %).

Le duel entre le député sortant de la 2e circonscription, M. Baudis, et le jeune et dynamique candidat socialiste, le docteur Gérard Bapt, sera encore plus serré. Ce dernier a mené une campagne « à la hussarde ». Le maire de Toulouse, naturellement serein, s'appuie sur la gestion de sa ville.

Au premier tour, les électeurs toulousains, sévèrement frappés par la récession, l'enclavement de la région, le chômage, ont, semble-t-il, voulu censurer la politique gouvernementale. M. Baudis a obtenu 42,27 % des suffrages et M. Bapt 26,83 %. Celui-ci doit logiquement bénéficier des voix communistes (19,79 %) et d'extrême gauche (1,30 %). Au total, 47,92 %. Restent les suffrages recueillis par l'Union des Français de bon sens (1,52 %), le mouvement Choisir (0,92 %) et les écologistes (4,21 %).

Dans la 3e circonscription urbaine, M. Andrieu, socialiste sortant, est assuré de garder son siège contre M. Turcat (R.P.R.), à qui sa popularité de premier pilote du Concorde dans la capitale de l'aéronautique a valu de recueillir plus de voix (34,64 %) que le socialiste (30,12 %). Mais voilà : au second tour, son score ne peut s'améliorer sensiblement puisqu'il est candidat unique, tandis que M. Andrieu va bénéficier des voix communistes (16,99 %) et d'extrême gauche (3,12 %), ce qui doit l'amener à franchir la barre des 50 %.

Les rapatriés d'Afrique du Nord, qui, selon les circonscriptions, représentent entre 12 et 14 % du corps électoral, auraient pu jouer un rôle déterminant dès le premier tour pour manifester leur mécontentement de la politique du gouvernement à leur égard. Après maints débats, suivis de longues réflexions, les différentes associations ont donné des consignes variées à leurs adhérents : le RANFRAN, solidement implanté dans le grand Sud-Ouest qui est sa zone privilégiée, a invité ses membres à se souvenir de l'accueil favorable qui leur a été fait à Toulouse.

Le Front national des rapatriés, que préside le général Jouhaud, a demandé aux « pieds noirs » de ne subir aucune pression et d'agir en citoyens à part entière, laissant à chaque section locale le soin de prendre telle ou telle attitude qui n'engagera que sa propre responsabilité. M. Pierre Lagaillarde, ancien député d'Alger, chargé de mission par M. Dominati, secrétaire d'Etat aux rapatriés, a lancé au contraire un appel contre les candidats « marxistes » et en faveur de la politique de M. Giscard d'Estaing. M. Guy Forzy, qui fut son adjoint en 1958 sur les barricades d'Alger et qui est aujourd'hui un des dirigeants du mouvement RECOURS et président des comités d'action des agriculteurs rapatriés d'Algérie, a, au contraire, avec M. Jacques Roseau, président des Fils de rapatriés, soutenu les candidatures socialistes de MM. Savary et Bapt. Par contre, deux aveugles de guerre : Me Jean Maubec et M. Robert Cerdan, tous deux dirigeants d'associations d'anciens combattants de l'armée d'Afrique, ont lancé un appel en faveur de M. Pierre Baudis.

Il est à noter que le seul candidat qui s'est présenté avec une suppléante faisant sur ses bulletins de vote mention de sa qualité de rapatrié d'Algérie, M. Georges Pescos, candidat du parti radical dans la 1re circonscription, n'a obtenu que 288 voix (0,85 % des suffrages).

LÉO PALACIO.

La campagne officielle à la radio et à la télévision

Au cours de l'émission officielle de propagande radiotélévisée des partis politiques, mercredi 15 mars, M. François Mitterrand, au nom du parti socialiste, s'en est pris avec une particulière violence à la majorité sortante, lui reprochant *« sa débauche d'argent, sa propagande de caractère totalitaire et ses mensonges organisés »*. Il a ajouté : *« Si la droite l'emporte, le risque est grand de voir se créer en France le climat qui a précédé la montée du fascisme. »* Evoquant l'accord de la gauche, il a déclaré : *« Le parti communiste a renoncé à ses exigences de septembre dernier. Un nouveau climat s'est créé. Le parti communiste, qui est un parti sérieux, a compris que le parti socialiste, pour la première fois depuis 1945, est désormais en tête de la gauche. »* Il s'est félicité de l'accueil qu'il avait reçu l'après-midi même lors de sa visite des usines Renault à Boulogne-Billancourt.

M. Jacques Chambaz, au nom du parti communiste, s'est félicité de *« l'accord clair et honnête »* conclu à gauche, et c'est pourquoi, selon lui, *« la droite cherche à effrayer, à diviser et à cacher l'importance de l'enjeu »*. M. Robert Fabre, président du M.R.G., a assuré que l'accord *« correspond aux engagements souscrits »* par les radicaux de gauche, car *« il ne met pas en cause l'équilibre entre secteur public et secteur privé et ne comporte pas de nationalisations nouvelles. Les radicaux de gauche seront présents dans le gouvernement et feront entendre leur voix avec la fermeté que vous leur connaissez. »*

Mme Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) a assuré : *« En envoyant la gauche au pouvoir, vous ne changerez pas la politique ni en mieux ni en pire, mais vous désapprouverez la droite. »* Elle a présenté la feuille de paye de M. Raymond Barre qui comportait l'année dernière un salaire net de 27 000 francs par mois, indiquant : *« S'il voulait donner l'exemple et se contenter de 2 400 F, il y aurait de quoi, avec le reste, de faire passer trente-cinq smicards de 1 700 à 2 400 francs. »*

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, a déclaré : *« Ce qui s'est passé lundi n'augmente pas le crédit des formations de la gauche. Nous aurons des comptes à demander demain aux dirigeants de la gauche. »* Il a néanmoins appelé à voter pour le P.C. et le P.S. *« en laissant tomber les radicaux de gauche et les gaullistes de gauche qui n'ont rien à voir avec la gauche »*.

Pour la majorité, M. Jean Lecanuet, au nom de l'U.D.F., a estimé : *« Si la gauche gagnait, les communistes auraient la main sur le gouvernement de demain et pratiquement autant de ministres que les socialistes.*

Pour l'Action républicaine indépendante et libérale, M. Serge Cattelin affirme que *« Mitterrand a cédé aux hommes de Moscou »*.

Enfin M. Jacques Chirac, dialoguant avec M. Michel Péricard, a choisi de n'évoquer que les problèmes de politique extérieure et de défense. Cette dernière est *« un élément déterminant de notre action »*. Il souligne que *« de tous les partis, seul le parti socialiste est incapable de proposer une politique de défense en raison de ses divisions internes »*. Le président du R.P.R. expose son projet de réforme du service militaire, qui comporterait *« un service obligatoire de six mois pour la défense normale du territoire, intégrant une formation professionnelle, et un service de dix-huit mois ou deux ans pour servir les armes plus élaborées »*.

A propos de l'Europe, M. Chirac affirme : *« L'Europe doit être confédérale et indépendante. Le reproche que nous pouvons faire aux chefs d'Etat et de gouvernement, c'est l'insuffisance de leur volonté de construire cette Europe. »*

Enfin, à propos du tiers-monde, M. Chirac estime que la France doit se comporter en *« frère aîné »* et il ajoute : *« N'en déplaise à certains, nous devons développer notre politique de coopération, surtout à l'égard de nos amis africains, et nous devons faire un effort supérieur à celui consenti jusque-là. »*

JEUDI 16 MARS

TF 1, A 2, FR 3, France-Inter, 20 h. 35 : R.P.R. (M. Jacques Chirac, 7 minutes) ; U.D.F. (4 minutes) ; P.S. et rad. de gauche (M. François Mitterrand, 6 minutes) ; P.C. (Mme Mireille Bertrand, 5 minutes) ; C.N.I.P. (MM. Antoine Pinay et Bertrand Motte, 5 min.) ; Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables et groupements de défense (MM. Henri Jannès et Raymond Fouquet, 5 min.) ; Mouvement des démocrates (M. Michel Jobert, 5 minutes).

VENDREDI 17 MARS

TF 1, A 2, FR 3, France-Inter, 20 h. 35 : Collectif écologie (MM. Jean Carlier, Philippe Dufetelle, Antoine Waechter, Didier Anger et le commandant Jacques-Yves Cousteau, 5 min.) ; Parti des forces nouvelles (MM. Roland Gaucher, Pascal Gauchon, Jean-Louis Tixier-Vignancour et Mme Ghislaine Lauret-Desrue, 5 min.) ; P.C. (5 min.) ; P.S. et rad. gauche (M. François Mitterand, 7 min.) ; U.D.F. (5 min.) ; R.P.R. (5 minutes).

POLITIQUE

Triple fin

(Suite de la première page.)

Elle a fait la preuve, extraordinaire dans notre pays, qu'elle pouvait passer le cap des vingt années, ce qui n'était arrivé, depuis 1789, en seize régimes, qu'une seule fois (la IIIe République).

Faut-il le souligner ? Elle a dû cette capacité de résistance à la manière dont l'opposition, tout au long de cette période, quoique défavorisée à l'extrême par un système où l'information est en grande partie liée à la possession de l'argent et à la domination politique, a joué le jeu de la démocratie. Si la majorité se retrouve au pouvoir le 19 mars, c'est d'abord au comportement, en quelque sorte héroïque, de l'opposition (communistes, socialistes, extrême gauche) qu'elle l'aura dû.

Passé le cap de ces législatives, la Ve République va entrer dans des eaux nouvelles. La nouvelle Assemblée aura cinq ans devant elle. Le président, trois ans. Plus de « consultations décisives » à court terme. Apparemment, la grande bourgeoisie, les milieux d'affaires, les intérêts internationaux, ont le champ libre. Quant à la gauche, une nouvelle fois, il ne lui reste que ses yeux pour pleurer.

∴

La fin d'un espoir. La moitié des Français ont cru, jusqu'à dimanche, qu'ils pouvaient renverser les puissances d'argent. *La réponse est non.* Une sorte d'espoir furieux s'anéantit. Cherchons à voir pourquoi. Un programme commun de gouvernement est-il possible entre communistes et socialistes ? Oui, si le P.S. est assez homogène pour être, à sa manière, partisan de changer la société. Non, si une fraction importante du P.S. (sans parler des radicaux de gauche !) entend conserver, sous l'emblème ambigu du « poing à la rose », ce qu'il est nécessaire de changer. Mieux vaut, si les propriétaires, les détenteurs ou les managers de l'argent doivent rester les maîtres de la France, que leur domination s'exerce au grand jour, plutôt que sous le masque de la social-démocratie.

« Mieux vaut moins, mais mieux », disait Lénine. Mieux vaut que le P.S. n'ait que 23 % des suffrages plutôt que les 28 % rêvés, si les % manquants étaient, au fond, des suffrages giscardiens. Mieux vaut que le P.S. se disloque, qu'une partie rejoigne le P.C., et que demeurent de 15 à 20 % d'électeurs socialistes si ces derniers, dans la lignée d'un socialisme « à la française » qui, pour ignorer Marx, n'en est pas moins un socialisme *radical*, ne sont pas seulement partisans de la rose, mais du poing.

Le programme commun est mort ? Certes. Il est mort le 23 septembre, tué par ceux qui, sourires de façade mis à part, déplorent leur défaite aujourd'hui. (Je ne parle évidemment pas de M. Marchais : il a l'éternité devant lui.) L'opinion, que portait la fameuse « dynamique unitaire », a compris, le 23 septembre, qu'elle était flouée. Cela a suffi à provoquer les faibles déplacements de voix qui, dans un pays où tout ne tient qu'à un fil, ont donné la victoire à la droite. Malgré l'échec, la stratégie de la gauche ne semble pas devoir être remise en cause. Mais les moyens ? Un parti communiste plus fort ; un parti socialiste plus pur ; l'unification (le rapprochement ! ne rêvons pas...) des diverses organisations d'extrême gauche ; l'apparition, peut-être, de mouvements nouveaux qui rassemblent beaucoup de ceux qui sont restés à l'écart le 12 mars (combien d'intellectuels !), donnant ainsi, en fait, des suffrages décisifs à la droite... les perspectives d'action ne manquent pas. L'espoir est mort, vive l'espoir ! Mais le nouvel espoir, je crois, s'il prend une figure, doit prendre la figure d'un autre homme.

∴

La fin politique d'un homme. Pendant des années, sous la IVe République, M. François Mitterrand s'est acquis des titres à la méfiance des Français. Depuis 1958, il s'est acquis des titres à leur reconnaissance. Il n'a cessé de combattre la Ve République ; il a revigoré *le parti socialiste* (un parti socialiste exsangue, ce qui était le cas avant-hier, est aussi funeste à la gauche que l'est un parti socialiste obèse, ce qui est le cas aujourd'hui) ; il a signé le programme commun ; il a enfin livré deux campagnes présidentielles, l'une, perdue d'avance, contre de Gaulle (campagne qu'il mena avec la plus grande énergie), l'autre, indécise, contre M. Giscard d'Estaing. En cette occasion, peu s'en fallut que, ayant su réunir la gauche tout entière derrière lui, il ne remporte la victoire. Avec ces élections législatives, il vient de livrer le troisième round. Une nouvelle fois, il a perdu. Il doit en tirer les conséquences.

M. François Mitterrand n'est pas seulement le leader du P.S. Il a incarné, de 1958 à ce jour, l'idée de la résistance au « coup d'Etat permanent », l'espoir d'une victoire de la gauche. Le sort lui a été contraire. Il ne peut plus lier l'espérance des Français à son propre dévouement, à sa propre ambition, à ses propres capacités. Qu'il se retire. En aurait-il de l'amertume ? Il y a de la grandeur à faire ce que de Gaulle a fait, et, étant donné l'âge de M. Mitterrand, il y a, peut-être, une certaine habileté à le faire. Car de Gaulle s'est d'abord, de lui-même, éloigné des affaires en 1946, à peine plus âgé que M. Mitterrand aujourd'hui. En s'éloignant de la politique active (avant que celle-ci, qui sait ? pour reprendre le mot de La Rochefoucauld, ne s'éloigne de lui), M. François Mitterrand allierait l'habileté à la grandeur, ce qui serait conforme à son personnage historique. Qui sait de quoi demain sera fait ?

PIERRE BOURGEADE.

DÉFENSE

PROMOTIONS ET NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 15 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● MARINE. — Est nommé commandant supérieur des forces armées de la Polynésie française et commandant le centre d'expérimentations nucléaires du Pacifique le contre-amiral Yves Leenhardt.

Sont nommés : sous-chef d'état-major « plan » à l'état-major de la marine, le contre-amiral Philippe Ausseur ; adjoint au préfet maritime de la deuxième région maritime (Brest), le contre-amiral Gilbert Fabre.

● ARMEMENT. — Sont nommés pour cinq ans : directeur français de l'institut franco-allemand de Saint-Louis, l'ingénieur général de deuxième classe Pierre Thévenin ; directeur scientifique central de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales, l'ingénieur général de première classe André Auriol.

Est nommé directeur du service de la surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de première classe Jean Lissonnet.

Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Grebil ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Félix Gadelle, Yves Garnier et Gérard Guibe.

● TERRE. — Sont promus : général de division, les généraux de brigade Robert Dietrich, Robert Caillaud et René de Bossoreille de Ribou.

● AIR. — Est promu général de division aérienne le général de brigade aérienne Roger Antiphon.

LE DIRECTEUR DE L'IFOP : le P.S. a fait une très mauvaise campagne.

Dans une interview à *la Croix*, M. Jean-Marc Lech, directeur général de l'IFOP, revient sur les raisons de la perte de voix du P.S. par rapport aux sondages. Il déclare :

« Elle s'explique par la très mauvaise campagne que le P.S. a faite à la télévision : on n'y a pas vu assez François Mitterrand. En préférant les préaux d'école et les meetings à la T.V., il a cassé la magie socialiste qui avait opéré aux cantonales, aux municipales et jusqu'aux dernières élections partielles. (...)

» Le P.S. est comme une fiancée, à laquelle les Français mettent rarement l'anneau du mariage. Cela s'est produit cette fois-ci de façon d'autant plus nette que les « fiançailles » avaient été longues et bonnes. C'est à la fois l'élection française de 1967 et l'élection anglaise de 1970, quand les Anglais, plutôt que de voter travailliste comme les sondages l'annonçaient, ont voté conservateur.

» Il y a, aujourd'hui, un électorat volatil de 3 à 4 %, qui s'est éparpillé et donne une leçon au P.S., alors qu'on aurait pu imaginer qu'il allait la donner à la majorité. M. Mitterrand comprendra-t-il la leçon ? Il est le seul qui puisse renverser le courant : en cas de duel P.S.-R.P.R., il n'est pas dit que cet électorat ne votera pas socialiste. »

● *M. Jean-Pierre Chevènement,* membre du bureau exécutif du P.S., chef de file du CERES, a lancé, mercredi soir 15 mars, à Nantes, un appel *« pour que les reports s'exercent avec une discipline exemplaire sur le candidat de l'union de la gauche, quelle que soit sa famille d'origine ». « La pire erreur pour la gauche serait de se démobiliser,* a-t-il ajouté. *Ce serait tomber dans le piège de la droite. On peut voir clairement aujourd'hui que le P.C. avait décidé de se désister en tout état de cause. »*

LA TOURNÉE DU PREMIER MINISTRE EN PROVINCE

M. Raymond Barre espère un « sursaut national » des électeurs socialistes et radicaux de gauche

De notre envoyé spécial

Louviers. — C'est dans le hangar d'une entreprise de déménagement et de garde-meubles, transformé pour la circonstance en salle de réunion, en présence de près de deux mille personnes, que M. Raymond Barre a entamé mercredi après-midi la deuxième partie de sa tournée électorale en province, à Louviers, où il s'est rendu afin de soutenir la candidature de M. Rémy Montagne, U.D.F.-C.D.S., député sortant de la 3e circonscription de l'Eure, lequel se trouve en ballottage défavorable face à M. François Loncle, secrétaire national du M.R.G.

Les circonstances dans lesquelles a été conclu l'accord intervenu lundi entre les socialistes, les communistes et les radicaux de gauche lui fournissant l'occasion de renouveler le contenu de son habituel réquisitoire contre l'opposition, le premier ministre a pris un évident plaisir à ironiser longuement sur la « *mascarade* », la « *duperie* » et le « *chef-d'œuvre d'esquive* » que constitue à ses yeux la déclaration commune adoptée par les trois partis de gauche. M. Barre estime que M. Mitterrand avait « *l'arrière-pensée* » de rassembler « *par des clins d'œil tous azimuts* » entre 27 % et 30 % des électeurs pour n'en laisser que 18 % ou 19 % au parti communiste. « *Alors,* déclare-t-il, *le parti socialiste eût été en position de force et M. Marchais eût été traité en marchepied avant d'être traité en paillasson.* » « *Mais,* ajoute M. Barre, *M. Marchais, qui est intelligent mais ne se croit pas intelligent comme M. Mitterrand, a mis en place ses sièges et a ferré ses interlocuteurs. Il a fait monter les enchères au point que lundi soir MM. Mitterrand et Fabre ont signé une déclaration qui doit bien faire rire M. Marchais.* »

Goguenard, le chef du gouvernement brocarde au passage les radicaux de gauche — « *appoint décoratif* » — qui « *ne doivent pas être oubliés, tout petits qu'ils soient* ».

Chaleureusement applaudi, M. Barre a rendu hommage en revanche aux formations de la majorité, qui, dans l'Eure et ailleurs, ont manifesté leur « *esprit de loyauté* » en pratiquant « *les désistement qui s'imposaient* ».

La victoire de la majorité sortante ne faisant plus aucun doute dans son esprit, M. Raymond Barre a également lancé un nouvel appel à « l'ouverture » en demandant aux électeurs « *attachés à la tradition radicale ou socialiste* » de « *méditer sur l'enjeu du second tour* », de ne pas « *se laisser aveugler par la passion partisane et l'idéologie* » et de « *comprendre qu'il n'a jamais été dans la tradition du radicalisme et du socialisme de jeter la France dans les mains du communisme* ».

« *Je suis sûr,* a-t-il notamment indiqué, *que ces hommes, dont nous devons reconnaître la générosité et l'idéal social, comprendront qu'ils se sont laissé abuser et qu'ils auront au dernier moment le sursaut national pour que le programme commun et ses conséquences soient épargnés à la France.* »

En conclusion, M. Barre a utilisé le traditionnel argument du « péril rouge » en affirmant que, « *une fois dans la place* », les communistes ne s'en laisseront plus « *déloger* ». M. Montagne n'avait-il pas auparavant déclaré que « *le communisme est congénitalement totalitaire* » ? Cela dit, bien entendu, comme M. Barre s'est plu à le souligner, « *sans aucun sectarisme* ». Le premier ministre souhaite en effet que s'instaure en France « *un climat de dialogue et de tolérance* ».

ALAIN ROLLAT.

« Si les Français voulaient le changement ils auraient voté autrement »

Interrogé, jeudi matin 16 mars, au micro de France - Inter, M. Barre a répondu à M. François Mitterrand, qui avait évoqué le danger de la « *montée du fascisme* », mercredi soir, dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision. « *Non, il n'y a pas de montée possible du fascisme pour une raison simple ; car les Français n'aiment pas les mouvements musclés et extrémistes,* a-t-il déclaré. *Et je ne vois pas en quoi le fait de ne pas approuver le programme commun signifierait la montée du fascisme.* » Le premier ministre a indiqué, au contraire, que « *c'est si l'opposition l'emportait que la démocratie pourrait être menacée* ».

M. Barre a estimé que les électeurs, dans leur majorité, ne sont pas, au demeurant, « *aussi mécontents qu'on le dit : si les Français voulaient vraiment le changement ils auraient voté autrement.* »

Le premier ministre a répété que si la majorité sortante était reconduite, il conviendrait de poursuivre une politique économique rigoureuse, déclarant à ce sujet : « *Croire maintenant qu'il faut courir derrière les promesses de l'opposition et les réaliser, c'est une politique de gribouille, c'est ridicule. Il y a eu dans certaines formations de la majorité des gens qui se sont empressés de chevaucher la démagogie. Mais c'est intellectuellement pauvre et politiquement stupide.* »

« L'effronterie de M. Mitterrand »

Venu mercredi soir 15 mars à Nice pour témoigner son appui aux candidats de la majorité sortante dans les Alpes-Maritimes, M. Raymond Barre a notamment décerné un satisfecit remarqué à M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, « *toujours plein d'idées ingénieuses* » et qui, pour la première fois depuis des années, « *a su faire entrer des devises en France au titre de la balance du tourisme* ».

A propos de la participation des communistes à un éventuel gouvernement d'union de la gauche, le premier ministre a déclaré :

« *La situation est très différente de celle que nous avons connue en 1944-1945 où il y avait, en pleine guerre et au début de la reconstruction, un gouvernement d'union nationale présidé par le général de Gaulle comprenant les représentants de toutes les formations politiques et de la Résistance.* »

« *Mais,* a-t-il ajouté, *dans une déclaration solennelle, le 17 novembre 1945, le général de Gaulle avait dit que jamais le parti communiste n'accéderait au ministère de la défense, au ministère de l'intérieur et au ministère des affaires étrangères. Quand M. Mitterrand a aujourd'hui l'effronterie d'évoquer 1944-1945, je crois que nous pouvons lui répondre simplement qu'il n'est pas le général de Gaulle. Qu'il relise les déclarations du général de Gaulle sur les raisons pour lesquelles le parti communiste ne peut occuper ces trois départements ministériels dans n'importe quel gouvernement français. Eh bien, voilà ce que M. Mitterrand a accepté !* »

M. Barre a estimé que si l'opposition connaît l'échec au deuxième tour, « *il sera possible de lever certaines hypothèques politiques qui pèsent sur la France et de parvenir à un élargissement nécessaire de la majorité* ».

Auparavant, le premier ministre s'était rendu à Marseille où il avait déclaré devant près de quatre mille personnes : « *Je suis profondément partisan de l'alternance, mais je ne suis pas pour une alternance qui aboutirait à l'accès du parti communiste au gouvernement dans la situation mondiale, européenne et française où nous nous trouvons.* »

Commentant les résultats du premier tour de scrutin, M. Barre a indiqué : « *Il a suffi que les espoirs de ces messieurs* (de l'opposition) *soient déçus pour que le lendemain le franc remonte sur le marché des changes vis-à-vis de toutes les monnaies. Il semblerait que, quand M. Mitterrand s'approche, le franc baisse et quand M. Mitterrand s'éloigne, le franc monte.* »

M. Jacques Chirac : je ne désespère pas de plumer quelque peu la volaille socialiste

M. Jacques Chirac, hôte, mercredi 15 mars du Club de la presse d'Europe 1, a évoqué, en réponse à une question, le problème de l'ouverture de la majorité, en déclarant :

« *L'ouverture, nous l'avons toujours souhaitée. Lorsque j'ai fondé, en décembre 1976, le Rassemblement pour la République, c'était d'abord et avant tout pour répondre à une exigence d'ouverture. D'ailleurs, cette ouverture, elle s'est faite, et même brillamment. Je vous rappelle qu'en décembre 1974, quand je me suis fait élire secrétaire général de l'U.D.R., tous les observateurs politiques et tous les sondages de l'époque donnaient au parti gaulliste 14-15 % des voix dans la meilleure hypothèse. D'ailleurs, à l'époque, tout le monde prétendait que ce mouvement était moribond et allait éclater. Aujourd'hui, il est le premier parti de France en voix.*

» L'U.D.F. a fait un bon score et un bon résultat. Ce n'est donc pas dans son électorat que nous avons pris le nôtre. Nous l'avons repris en réalité à l'opposition et c'est d'ailleurs en observant mois après mois le phénomène d'augmentation de notre électorat potentiel que je disais que nous avions donné un coup d'arrêt à la progression du parti socialiste.

» Quand je disais que le parti socialiste ne ferait pas 23 % des voix, ce n'était pas par une espèce de divination, c'était parce que je constatais que nous, nous augmentions, que nous ne prenions pas ou pratiquement pas nos voix dans les autres formations de la majorité, que je n'imaginais pas qu'on les ait prises dans le parti communiste et qu'il fallait bien qu'on les ait prises quelque part, c'est-à-dire qu'on les avait reprises au parti socialiste qui, d'ailleurs, précédemment, nous les avait lui-même empruntées. Ce n'était qu'un juste retour des choses.

» S'il s'agit de l'ouverture sur des hommes politiques, ce n'est pas du tout notre genre. Que l'on puisse, au lendemain d'une élection, essayer de rattraper par le pan de sa veste un élu ou un responsable politique qui aura fait toute une campagne pour expliquer que la majorité est épouvantable, qui aura défendu les thèses du programme commun, qui se sera engagé vis-à-vis de ses électrices et de ses électeurs à soutenir un certain type de politique, escompter ou espérer tout d'un coup qu'il va rejoindre subitement la majorité, quand il est élu. Trahissant ses électeurs, trahissant ses idées, cela peut naturellement se faire, il y a des gens de cette race et de cette nature dans tous les clans, dans tous les domaines, mais ce ne sont jamais de bonnes recrues, et nous, nous n'en appelons aucun de cette sorte-là, nous n'en avons pas besoin, et cette ouverture-là, nous ne la pratiquons pas. »

M. René Andrieu de *l'Humanité* lui ayant demandé : « *Espérez-vous plumer la volaille socialiste ?* », le président du R.P.R. a répondu :

« *Pour être très franc, je ne désespère pas de la plumer quelque peu. L'accord qui a été conclu entre le parti socialiste et le parti communiste — accord à mes yeux inexplicable ou, plus exactement, que ne peut expliquer que l'extraordinaire faiblesse du parti socialiste et de son premier secrétaire au soir du premier tour — n'est pas de nature à conforter un certain nombre d'électeurs, qui ont voté socialiste au premier tour, à refaire le même geste au deuxième tour. (...)*

» Il me semble plus naturel de voir des Français qui ont cette orientation politique revenir au sein d'un mouvement populaire, où les aspirations généreuses ou humaines sont plus nettement affirmées, où il y a moins de traditions de classes qu'il ne peut y en avoir ailleurs. Je pense donc qu'ils reviendront tout naturellement au sein de notre propre mouvement. »

A propos de l'U.D.F., M. Chirac a noté : « *Il s'agit pour le moment d'une alliance entre plusieurs formations politiques qui n'ont pas que des points communs. Cela me semble un peu en contradiction avec l'affirmation selon laquelle le pluralisme doit s'affirmer ; cela me semble un peu dangereux, en particulier pour les centristes qui risquent fort dans cette affaire de connaître la disparition, une disparition plus rapide qu'ils ne le souhaiteraient...* »

« La majorité est très loin d'avoir gagné »

M. Jacques Chirac, invité de T.F.1 mercredi 15 mars, a « *regretté l'optimisme béat et irréfléchi de ceux qui font de la Bourse* ». Il a estimé, en effet : « *La situation est encore très préoccupante pour la majorité. La majorité est très loin d'avoir gagné. Elle doit faire un effort considérable de rassemblement auprès de ses électeurs.* » Le président du R.P.R. a rappelé que toutes les formations de la majorité s'étaient mises d'accord pour soutenir un candidat unique dans chacune des circonscriptions en ballottage et pour « *désavouer formellement les initiatives des personnalités qui décideraient quand même de se maintenir* ».

A propos de l'accord de la gauche, M. Chirac a déclaré : « *M. Mitterrand qui est sorti tellement affaibli du premier tour, a eu, je dirai, une faiblesse face au diktat que lui a imposé M. Marchais.* »

Il a rappelé que, pour les représentants de la majorité « *le gouvernement n'est pas composé de représentants des partis et que le R.P.R. n'aurait rien à revendiquer.* »

« *La constitution du gouvernement,* a-t-il dit, *est de la compétence exclusive du chef de l'Etat.* »

Il a précisé que les objectifs auxquels le R.P.R. est attaché, et pour lesquels il plaidera, sont au nombre de quatre : « *La défense des institutions, le refus du compromis quant à l'indépendance nationale, une nouvelle politique de l'économie (avec, en priorité, la recherche du plein emploi), et une politique sociale articulée autour de trois axes : l'encouragement aux familles, la mise en œuvre de la participation dans les entreprises et les communes, enfin l'amélioration de la situation des plus défavorisés.* »

M. GISCARD D'ESTAING FAIT DE NOUVEAU APPEL A L'« INTELLIGENCE DES FRANÇAIS »

A propos des résultats du premier tour des élections législatives, le président de la République a déclaré mercredi 15 mars au conseil des ministres :

« *Les Français et les Françaises ont répondu, au premier tour des élections, à l'appel lancé à leur réflexion et à leur intelligence. Je leur demande de l'entendre à nouveau le 19 mars, quand ils auront à prendre une grave décision nationale.* »

M. Soisson : le P.S. est aujourd'hui le ventre mou de l'opposition

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, mercredi 15 mars, devant la presse : « *Avant le premier tour le parti socialiste nous proposait la victoire en volant. Après le premier tour il recherche la victoire en mentant (...). Tout au long de cette campagne, le parti socialiste a entretenu l'ambiguïté. Il s'est aligné sur les positions les plus démagogiques du parti communiste, par exemple, en matière de SMIC. Et, dans le même temps, il se présentait comme le meilleur garant contre l'aventure qu'impliquait la venue du P.C. au pouvoir (...). Le parti socialiste est aujourd'hui le ventre mou de l'opposition.* »

Il a ajouté : « *L'opposition est plus dangereuse que jamais, car elle n'a conservé du programme commun que les promesses fallacieuses en passant sous silence tout ce qui pouvait inquiéter. Son seul langage est de nous dire : « Le programme commun, » c'est facile, c'est pas cher, » et ça peut rapporter gros. » Comme si l'on pouvait jouer l'économie française au loto !* »

Le Parti républicain a fait savoir, mercredi 15 mars, qu'« *en application des accords de la majorité, il apporte au deuxième tour son soutien le plus complet aux candidats de la majorité placés en tête au premier tour* ». Il a précisé : « *Cette règle ne saurait souffrir d'exception. Elle s'applique donc dans les circonscriptions suivantes : 5e du Finistère (en faveur de M. Miossec, R.P.R.) ; 2e de la Manche (en faveur de M. Bizet, R.P.R.) ; 4e, 22e, 23e de Paris (en faveur de MM. Pierre Bas, R.P.R. ; Druon, R.P.R. et de Préaumont, R.P.R.).* »

Dans ces cinq circonscriptions, MM. Le Roy, div. maj ; Aguiton, U.D.F.-P.R. ; Saint-Marc, U.D.F.-C.D.S. ; Estingoy, U.D.F.-P.R., et Garson, U.D.F.-C.D.S. ont décidé de se maintenir au second tour (*le Monde* du 16 mars).

Une page de publicité

Chacun s'accorde à reconnaître qu'il ne faut pas confondre information et propagande. C'est pourquoi les apparitions des divers partis politiques à la télévision sont strictement compartimentées, entre 20 h. 35 et 21 h. 15, et nettement séparées des journaux télévisés.

Pourtant, mercredi soir, au journal de 22 h. 40 sur FR 3, les téléspectateurs ont eu droit, en prime, à une interview de plusieurs minutes de M. Jean-Pierre Soisson, qui n'était pas venu pour raconter ses souvenirs d'enfance mais pour décrire les malheurs qui fondraient sur le pays si la gauche passait.

Cela signifie soit que les responsables de FR 3, estimant que l'information est également une question de choix, s'en tiennent essentiellement au « bon choix », soit que M. Soisson a été programmé dans une page de publicité à la place de la mère Denis.

BERNARD CHAPUIS.

des élections législatives

Une grande ambiti...

La liber...

quelle école pour nos enfants ?

DEFEN...

Une grande ambition

(Suite de la première page.)

LÀ, l'échec est plus patent encore, quoiqu'on le veuille masquer par la constitution hâtive et maussade d'une prétendue Union pour la démocratie française. Le chef de l'État ne saurait se faire la moindre illusion durable : entre les intérêts conservateurs des notables qui soutiennent le parti républicain, les restes coincés de l'ancien M.R.P. et les extravagances du député de Nancy, il n'y a de commun que la *trouille* de ce qu'ils appellent le collectivisme. Cette alliance n'existe qu'au niveau des états-majors parisiens ; elle est donc partisane, sans assise populaire et sans lendemain politique. Raymond Barre ne s'y est pas trompé, qui a refusé de la coiffer.

On savait de longue date que la grande pensée du septennat était la reconstitution de la fameuse troisième force qui a conduit la précédente République à sa perte, après avoir rejeté dans l'opposition les deux seules forces populaires qui existent dans le pays, et qui sont le gaullisme et le communisme. Qu'il soit donc entendu une fois pour toutes qu'on ne peut et qu'on ne pourra gouverner efficacement contre ces deux forces à la fois, sauf à avoir cet entêtement des faibles qui est un goût secret pour le suicide politique.

Il est évident, en effet, que le gaullisme, même rétréci aux apparences d'un parti provisoirement assimilé à la droite, demeure dans ce pays une force difficilement réductible, un courant populaire et national sans pareil. Ce courant, un peu légèrement identifié au bonapartisme, est, en fait, celui sans lequel aucun pouvoir central ne se serait maintenu en France contre les féodalités de tous ordres, et dont le bonapartisme n'a été au seul dix-neuvième siècle qu'un fâcheux avatar.

Tout dépend donc de ce que Jacques Chirac saura faire de ce courant, qu'il a su maintenir et qui aussi le porte. Accusé successivement d'avoir trahi un mouvement qu'il a en réalité sauvé, puis un président qui n'eût pas été élu sans lui et qu'il a, en vain, tenté de mettre en garde contre lui-même, accusé non moins abusivement de fascisme par des gens qui confondent le tempérament avec la tyrannie, au même titre qu'ils doivent confondre Hamlet avec un homme d'action, le maire de Paris, selon la stratégie qu'il arrêtera et la tactique qu'il imaginera, pourra, à échéance relative, restaurer la grande politique dont il se réclame ou en perdre les dernières chances.

Or le véritable problème pour la France n'est sans doute pas de fixer le taux du SMIC ou l'âge de la retraite, mais plutôt de retrouver une grande politique extérieure et une ambition nationale qui la soutienne. Pourquoi ? Les deux problèmes qui détraquent notre économie et rendent vains les plans d'austérité comme les plans de relance s'appellent l'approvisionnement énergétique et le dérèglement organisé du système monétaire international. Parce qu'il avait compris ce qu'était vraiment le « mondialisme » aujourd'hui, le général de Gaulle avait construit sa politique intérieure autour de sa politique extérieure. Depuis 1974, on fait l'inverse et on en voit l'effet.

Si M. Jacques Chirac, qui a la discrétion de se dire le disciple et non l'héritier du général de Gaulle, veut retrouver sa pratique et sa pensée, c'est sur ce terrain-là qu'il doit d'emblée, à présent, se situer : de toute façon, c'est le moins encombré, et nul n'ose en entretenir les Français qu'on prend apparemment pour des débiles. Mais il lui faut lui-même devenir tout à fait crédible à cet égard, découvrir que le gaullisme ne se ramène pas à une dénonciation lancinante du collectivisme, accomplir sa propre ouverture et s'élever au-dessus de l'image qu'on a répandue de lui.

Pour y parvenir, M. Jacques Chirac a peu de choix. Ce qui s'est appelé le gaullisme de gauche n'existe plus, mais en revanche ce que représente encore intellectuellement et moralement Michel Jobert, bien qu'il se soit électoralement fourvoyé, peut apporter au maire de Paris la dimension qui lui manque ou qu'on récuse en lui. Il ne me semble pas possible que deux hommes qui me semblent à ce point faits pour se compléter continuent de se regarder en chiens de faïence : aujourd'hui, personne n'y comprendrait plus rien. Le souvenir demeure vif du ton et de l'action trop brève du dernier ministre des affaires étrangères de Georges Pompidou : à l'ignorer davantage, M. Jacques Chirac donnerait raison à ses détracteurs et perdrait l'occasion d'apparaître comme l'homme d'une grande politique encore possible.

A gauche, M. François Mitterrand, en dépit de sa fermeté à l'endroit des communistes, a très probablement perdu son pari pour avoir, au dernier moment, remis en cause le fonctionnement et le principe même d'institutions auxquelles il lui échappe que les Français sont désormais habitués et probablement attachés. De son côté, le président de la République a commis une erreur assez semblable en se laissant entraîner par des nostalgiques de Vichy et du colonialisme à rompre, peu à peu, avec ce qui s'est appelé pendant quinze ans la « politique de la France ». Mais lui qui aime tant le changement peut encore se changer soi-même, et dans la fonction qu'il occupe il n'est d'honneur à sauver que celui du pays.

Rien ne doit être à cet égard impossible au président, qui, dans son allocution de samedi dernier, dénonçait lui-même ce danger de suprématie allemande à quoi les utopies européennes n'ont cessé de nous exposer depuis quatre ans. Il lui reste donc, après avoir découvert que la politique d'Aristide Briand ne menait à rien, à décider de gouverner avec ce qu'on appelle le pays réel sans craindre de lui rendre, avec ceux qui peuvent la concevoir et la soutenir, une grande ambition nationale.

P. DE SAINT-ROBERT.

● *M. Auguste Blanc*, secrétaire général de la Confédération des syndicats libres, estime que, « *en votant contre le collectivisme dès le 1er tour, la majorité des Français se sont reconnus dans la prise de position de la C.S.L.* ». « *La bataille n'est pas gagnée*, a-t-il ajouté. *Les risques sont encore grands de perdre nos libertés. Au deuxième tour, c'est avec encore plus de force que le refus du collectivisme doit se manifester.* »

● *Le parti socialiste démocrate*, dont le secrétaire général est M. Eric Hintermann, a décidé de ne donner aucune consigne de désistement au niveau national : « *Les électeurs ayant voté pour le P.S.D. étant considérés comme suffisamment adultes pour décider eux-mêmes.* »

A CAEN

Les Normands devront répondre sans ambiguïté

De notre envoyé spécial

Caen. — Rien n'est encore joué à Caen (Calvados). Dans les permanences de MM. Jean-Marie Girault, sénateur (P.R.), maire de la ville, et de Louis Mexandeau, député sortant (P.S.), chaque militant le sait.

Déjà en 1973 le score avait été serré. M. Mexandeau ne l'avait emporté que de 525 voix sur le député gaulliste sortant M. Buot. « *Cette fois*, indique le dirigeant socialiste, *on va gagner avec un écart plus grand. Croyez-moi, ce n'est pas une confiance de commande.* » Si M. Mexandeau (30,99 % de voix au premier tour) y croit dur comme fer, M. Girault (44,28 %) avoue en revanche qu'il lui aurait fallu 46 % des suffrages exprimés pour être assuré du succès au second tour. « *Mais je me donne de bonnes chances*, confie-t-il, serein et décontracté. *Vous savez, moi, je ne joue pas ma vie politique. Un mandat de député, c'est chahuté.* » Candidat unique de la majorité dans la 1re circonscription du Calvados, cet avocat, réélu facilement maire de Caen en 1977, a hésité longtemps avant de se présenter aux élections législatives. Finalement M. Michel d'Ornano, candidat dans la 3e circonscription (Lisieux - Pont-L'Evêque) et le « *risque de basculement politique de la France* » l'ont décidé. « *Si dimanche soir la majorité l'emporte*, dit-il, *j'aurai rempli ma mission. Mon problème personnel importe peu.* » Défaitiste ? Non.

M. Girault affecte de prendre tout cela avec distance. Pourtant, sa campagne a été animée : soixante communes visitées, deux mille électeurs rencontrés et un thème principal : la réforme du système éducatif proposé par son concurrent, M. Mexandeau. Quinze mille lettres dénonçant l'« *endoctrinement, la politisation et le nivellement par le bas de l'école* » ont été envoyées aux parents d'élèves. Un beau cheval de bataille enfourché également par l'APEL (Association des parents d'élèves de l'école libre) du département, qui a demandé la « *disparition de la scène politique de M. Mexandeau* ». M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère et auteur du projet de loi sur l'enseignement privé, accompagné de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, sont venus à Caen à l'occasion d'un débat organisé par l'Association pour la démocratie. L'offensive a été parachevée par la venue du premier ministre.

M. Mexandeau a dû contre-attaquer. Sa campagne avait commencé au lendemain des élections municipales. Lors de ce précédent scrutin, on ne l'avait pratiquement pas vu. Il fut battu. Depuis, il est présent partout, à chaque cérémonie, à chaque manifestation, aux portes des appartements, défendant son projet d'éducation. Son rival, explique-t-il, a publié « *des citations tronquées, des contre-vérités* ».

Pour l'emporter, il a besoin du report des voix du parti communiste (12,87 %) et des écologistes (5,47 %). Or les rapports ont été particulièrement tendus entre les fédérations départementales du P.C. et du P.S. Bien que M. Joé Metzger, candidat du P.C., affirme qu'il n'y a plus de problèmes depuis l'accord national du 13 mars, il avoue néanmoins que les communistes vont se battre pour « *le candidat de l'union* » et non pour M. Mexandeau. Il n'y a pourtant pas si longtemps que M. Metzger, venu il y a trois [illegible] et demi de Paris pour prendre la succession de M. Jean Goueslard, disait qu'il y aurait deux députés communistes dans le Calvados : à Pont-l'Evêque et à Caen. Il n'hésitait pas à se demander si l'argent du P.S. ne venait pas du patronat ou « *des largesses de l'Internationale socialiste de M. Helmut Schmidt* ». Alors l'électorat communiste, qui a regressé de 2,15 points dans a circonscription se mobilisera-t-il dimanche prochain ?

Reste aussi à savoir ce que vont faire les 5 706 écologistes qui, sans doute, feront pencher la balance d'un côté ou de l'autre. La candidate des écologistes 1968, Mme Josette Bénard, en dépit des sollicitations, a décidé, comme il avait été prévu au niveau national avant le premier tour, de ne donner aucune consigne de vote. La présidente du CREPAN (Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature) et ancienne militante syndicaliste, Mme Bénard, a simplement remis à MM. Mexandeau et Girault un questionnaire afin que ses électeurs sachent à quoi s'en tenir. Elle se refuse à choisir entre des partis « *qui n'ont pas encore intégré la réflexion écologique dans leur schéma* ».

Qui l'emportera ? « *Vous savez*, conclut, optimiste, M. Mexandeau, faisant allusion au cumul des mandats de son concurrent, *les Normands ne mettent pas leurs œufs dans le même panier.* » Les Normands devront répondre dimanche... sans ambiguïté.

MICHEL BOLE-RICHARD.

QUATRE CENT NEUF DUELS MAJORITÉ-OPPOSITION

M. René Couveinhes, ancien député U.D.R. de la 1re circonscription de l'Hérault, a décidé mercredi 15 mars de se retirer et laisse en tête à tête dans cette circonscription M. Georges Frêche, député socialiste sortant, maire de Montpellier, et M. François Delmas, ancien maire.

De ce fait, le nombre des duels majorité-opposition passe de 408 (*le Monde* du 16 mars) à 409.

Il n'y a plus qu'une seule « triangulaire » à envisager pour le 19 mars, celle qui opposera dans la 5e circonscription du Finistère (Landivisiau) MM. Miossec (R.P.R.), Le Roy (maj.), et Cabon (P.S.). Le député sortant, M. Yves Michel (R.P.R.), ne se représentait pas.

Pour les 423 circonscriptions qui restent à pourvoir (418 en métropole et 5 outre-mer), on dénombre 31 014 454 inscrits (30 819 175 pour la métropole et 195 279 pour l'outre-mer).

⁂

Deux erreurs se sont glissées dans les listes de candidats que nous avons publiées dans notre numéro daté du 16 mars.

Dans la 4e circonscription de l'Hérault (Bédarieux), M. Balmigère, député communiste sortant, aura en face de lui M. Roques, C.D.S.

La 5e circonscription des Yvelines (Versailles-Nord) se disputera entre MM. Pinte (R.P.R.) et Cuguen (P.C.), le député sortant, M. Destremau (P.R.), ayant été distancé au premier tour.

MALGRÉ UN REFLUX NATIONAL

Les voix écologistes peuvent être décisives dans une douzaine de circonscriptions

« Le Collectif Ecologie 78 ne donnera pas de consigne de vote pour le second tour. » C'est ce qu'ont réaffirmé les animateurs du mouvement au cours d'une conférence de presse à Paris, mercredi 15 mars. Ils ont souligné que c'était « la première fois dans l'histoire politique française qu'un mouvement pouvant faire la décision dans une quinzaine de circonscriptions laissait ses électeurs libres de leur choix ». Cependant, on sait que le Front autogestionnaire, dont nombre de candidats portaient l'étiquette « écologie », appelle à voter pour la gauche. A Paris, les candidats de Paris-Ecologie font de même dans le onzième arrondissement.

Ecologie 78 a noté l'« issue malheureuse » des candidatures du Front autogestionnaire, qui était son principal rival. « L'écologie est indépendante des partis et ne peut être une force supplétive d'une quelconque formation politique traditionnelle. »

Les porte-parole du Collectif se sont déclarés satisfaits dans l'ensemble, soulignant que les 612 000 voix qu'ils ont obtenues sont à comparer aux 337 000 voix que M. René Dumont avait glanées sur l'ensemble du territoire en 1974. « Avec une augmentation de 81 % en quatre ans, nous serions malvenus de nous plaindre, a dit le professeur Philippe Lebreton. Notre action sur le terrain, particulièrement dans le domaine nucléaire, s'en trouve confortée. »

« Energie et croissance, production et consommation, pouvoir et libertés, pillage du tiers-monde, ces grands thèmes essentiels n'ont pas été traités au cours de la campagne, a dit M. René Dumont. Nous sommes les seuls à voir loin, notre combat continue... »

Depuis le début de l'année, tous les sondages accordaient aux écologistes entre 2 et 4 % des intentions de vote. Ils n'ont obtenu que 2,14 % : le minimum. Dans la plupart des circonscriptions (une quarantaine) où l'on peut établir une comparaison entre les résultats obtenus aux élections municipales de mars 1977 et les scores des législatives, ils ont perdu du terrain. Le tassement est particulièrement visible à Paris, où les candidats d'Ecologie 78 n'ont retrouvé que 52 000 électeurs sur les 86 300 que leurs listes avaient séduits il y a un an. Ils passent de 10,13 % à 4,90 % des suffrages exprimés. En région parisienne comme à Lyon, Marseille ou Nice, l'érosion est du même ordre. Après le flux de la « marée verte », voici le jusant.

Il est vrai que cette fois les circonstances étaient différentes. L'« espace politique » était puissamment occupé. D'abord par les partis traditionnels, qui en ajoutant tous un chapitre « écologie » à leur programme et en dramatisant la campagne, ont sans doute ramené au bercail quelques électeurs transfuges.

Qu'on songe, par exemple, aux ultimes interventions de M. Giscard d'Estaing, qui, quelques semaines auparavant, avait opportunément exposé, dans une longue interview au *Monde*, sa politique écologiste.

Les ci-devant électeurs écologistes peuvent avoir été tentés encore par de nombreuses formations « marginales » allant de l'extrême droite à l'extrême gauche en passant par le mouvement Choisir. Ils ont, par exemple, été directement sollicités par le P.S.U., qui avait pris dans plusieurs circonscriptions la dénomination de Front autogestionnaire, et qui, à Paris, a systématiquement doublé les représentants d'Ecologie 78 par des candidats portant eux aussi le label « écologie ».

Comme les autres ?

L'électorat « vert » de mars 1977 attiré par le côté « apolitique », et par l'aspect « pur et tendre » du mouvement écologiste, a, cette fois, été déçu par les divisions pour ne pas dire les « magouilles » dont il a été le témoin. Devant le jeu électoral les écologistes ont paru soudain « comme les autres ». En outre, ils n'ont pas dissipé une ambiguïté importante. Ils se présentent, disaient-ils, non pour conquérir des sièges mais pour faire connaître leurs idées.

Or, d'une part il s'agissait de bien dessiner une majorité, et cela dès le premier tour, et, d'autre part, les thèmes de la campagne des « verts » ont été à peu près les mêmes qu'il y a un an. Les médias n'ont donc pas « marché » et les écologistes peuvent se plaindre à juste titre d'avoir été oubliés. Ils pourraient constater aussi qu'au cours des sept minutes de télévision qui leur étaient accordées, ils n'ont guère avancé de propositions nouvelle.

Dans ces conditions, on peut s'étonner que le reflux n'ait pas été plus marqué. En fait, les écologistes n'ont pas été balayés, il s'en faut de beaucoup. Présents dans environ deux cents circonscriptions métropolitaines sur quatre cent soixante-quatorze, ils ont tout de même récolté 612 000 voix, plus que le Mouvement des radicaux de gauche, par exemple. On mesure le chemin parcouru depuis les 337 000 voix obtenues par René Dumont sur l'ensemble du territoire, en mai 1974, à l'occasion du scrutin présidentiel.

Pour situer en perspective l'évolution électorale du mouvement des écologistes, on dispose au moins d'une circonscription-test : celle du 5e arrondissement de Paris, où, à quatre reprises, les électeurs ont pu voter écologiste. Mai 1974, 3,49 % votent « vert » ; novembre 1976 (élections législatives partielles), 6,57 % ; mars 1977, 13,8 % ; mars 1978, 9,83 %.

Cette fois, les suffrages « verts » atteignent 2 à 4 % partout où des écologistes se présentaient pour la première fois. Ils atteignent et dépassent 5 % dans les secteurs où ils avaient déjà eu l'occasion de se faire connaître, comme en région parisienne (Hauts-de-Seine, 5,80 % ; Yvelines, 5,90 % ; Val-d'Oise, 6,15 %), en Alsace, aux environs de Lyon à Toulouse, à Grenoble, dans le Nord, en Savoie. Aux alentours des centrales nucléaires du Pellerin (Loire-Atlantique), de Cruas-Maysse (Ardèche), de Flamanville (Manche), ils atteignent 6, 7, 8 et même 12 %.

Le mouvement écologiste français est le premier (et pratiquement le seul au monde hormis deux tentatives en Grande-Bretagne et en Belgique) qui a osé descendre dans l'arène politique. Si on assiste aujourd'hui à son tassement, on constate aussi qu'il s'étend et s'installe. Rappelons que les candidatures « pionnières » datent des élections législatives de 1973 (dans l'Ain et le Haut-Rhin). Puis il y eut René Dumont, les cantonales d'avril 1976 (vingt candidats), les législatives partielles de novembre 1976 (deux candidats), les municipales 1977 (mille cinq cents candidats dans cent trente circonscriptions ; cent élus municipaux et une demi-douzaine de maires) enfin les législatives (deux cent vingt candidats dans soixante-dix départements). L'éco-politique a déjà cinq ans d'âge et elle semble faire tache d'huile.

Les élections européennes

Son irruption perturbe de plus en plus le jeu électoral traditionnel. Ainsi un écologiste a osé se présenter à Dijon et, en captant 3 400 voix, a fait manquer à M. Robert Poujade, créateur du ministère de l'environnement, son élection au premier tour. La même mésaventure est arrivée au candidat R.P.R. de Paimbœuf (Loire-Atlantique) et à M. Jean Royer à Tours. Au second tour cet électorat peut faire la décision dans une douzaine de circonscriptions au moins : à Paris dans le 9e et le 16e secteur, à Nantes, à Cherbourg, au Havre, à Rouen, à Abbeville, à Montpellier, à Rive-de-Gier (Loire), à Meaux comme à Maisons-Laffitte (Yvelines).

Pour qui les candidats écologistes se désisteront-ils ? « *Nous ne sommes pas propriétaires de nos suffrages*, répète René Dumont. *Les citoyens sont assez grands pour se déterminer eux-mêmes.* » Mais nul n'ignore que ses sympathies, comme celles de bon nombre de ses amis « penchent à gauche ».

Restent les électeurs. Selon M. Jean-Luc Parodi, professeur à la fondation des sciences politiques, à Paris, qui doit faire une communication sur ce sujet lors d'un prochain colloque au Conseil de l'Europe, l'écologie retrouve de grands thèmes, qui appartiennent tantôt à la droite (comme la défense de la nature, la préservation du patrimoine), tantôt à la gauche (comme l'autogestion), tantôt aux deux (comme l'hostilité aux partis). On y trouve encore des relents de poujadisme (la défense du « petit ») et même des traces de radicalisme (le citoyen contre le pouvoir). Il n'est donc pas surprenant que son électorat soit extrêmement composite.

Le Parti républicain pense qu'il peut en récupérer au moins une fraction. Quelques heures après les premiers résultats du scrutin du 12 mars, M. Olivier Stirn se félicitait de l'existence du courant écologiste et se disait prêt à accueillir ses propositions. Il a suffi que M. Maurice Duverger décoche quelques lazzis aux écologistes pour que M. Michel d'Ornano vole à leur secours.

De l'autre bord, il est probable que les candidats socialistes bénéficieront, d'une part, des voix « vertes », mais cela est beaucoup moins assuré si « le mieux placé » est un communiste. L'allergie des écologistes aux conceptions « centralistes » et « productivistes » du P.C. est fondamentale.

Après l'aventure des législatives, l'écologie politique a-t-elle encore un avenir ? M. Jean-Luc Parodi ne le pense pas, tout au moins sur le terrain électoral national. En revanche, « *les idées feront sûrement leur chemin*, dit-il. *Et si les écologistes parviennent à présenter une liste unique pour les élections européennes et s'ils atteignent 5 % des voix, ils pourraient avoir quelques représentants au Parlement de Strasbourg* ».

Pour l'heure, les gens d'Ecologie 78 n'y songent guère. Leur collectif doit théoriquement disparaître au lendemain du 19 mars. Et pendant la nuit du 12 mars, alors que tous les leaders traditionnels se répandaient en commentaires triomphalistes, eux, dans la cave de leur P.C. parisien, dansaient...

MARC AMBROISE-RENDU.

UN APPEL DE M. CLAUDE BOURDET

M. Claude Bourdet, candidat P.S.U. soutenu par le P.C., à Villeurbanne (qui s'est désisté en faveur de M. Charles Hernu, arrivé dimanche en tête de la gauche dans cette circonscription du Rhône), a dénoncé, au nom du Front autogestionnaire qu'il représentait, « *la position Ponce-Pilate* » des écologistes. Il a lancé, le 15 mars, à Lyon, « *un appel en forme de question* » aux « *organisations, militants et électeurs écologistes* » : « *Qui*, a notamment déclaré M. Bourdet, *a mis en route le programme électronucléaire ? Qui a dirigé les C.R.S. à Malville et porte la responsabilité de la mort de Vital Michalon ? (...)* » « *Les écologistes*, a-t-il conclu, *ne doivent pas prendre la responsabilité du maintien au gouvernement* » des auteurs de cette politique.

LA NOUVELLE ACTION FRANÇAISE PRÉCONISE L'ABSTENTION

La Nouvelle Action française (NAF, monarchiste), a indiqué, dans une déclaration publiée mercredi 15 mars, qu'elle recommande l'abstention ou le vote blanc pour le second tour.

M. Bertrand Renouvin, membre du comité directeur, ancien candidat à l'élection présidentielle de 1974, a précisé : « *Pour le second tour, la Nouvelle Action française conseille à ses militants et sympathisants l'abstention ou le vote blanc (...) Une seule exception à ce principe concerne la 1re circonscription de la Meurthe-et-Moselle où Mme Régine Denis-Judicis, candidate de la NAF, appelle ses deux cent soixante-dix-neuf électeurs à apporter leurs suffrages au candidat socialiste, M. Tondon, afin d'empêcher la réélection de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber qui symbolise la dictature de l'argent, la soumission aux Etats-Unis et la pire des féodalités politiciennes.* »

D'un département à l'autre

AISNE. — M. François-Xavier Aubry, secrétaire général de la fédération de l'Aisne du Mouvement des radicaux de gauche, précise que, contrairement à ce qui a été annoncé, le président de la fédération de l'Aisne, M. Jean Chaboissier, en appelant à voter pour le candidat de la majorité (*le Monde* du 16 mars), n'a pas suivi le vote, à l'unanimité moins une voix, du bureau départemental. En conséquence, le bureau de la fédération de l'Aisne considère que le président, démissionnaire au moment de sa prise de position, est en rupture de parti.

CORREZE. — M. Jean Charbonnel, ancien ministre, maire de Brive, qui est arrivé en quatrième position derrière les candidats du R.P.R., du P.C. et du P.S., à l'issue du premier tour dans la 2e circonscription (Brive), demande à ses électeurs de « *choisir en conscience la voie qui leur paraîtra la plus propre à développer le progrès social, à lutter contre les injustices, à restaurer l'indépendance nationale* ».

OISE. — M. Philippe Marini (R.P.R.), arrivé en quatrième position dans la 3e circonscription (Clermont, Crépy), où s'opposent au second tour MM. Maillet (P.C.) et Jacques Hersant (U.D.F.-C.D.S.), déclare que, « *fidèle aux engagements pris, et en particulier au pacte majoritaire* », il souhaite que les électeurs qui lui ont accordé leurs suffrages « *reportent massivement leur confiance sur le candidat le mieux placé de la majorité* », en l'occurrence M. J. Hersant. Au soir même du premier tour, M. Marini avait laissé le « *libre choix* » à ses électeurs, après avoir vivement critiqué le style de la campagne menée par M. Jacques Hersant.

PARIS. — M. Gilbert Gantier (P.R.), député sortant de la 21e circonscription (XVIe arrondissement), a publié, jeudi 16 mars, le télégramme que lui a adressé le premier ministre, et dans lequel M. Barre écrit notamment : « *Le suffrage universel vous a désigné pour représenter la majorité au second tour de scrutin. (...) Que tous se rassemblent pour élire en vous un député déterminé à soutenir l'action du président de la République dans son œuvre de rénovation et de progrès.* »

VAL-DE-MARNE. — M. Georges Marchais (P.C.) est candidat unique dans la 1re circonscription. Le tribunal administratif de Paris a déclaré, mercredi 15 mars, irrecevable la candidature de son adversaire de la majorité, qui n'avait pas obtenu 12,5 % des voix d'électeurs inscrits au premier tour. M. Jean Benoist a qu'il déférerait au Conseil constitutionnel, « *dès l'élection de M. Marchais, une décision qui remet en cause les principes du droit public, fondé sur le droit à la controverse* ».

LES RÉSULTATS DANS LA 3e CIRCONSCRIPTION DE L'ORNE

Les résultats définitifs du premier tour de scrutin dans la 3e circonscription de l'Orne (Argentan, Flers) sont les suivants :

Ins., 73 962 ; suff. expr., 61 933.

MM. H. Bassot, cons. gén., m. de Tinchebray, U.D.F.-P.R., 18 506 ; P. Noal, d. s., m. de Tessé-la-Madeleine, R.P.R., 17 541 ; P. Pavis, cons. gén., P.S., 13 766 ; R. Jouadé, P.C., 7 122 ; J.-L. Pithois, C.E. 78, 2 329 ; Mme A. Fonfrede, L.O., 1 169 ; MM. A. Gasson, O.C.T., 627 ; H. Eyraud, P.F.N., 523 ; J. Lannoy, F.N., 350. BALLOTTAGE.

Devancé par M. Hubert Bassot (U.D.F.-P.R.), qui a obtenu 29,88 % des suffrages, M. Pierre Noal, député sortant (R.P.R.), qui en a recueilli 28,32 %, s'est retiré devant son concurrent, mais n'appelle pas ses électeurs à voter pour lui. « *Jamais je ne me désisterai pour M. Bassot*, a déclaré M. Noal. *Personne ne me le fera faire. Si je le faisais, je trahirais tous mes camarades de combat.* »

M. Pierre Pavis (P.S.), arrivé en tête des candidats de gauche, peut compter sur un total de 22 684 voix (36,62 %). L'apport des suffrages écologistes (3,76 %) ne lui suffirait pas pour menacer M. Bassot. Les électeurs de M. Noal feront donc la décision au second tour.

Quelle que soit l'issue des élections

Les évêques dégageront « de nouveaux éléments de réflexion »

annonce Mgr Roger Etchegaray

Devant le Conseil permanent de l'épiscopat français, réuni à Paris les 13, 14 et 15 mars, Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale, a évoqué « *l'événement politique qui touche en ce moment la France jusque dans ses racines les plus profondes* ».

Relevant un reproche fait ça ou là par des catholiques conservateurs, le prélat a tenu à préciser : « *Les évêques n'ont été ni silencieux ni taciturnes ; tout au long de ces derniers mois, ils ont pu éclairer les fidèles sur tous les grands sujets où des valeurs humaines et chrétiennes sont à défendre. Mais je pense qu'à la suite des élections, quelle qu'en soit l'issue, nous aurons à dégager de nouveaux éléments de réflexion qui puissent aider tous les citoyens à assumer ensemble la communauté de destin de notre pays partagé, déchiré par tant de divisions.* » Mgr Etchegaray a ajouté qu'« *une grande tâche, courageuse et mobilisatrice de toutes ses énergies spirituelles, attend l'Eglise en France* ».

A ce sujet, le président de la conférence épiscopale a souligné le grave devoir d'éclairer et d'éduquer la conscience morale : « *Au-delà de toute réforme de structures sociales, comment peut-on espérer un redressement pour une société plus juste et plus fraternelle, si la conscience de l'homme laissée à la dérive subjective n'a plus de points de repère extérieurs, des critères de discernement assez clairs ? Pas plus qu'on ne saurait se résigner à la cassure morale qui existe trop souvent dans la vie privée, privatisée jusque dans sa conscience, pas davantage on ne saurait consentir, dans la vie publique, à ce que se creuse le fossé entre le moral et le légal. Loin de subir les contraintes d'une cité séculière où Dieu serait de plus en plus absent, les chrétiens doivent s'ingénier à l'inspirer sans cesse de toute la force de l'Evangile.* »

Dialogue judéo-chrétien

Le prélat a terminé par ces mots : « *Rendre une conscience aux hommes d'aujourd'hui, une conscience évangélique, telle est la tâche urgente de notre Eglise, en tous ses membres, et particulièrement la tâche des prêtres.* »

D'autre part, Mgr Elchinger, évêque de Strasbourg, président du comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme, a remarqué que le dialogue judéo-chrétien était entré dans une dynamique de « guérison » et de « réconciliation ». Il a regretté qu'une confusion se produise parfois entre les enjeux religieux de ce dialogue et des revendications politiques relatives à la terre d'Israël. — H. F.

● *Un cycle de conférences-débats sur la politique économique* est organisé du 27 avril au 27 juin par le service formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris.

Destiné aux cadres supérieurs et aux dirigeants, ce cycle comprend dix séances hebdomadaires (les mardis de 16 h. à 19 h.) consacrées à la croissance, au prix, à la fiscalité, aux problèmes monétaires, aux politiques industrielles et énergétiques, etc. Les conférences faites par les principaux professeurs de l'économie de l'Institut sont suivies de débats avec les participants.

Coût du cycle : 2 000 francs.

★ M. Forestié, Formation continue, Institut d'études politiques de Paris, 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 260-39-60.

… préparation du … tour des élections législatives

Une sociologie des candidats des grandes formations

par GILLES FABRE-ROSANE et ALAIN GUÈDE (*)

Qui sont les candidats ? Que font-ils ? A quelles couches sociales appartiennent-ils ? L'étude sociologique que nous avons menée sur la quasi-totalité (1 719) des candidats investis pour le premier tour, le 12 mars, par les sept principaux partis en lice (R.P.R., P.R., C.D.S., radicaux, M.R.G., P.S. et P.C.) permet de mieux en cerner les contours.

Femmes : la portion congrue

C'est en particulier le cas pour la proportion de femmes que les partis ont lancées dans la bataille. Elle est très faible : 6,34 %. Et avec des différences sensibles d'une formation à l'autre. La palme revient, et de loin, au parti communiste, dont 13,2 % des candidats sont des femmes. Soit soixante-deux candidates, parmi lesquelles 3 % seulement de ménagères. A l'autre extrémité, le R.P.R., avec 2,7 % seulement de candidates.

Mais le R.P.R. n'est pas le seul à hésiter à donner leur chance à des femmes. Surtout si l'enjeu est important. Le parti socialiste, qui arrive en seconde position derrière le P.C., n'a accepté d'attribuer que 5,1 % de ses investitures à des femmes, ce qui est loin de ce qui avait été envisagé à plusieurs reprises. Le parti républicain présente, pour sa part 5 % de femmes. Cela traduit, une fois de plus, les difficultés du « parti du président » à concrétiser les souhaits exprimés par le chef de l'Etat. D'autant qu'il y a quelques semaines seulement, la représentation des femmes dans le gouvernement a été sensiblement accrue à son initiative. De fait, le P.R. ne présente pas beaucoup plus de candidates que le C.D.S. (4,5 %) et les radicaux valoisiens (4,34 %) qui accordent souvent moins d'écho que lui aux thèmes féministes. Enfin, le M.R.G., avec 3,5 % de candidates, semble, en ce domaine du moins, l'héritier d'une certaine tradition radicale qui réservait la politique aux hommes.

La prise en considération de l'âge modifie-t-elle cette image traditionnelle ? Ce critère permet d'établir entre les candidats un clivage de fait très net qui s'articule autour de 45 ans. D'un côté, les partis « jeunes » qui, à l'exception des radicaux valoisiens (moyenne d'âge : 43 ans), sont les formations de gauche : le P.S. avec, en moyenne, 43 ans et 5 mois, le P.C. avec 44 ans et le M.R.G. avec 45 ans et 3 mois. De l'autre, les formations de la majorité : le C.D.S. avec 46 ans et 8 mois, le P.R. avec 47 ans et le R.P.R. avec 48 ans.

Pour les partis de gauche, ces chiffres ne surprennent guère. Ils traduisent un effort de renouvellement des candidatures. Le P.C. l'a réussi en prenant souvent le risque de ne pas présenter un certain nombre de sortants. Même s'il s'agissait de personnalités marquantes comme Etienne Fajon ou le doyen de l'Assemblée sortante, Virgile Barel. Il a d'ailleurs préparé leur succession à la faveur des derniers scrutins locaux.

En revanche, le P.S. a répugné à prendre ce risque. Mais il s'est souvent efforcé de compenser l'âge des sortants par la jeunesse de nouveaux candidats. Notamment dans un certain nombre de fiefs de la majorité où les socialistes semblent avoir estimé que la meilleure tactique était de travailler dans le « long terme ».

Dans la majorité, la moyenne d'âge relativement élevée s'explique par le fait que les partis ont, sauf quelques exceptions, renouvelé leur confiance aux sortants et sont plutôt enclins à accorder l'investiture à une notabilité locale reconnue. Ce phénomène est d'autant plus remarquable que les partis de la majorité s'efforcent depuis quelques années de se donner une image jeune. A cet égard, le décalage entre l'âge moyen des candidats du P.R. et la volonté de rajeunissement des instances dirigeantes du parti giscardien est particulièrement marquant.

Les énarques : R.P.R. et P.S.

Troisième indicateur : la composition socio-professionnelle des candidats des différents partis. La première catégorie retenue, celle des fonctionnaires, traduit largement l'aspiration de certaines formations à gouverner ou à s'identifier aux couches dirigeantes. Dans ce domaine, le parti républicain arrive logiquement en tête. Dix pour cent de ses candidats sont des hauts fonctionnaires. Il précède assez largement le C.D.S. (7,4 %), le R.P.R. (7,2 %), et les radicaux de gauche (6,9 %). A gauche, on note la proportion relativement importante (5,2 %) de hauts fonctionnaires au P.S. qui illustre sa volonté de se présenter comme un parti de gouvernement. En revanche, le parti communiste n'a accordé son investiture à aucun haut fonctionnaire alors que les radicaux de gauche se situent dans une position médiane avec 2,9 %.

Ces caractéristiques sont confirmées par la prise en considération de la proportion d'anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration. Le premier « pourvoyeur » d'énarques est le P.R. Pour 5,6 %, ses candidats sont passés par la rue des Saints-Pères. En second, et cela confirme une certaine image, vient le P.S. avec 4,3 % de ses candidats, soit plus que le R.P.R. (3,9 %) et que le C.D.S. (2,7 %). Les deux partis radicaux arrivent en queue du peloton : 1,4 % d'énarques parmi les candidats valoisiens et 0,9 % pour les amis de M. Robert Fabre.

En revanche, les radicaux de gauche et ceux de la majorité ont investi une proportion très importante de chefs d'entreprise et de cadres supérieurs. 34,5 % des valoisiens appartiennent à ces deux catégories. Au M.R.G., la proportion est encore de 26,4 %, soit autant que le R.P.R. (26,5 %) et plus que le P.R. (21,6 %) et le C.D.S. (20,3 %).

Cette proportion constitue un élément de clivage important entre les radicaux de gauche et les autres signataires du programme commun. Le P.C. notamment qui ne présente aucun chef d'entreprise et dont 0,5 % seulement des candidats sont des cadres supérieurs. Le P.S occupe également, avec 10,7 %, une position intermédiaire entre ses deux partenaires.

Cette situation se retrouve également au sein de la gauche pour les professions libérales. Ce sont d'ailleurs elles qui fournissent le plus grand nombre de candidats. Elles représentent 32,3 % des candidats radicaux de gauche, 30,2 % des giscardiens, 29,6 % des centristes du C.D.S., 23,3 % des gaullistes et 20,6 % des radicaux valoisiens. Le P.S. est aussi dans une position médiane à gauche : 11,3 % contre 1,7 % au P.C.

Les candidats M.R.G. semblent donc sur ce point s'ériger davantage en héritiers de la tradition radicale que les valoisiens. En outre, cette proportion de professions libérales les rapproche, sur ce plan, davantage de la majorité que de la gauche. Toutefois, cette observation doit être pondérée par le fait que parmi les candidats appartenant à cette catégorie, les avocats représentent une très large majorité, alors que les médecins dominent au P.R., au R.P.R. et chez les radicaux valoisiens.

La gauche retrouve une certaine homogénéité avec les cadres moyens. C'est le parti communiste qui en fournit le plus fort contingent, avec 17,3 % de ses candidats, devant les radicaux de gauche (16,2 %) et le P.S. (15,1 %). Dans la majorité, seul le R.P.R. peut revendiquer une telle proportion de cadres moyens, avec 16,3 %. Le C.D.S. (10,2 %), le P.R. (9,4 %) et les radicaux valoisiens (6,9 %) arrivent loin derrière.

Ouvriers communistes enseignants socialistes

Autre contingent très important : celui des enseignants. A gauche notamment où ils représentent 38,7 % des candidats socialistes et 28,6 % des communistes. La proportion de professeurs est écrasante au P.S. (32,2 %). Elle l'est beaucoup moins au P.C. (17,8 % contre 10,8 % d'instituteurs). Les candidats enseignants de la majorité appartiennent eux aussi à la catégorie supérieure. Le pourcentage d'instituteurs y est pratiquement nul. Par contre, celui des professeurs est relativement important : 12 % des radicaux, 11,1 % du C.D.S., 9,7 % du R.P.R. et 7,4 % du P.R.

Ces données fournissent la réciproque aux conclusions que l'on a pu tirer du dernier congrès de la Fédération de l'éducation nationale. On savait que les enseignants étaient, en majorité, socialisants. On voit que le P.S. est fortement un parti d'enseignants.

Le Parti communiste demeure, pour sa part, un parti d'ouvriers. Il valorise d'ailleurs la signification, surtout dans le contexte actuel. 32,3 % de ses candidats sont ouvriers ou d'origine ouvrière et 11,3 % sont des employés. Chez les candidats socialistes, en revanche, la proportion d'ouvriers est dérisoire : 1,9 %, ce qui tranche totalement avec sa pénétration de l'électorat ouvrier que montrent les sondages.

Le Parti communiste n'a d'ailleurs pas manqué, ces dernières semaines, d'utiliser cette observation à l'encontre des socialistes. « 2 % d'ouvriers », titrait *l'Humanité* du 2 mars, analysant les candidatures socialistes. Et d'indiquer en lettres capitales que « le P.S. compte plus d'énarques que d'ouvriers parmi ses candidats ».

Dans les autres partis, à l'exception du P.R. (1,4 %), c'est le degré zéro. Ni le M.R.G., ni les radicaux valoisiens, ni le R.P.R., ni le C.D.S. ne présentent un seul candidat ouvrier.

Pour les employés, le score est un peu meilleur. 4,6 % des candidats socialistes appartiennent à cette catégorie, 4,7 % des centristes du C.D.S., 2,8 % du R.P.R., 1,7 % des radicaux valoisiens et 1,4 % des giscardiens. Le M.R.G., pour sa part, ne présente, cette fois encore, aucun employé.

Toutefois, les employés sont un peu moins nombreux que les agriculteurs. Dans la majorité notamment où ces derniers représentent 5,6 % des candidats C.D.S., 5,2 % des radicaux, 4 % des P.R. et 3,8 % des R.P.R. A gauche, leur proportion est plus faible : 3 % des socialistes, 2,2 % des communistes et 1,5 % des radicaux de gauche. Ces proportions sont sans rapport avec l'influence électorale de cette catégorie qui représentait en 1973 17 % de l'électorat de la majorité, 11 % de celui des socialistes et radicaux de gauche et 5 % de celui des communistes. Cette remarque vaut également pour les commerçants et artisans. Ils ne représentent que 5,6 % des candidats du C.D.S., 5,2 % de ceux du Parti radical, 4 % du P.R., 2,9 du M.R.G., 1,9 % du R.P.R., 1,3 % du P.C. et 0,6 % du P.S.

Trois catégories de partis

Quelles conclusions tirer de ces données statistiques ? La première est qu'elles permettent d'établir une typologie qui peut présenter des différences sensibles par rapport aux étiquettes. La composition socio-professionnelle permet, en particulier, de discerner trois familles différentes.

La première est celle dont les candidats appartiennent aux couches les plus aisées (haut fonctionnaires, chefs d'entreprise, cadres supérieurs et professions libérales). Aux cotés des partis de la majorité, on y trouve le Mouvement des radicaux de gauche. Et son ancrage est relativement solide. 61,6 % de ses candidats sont issus de ces quatre catégories, soit moins que le P.R. (66,3 %), et les radicaux valoisiens (62 %), mais plus que le R.P.R. (59,3 %) et le C.D.S. (57,3 %). On observe également que 33,7 % des candidats socialistes appartiennent à ces couches aisées, contre 2,2 % de communistes.

Deuxième catégorie : celle dont les candidats sont à dominante de nouvelles couches moyennes (cadres moyens et enseignants). Il s'agit essentiellement du P.S. dont 53,8 % des candidats appartiennent à ces couches et aussi du P.C. (45,9 %).

Dernière catégorie : celle qui recrute une bonne partie de ses candidats dans les couches populaires (ouvriers, employés). Seul, parmi les grands partis en présence le P.C. peut prétendre y figurer, avec 43,6 %. Certes ce pourcentage est inférieur à celui des classes moyennes au sein des candidats communistes, mais l'écart avec les autres formations dans ce domaine (P.S. 6,4 %, M.R.G. 0 %, C.D.S. 4,7 %, R.P.R. 2,8 % P.R. 2,8 % et radicaux valoisiens 1,7 %) suffit à lui conférer un caractère de parti ouvrier.

Toutefois, de même qu'il aurait été abusif pour ces élections d'envisager les partis en présence sans prendre en compte leur dimension sociologique, il le serait tout autant de n'envisager que celle-ci comme facteur de formation idéologique et programmatique.

(*) Journalistes.

LES ENFANTS DE LA CAMPAGNE

« Ils disent qu'on est trop petits pour voter »

A leur manière, les enfants aussi vivent à l'heure des élections. Comme les grandes personnes, ils regardent la télévision, longent les affiches et entendent les conversations. Quelle est donc, dans leurs réflexions, la part du miroir trop honnête qui renvoie l'opinion des adultes, et celle d'une pensée toute neuve et sans retenue qui se fraie son propre chemin ? Difficile à démêler. En tout cas, au sein de ce groupe d'écoliers de cinq à dix ans d'une localité des Yvelines rassemblés pour « débattre des élections », chacun a, déjà, sa grande idée derrière la tête.

— *La politique ? Laurent, six ans et demi :* « C'est des gens qui parlent. Par exemple, Claude François, ce n'est pas de la politique, c'est un chanteur. Remarquez, Giscard d'Estaing, aussi, des fois, il chante. Je l'ai vu chanter *la Marseillaise*... »

— *Le vote ? Nathalie, neuf ans et demi :* « Si on votait, nous, on dirait tout de suite pour qui, et mes parents ils ne veulent jamais dire pour qui ils votent ; je ne comprends pas pourquoi. » *Isabelle, même âge :* « Ils disent qu'on est trop petits pour voter, qu'on ne s'intéresse pas à la politique, mais moi je pense qu'on saurait aussi bien faire qu'eux... » *Laurent, huit ans et demi :* « .. Oui, on devrait prendre des panneaux et envahir la mairie en disant : on veut voter ! on veut voter ! » *François, neuf ans :* « Moi, je trouve normal qu'on ne vote pas puisque, de toute façon, c'est les grands qui commandent. »

— *Droite, gauche ? Isabelle :* « La droite, c'est ceux qui veulent rester comme on est ; la gauche, ceux qui veulent tout changer. » *Charlie, six ans et demi :* « La gauche, c'est les mauvais, la droite, ceux qui parlent bien. » *Nathalie :* « La droite, ils disent qu'ils vont augmenter les salaires et ce n'est pas vrai. » *Florence, neuf ans et demi :* « Etre de gauche, c'est vouloir aider les pauvres. » « Comme Robin des Bois », *précise Laurent.*

— *L'alternance (eh oui !) ? Jean-Marc, neuf ans :* « Ceux qui se présentent, ils ont toujours en tête des choses auxquelles ceux qui sont élus n'avaient pas pensé ! »

« Le père de l'homme »

— *Les candidats ? L'univers conscient des citoyens en culotte courte se limite à la « bande des quatre », avec, en prime, le président de la République. Chirac :* « Il a une belle figure » *(Joël, sept ans).* « Il est rigolo » *(François).* « Il est encore plus égoïste que les autres » *(Florence). Barre :* « C'est une grosse marmite » *(Isabelle).* « Il dit toujours que les prix vont baisser et ils remontent après » *(Florence)...* « Moi, j'aime mieux Casimir » *(Michael, six ans). Marchais :* « Il a une grosse voix » *(Emmanuel, six ans). Mitterrand :* « Il est timide, il ne parle pas beaucoup et il hésite » *(Florence). Giscard d'Estaing :* « Il est fier, il est très content quand on parle de lui » *(Nathalie).* « Il doit être intelligent puisqu'il est président. Je l'aime bien parce qu'il ne fait pas trop de discours... » *(Jean-Marc).* « Oui, mais quand il en fait, il parle plus longtemps que les autres... » *(Florence).*

Enfin, le résumé fulgurant. Florence : « Les candidats, à la télé, ils ne s'occupent jamais des autres pays », *et Nathalie :* « Ils ne pensent qu'à eux, qu'à être élus... »

Wordsworth, déjà, le grand poète anglais, avait diagnostiqué : « L'enfant est le père de l'homme. »

CHARLES VIAL.

● *La Confédération nationale des Français musulmans rapatriés d'Algérie* met en garde « *l'ensemble de la communauté musulmane contre certains éléments qui ne représentent que leur personne et, par des proses philosophiques savantes et des déclarations d'intention, essaient, avec l'appui de certaines officines anti-arabes, d'amener les membres de notre communauté à voter pour ceux qui n'ont jamais œuvré pour l'intégration et une véritable justice depuis 1962* ». Elle demande aux Français de confession islamique de « *voter et faire voter au deuxième tour pour le candidat de gauche le mieux placé* ».

● *Les dirigeants du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés)*, maintenant leur consignes de vote à MM. Charretier, U.D.F.-P.R. (Vaucluse, 2e circ.), Ginoux, U.D.F.-C.N.I.P. (Hauts-de-Seine, 13e circ.), J.-C. Servan-Schreiber, R.P.R. (Gard, 1re circ.), Philibert, P.S. (Bouches-du-Rhône, 9e circ.), Loo, P.S. (Bouches-du-Rhône, 2e circ.), J.-M. Baylet, M.R.G. (Tarn-et-Garonne, 3e circ.), Bayou, P.S. (Hérault, 5e circ.). Ils réaffirment également leur volonté de « sanction » contre MM. Boulin, R.P.R. (Gironde, 9e circ.), Baudis, U.D.F.-P.R. (Haute-Garonne, 2e circ.) et Labbé, (Hauts-de-Seine, 9e circ.).

Tribune du 19 mars

La brèche

par DENIS WORONOFF (*)

FRANÇAIS, encore un effort ; c'est presque terminé. Cette campagne, ou plutôt ce spectacle, laissera un goût d'amertume à ceux qui croient à la pédagogie politique, au rôle créateur du débat d'idées. On mesure l'immense régression accomplie depuis mai 1968. Beaucoup se souviennent — même si la mémoire officielle s'acharne à ne garder l'image que des voitures en flammes — qu'alors il y eut, dans le balbutiement maladroit qui suit les longs silences, prise de parole, échange d'expériences esquisses d'autogestion. On ne pouvait espérer que les candidats se soucient d'écouter leurs concitoyens, étant tout à l'effort de s'en faire entendre. Voter, nous nous occuperons du reste, tel est le ressort du système. Mais le dessaisissement a atteint une sorte de perfection. Les pièges de l'audio-visuel et du présidentialisme ont transformé les hommes politiques en vedettes, puis en bateleurs.

Maintenant, les dirigeants de partis, fourbus mais contents et comme enivrés de ce vin de ferveur qui montait des meetings, réclament notre confiance. Pour tous ceux qui ont au cœur l'espérance socialiste, le premier mouvement est d'incrédulité. En l'absence d'une extrême gauche imaginative et puissante, doit-on attendre beaucoup des partenaires du programme commun ? Le penchant au néo-populisme chez l'un, à la social-technocratie chez l'autre ne nous prépare-t-il pas de nouvelles déceptions ? Au vrai, tandis que le P.C. verse dans l'anti-marxisme primaire, en voulant faire croire qu'il suffit d'écrêter les grandes fortunes pour changer la vie des plus déshérités, le P.S. semble perdre de son audace à l'approche du pouvoir, et l'on peut craindre que l'élan d'Epinay ne se résume, au bout du compte, qu'à un changement des rôles parmi les experts et à une relève des générations.

Mais nous sommes embarqués ; il faut faire le pari de la réussite, profiter de la brèche. Comme le disait Léon Blum dans son discours au congrès de Tours (M. Barre a-t-il lu ce passage ?) : « *Notre formule à tous est : par tous les moyens, y compris les moyens légaux.* » Le vote du 19 est donc une arme ; pas une voix de gauche ne doit manquer à la gauche. Même si les fruits ne tiennent pas la promesse des fleurs, nous y gagnerons peut-être de faire reculer durablement l'intolérable. Des promoteurs moins arrogants, des huissiers moins pressés, une police moins dure aux jeunes et aux émigrés, par exemple, est-ce négligeable ? Les vraies luttes sont ailleurs, sans doute ; mais se souvient-on de l'élan que les élections de 1936 leur avaient donné ? Il importe de soulever le couvercle.

(*) Historien, chargé de recherche au C.N.R.S.

Un gouvernement « à la proportionnelle » ?

par EMMANUEL LE ROY LADURIE ((*)

J'AI été, comme beaucoup de mes concitoyens, étonné puis choqué, puis scandalisé par les petites phrases du communiqué de la gauche unie de lundi dernier, qui nous parlent « *d'un gouvernement d'union de la gauche dont la composition respectera la volonté du suffrage universel, et dont l'activité sera fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, la délibération et la solidarité* ».

Ces diverses expressions figuraient déjà à peu près textuellement dans le communiqué-lettre qu'avait lu Georges Marchais dimanche soir à la T.V., devant les journalistes, sur front d'aréopage du Bureau politique, réuni autour de sa personne. Georges Marchais, dans une récente interview au Club de la presse d'Europe n° 1 a du reste donné une première exégèse parfaitement claire desdites phrases : en cas de victoire de la gauche au second tour, le système qui a la préférence du leader communiste reviendrait en effet à calculer le « dosage » des ministres d'après les résultats en voix du premier tour.

On aurait dans ce cas 45 % de ministres communistes ; soit par exemple une douzaine d'entre eux, sur vingt-cinq membres du conseil de gouvernement. Il est vrai que Georges Marchais lui-même nous parle maintenant de sept ministres communistes seulement. Mais pourquoi devrions-nous faire plus confiance à la télévision qu'à un texte écrit, et signé en commun par les trois partenaires ?

De toute manière, Georges Marchais... et le communiqué de la gauche ont bien précisé que l'éventuel futur gouvernement devra être égalitaire et solidaire, autrement dit fondé sur la direction collegiale et collective. L'influence bénéfique d'une personnalité puissante et non communiste, installée au poste de premier ministre, serait dans ce cas minimisée, neutralisée. Les ministères les plus importants étant égalitairement ouverts aux communistes, on pourrait voir le stalinien non repenti qu'est Jean Kanapa accéder au ministère des affaires étrangères. Ou tel militant diriger l'intérieur et toutes nos polices.

Reconnaissons que François Mitterrand a balayé ces périls d'un revers de main : il a déclaré ces jours-ci qu'un éventuel gouvernement de la gauche ne sera pas composé « à la proportionnelle ». Mais que vaut cette restriction, face au texte commun que Mitterrand lui-même a contresigné avec ses amis, et qui dit exactement l'inverse de cette affirmation du premier secrétaire. Que pèsera ladite restriction mitterrandienne face à un P.C.F. dont il y a tout lieu de penser qu'après le second tour il peut déterrer de nouveau la hache de guerre ; il peut déchaîner derechef la polémique contre un P.S. qu'il a déjà de cette manière progressivement saucissonné.

⁂

Nous pouvons craindre en cas de victoire de la gauche : 1) soit un gouvernement confié à près de 50 % au P.C.F. (c'est-à-dire que l'Etat lui-même serait, graduellement et par moitié, livré à ce parti, *fifty-fifty*) ; 2) soit une lutte extrêmement dure du P.C.F. contre le P.S. ; elle ferait voler en éclats l'union péniblement replâtrée entre les deux tours (ces deux perspectives peuvent du reste se présenter simultanément).

On me dira que je tire des plans sur la comète, puisque la gauche vraisemblablement (?) sera battue au second tour. Même dans ce cas, le texte contresigné par le P.S. et par le M.R.G. avec le P.C.F. demeure hautement critiquable. Il consent par avance, pou rla confection de futurs programmes (1983... ?), à un partage par moitié du pouvoir d'Etat, partage que François Mitterrand, en novembre 1977, s'était sagement refusé à envisager. Le P.S. s'est donc laissé dépouiller sans crier gare d'une de ses cartes maîtresses. Je le regrette pour lui.

En second lieu, sur le plan des principes, il me paraît qu'est sacrifiée l'une des bases essentielles de tout parti socialiste ou démocratique digne de ce nom. Je veux dire le refus d'octroyer le pouvoir (avec un grand P) au communisme d'appareil. Léon Blum a dû s'en retourner dans sa tombe. Il est possible, mais ce n'est même pas certain que cette concession décisive permette au P.S., par troc, de sauver une poignée de sièges pour ses députés. Il n'en reste pas moins qu'il y a là sur le plan de la théorie même du socialisme, un très grave et très important pas en arrière. La logique du programme commun est devenue perverse. C'est dommage. François Mitterrand avait beaucoup fait pour la reconstitution en France d'un parti socialiste digne de ce nom.

(*) Historien.

POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 15 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Les secrétaires d'Etat étaient présents. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été publié :

● LE MUSÉE DU XIXe SIÈCLE

Le conseil a adopté un décret portant création de l'établissement public du Musée du XIXe siècle, conformément aux orientations définies par le projet de loi programme sur les musées déposé au Parlement. L'ampleur et l'originalité de la création dans l'ancienne gare d'Orsay d'un musée présentant la production artistique française de la seconde moitié du XIXe siècle justifient que son installation, son aménagement et son ouverture soient confiés à un établissement public national.

Cet établissement public à caractère administratif sera doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture. Il sera dissous dès que le musée sera en état de fonctionner et au plus tard le 30 juin 1983, sa gestion revenant alors à la direction des musées de France.

[M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a informé le conseil de son intention de nommer M. Alain Trapenard, conseiller référendaire à la Cour des comptes, comme président du conseil d'administration de l'établissement public.

Né le 22 juin 1930 à Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Alain Trapenard a été, de 1963 à 1969, conseiller technique au cabinet d'André Malraux, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, puis, jusqu'en 1964, directeur de l'action culturelle, de la jeunesse et des sports de la Ville de Paris.]

● LA QUALITÉ DE LA VIE

Le ministre de la culture et de l'environnement a présenté une communication au conseil des ministres sur la mise en œuvre de la charte de la qualité de la vie.

Il a indiqué que la délégation à la qualité de la vie a été mise en place et qu'elle est d'ores et déjà opérationnelle.

Le ministre a souligné que plus du quart des mesures inscrites dans la charte avait déjà fait l'objet des premières dispositions nécessaires à leur application.

Il s'agit notamment des mesures suivantes :

— L'accès aux vacances sera élargi dès 1978 grâce à une augmentation de 40 % des bons-vacances des caisses d'allocations familiales et à partir de 1979 grâce à l'institution d'un titre-vacances.

La mission d'études chargée d'en proposer les modalités de mise en œuvre a remis ses premières conclusions.

— L'aménagement du temps constitue un domaine d'action prioritaire de la délégation à la qualité de la vie. Elle conclura en 1978 douze nouveaux contrats pour des programmes locaux d'aménagement du temps et a commencé, auprès des entreprises, une action d'information sur l'étalement des vacances. En 1978, l'industrie automobile dans son ensemble a accepté d'étaler les fermetures d'été.

— Un crédit de 5 millions de francs a été affecté à la création de l'Agence nationale de l'air, qui a pour mission de renforcer la lutte contre la pollution atmosphérique. Un chargé de mission a été nommé pour la mise en place de l'Agence qui s'établira à Metz dès 1978.

— Deux premiers contrats ont été conclus avec les villes de Toulouse et de Blois pour l'établissement de plans communaux de lutte contre le bruit.

— Un premier programme de gestion de la faune sauvage sera engagé conjointement, dès cette année, par les associations de protection de la nature et les organisations cynégétiques.

— L'exploitation des carrières respectera désormais une réglementation nouvelle assurant une meilleure protection de l'environnement, grâce en particulier au caractère public des enquêtes et à l'obligation de l'étude d'impact. Dans les zones les plus sensibles et notamment dans les vallées de la Seine et de l'Eure, dans la plaine d'Alsace et le massif du Sidobre, des plans de protection et d'aménagement pourront être entrepris dès 1978, à la demande des collectivités locales.

— Le Conseil supérieur de la forêt, les comités régionaux des sites, le comité de gestion de la taxe sur les carrières et les comités départementaux d'hygiène ayant été ouverts aux associations, celles-ci auront désormais des représentants dans toutes les commissions nationales ou locales concernant le cadre de vie.

Enfin, le conseil des ministres a été informé des conditions de mise en place, sous la présidence de Mme Veil, du conseil d'information sur l'électro-nucléaire.

● LES ÉLECTIONS

Le ministre de l'intérieur a commenté les résultats du premier tour des élections législatives du 12 mars dans les 491 circonscriptions de métropole, des départements d'outre-mer et des territoires d'outre-mer.

35 204 152 électeurs étaient appelés à voter.

29 141 979 d'entre eux ont participé au scrutin, soit 82,8 %, ce qui représente le plus fort taux de participation enregistré pour une élection législative depuis la Libération.

Pour la première fois, les jeunes de plus de dix-huit ans étaient appelés à participer à un scrutin national.

Les résultats ont été les suivants :

— Partis se réclamant du programme commun : 12 925 485 voix, soit 45,3 %.

— Majorité : 13 276 296 voix, soit 46,5 %.

— Extrême gauche : 953 088 voix (3,3 %).

— Écologistes : 612 100 voix (2,1 %).

— Divers : 793 774 (2,8 %).

Ces résultats ont fait apparaître que les partis se réclamant du programme commun n'ont réuni sur leurs candidats que 45,3 % des suffrages exprimés.

D'autre part, comme le président de la République l'avait évoqué dans son discours de Verdun-sur-le-Doubs, ce scrutin a confirmé l'existence de quatre grandes tendances dans la vie politique française. Tant à l'intérieur de la majorité que de l'opposition, ces tendances s'équilibrent.

Compte tenu des soixante-huit sièges pourvus à l'issue du premier tour de scrutin, il reste quatre cent vingt-trois députés à élire dimanche prochain. Le deuxième tour de scrutin sera donc décisif.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (DOM-TOM) a rendu compte des résultats obtenus dans les départements et territoires d'outre-mer : sur les dix-sept sièges à pourvoir, onze ont été acquis par la majorité au premier tour, un par l'opposition.

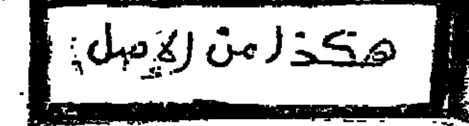
Il a été souligné que ces résultats confirmaient dans les départements d'outre-mer et les territoires d'outre-mer les tendances observées lors des élections locales récentes. Ils traduisent, dans les départements d'outre-mer, la volonté du maintien de la politique de départementalisation et, dans les territoires d'outre-mer, l'approbation des nouveaux statuts.

● AIR FRANCE ET AIR GUADELOUPE

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret autorisant la compagnie Air France à souscrire à l'augmentation du capital de la Société antillaise de transports aériens Air Guadeloupe.

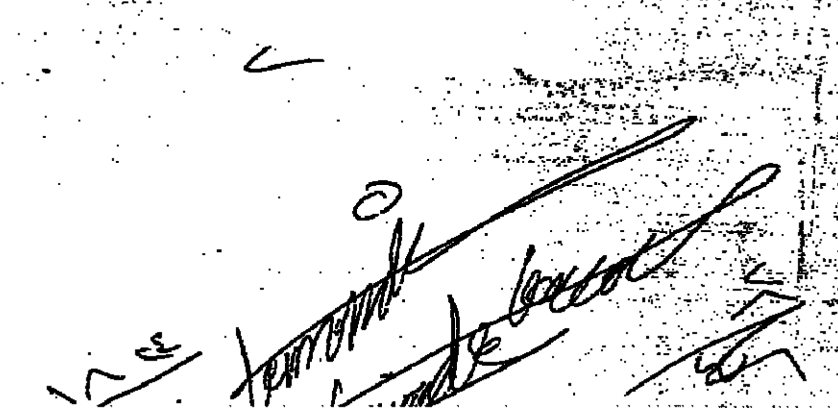
● LA FONCTION PUBLIQUE

Le conseil a adopté un décret relatif au régime de rémunération applicable à certains emplois de direction d'établissement d'enseignement relevant du ministère de l'éducation qui précise pour les professeurs agrégés, qui occupent un emploi de proviseur de lycée, les conditions dans lesquelles ils recevront la bonification indiciaire correspondant à cet emploi.





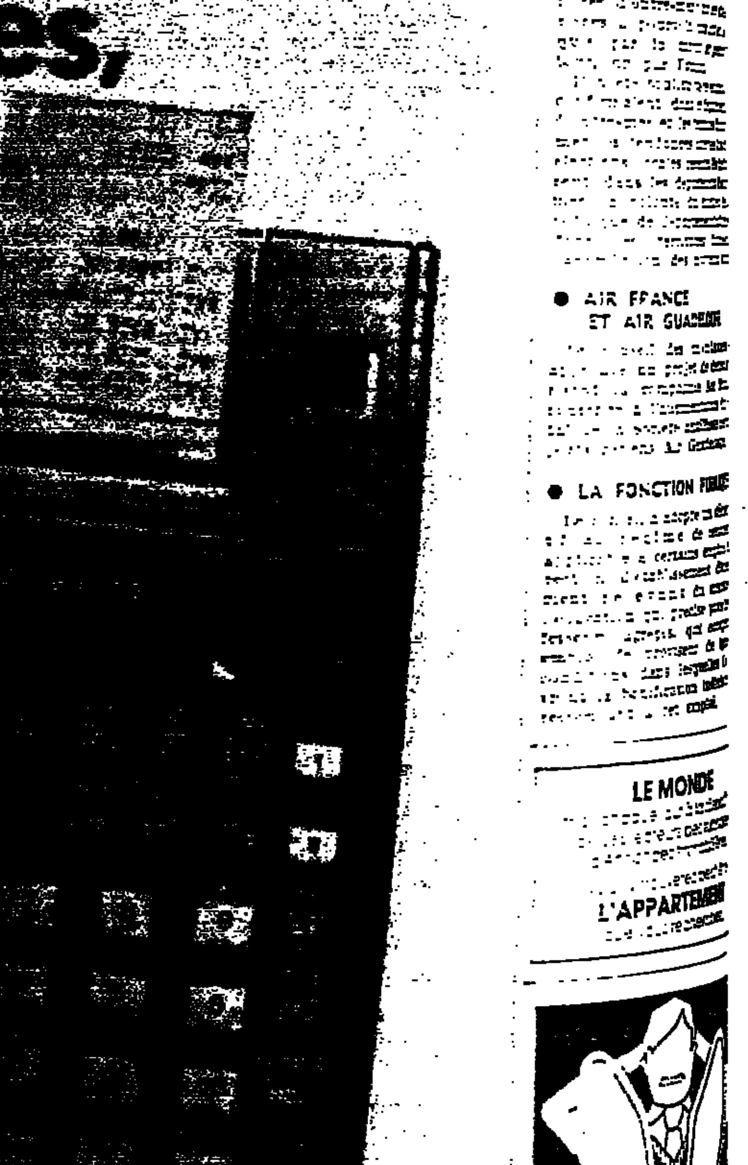
Freud et les premiers psychanalystes



...é du conseil des minist...

...onservent

...es,





Le Monde DES LIVRES

Le « West Side Story » d'Henriette Jelinek

● ***Encore un écrivain français qui revient des Etats-Unis.***

APRES Didier Decoin et son *John l'Enfer*, prix Goncourt 1977 ; après Pierrette Fleutiaux et son *Histoire du tableau ;* après la monographie poétique d'Alain Medan, *New-York terminal*, voici encore un écrivain français qui revient des Etats-Unis avec, dans ses bagages, un livre sur la capitale américaine. Et comme les autres, Henriette Jelinek a choisi de peindre la réalité sordide, les mauvais quartiers de New-York. Elle s'est installée sur les quais de l'Hudson, que remontent les bateaux chargés d'émigrants. *« J'en ai vu des bateaux, pleins à ras bord d'Européens misérables qui croyaient, les fous, que le dollar poussait comme le chiendent*, dira l'un de ses personnages. *Le résultat, c'est qu'on ne s'est jamais autant égorgés ici... Le quai pourrait t'en raconter des histoires, de ces histoires... de la haine et de l'amour.* »

C'est l'une d'elles qu'Henriette Jelinek imagine et met en scène, car elle a le sens du théâtre, dans *Ann Lee rachète les âmes*. Son narrateur, Dougherty, qui est, lui, un Américain de vieille souche parmi tant d'exilés récents, est vendeur dans un grand magasin. Il ne souffre pas de sa condition. Il ne souffre que de sa calvitie précoce. Et il aime sans espoir une servante de bar, dont les beaux seins attirent les camionneurs. Gloria l'exploite et le ridiculise. Sous ses yeux, elle se met en ménage, pour le pire, avec un émigrant grec, laissant à Dougherty le soin de s'occuper de sa fille naturelle Dolly.

Entre l'enfant et l'amoureux transi, deux rejetés, une complicité se noue, un transfert d'amour s'opère. Et l'on s'achemine vers l'imprévisible tragédie. Dougherty, craignant l'épreuve de la vie pour la fillette sans défense, projette de la tuer. Le destin s'en charge à sa place. Un cyclone sur New-York, une vague plus haute que les autres, l'enfant est emportée. *« Le quai pourrait t'en raconter de ces histoires de la haine et de l'amour. »*

L'inspiration américaine est récente chez Henriette Jelinek. A peine remonte-t-elle à son précédent livre, *Dans la nuit des deux mondes*, un diptyque sur la formation des deux adolescents, l'un français couvé par sa famille, l'autre américain jeté très tôt dans la vie. Henriette Jelinek ne tranchait pas entre les deux éducations. D'ailleurs, elle ne tranche jamais. Elle se contente de montrer. Au lecteur de conclure. Il ne sait pas toujours comment.



Dessin de J.-P. CAGNAT.

Une férocité comique et tendre

Après neuf romans que signalent leur vérité psychologique, leur observation aiguë, une férocité comique et tendre, a-t-elle une idée d'ensemble de l'œuvre qu'elle poursuit ?

« Non, j'écris spontanément. Donnez-moi un mot, une idée, je démarre. Je suis tellement imaginative ! Ce roman-ci repose d'abord sur l'idée biscornue qu'un chauve doit lourdement payer dans la vie... Et puis j'ai voulu saisir la réalité américaine. Dans ce pays, les faits sont la doctrine, comme dit Goethe. Pas de commentaire, pas d'analyse. Il faut aller vite, aux Etats-Unis. D'où le pari que je me suis lancé : les prendre de vitesse. »

Le roman frappe, en effet, par sa rapidité, son objectivité. Mais Jelinek reste toujours Jelinek : le constat, l'enregistrement exact des petits faits, des gestes quotidiens, des paroles justes qui laissent entendre derrière les mots ce qui n'est pas dit : un art sec et classique de la litote, où néanmoins passe l'émotion.

« Bien sûr, le fond est toujours le même. Tout écrivain est fidèle à sa ligne directrice. Moi, j'ai l'obsession de la solitude, de l'incommunicabilité entre les hommes. En Amérique, j'étais servie. J'ai hanté le West-Side de jour seule, de nuit accompagnée, car autrement personne ne s'y risque. J'entrais dans les bistrots. Je parlais avec les vieux, qui me racontaient leur vie. Des choses banales. Mais les yeux de ces pauvres trahissaient une détresse. La solitude américaine est insurmontable. C'est une communauté dont les membres cherchent à se rapprocher sans y parvenir. On boit un café ensemble, oui, mais aller plus loin ? On a trop peur que l'autre s'engouffre par la porte entr'ouverte et tente une agression, un vol... »

On pourrait croire qu'Henriette Jelinek annonce, comme les autres romanciers, la dégradation de la civilisation américaine.

« Ah non ! L'Amérique me semble très jeune au contraire, bouleversante de pathétique mais aussi de force. Un de mes personnages à quatre-vingt-trois ans s'écrie « Moi aussi je peux » travailler ». L'Européen démissionne beaucoup plus que l'Américain avec tous les recours que l'Etat lui propose. Là-bas ce sont les derniers arrivés ou les Portoricains qui s'inscrivent au Welfare, au chômage, les autres ont à cœur de s'assumer. »

Qu'est-ce qui a porté Henriette Jelinek vers les Etats-Unis ? Certes, dans *la Route du whisky*, elle était allée rôder dans l'East-Side londonien, mais ses autres romans, *Portrait d'un séducteur*, *la Marche du fou*, *la Vie de famille*, peignaient la moyenne bourgeoisie française ou gasconne, selon ses origines.

« Je me suis tournée vers les Etats-Unis parce que mai 68 m'a beaucoup déçue. On a mis par terre un pilier que rien n'a remplacé. C'est très joli d'ouvrir les portes aux jeunes et de leur crier : « Gambadez, gambadez... » les choses s'arrangeront toutes » seules. » On forme ainsi une enfance négative, malheureuse. Je l'ai pressenti, je ne crois pas m'être trompée.

» Mon métier de psychologue consistait à ouvrir aux mathématiques les enfants qui se croyaient nuls en cette matière. J'ai pour l'enfance — pour l'humanité aussi, d'ailleurs — une tendresse infinie, mais qui ne m'empêche pas d'être dure. Je suis capable de mettre un élève à la porte. Ou cela m'aurait-il conduite ? Alors, j'ai tout plaqué... »

Et Henriette Jelinek est allée gambader ailleurs, dans ce bas-fond new-yorkais qu'on appelle là-bas la Cuisine de l'enfer, où va pourtant naître parmi les épaves et les clochards un sublime amour.

— Je ne prends pas du tout mon héros pour un minable, je le vois comme un saint. Qui est capable d'aimer ainsi dans une totale lucidité ? Et c'est aussi par lucidité qu'il projette le meurtre de la fillette. On peut tuer les gens qu'on aime trop, pour leur éviter d'être abîmés. »

Romantique Jelinek qui réussit à trouer d'amour l'épaisse carapace américaine dans cette romance réaliste au rythme syncopé !

JACQUELINE PIATIER.

★ **ANN LEE RACHETE LES AMES, d'Henriette Jelinek, Julliard, 188 p., 38 F. Les autres romans ont été publiés chez Gallimard.**

Freud et les premiers psychanalystes

● ***Les temps héroïques, à Vienne, au début du siècle.***

PASSE un certain seuil, les témoignages d'admiration tournent court. Si la majesté du modèle écrase, la dévotion de son thuriféraire irrite. L'effet produit est l'inverse de celui souhaité. Déjà, Ernest Jones, dans sa monumentale et, malgré tout, irremplaçable *Vie et Œuvre de Sigmund Freud* (1), donnait dans l'hagiographie. Avec le témoignage de Hanns Sachs : *Freud, mon maître et mon ami*, un pas de plus est franchi dans la statufication du maître. Dommage.

C'est en 1904 que Hanns Sachs rencontre Freud pour la première fois. Il venait d'achever ses études de droit et la lecture de *l'Interprétation des rêves* (2) l'avait incité à suivre ses cours le samedi après-midi à l'auditorium de la clinique psychiatrique. Une dizaine d'étudiants environ se retrouvaient là dans le but de s'initier à la psychanalyse. D'emblée Sachs fut fasciné par la technique de conférencier de Freud. « *Je me demandais*, écrit-il, *comment il pouvait produire des effets imprévus et stupéfiants, tandis que son discours employait des termes simples (...) ; je compris qu'il utilisait la recette de Schopenhauer pour bien parler : « Dire » des choses extraordinaires avec » des mots ordinaires.* »

Freud avait, en outre, l'art d'introduire des anecdotes significatives pour illustrer ses théories. Sachs raconte que lorsqu'il discutait de la thérapie analytique de la névrose, il utilisait une carte postale des plus ordinaires pour se faire comprendre. Cette carte représentait un péquenot dans une chambre d'hôtel essayant de souffler une ampoule électrique comme une chandelle. « *Si vous attaquez le symptôme directement*, commentait Freud, *vous agissez comme cet homme ; vous devez chercher l'interrupteur.* »

Ce sont également les anecdotes qui donnent leur prix aux souvenirs du docteur Abram Kardiner : *Mon analyse avec Freud.*

Il raconte notamment qu'un de ses collègues américains, venu comme lui après la première guerre mondiale à Vienne, dans le but d'être analysé par Freud, avait saisi cette occasion pour tromper allègrement son épouse avec une jeune violoniste. Il aimait en outre à se vanter auprès de ses amis de ses prouesses sexuelles. Or, quand, au terme de son traitement, sa femme le rejoignit à Vienne, il découvrit qu'il était impuissant. Après quelques tentatives qui se soldèrent toutes par un fiasco, il fut pris de panique : « *Comment ? Impuissant* après *une analyse !* » Il se décida alors à prendre un nouveau rendez-vous avec Freud, persuadé que ce dernier, torturé de remords, lui proposerait une nouvelle tranche d'analyse. Freud l'écouta silencieusement et, l'heure passée, il se leva et lui serra la main comme d'habitude en disant simplement : « *Eh bien ! maintenant je vois que vous êtes un très brave garçon !* »

Le groupe de jeunes médecins américains auquel appartenait Kardiner se réunit alors dans un café pour dégager le sens de cette phrase laconique. La discussion dura des heures.

« *Mais nous arrivâmes*, poursuit Kardiner, *à une conclusion plausible. Voici donc ce que Freud avait voulu dire : « Jusqu'à maintenant — c'est-à-dire » avant votre analyse — vous » étiez plus ou moins une canaille. Après votre analyse, » vous avez quand même l'élégance d'être impuissant avec » la femme que vous avez trahie. Donc cette impuissance » témoigne du changement que » votre caractère a subi — en » mieux.* »

De retour aux Etats-Unis, Kardiner s'installa comme psychanalyste à New-York. Quelle ne fut sa surprise, lorsque l'un de ses premiers clients lui expliqua qu'il cherchait une aide, car il pouvait plus exercer correctement son métier : tueur à gages ! Lui, qui était l'un des professionnels du crime parmi les mieux payés et les plus considérés, se sentait humilié de devoir recourir à des travaux subalternes pour subsister.

ROLAND JACCARD.

(1) PUF.
(2) PUF.

(Lire la suite page 19.)

Le bloc-notes de Rudnicki

● ***Le regard de l'écrivain polonais est aussi celui d'un moraliste.***

CE que j'aime chez Rudnicki c'est le regard qu'il porte sur le monde. Plus lucide qu'ému ou compatissant. Encore que... Pendant la dernière guerre, Rudnicki a assisté à la fin du ghetto de Lodz où furent engloutis les siens. Et il a regardé cela en observateur épargné, impuissant, situé à la frontière exacte des deux univers qui s'affrontaient. Alors, probablement, il a acquis ce détachement apparent (il s'agissait de ne pas se trahir), inversement proportionnel à l'intensité de ses émotions devant l'holocauste, dont il allait — il le savait déjà — devenir le chantre.

Et depuis, blasé et coupable, serein et passionné, il observe les bizarreries de l'histoire et des êtres. A cheval sur deux mondes, il l'est toujours, puisqu'il partage son temps entre Paris et Varsovie. Et de Varsovie précisément, nous viennent ces pages, extraites des chroniques de Rudnicki, ces *Feuillets bleus* dont un recueil avait déjà été traduit ici, il y a dix ans, et qui constituent le bloc-notes de l'écrivain tenu de 1953 à 1968.

Disparates et inattendus, ces textes profilent la Pologne d'hier — et d'avant-hier, — mêlant comptes rendus de pièces de théâtre, de films, souvenirs de voyages, réflexions sur des écrivains, souvenirs familiaux et notations de la vie quotidienne. A part, un récit de jeunesse, qui retrace la misère d'un ghetto provincial et l'affrontement d'un père autoritaire et d'un fils trop peu ambitieux. Ces tensions obsessionnelles, perçues dans ce qu'elles ont de plus infimes, de plus insupportables, on en retrouve l'écho dans les plus belles pages du recueil consacrées à Kafka : « *Ses rapports avec son père*, nous dit Rudnicki, *constituaient une plaie qui ne se cicatrisa jamais dans le cœur du fils...* ».

Il faut lire ces déambulations inspirées dans Prague. Il faut s'attarder aussi à ces promenades dans Leningrad ou Moscou sur les traces de Dostoïevski : « *Il a été le dernier qui ait agi en littérature, il nous a donné Raskolnikov... Raskolnikov n'est pas le portrait d'un simple meurtrier, c'est la somme de tout ce qu'on peut dire sur l'assassinat d'un homme...* » Ou encore : « *Rigoureux, capricieux, mystérieux empire du cœur. Voilà l'éternel secret de Dostoïevski...* »

Réflexion d'autant plus inédite et intéressante qu'elle nous vient de l'Est, et d'une époque où Dostoïevski n'y était pas particulièrement prisé. L'est-il plus aujourd'hui ? « *Il s'est placé*, nous dit Rudnicki, *en travers du débat essentiel, et nous devons tous, aujourd'hui, passer par lui. Il devait gagner puisqu'il est exact que l'homme est un monstre, qu'il est futile, ignorant, qu'il ne sait rien de lui-même. Mais il devait perdre également car l'humanité n'acceptera jamais pareille conception de l'homme et ne cessera jamais de lutter.* »

On ne peut plus actuel...

FRANÇOISE WAGENER.

★ **HIER SOIR A VARSOVIE, d'Adolf Rudnicki. Traduit du polonais par Jean-Yves Erhel. Gallimard, « Du Monde entier », 312 p., 49 F.**

« La mort d'Élise »
de Marcel Jouhandeau
Un lien de ronces

ON pouvait craindre le pire. Après quarante-deux ans de haine conjugale, et une dizaine de livres occupés à étaler, à remâcher cette haine, comment Jouhandeau allait-il accueillir son veuvage que rapporte, sept ans après, le vingt-cinquième tome de ses Journaliers ? Cette *Mort d'Elise*, qu'il semblait appeler de ses vœux et qu'on finissait par lui souhaiter, n'en profiterait-il pas pour redoubler de méchanceté griffue ? N'irait-il pas cracher sur la tombe de l'épouse exécrée, ou crier vilainement à la délivrance ? Ne risquait-on pas une ultime scène posthume du ménage le plus orageux de notre littérature ?...

Qu'on se rassure : Jouhandeau a évité tous ces écueils. *Et cela grâce à deux dons complètement soudés en lui, comme* sans doute chez tout écrivain : la franchise et le style.

JOUHANDEAU, il faut le rappeler d'un mot pour le grand public, qui, hélas ! l'ignore, est un cas. Par l'âge — quatre-vingt-dix ans cette année, — par le souci de soi et de la langue, qui domine son œuvre, l'auteur de *Chaminadour*, de *Monsieur Godeau intime* et d'une centaine d'ouvrages presque tous autobiographiques se rattache à la génération de Gide, dont il partage le goût des garçons et de la confidence égotiste. Dans le même temps, il se révèle bien plus moderne, de plain-pied avec la jeunesse actuelle, par le

par Bertrand Poirot-Delpech

formidable naturel qu'il met à proclamer sa différence et à la concilier sans honte avec sa foi catholique.

Seule bizarrerie morbide et sordide dans toute cette santé : son mariage, vers 1930, avec la danseuse Caryathis, dite Elise, dont, après seulement quelques mois de passion partagée et consommée, il n'a cessé de dire des horreurs, au risque que cette complaisance exhibitionniste dans la détestation lasse ses meilleurs lecteurs, tel François Mauriac.

L'ARTERITE dont Elise souffre atrocement, et dont elle va mourir au cours de l'hiver 1970-1971, ne désarme pas l'auteur de *Descente aux enfers*. Non seulement il continue d'épingler les mesquineries de la moribonde mais il livre sur elle des détails intimes que la maladie et l'agonie rendent effroyables. Il nous la montre la langue pendante, le menton souillé d'œuf. Il parle de son dentier égaré derrière les *Sermons* de Bossuet. Il en rajoute dans l'odieux. Perdant toute mesure, il la compare à Hitler et parle, pour lui, de « camp de la mort ». Cet acharnement, à l'en croire, serait justifié par la rapacité avec laquelle Elise s'est « emparée » de sa personne et de ses biens. *« Je me sens quitte »*, écrit-il ; *« Je n'arrive pas à avoir du chagrin ! »*

Et pourtant ! S'il refuse à la mourante la moindre pitié, c'est aussi par respect pour elle, pour l'orgueil qu'il lui concède. Il lui apporte des roses à l'hôpital. Il dit *« notre Elise »*. Il se sent rivé à son lit de douleur comme à un « navire en perdition ».

Au fond, il souffrait d'être rejeté par elle à cause de son homosexualité. Le pittoresque et le sens théâtral d'Elise l'amusaient. Il crédite la harpie, après coup, d'une « indéniable grandeur ». Même dans la ladrerie, elle n'a « jamais été médiocre ». Il la juge, comme lui, de « race royale ». Il rappelle avec une pointe de fierté qu'elle fut admirée par Dullin, par Cocteau.

Quand il se retrouve seul, il ne sait plus quoi faire de la liberté qu'elle lui mesurait. Les orages et les colères d'autrefois lui manquent. Il se sent « démuni ». Sa maison « n'a plus de sens ». Il va jusqu'à parler de « vide insupportable ». Il s'imagine comme une « falaise que ne bat plus la mer ». Le « fantôme » d'Elise lui tient compagnie. Il éprouve une certaine réconciliation par-delà la mort. Il s'offusquera que certains amis n'assistent pas aux obsèques. Il ira fleurir sa tombe. A l'émission Apostrophes, il répond que, tout compte fait, il sera heureux de retrouver Elise dans l'au-delà. Cette sorcière honnie, aux yeux charbonneux, et dont la mère de l'auteur disait joliment qu'elle avait « une griffe dans le regard », Marcel admet que « c'était quelqu'un ! »...

IL y a plusieurs raisons à cette rémission. La mort, tout d'abord, qui rend la haine à sa vanité. Bien qu'il se juge inapte à mourir par incapacité à se reposer, Jouhandeau sait que son propre terme approche. Il le guette. Ses mains lui semblent s'alourdir. Avec une lucidité pénible, il pense à la tranchée où pourrit le corps d'Elise, et aux vers qui *dévoreront ses propres paupières.*

Il y a aussi sa foi sans faille dans le ciel et le Dieu des catholiques. Aussi intégriste que Julien Green, Jouhandeau déplore la modernisation des rites et des textes, qui font ressembler le récit de la Passion, dit-il drôlement, à un mauvais « fait divers ». L'ancien enfant de chœur et professeur de latin considère que l'Eglise romaine « se déshonore comme exprès ». Mais la logique voudrait qu'il apprécie le libéralisme moral dont s'est accompagnée la réforme liturgique. D'une certaine façon, ce traditionaliste choqué par la messe en français a anticipé en rejetant la honte du péché de chair, en limitant la faute à la contenance qu'on y prend, en associant la prière au pur plaisir de vivre, et Dieu à ses créatures.

(Lire la suite page 18.)

la vie littéraire

Esprit, si tu es là frappe trois coups...

« *Les portes verrouillées qui s'ouvrent toutes seules, les armoires qui sautillent et la vaisselle cassée par une force invisible sont des détails qui suffisent à remettre en question quantité de nos croyances et doivent inviter à être attentifs à la naissance d'un autre monde* » Cet avertissement est lancé par Michel Damien dans sa préface aux *Dossiers noirs des maisons hantées* On apprend que sur les 532 cas de hantises recensés par l'un des auteurs des dossiers, Ernest Bozzano, 491 concernaient des locaux, 41 des localités, 158 des esprits frappeurs, 46 des pluies de pierres, 39 des sonnettes sonnant sans intermédiaire, 7 des phénomènes incendiaires, 7 des voix humaines sans maître palpable, etc. Les sceptiques qui, après avoir lu ces dossiers, ne seront toujours pas convaincus, pourront sans grand risque passer à travers les coups de l'au-delà : les esprits frappeurs ne représentent, en effet, que 7 % environ des « faits parapsychologiques spontanés »... (Tchou, 318 p., 49 F.) — B. A.

Les aveux de Simenon

Simenon poursuit la publication de ses écrits intimes. Voici *Tant que je suis vivant*, son Journal du 14 avril au 14 juin 1976 qu'il a dicté, comme les précédents, au magnétophone (éd. Presses de la cité). « *Je me souviens de la plupart des événements de mon existence*, dit-il notamment, *de l'ambiance d'une petite ville sud-américaine, d'un port des Lofoten, je me souviens, je suis tenté de dire, de chaque heure de mon enfance et de mon adolescence. Chaque bistrot de Paris que j'ai fréquenté est resté vivant en moi.*

» *Mais les œuvres qui en sont sorties ne m'intéressent plus. C'est un désintérêt total, absolu. (...) Pourquoi tout ce qui est sorti de cette vie de travail acharné, auquel j'attachais tant d'importance, m'est-il devenu non seulement indifférent, mais presque hostile ? Est-ce parce que j'ai raté et que c'est seulement aujourd'hui que je m'en rends compte ? Je n'en sais rien. Je n'ai pas non plus, cependant, une impression de ratage. Je vais me servir d'un mot qui étonnera peut-être : c'est le mot futilité.* »

Il ajoute : « *Lorsque j'ai fait changer ma profession de* « *romancier* » *par* « *sans profession* » *sur mes papiers officiels, je ne savais pas que j'entrais de plain-pied dans la réalité de ma vie. Au fond, j'ai toujours été* « *sans profession* ». *J'ai été un curieux, un homme avide de contacts avec les autres hommes et je me demande pourquoi, aujourd'hui, j'ai tenu, à la sueur de mon front, à en tirer des œuvres qui ne m'intéressent plus.* »

Le Festival du livre de Nice prépare son dixième anniversaire

Pour son dixième anniversaire, le Festival International du livre de Nice, qui se déroulera du vendredi 12 au mercredi 17 mai, prévoit un programme riche en manifestations. Parmi les colloques envisagés, plusieurs thèmes méritent d'être d'ores et déjà notés, ainsi *Le livre et la publicité, Le livre scientifique et le livre de vulgarisation scientifique, Culture et bibliothèque pour tous, Apollinaire* (à propos du soixantième anniversaire de la publication d'*Alcools*), *Connaissance et conservation du patrimoine artistique par le livre*, etc. Des forums et débats traiteront aussi des différents problèmes posés aux éditeurs en Europe et particulièrement au sein du Marché commun.

La jeunesse, pour laquelle un important effort d'animation est prévu, sera choyée : elle pourra notamment circuler parmi les livres d'une bibliothèque enfantine modèle, s'exprimer plastiquement au côté des meilleurs illustrateurs dans des « ateliers », réaliser un magazine de télévision dans un « atelier » vidéo, assister à un spectacle sur le thème de Robinson Crusoé, visiter une exposition consacrée à Jules Verne.

Outre les désormais traditionnelles rencontres auteurs et lecteurs, manifestations littéraires et audiovisuelles, l'Association des écrivains croyants de langue française présentera un film adapté par Marcel Carné à partir de mosaïques exceptionnelles de la basilique de Monreale en Sicile, sur des textes de Didier Decoin. A noter encore que la Fédération française des syndicats de libraires tiendra son congrès dans le cadre du Festival, les 14, 15 et 16 mai. (Festival international du livre de Nice, 5, rue Stanislas, 75006 Paris. Tél. : 544-20-18 et 548-54-98.)

B. A.

« Narcisse, gardien de piscine »

« Quand il n'y aura plus de parents, il n'y aura plus de psychanalystes. Quand les pères auront rejoint au Panthéon de la société occidentale les héros et les grands législateurs : quand les fabricants de *sur-moi* auront tous été enterrés au terme d'une multitude de nobles cérémonies : quand toutes les *mères* seront *veuves pour cause d'infarctus*, de cancer, de surmenage de leurs époux, qu'elles auront été prises de folie sexuelle jusqu'à des âges avancés ou se seront intéressées *frénétiquement* à des études spirituelles, historiques, sociales ; *quand les nouveau-nés* couperont eux-mêmes leur cordon *ombilical* avec les petites dents que l'évolution aura mises dans leurs mâchoires de fœtus : alors seulement Sigmund Freud pourra être considéré comme un bienfaiteur dépassé.

» Œdipe sera vendeur de voitures électriques, Diane vivra en communauté avec des filles lacées de cuir, Iphigénie enseignera la méditation transcendantale dans les écoles maternelles, Narcisse sera gardien de piscine, Jocaste membre du gouvernement mondial. »

Ce texte savoureux est extrait de l'essai de Jean-Pierre Moulin : *Comment peut-on ne pas être fou ?* (Ed. J.-C. Lattès.) L'auteur, journaliste suisse, fait une satire, souvent brillante et drôle, des sociétés modernes. Il avait publié, précédemment, *Comment peut-on ne pas être Français ?*

vient de paraître

Romans

ANDRE DHOTEL : *Bonne nuit, Barbara*. — L'apprentissage de l'amour par un jeune dessinateur entre imaginaire et réalité. Ecrit par le lauréat du Grand Prix national des lettres de 1975. (Gallimard, 312 p., 49 F.)

MAURICE CHAVARDES : *le Partage*. — Une jeune femme à la recherche de la vérité sur la mort de son mari et de ses raisons de vivre. (Albin Michel, 222 p., 29 F.)

Poésie

LUC DECAUNES : *Récréations*. — Un nouveau recueil de poèmes de Luc Decaunes, publié avec le concours du Centre national des lettres. (Rougerie, 126 p., 30 F.)

PAUL VERLAINE : *Hombres*, préfacées par Hubert Juin, les *Œuvres libres : les Amies, Filles, Femmes, Hombres*. L'érotisme de Verlaine. (Régine Deforges, 177 p., 38 F.)

Chroniques

JEAN TAILLEMAGRE : *Pleine terre*. — Un recueil de chroniques publiées en partie dans *le Monde*, évocatrices des saisons, des champs et des oiseaux. Loin des bruits de la ville. (Stock, 284 p., 39 F.)

Lettres étrangères

JAMES AGEE : *la Veillée du matin*. — Un récit symbolique et initiatique où l'auteur de *Et maintenant, louons les grands hommes* décrit les premiers troubles de l'adolescence. Trad. de l'anglais par M. Marignon. (Flammarion, 112 p., 28 F.)

RICHARD BRAUTIGAN : *Willard et ses trophées de bowling*. — Une énigme et quelques perversions racontées à la manière aimablement subversive de Brautigan. Trad. de l'américain par Robert Pépin. (Christian Bourgois, 155 p., 40 F.)

BERYL BAINBRIDGE : *Harriet dit...* — Une évocation subtile de l'enfance à travers l'apprentissage de leur vie future » de deux adolescentes. Trad. de l'anglais par Anne Damour. (Flammarion, 224 p., 38 F.)

Critique

GERMAINE BREE : *Littérature française : le XX[e] siècle (1920-1970)*. — Continuant la fresque commencée par P.-O. Walzer dans le premier tome. Germaine Brée, professeur aux Etats-Unis, retrace l'histoire des lettres françaises de 1920 à 1970 dans ce second tome. (Arthaud, 430 p., 85 F.)

Essais

ALFRED SAUVY : *la Tragédie du pouvoir*. — Alfred Sauvy propose des solutions pour construire un « avenir neuf » à la France à l'orée de mutations décisives. (Calmann-Lévy, 286 p., 45 F.)

COLLOQUE DE CERISY : *le Discours utopique*. — Les actes du colloque de Cerisy-la-Salle, consacré à l'utopie. Dirigé par Maurice de Gandillac et Catherine Piron. (10-18, 445 p., 17,70 F.)

Histoire

CHANTAL DE CRISENOY : *Lénine face aux moujiks*. — L'histoire d'un malentendu. (Seuil, 377 p., 69 F.)

ROBERT FAVRE : *la Mort au Siècle des Lumières*. — La littérature comme domaine d'investigation historique. (Presses universitaires de Lyon, 641 p., 98 F.)

MICHELET : *Œuvres complètes, volume V*. — Les livres X à XVII de l'*Histoire de France* (1472-1483) dans une très belle édition critique. (Flammarion, 904 p., 250 F.)

JACQUES HILLAIRET : *la Colline de Chaillot*. — L'histoire des hommes et des pierres des quartiers de Chaillot, de Passy et de l'Etoile, à Paris. (Editions de Minuit, 340 p., 90 F.)

ETIENNE MARTIN SAINT-LEON : *le Compagnonnage*. — Réédition d'un classique datant de 1901. (Librairie du Compagnonnage, 584 pages, 66 F.)

Document

GEORGES ARANYOSSY : *la Presse antisémite en U.R.S.S.* — Les libelles antisémites à travers la presse soviétique réunis en dossier par G. Aranyossy. (Ed. Albatros, 220 p., 44 F.)

Société

ANDRE GUERIN : *la Vie quotidienne au Palais Bourbon à la fin de la III[e] République*. — Dans la grande salle du théâtre politique, le spectacle pittoresque des élus polémiquant, faisant et défaisant des ministères. (Hachette, 320 p., 35 F.)

ANDRE FARJANE : *J'ai adopté un enfant*. — Le récit douloureux de deux essais successifs d'adoption, ainsi qu'une série de suggestions pour aider parents adoptifs et adoptés. (La Pensée universelle, 220 p., 34,30 F.)

en poche

Les paysans de Yachar Kemal

Le pilier c'est le long bâton central qui soutient la tente des errants de l'Anatolie lors de leurs migrations vers la plaine d'Adana, au sud, où pousse le coton. Car le village entier, obsédé par la famine, se met en marche à la même époque de l'année, lorsque le chardon, poussé par le vent, « a roulé jusqu'au seuil de la porte ».

Le pilier c'est aussi Méryémdjé, la vieille paysanne anatolienne, que son fils Ali portera sur le dos jusqu'à cette plaine fertile. Epuisés, exaspérés, encore devront-ils travailler dur pour gagner de quoi rentrer chez eux et vivre un bout de temps.

Mais le vrai personnage de ce roman est le paysan, rude, imaginatif, et d'une résistance renforcée par une nature tantôt glaciale, tantôt brûlante. C'est aussi et surtout la relation haine-amour, charnelle presque, qui le lie à sa terre. Des passions sourdes et souvent brutales éclatent dans un paysage qui a vu naître des grandes civilisations, et qui est le carrefour de la sagesse, de la violence, et de la résignation.

Yachar Kemal, dont on connaît les premiers ouvrages, Mèmed le Mince et Mèmed le Faucon, est le grand romancier épique de la Turquie contemporaine. Il a vécu de l'intérieur la magie, mais aussi les vicissitudes de la vie des paysans d'Asie Mineure

DIMITRI T. ANALIS.

★ LE PILIER, de Yachar Kemal, traduit du turc par Guzine Dino, Gallimard, coll. « Folio », 542 p., 13 F.

en bref

● **ARAGON, IONESCO, JULES VERNE** sont au programme des décades de Cerisy cet été, où seront étudiés aussi la littérature latino-américaine d'aujourd'hui (29 juin - 9 juillet) et, d'un point de vue philosophique, les lieux et figures de l'imaginaire. Aragon et ses rapports avec le « mouvement » de l'écriture et les divers « mouvements » du siècle ouvrira le feu (17-21 juin). Le renouvellement de l'interprétation de Jules Verne grâce aux sciences humaines sera commenté du 11 au 21 juillet. C'est moins l'homme de théâtre que l'auteur des « Journaux », des tentatives romanesques, le critique et l'essayiste qui sera examiné en Ionesco du 3 au 10 août. (Renseignement : 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.)

● **LE CENTRE D'ART, ESTHETIQUE ET LITTERATURE** (C.A.E.L.) de l'université de Rouen organise un colloque interuniversitaire sur « Le paysage normand dans la littérature et dans l'art », les 24 et 25 mars au musée d'Evreux, où se tiendra parallèlement une exposition sur le thème. (Pour tous renseignements : M. Joseph-Marc Balibé, 47, avenue du Docteur - Arnold - Netter, 75012 Paris.)

● **PLUS DE QUATRE-VINGTS AUTEURS** ont accepté de participer à l'Exposition du livre des écrivains du Var, qui aura lieu au Bausset du 25 mars au 3 avril. Cette exposition, organisée par la municipalité du Bausset, et ouverte aux auteurs de tous genres, présentera aussi des œuvres d'écrivains disparus.

● **LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TOURS PRESENTE JUSQU'AU 31 MARS 1978 UNE EXPOSITION CONSACREE AU POETE YVES BONNEFOY.** — En dehors des œuvres mêmes du poète, un grand nombre de documents tels que photos, manuscrits, livres d'art, enregistrements, sont exposés et des œuvres d'artistes contemporains (P. Alechinsky, R. Masson, P. Soulages, A. Giacometti, Miro, C. Garache, etc.) témoignent du rapport étroit qui lie Yves Bonnefoy aux arts plastiques.

● **KIERKEGAARD EN FRANÇAIS.** — Le professeur F.-J. Billeskov Jansen, président de l'Alliance française de Copenhague, nous apprend que, grâce à l'aide financière de diverses fondations danoises, la traduction et la publication des Œuvres complètes de Kierkegaard en français pourra être menée à terme. Rappelons que Mme Paulette Boudet avait pris en charge le financement des dix premiers volumes aux éditions de l'Orante (« le Monde des livres » du 10 février 1978).

● **« QUIS ? » Qui est ce philosophe ? « Quid ? ».** Quelle est cette doctrine philosophique ? Conçu en deux parties, comme le Petit Larousse, ce nouveau dictionnaire de philosophie dont l'auteur, Paul Foulquié, fut pendant plus de trente ans le principal collaborateur de la revue « l'Ecole » pour les questions philosophiques, est essentiellement destiné aux élèves du baccalauréat. Il constitue pour le lecteur ordinaire un guide pratique et intelligible à travers le labyrinthe de la philosophie. « Quis ? Quid ? », par Paul Foulquié, 156 p. Ed. L'Ecole.

● **LE NUMERO 10 DE LA REVUE « TRAVERSE »** traite du simulacre et des modèles de simulation qui régissent à tous les niveaux l'organisation de la vie (160 p., 35 F).

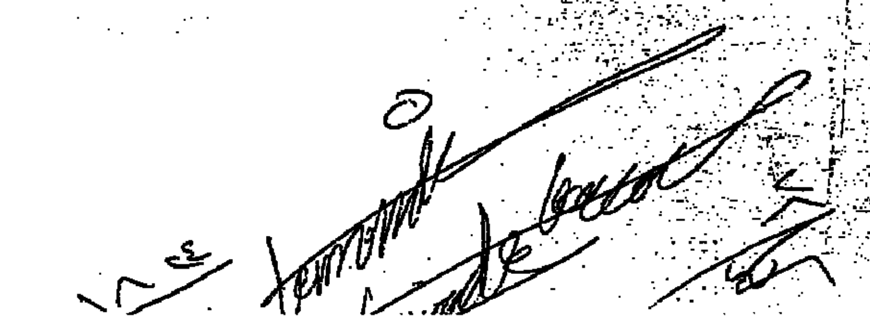
● **LE MANDAT DES POETES** d'un montant de 21 100 F a été remis à Philippe Chabaneix et Fernand Tourret. Pris en charge par le Comité des gens de lettres, le « Mandat des poètes » est le fruit de donations d'écrivains pour l'un de leurs confrères, âgé, malade ou méconnu. Les Académies française, Goncourt et Mallarmé ainsi que des organes de presse ont participé à la constitution de ce fonds.

Philippe Chabaneix, né en 1898, titulaire du grand prix de poésie de la Ville de Paris, a publié notamment « Comme les songes », « le Bouquet d'Ophélie », « D'un cœur sombre et secret ».

Fernand Tourret né en 1898, collaborateur de la revue « la Tour de feu », a écrit en particulier « Marmonne des cœurs timides », « Bestiaire marginal ».

● **RECTIFICATIF.** — Emmanuel Todd, dans un article consacré à l'ouvrage de Jean Bruhat sur « Gracchus Babeuf » dans « le Monde des livres » du 24 février 1978, a présenté les historiens Daline, Volguine et Markov comme soviétiques. C'est exact pour les deux premiers. Mais Markov est lui est-allemand.

● A propos des récentes publications d'Albert Camus (« le Monde des livres » du 10 mars), les éditions Gallimard précisent que les « Journaux de voyage » sont entièrement inédits, et que les articles d'« Alger républicain » publiés dans « Fragments d'un combat » sont pour la plupart inédits en volume.



Romans

Un douillet glacis de nostalgie

● *On reparlera de François - Olivier Rousseau.*

QUE cherche Benoît dans le sempiternel paysage en fuite qui défile derrière les portières ? Où les trains mènent-ils ce très jeune voyageur nostalgique des sleepings de la comtesse de Noailles ? Athènes, Istanbul, Amsterdam, Londres, Hambourg, Berlin, Elseneur. Des chambres et des chambres d'hôtel. Plus tard, il y aura aussi l'Amérique.

Cela dure et dure. Des mois, avec, peut-être, des intermittences. On ne sait plus d'où vient l'argent, mais il y en a. Fuir, là-bas fuir, loin des appartements bourgeois du huitième arrondissement. De son éducation, Benoît a, par exemple, retenu que, s'il est inévitable d'exploiter les pauvres, il est impensable de voler leur portefeuille. Benoît aime se voir, ironiquement, comme un « déclassé », charmant, jeune, traînant après soi son trop-plein culturel.

C'est tout un trésor d'images que Benoît tire d'un vaste magasin d'accessoires, où des poètes post-symbolistes, décadents, oubliés, voisinent avec Pierre Benoit, Dekobra et autres romans de gare, sans parler d'un fouillis de films de série B, cités avec une érudition passionnée. A ce compte-là, tout prend un air de déjà vu, on devient soi-même personnage : la « vie plagiée » en somme. On oublie son passé *(My forbidden past)* en errant dans des rues torrides *(Blackboard jungle)*. Le voyage ne sert plus qu'à vérifier que tout était bien comme on l'avait déjà lu dans Morand ou Pavese.

Morne Schéhérazade

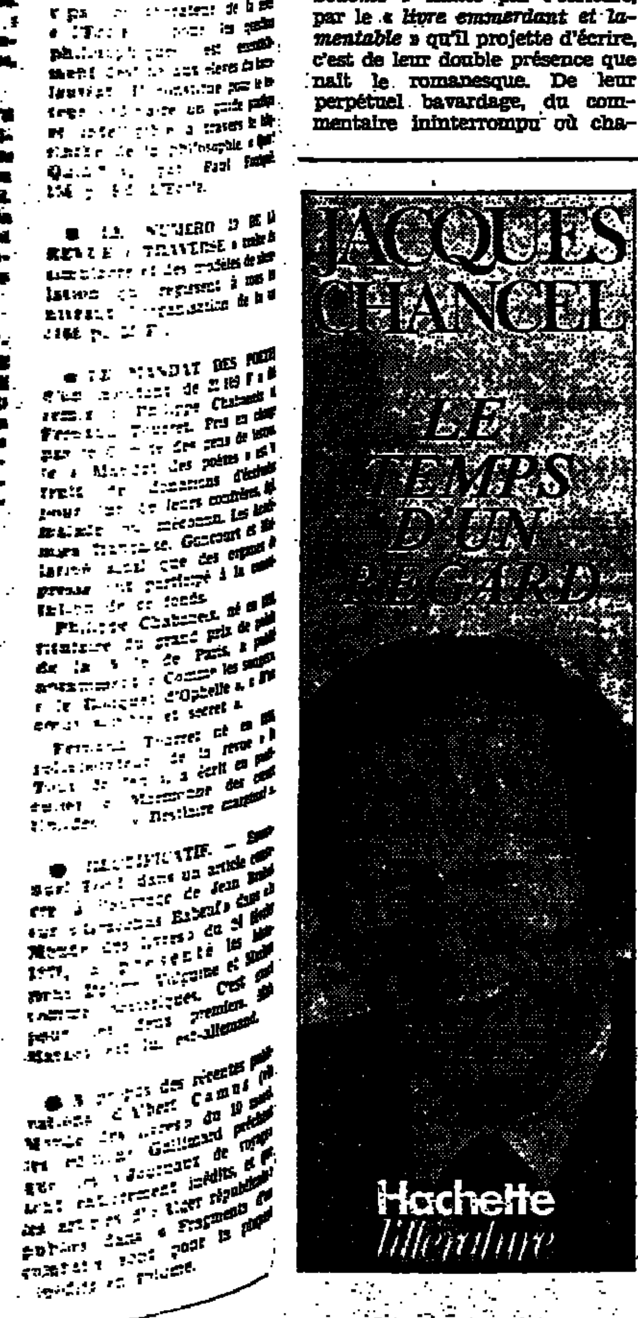
Car voyager, ce n'est finalement pour Benoît qu'une « *variante aristocratique de l'attente* ». Attente double et commune, pendant six ou sept ans, pendant les « années Judy ». Benoît et Judy partagent les chambres, les pays traversés, les confidences échangées, les incessantes disputes : elle lui reproche sa mollesse ; il supporte mal son hystérie autoritaire. « *C'était*, dira Benoît, *bien pire que l'amour.* » Pour l'amour, il y a les rencontres furtives, les hommes que chacun pour soi chasse de son côté.

Et, finalement, c'est de ce couple ambigu que forment cette « *morne Schéhérazade de la désespérance* » et cet « *ange de Sodome* » hanté par l'écriture, par le « *livre emmerdant et lamentable* » qu'il projette d'écrire, c'est de leur double présence que naît le romanesque. De leur perpétuel bavardage, du commentaire ininterrompu où chacun inscrit sa vie sous le regard de l'autre. On s'en aperçoit quand l'encombrante Judy disparaît : quelque chose manque, on frôle soudain le sordide triste.

Etrange roman, languide et quelque peu délétère à force de charrier cet énorme ennui, ce spleen d'un jeune homme décidé à passer à côté de son époque. C'est aussi un livre parfois fascinant par l'habileté à évoquer la couleur subtile d'un moment, à dire les petits bonheurs feutrés, frôlés, ineffables, à suggérer les jeux de la mémoire et de l'affabulation. Fourre-tout d'allusions, de citations, de pastiches, ce premier roman est encore un portrait de l'artiste en jongleur : mais quelle élégance triste et quel brio lassé ! On reparlera sans doute de François-Olivier Rousseau.

MONIQUE PÉTILLON.

★ LE REGARD DU VOYAGEUR, de François-Olivier Rousseau. Stock, 448 pages, 39 F.



Une tâche que l'histoire n'a pas effacée

● *La chute d'un monde et d'une classe.*

ROMANCIER flamand de langue française, mais aussi banquier et voyageur, Daniel Gillès est connu pour ses excellentes biographies de Tchekhov, de Tolstoï et de D. H. Lawrence (1). Depuis quelques années, il s'est lancé dans une entreprise ambitieuse : le roman de sa génération à travers l'expérience de la dernière guerre. *La Tache de sang* est le troisième volet d'un cycle placé sous l'invocation du cinquième commandement : « Tu ne tueras point. » Or on a beaucoup tué, depuis un demi-siècle !

Pour décrire l'aristocratie belge et la noblesse autrichienne dont il descend aussi, l'auteur n'a eu qu'à se reporter à ses souvenirs. Dire que son portrait est sans complaisance, c'est peu. Faire l'amour et faire du fric... telles sont les occupations favorites de ces jeunes gens élevés à Louvain et formés dans les meilleures jésuitières d'Europe. Dans les deux premiers récits, le manque de ressort, la veulerie — avec une pointe de vulgarité — de ces comtes de Mellery et de ces princes von Rosegg m'avaient, je dois le dire, laissé pantois ; même si, de temps à autre, on voyait surgir un être d'exception, comme le vieux prince von Rosegg, refusant de reconnaître l'Anschluss, ou des personnages moins stéréotypés, comme sa fille Renata, et, du côté belge, « Granny », la souriante grand-mère Mellery et son petit-fils Donat.

(1) Julliard, éd.

Le ballet des notables et des parlementaires

Mais, dans ce troisième tome, la guerre — la vraie, celle de mai 1940 — entre en scène. Tout change, parce que l'événement fait basculer les personnages vers le meilleur ou vers le pire : la guerre agit comme un *révélateur*. Dans *la Tache de sang* — très supérieure aux volumes précédents — l'anecdote s'efface derrière une vérité implacable : l'effondrement d'une société. La triste chambrée où les réservistes rappelés au service dans une Belgique encore neutre se disputent ou se leurrent de faux espoirs contraste avec le mécanisme parfaitement huilé de l'offensive allemande (vécue, auprès d'un Rommel joueur et gai, par le jeune nazi Friedl von Rosegg). Le passage de la Meuse annonce la trouée sur la ville de Sedan ; l'allégresse des tankistes allemands souligne le désarroi de leurs adversaires débordés que ne soutient aucune aviation. Voici la mort de « Granny », restée seule à Bruxelles, où les panzers entrent sans combat ; l'exode belge au milieu d'une France qui va très vite oublier sa propre lâcheté en accablant le « roi félon » ; le misérable ballet des notables et des parlementaires ; enfin, l'écrasement et, pour Donat de Mellery, la captivité.

Scènes d'une attristante vérité ! Un reproche, pourtant, à Daniel Gillès : il a trop coloré l'histoire avec ses propres passions. Il observe l'an 40 d'un œil typiquement belge, je dirai même — pour être précis — d'un œil venu du « quartier Léopold » (aujourd'hui éventré par les bulldozers, ce quartier fut longtemps le faubourg Saint-Germain de Bruxelles). La débâcle française, en 1940, fut abjecte, c'est vrai, mais elle connut tout de même quelques intermèdes héroïques. Or, dans *la Tache de sang*, les faits d'armes sont *tous* belges, sans exception ; les Français sont *tous* des couards, sans exception.

A cette réserve près, il faut lire *la Tache de sang*, intéressant document sur l'effondrement d'un monde, d'une société — et surtout d'une classe.

PIERRE DE BOISDEFFRE.

★ LA TACHE DE SANG, de Daniel Gillès, chez Albin Michel, 333 p., 39 F.

Une lettre de Robert Merle

Quelle langue pour le roman historique ?

JE n'entends pas, bien sûr, discuter le jugement littéraire que porte Ginette Guitard-Auviste sur mon roman *Fortune de France* (1). S'agissant non pas d'une appréciation, mais de faits, j'aimerais, en revanche, contester ce qu'elle dit sur le recours aux tournures archaïques dans un roman historique.

A propos de cet emploi, Mme Guitard-Auviste parle, en effet, de « trucs démodés ». Pourrait-elle me citer un moment de l'histoire littéraire française où ces « trucs » furent « à la mode » ? Ou, pour être plus précis, pourrait-elle citer des auteurs de romans historiques qui ont tâché de donner, de façon suivie et cohérente, une couleur et une saveur d'époque au style de leurs récits ? Hugo ? Vigny ? Dumas ? Prosper Mérimée ? Flaubert ?

A vrai dire — et qu'ici Mme Guitard-Auviste me pardonne de la taquiner un peu — je pourrais *citer un romancier étranger (non*, ce n'est justement pas Walter Scott) qui a tenté et magnifiquement réussi cette délicate entreprise (2). Mais comme Mme Guitard-Auviste ne le connaît peut-être pas, il est de bonne guerre que je ne lui souffle pas son nom. Et puis, un grand auteur ne fait pas à lui seul une mode.

Langue d'oil et langue d'oc

Mme Guitard-Auviste ne voit pas « *ce qu'on gagne à écrire dans un roman dont l'action se déroule au seizième siècle : que faites-vous céans ?* » Je répondrai, quant à moi, qu'on y gagne une certaine couleur et une certaine crédibilité, et cela sans aucunement « déconcerter » le lecteur, puisque le mot *céans* » a subsisté dans la langue contemporaine dans l'expression « le maître de *céans* » — comme « *bailler* » (donner) persiste encore dans « Vous me la baillez belle » — et « cuider » (croire) trouve un écho dans un vers de La Fontaine que je croyais que nous connaissions tous. Au demeurant, « *céans* », « *bailler* », « *cuider* » se trouvent dans le Robert. Faut-il donc enterrer ces mots qui sont encore tout vifs ?

Se contredisant quelque peu, Mme Guitard-Auviste me loue en revanche d'avoir employé « mignonner » (caresser) et « tympaniser » (assourdir). Je suis heureux qu'elle perçoive ici « ce qu'on gagne » en saveur à employer de tels mots dans un récit qui se situe en pleine Renaissance. Malheureusement, sa louange tombe un peu à faux, car elle qualifie « mignonner » et « tympaniser » « d'expressions régionales anciennes ».

Anciennes, oui, mais régionales, non. L'un et l'autre mot appartiennent au français du seizième siècle, celui que le roi parlait en son Louvre. Le Périgord méridional et toute l'Occitanie ont dû s'étonner ce jour-là en lisant *le Monde* que Paris ne fasse pas mieux la différence entre la langue d'oil et la langue d'oc.

Le « ras le bol » ... et Robespierre

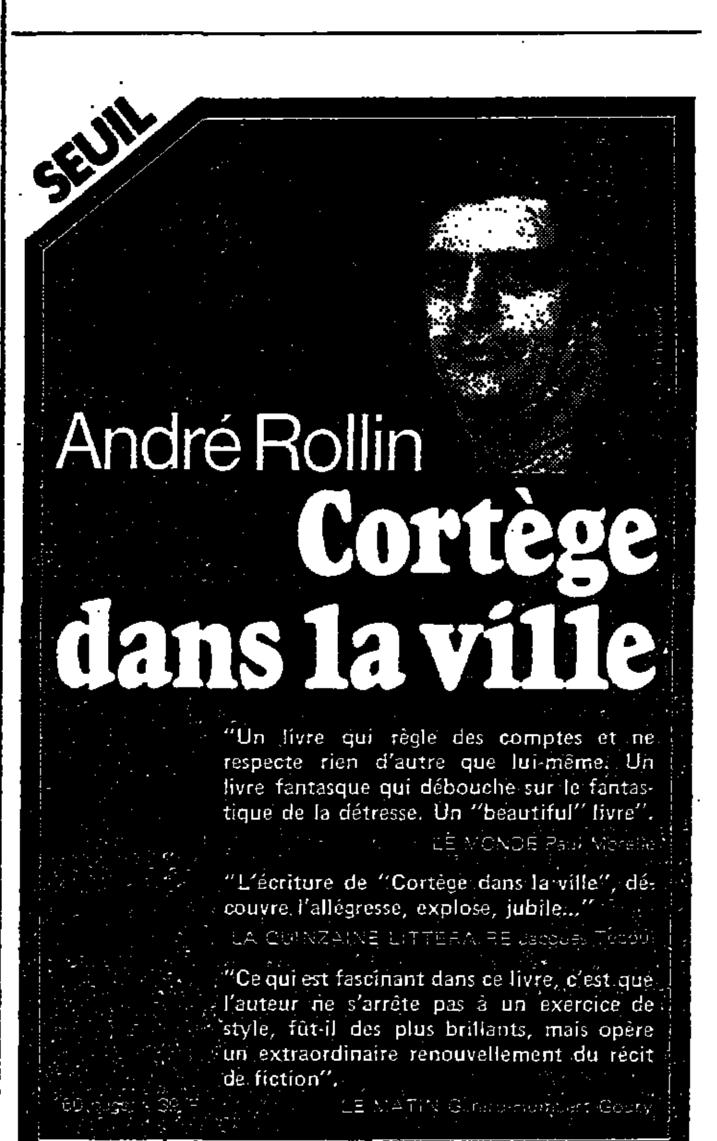
Pour celle-ci (qui est fort bien représentée dans *Fortune de France*), Mme Guitard-Auviste avait, pour le pittoresque, l'embarras du choix : par exemple, « s'ococouler » (se blottir), « s'escambiller » (ouvrir voluptueusement les jambes), vocables que, pour ma part, je trouve délicieux.

Ces mots surgissent dans un texte qui n'est pas, comme l'affirme Mme Guitard-Auviste, « parfaitement moderne », mais, bien au contraire, très attentivement purgé de tout néologisme. Car, pour moi, le « truc » suprêmement « démodé » est justement de recourir, en écrivant l'histoire, à l'anachronisme voulu. Quand je lis par exemple que « Robespierre en avait ras le bol », l'expression, je ne le cache pas, me soulève le cœur par sa démagogie. R. M.

Hugo, Vigny, Dumas, Mérimée et Flaubert se sont bien gardés, en effet, de mettre de « la couleur d'époque » dans leur style, sachant la difficulté de parler vrai quand on mélange passé et présent. Prudents, Aragon, Giono et Morand les imitèrent, laissant loin d'eux l'afféterie des archaïsmes. Ni les uns ni les autres n'ont cependant manqué de « crédibilité » ni de vie lorsqu'ils nous restituaient l'histoire sous forme de romans, dont ils bannissaient également les détestables néologismes.

Quant à « mignonner » et « tympaniser », nous en avions fait hommage à l'auteur. Qu'ils soient de langue d'oc ou de vieux français, peu importe, leur saveur est la même. G. G.-A.

(1) Voir « le Monde des livres » du 4 mars 1978.
(2) Il s'agit de Thackeray et de son « Henry Esmond » (N.D.L.R.).





UN LIEN DE RONCES

(Suite de la page 15.)

Ainsi du petit Marc, que le couple maudit a adopté et en qui Jouhandeau voit un reflet de Dieu même. Nul doute que l'enfant les a réunis. C'est évidemment à cause de leur commun attachement pour lui, et non par respect formel de leur mariage à l'Eglise, qu'Elise et Marcel sont restés sous le même toit. Même affrontés, ils se sauvaient ensemble, par leur amour de parents, d'une malédiction pire : la sécheresse de cœur.

IL faudrait enfin mettre à sa vraie place le phénomène affectif assez prodigieux que représente ce demi-siècle de haine amoureuse.

Soit, le théâtre y a sa part. Les époux Jouhandeau ont besoin de public pour bien se chamailler. Ils essaient les invectives sur les tiers, dans un esprit de jeu avoué. Il s'agit de réussir la scène de ménage comme on boucle un acte ou un chapitre. Ils s'abhorrent en artistes ! Mais le sentiment qui les unit plonge bien plus profond que dans le cabotinage qui en constitue l'alibi pudique. « *A la fin,* dit Jouhandeau, *l'hostilité compte moins que ce qu'on a partagé malgré soi.* » Le temps finit par tisser entre les êtres les plus désaccordés des rapports aussi forts, aussi invincibles, que ceux de l'harmonie.

Ce qu'Elise a appelé très justement dans un de ses livres un « lien de ronces » recouvre peut-être un inceste entre

par Bertrand Poirot-Delpech

mère et fils. Entretenue telle une flamme dont l'extinction serait pire que la brûlure, leur haine aurait servi à respecter l'antique tabou. On s'aveugle comme on peut.

LA complicité tenace qui se mêle à leur exécration et lui confère sa fatalité rappelle les enfers conjugaux de Strindberg, sans le tragique.

Jouhandeau reste à tout moment un moraliste de la grande tradition française, dont l'universalité se mesure à son double refus du flou et de l'explication. La vérité psychologique, chez lui, passe par la perfection stylistique. Elle lui importe tant qu'en rêve il se voit... annotant des dictionnaires ou parlant boutique avec Paulhan. Il est ravi qu'on le traite d'écrivain « mineur ». Il y pressent un gage de survie littéraire !

Plus sûrement, c'est sa franchise qui devrait assurer sa postérité, après avoir produit son style. A l'inverse de Gide, dont le rapprochent certaines poses, les mots ne lui servent pas à cacher sa pensée. C'est peu dire que la vérité est « son épouse véritable », sa « seule maîtresse ». Il trouve son salut dans une sorte de « connivence originelle » avec elle, ainsi qu'avec la vie, la nature et Dieu, qui ne se distinguent pas, pour lui, du plaisir.

« A*H ! que j'ai pu me faire plaisir dans la vie !* » L'impudeur de Jouhandeau culmine dans cette exclamation que Gide, lui, enrobe, enrubanne, et dont Mauriac se choquait, plus que du manque de remords. « *Faites des heureux en commençant par vous-même !* », conseille ce drôle de moine hédoniste, entre deux magnificat accompagnés à l'harmonium, en chemise écarlate.

Diable de bonhomme ! Sacré écrivain !

★ LA MORT D'ELISE, Journaliers XXV, de Marcel Jouhandeau, Gallimard, 192 p., 35 F.

histoire

L'Europe contre Napoléon

● ***Le western impérial.***

« L*A balle traversa l'épaule droite du major Henry Harvey Aston. La tache de sang augmentait très vite sur sa fine chemise blanche, le major lâcha son pistolet et s'affaissa sur la terre brûlée. Il n'avait même pas tiré.* » Ainsi commence par une scène digne d'un western de John Ford ou d'Anthony Mann le livre que Michel de Grèce consacre à la domination française sur l'Europe entre 1800 et 1814.

Pris dans un tourbillon de bals, de combats et de massacres, le lecteur passe d'Allemagne en Italie, d'Espagne en Russie, de Londres à Copenhague, sans pouvoir reprendre souffle. Voici dans les Abruzzes, « *noyés sous les trombes d'eau, les soldats du chef de bataillon Hugo dormant à la belle étoile* » ; puis, invitant les Tyroliens à se soulever contre Napoléon, Andréas Hofer, « *ce soir-là les joues encore plus colorées qu'à l'ordinaire* » (au fait, qu'en sait l'auteur ?). Tout cela est évidemment plus proche de Claude Manceron que de Georges Lefebvre.

La thèse fera bondir les fervents de Napoléon : celui-ci apparaît comme l'« *empêcheur de vivre heureux* », le conquérant insatiable, le « *grand crocodile* ». Certes, Michel de Grèce nous prévient qu'il donne ici le point de vue de l'Europe, d'une Europe qu'il nous montre soudée, du Tyrol à l'Andalousie, par une haine d'abord impuissante, puis finalement victorieuse contre l'ogre de Corse. C'est faire bon marché, toutefois, des courants francophiles : Hegel à Iéna regardant passer l'« *âme du monde* » ; Goethe recevant de Napoléon la Légion d'honneur à Erfurt ; les *afrancesados* en Espagne ; les communautés juives émancipées en Europe centrale. Dans une contribution aux *Etudes offertes à Jacques Lambert,* M. Robert Chabanne a montré la fascination exercée par le code civil sur certains juristes allemands, ceux qui enseignaient à l'université de Heidelberg, par exemple. On ne saurait oublier non plus qu'en 1805, en 1806, et en 1809, ce sont les puissances continentales qui ont imposé la guerre à Napoléon.

Mais il est vrai aussi que, après 1808, l'opinion européenne s'est détachée de l'empereur. L'affaire d'Espagne a réveillé les nationalismes. Jusqu'alors Napoléon combattait les souverains ; il doit désormais compter avec les peuples. La sympathie relative qu'il avait rencontrée en Autriche, lors de la campagne de 1805, fait place à la vindicte des populations civiles en 1809. L'Allemagne s'embrase en 1813 contre l'occupant. C'est que la politique incessante d'annexions entreprise par Napoléon pour parfaire son système continental, les privations qu'imposait le blocus, avec pour corollaire l'injuste système des licences, le fantastique développement de la contrebande et son impitoyable répression, la captivité du pape et les horreurs de la guerre d'Espagne, tout cela contribuait à soulever l'Europe contre l'empereur des Français.

Et pourtant, celui-ci tombé, on devait le regretter. En 1830, c'est aux cris de « *Vive Napoléon !* » que les peuples ont tenté de secouer le joug de la Sainte-Alliance. Le martyre de Sainte-Hélène venait de faire du tyran déchu le champion des mouvements nationaux et libéraux que combattaient ses anciens vainqueurs. L'histoire nous a habitués, il est vrai, à des retournements plus inattendus encore.

JEAN TULARD.

★ QUAND NAPOLEON FAISAIT TREMBLER L'EUROPE, de Michel de Grèce. Olivier Orban. 498 pages, 64 F.

philosophie

UN DÉFI

● ***Et aussi une plainte.***

MOROSE ou héroïque, cette « philosophie malgré tout » convoquée par la revue *Critique* dans son dernier numéro ? Le « malgré » sonne comme un défi, on y entend pourtant aussi une plainte, une récrimination. Dix-huit essais et témoignages, d'inégale longueur, d'inégale difficulté ou ambition, signés de noms notoires, et d'autres qui le sont peu, rangés modestement par ordre alphabétique, tentent des réponses diverses à la question posée : « *A quoi bon la philosophie ?* »

Se porte-t-elle donc si mal, la philosophie, pour qu'il faille s'interroger sur les raisons de la faire survivre en dépit de tout ? On pouvait craindre que le dépit, précisément, fût à l'origine de ce rassemblement de textes qui ont pour point commun de se situer en dehors de la « nouvelle philosophie ». Dépit de voir celle-ci se faire prendre avec succès pour ce qu'elle n'est pas (ni nouvelle ni philosophie) par un public anxieux et interrogateur auquel les philosophes vrais n'ont pas accès mais dont ils rêvent tous. Il y eut déjà des réactions de cette sorte après la guerre lorsque l'existentialisme, tombé entre toutes les mains, était dans toutes les bouches (mais Sartre étant, lui, nouveau et philosophe, les professionnels durent bon gré mal gré se rendre à son évidence, quitte à l'occulter le moment venu).

Un peu de ressentiment transparaît certes dans quelques-uns de ces textes. Ces bénignes mesquineries, heureusement, n'altèrent pas un questionnement dont l'enjeu est d'une autre importance que la réaction à une mode. A quiconque pressent les limites des sciences humaines et subit les contraintes du discours politique travesti en philosophie, il faut recommander vivement la lecture de ce numéro riche et divers. Il indique qu'en philosophie le temps semble venu, après le scientisme structuraliste, le théoricisme althussérien, l'archéologisme historien de Foucault, d'une interrogation métaphysique et morale qui répudie tout autant la « *tyrannie du logos* » que les effusions verbeuses de l'irrationalisme. Le « *dégrisement de la raison* », annoncé par Heidegger, n'exclut pas nécessairement l'exigence de rigueur, le travail de la pensée. « *A quoi bon la philosophie ?* » Mais à penser, seulement à penser, elle ne sert à rien d'autre. C'est son désastre et sa dignité (puisque, aussi bien, la pensée est pour l'homme cette épouvantable catastrophe qui le distingue du règne animal et végétal). Voilà peut-être le fondamental que ces textes ont en commun de rappeler.

MICHEL CONTAT.

★ Revue « Critique », « La philosophie malgré tout », n° 369, février 1978, 154 p., 25 F.

poésie

« LE PRESSOIR PERDU »

PHILIPPE DE ROTHSCHILD rassemble, dans *le Pressoir perdu,* les poèmes qui ont marqué, depuis 1940, les étapes principales et les humeurs successives de son existence, de sorte qu'ils apparaissent comme des résumés denses et essentiels d'une longue évolution psychique. S'ils ponctuent un parcours vaste et varié, ils profitent tous du savoir-faire né de la maturité : le poète n'a pas hésité à reprendre des textes anciens et à les parfaire, parfois à trente années de distance. C'est que le commerce des pièces de Christopher Fry et des poètes élisabéthains, amoureusement traduits et sans cesse repris, lui a permis de soumettre ses propres poèmes à une perpétuelle révision : ils ne s'en présentent que plus impeccables.

Les poèmes des années sordides sont âpres et vont tout droit, dans leur nudité, au drame : ils se veulent les constats d'un déracinement douloureux et ne supporteraient ni l'image élaborée, ni les méandres du chant :

Toi-moi mouche parmi les mouches
Moucheron sans carreaux
Vole roule rebondit bourdonne
Te cogne te brise
Interdit d'être être encore et n'être plus.

Le ton est déjà trouvé — même si la refonte récente en est responsable — où se bousculent les pourquoi, les comment, les interrogations de l'identité.

Plus tard viennent les joies, l'amour, le vin, et l'extrême minutie avec laquelle Philippe de Rothschild compose — peut-on dire : extorque à sa plume ? — des anagrammes, des blasons, des extases verbales corsetées comme pour mieux se libérer du poids des significations. On songe, bien entendu, à John Donne, mais aussi à Maurice Scève, à Jodelle et, plus près de nous, à Mallarmé. Le pressoir pèse sur chaque poème, rejette les pulpes inutiles et ne garde que l'essence donneuse de vertige : c'est dans une certaine contrainte que la pensée se bonifie. Que l'on chante l'épouse disparue, la terre aimée ou le moi fuyant, il y faut un jeu : celui du seigneur esclave de son art. Philippe de Rothschild nous offre les charmes infinis de l'angoisse courtoisement acceptée :

Poète que fais-tu
Je me fuis et me prête
Déshabillé vêtu
Des oripeaux du vent sous mon chapeau sans tête.

Poète que veux-tu
Cesser mon reconnaître
Aux dédales de buts
Où chaque être est pris dans ses dénis disant d'être.

Poète où te vois-tu
Au miroir tourne-vide
Le lecteur souffle nu
Qui mes mots mime abîme et mon murmure élide.

Poète amour as-tu
Trop me ferveur débite
A démone mon dû
D'illusoire alléchant l'évadé qui m'habite...

ALAIN BOSQUET.

★ LE PRESSOIR PERDU, de Philippe de Rothschild. Mercure de France, 90 p., 60 F.

lettres étrangères
NICOLAS GUILLEN A P
sciences humaines
Les premiers psychan
magazine littéraire

lettres étrangères

NICOLAS GUILLEN A PARIS

● *A la recherche d'une poésie populaire d'expression nationale.*

EN janvier 1955, en pleine dictature de Batista, Nicolas Guillen arrivait à Paris, et de cette époque date notre amitié. Je venais de traduire un choix de ses poèmes, son premier recueil en français, sous le titre de *Chansons cubaines* (1), et le succès que connaissait le petit volume l'enthousiasmait.

Il s'était installé au cœur du quartier Latin, rue Cujas, à l'hôtel Saint-Michel, dont il devait faire sa retraite jusqu'en 1958. Dans sa petite chambre, sur la table encombrée de journaux, de papiers et de lettres, il travaillait à son livre, *la Colombe au vol populaire*. Souvent, le soir, nous nous retrouvions ; après avoir évoqué les souvenirs qui me serviraient à écrire la biographie que je préparais pour la collection « Poètes d'aujourd'hui » (2), nous descendions le boulevard Saint-Michel, jusqu'aux quais. Par beau temps, il allait tête nue, offrant à la brise son visage brun de mulâtre et ses cheveux déjà grisonnants. Au passage, les étudiants qui le reconnaissaient le saluaient d'un geste affectueux. Parfois le passant était un ami et alors Guillen, s'arrêtant, éclatait d'un grand rire sonore : « *Qué tal ?* » Mais si l'interlocuteur venait à parler de Cuba, le visage s'obscurcissait et une moue boudeuse gagnait le coin de la lèvre charnue : la terrible plaie, qu'il cherchait pourtant à cacher, s'était rouverte... Lorsque nous remontions le boulevard, Guillen s'arrêtait à l'angle du musée Cluny, devant la voiturette d'un marchand de fruits, un petit Arabe au teint blanc avec lequel il parlait quelques instants. Selon la saison, il achetait des oranges, des bananes, des ananas ou des cerises.

Certains soirs, il me disait : « *Je pars demain.* » Et il prononçait le nom d'une ville lointaine : Stockholm, Berlin, Sofia, Prague, Bucarest, Varsovie, Moscou. Au retour, il m'offrait une brassée de papiers : « *Tiens, tu pourras traduire cela.* » C'étaient des compositions aux titres évocateurs tels que *la Petite Ballade de Plovdiv* ou *la Chanson de Wang Tsé-yu*. D'autres fois, il me tendait sans un mot un poème et attendait ma réaction. Je savais alors qu'il y avait là une note intime, un cri, un long déchirement. Je le revois, en cette veille de Noël 1957 où il me remit *l'Elégie camagüeyenne*, inspirée par sa ville natale. Quelques jours plus tôt il m'avait dit qu'il sentait approcher les fêtes avec appréhension : « *Quand je vois les boutiques illuminées et les gens qui se pressent devant les vitrines, je me sens encore plus seul.* » Pour chasser sa tristesse, il venait d'écrire son plus beau poème autobiographique ; tous les personnages qui avaient entouré son enfance y surgissaient.

Aujourd'hui, Nicolas Guillen, devenu le poète national de Cuba, nous revient. Les étudiants de la Sorbonne l'accueillent triomphalement et l'université de Bordeaux le fait docteur *honoris causa*. L'homme n'a pas changé. Les anecdotes fusent :

« *Sais-tu ce qui m'est arrivé au Brésil ? A Sao-Paulo : une chaîne de télévision m'invite à participer à l'un de ses programmes. Le présentateur agresse involontairement mon prénom : « Ce soir, nous avons le plaisir » de recevoir le poète cubain » Aristide Guillen. » Le public en reste bouche bée. L'émission terminée, l'homme me demande, plein de satisfaction : « J'ai » bien prononcé votre nom, » n'est-ce pas ? Guillen, c'est » bien comme cela qu'il faut » dire ?*

— Oui, monsieur, mais Aristide se prononce Nicolas ! »

Depuis 1930, date de la publication de ses premiers poèmes, *Motifs de « son »*, Guillen est l'un des maîtres de la poésie afro-cubaine. On parle quelquefois à son sujet de poésie « noire ».

« *La poésie noire n'existe vraiment que dans les pays de langues et de cultures africaines. Quand elle entre en contact avec une langue européenne, elle perd sa pureté originelle. Le problème n'est pas facile à résoudre. Impossible, même. Les Français l'écartent en employant le mot « expression » : ils parlent de poésie noire d'expression française, anglaise, etc. Il faut, par ailleurs, être vigilant à l'égard d'une manifestation qui peut favoriser le racisme. Mon expérience personnelle me permet d'affirmer que la poésie « noire » qui a surgi à Cuba durant la décennie 1930-1940 a dérivé vers une poésie populaire d'expression nationale, laquelle a enrichi notre littérature. Bref, il est préférable de parler d'un problème de synthèse négro-blanche.* »

Nicolas Guillen est, dans la poésie afro-cubaine, le spécialiste du « son », un problème musical qui fut tour à tour un instrument folklorique (*Motifs de « son »*), social (*Songoro Cosongo*, 1931 ; *West Indies Ltd*, 1934), ou politique (*la Colombe au vol populaire*, 1958 ; *J'ai*, 1963).

« *Le « son » littéraire que j'utilise dans beaucoup de mes poèmes obéit au rythme d'une danse caractéristique de Cuba. Grâce à la répétition de mots, qui ne sont parfois que des onomatopées, j'obtiens une version verbale rappelant ou suggérant la version rythmique instrumentale. Dans mes premiers « sones », la musicalité a su mener le combat. Le célèbre Nègre lippu, par exemple, est dirigé contre le préjugé racial. Le poète s'adresse au Noir pour transformer ou essayer de transformer en lui le complexe d'infériorité venu de sa couleur, ou mieux, de l'impact du concept gréco-latin de la beauté, qui remplace les valeurs culturelles africaines.* »



Le dernier recueil de Guillen publié en France, *Avec ce cœur je vis* (3), est une célébration de l'amour.

« *Le titre est emprunté à un vers de José Marti. C'est un livre sincère, car chaque poème correspond à une expérience, à un fait vécu. Mais je pratique peu le poème d'amour. Une quarantaine de textes en quarante ans !* »

CLAUDE COUFFON.

(1) Collection Autour du monde, Pierre Seghers. Dans la même collection, du même traducteur : *Elégies antillaises* (1955), *Elégies et chansons cubaines* (1959).
(2) Pierre Seghers, 1964.
(3) Traduit par Pierre Gamarra, Editeurs Français Réunis, 1976.

sciences humaines

Les premiers psychanalystes

(Suite de la page 15.)

Ayant entendu dire que les thérapies freudiennes levaient les inhibitions, il s'était adressé à un psychanalyste, persuadé que lui seul pourrait le délivrer d'un symptôme si gênant...

Nous revenons à Vienne avec un document exceptionnel, la publication des deux premiers volumes des *Minutes de la Société psychanalytique de Vienne* (1906-1910). Portant pour titre : *les Premiers Psychanalystes*, elles sont un complément indispensable aux écrits de Freud.

De 1906 à 1915, en effet, Otto Rank, alors secrétaire officiel de la société viennoise, rédigea le compte rendu des séances au cours desquelles les premiers élèves de Freud, chaque mercredi soir, s'initiaient à cette nouvelle « *psychologie des profondeurs* » qui, d'une certaine manière, prolongeait les intuitions les plus fortes de philosophes comme Schopenhauer ou Nietzsche et de romanciers comme Dostoïevski, Strindberg ou Wedekind.

Freud, bien sûr, assistait régulièrement aux séances qui, jusqu'en 1910, se tinrent chez lui, 19, Berggasse. Par la suite, elles furent transférées au « Collège des docteurs ». Des médecins, des éducateurs, des écrivains, des journalistes et des curieux y assistaient.

Ce qui liait ces hommes, si différents par leurs origines sociales et leur personnalité, c'était essentiellement une insatisfaction commune à l'égard des conditions qui régnaient dans la psychiatrie, l'éducation et les sciences humaines en général. Ajoutons qu'il fallait également un certain courage pour adhérer à la psychanalyse, car c'était s'exposer à de sévères critiques, à la dérision et à l'isolement.

A lire attentivement les *Minutes*, on ne peut manquer d'être frappé par l'enracinement de la psychanalyse dans l'histoire et les préjugés de l'époque. Pour les préjugés, c'est particulièrement clair lorsqu'il est question — et il en est continuellement question — de l'onanisme et des femmes. La masturbation conduit à la névrose quand elle ne la signe pas. Quant aux femmes, comme dit Freud, elles n'ont rien à gagner au « féminisme ». Mais, le même Freud est capable de tenir sur l'homosexualité dans la relation pédagogique des propos d'une singulière audace. Par exemple : « *Tout comme les homosexuels sont les meilleurs maîtres, les homosexuels refoulés sont les pires et les plus sévères.* »

Chaque séance est l'occasion d'une petite conférence. Les thèmes le plus fréquemment traités sont d'ordre littéraire (Wedekind, Lenau, Nietzsche, Jean-Paul...) ou sexuel (l'impuissance, les maladies vénériennes, l'anesthésie sexuelle... voire des contributions plus personnelles, mais elles sont rares, comme celle d'Urbantschich : « Mon développement jusqu'au mariage »). La distinction entre les facteurs organiques et psychiques dans l'étiologie des névroses reste floue et, à chaque occasion, des « résistances » se font sentir. En outre, les discussions entre les participants sont vives, parfois dépourvues d'aménité et, du strict point de vue analytique, de valeur très inégale.

Abram Kardiner, qui, lui aussi, durant son séjour à Vienne assistait aux séances de la Société psychanalytique, raconte une histoire assez prophétique qui pourrait tenir lieu d'épilogue. Une conférence de Paul Schilder ayant été fort mal accueillie, les participants lui reprochèrent successivement d'être un « plagiaire », un « psychotique » et de ne pas avoir été analysé. Durant la discussion qui dura une heure et demie, chacun se référa à ce que le Maître avait dit, écrit ou pensé. Freud suivait chagriné le débat. Finalement, il prit la parole et déclara ceci : « *Messieurs, vous me traitez d'une manière qui ne me fait pas honneur. Pourquoi me traitez-vous comme si j'étais déjà mort ? Vous êtes assis ici en train de discuter entre vous de ce que j'ai écrit dans tel article, vous me citez ici et là. Pendant ce temps je préside, et personne ne vient me demander : « Qu'est-ce que vous voulez dire » au juste ? »* Et avant de clôturer la séance, il ajouta : « *Je tiens cela pour une insulte et cela me tourmente parce que, si c'est ce que vous faites quand je suis encore parmi vous, j'imagine facilement ce qui arrivera quand je serai mort pour de bon.* »

ROLAND JACCARD.

★ **FREUD, MON MAITRE ET MON AMI**, de Hanns Sachs. Traduit de l'américain par C. Davenet. Préface de J. Rousseau-Dujardin. Coll. « Freud et son temps », Ed. Denoël, 176 p., 45 F.

★ **MON ANALYSE AVEC FREUD**, d'Abram Kardiner. Traduit de l'américain par A. Lyotard-May. Préface de M. Dufrenne. Ed. Pierre Belfond, 183 p., 39 F.

★ **LES PREMIERS PSYCHANALYSTES**, tomes I et II, traduit de l'allemand par N. Bakman, coll. « Connaissance de l'inconscient », Ed. Gallimard, tome I, 423 p., 90 F, tome II, 572 p., 97 F.

texte

Roger Caillois et l'aventure de la civilisation

Roger Caillois va publier la semaine prochaine chez Gallimard une importante autobiographie intellectuelle qu'il intitule « le Fleuve Alphée ». Le titre, tiré d'un mythe grec, est à l'image de ce qu'il voudrait être. Le fleuve Alphée, après avoir traversé la mer au lieu de s'y perdre, se retrouve fleuve dans un îlot difficile. Comme lui, Roger Caillois a traversé l'océan du savoir, des livres, de la culture où sa curiosité passionnée l'a jeté dans des directions fort diverses. Ce fut la « parenthèse » de sa vie, estime-t-il aujourd'hui. Il se sent aborder sur un nouveau rivage : « Je trouve l'existence aiguë et personnelle dont j'avais, contre vents et marées, une mémoire lancinante. » Aidée, cette mémoire, par des talismans : objets insolites, images déroutantes, contrées écartées, les pierres enfin... « Pierres, archives suprêmes, qui ne portez aucun texte et qui ne donnez rien à lire. »

« Le Fleuve Alphée » fouille donc les origines, l'enfance, détecte les fameux trésors qui ont empêché cet esprit avide de se dissoudre, et qui lui rendent enfin son libre cours. Livre bilan, livre repère qui s'achève sur quatre méditations.

C'est l'une d'elles que nous publions ci-dessous. Elle illustre ce qui fait la saveur particulière du livre, mêlée de confidences et de réflexion aiguë. Le scepticisme y règne, mais comme un guide vers la sérénité. Car, Fleuve Alphée plus radical que celui de la légende, Roger Caillois se voit redevenir source gagnant en limpidité ce qu'il perd en débit, jusqu'à ce que les sables du désert boivent le filet qui s'amenuise ou que l'engloutisse « quelque perte mystérieuse et imprévisible ». — J. P.



Dessin d'ORLIC.

Situation de l'espèce précaire

IL n'y a pas dans ces lignes la moindre condamnation de l'aventure de la civilisation. Je m'en sens aussi solidaire que de la nature sauvage. J'entends seulement souligner une sorte de paradoxe. L'homme a beau connaître de mieux en mieux le difficile cheminement de sa plus lointaine préhistoire, le miracle des acides aminés, par quel cumul de hasards heureux sont nées la vie, la mémoire ; comment, au niveau de la cellule, les informations sont devenues transmissibles. L'important est que l'homme, par sa science, est au terme d'une longue histoire. Aussi se trouve-t-il renforcé dans la conviction où il est de détenir un privilège sans équivalent. Il admet à la rigueur quelque vague parenté avec les grands primates, encore est-il le seul d'entre eux à avoir inventé l'adolescence en mettant en réserve sa sexualité pendant quelques années et en permettant de cette manière le développement de son cerveau. Il se trouve persuadé qu'un abîme minime, mais infranchissable, le coupe à jamais du règne animal. Il consent aux plantes une respiration élémentaire. Il reconnaît dans leurs tropismes un avant-goût de quelque sensibilité. L'idée ne l'effleure même pas qu'une seule qualité puisse lui être commune avec les minéraux, à part celle de ne pas échapper à une série d'influences extérieures, telles que l'inertie, la chaleur, l'électricité, le magnétisme, qu'ils subissent d'ailleurs passivement et sans réaction concevable autre que physique, électromagnétique ou chimique.

La chance et la nécessité

Je ne nie pas l'exactitude de pareille échelle décroissante. Je n'imagine à aucun degré *« qu'un pur esprit s'accroisse sous l'écorce des pierres »*. L'ascension qui va du minéral à l'homme contribue à le retrancher du monde naturel, qu'il est du même coup parvenu à doubler d'un univers comme personnel, calfaté, à diaphragmes contrôlables. Le fait qu'il ait cessé pour le moins de vivre en animal vulnérable à l'intempérie lui a permis le développement royal dont il est justement fier. Il n'en redoute pas moins les tremblements de terre et les raz de marée ou les épidémies, la grêle et la foudre : et l'inévitable mort. Mais ces calamités frappent du moins un être supérieur qui vaut infiniment mieux qu'elles, puisqu'il les explique. En une formule fameuse sur le *« roseau pensant »*, Pascal a résumé la contradiction. Il la prend d'ailleurs à son compte. De fait, elle correspond à une attitude si générale et si frappante que d'avance elle rend caduque toute objection ou réticence. Elle empêche qu'il naisse en l'homme la moindre inquiétude sur sa vocation et sur sa permanence imperturbable.

OR c'est précisément sa carrière sans précédent qui devrait l'inciter à réfléchir sur sa fragilité. Son cas est anormal, donc précaire. A force de savoir et de génie, il a obtenu de puiser l'énergie au noyau des particules fondamentales où en gisent les réserves profondes : il n'est pas invraisemblable qu'une réaction en chaîne mal contrôlée ou qu'on ne savait même pas imprudente en libère une quantité excessive et volatilise toute matière. Les voies croisées de la chance et de la nécessité ont présidé, a-t-il découvert, à l'émergence de la vie, puis à son prodigieux destin : elles indiquent également que le miracle peut avoir lieu tout aussi bien en sens inverse. Une erreur, un mauvais aiguillage, risquent d'avoir de proche en proche des conséquences fatales pour le secret de la vie, la contraindre à remonter à sa source accidentelle et la restituer à l'inertie impassible, immortelle, d'où un bonheur statistique la fit surgir. Rien n'empêche la loi des grands nombres de jouer dans l'un comme dans l'autre sens et voici qu'une téméraire manipulation génétique engendre une longue séquence d'effets cumulatifs, uniformément funestes ceux-ci. Toute gélatine frémissante, jadis heureuse bénéficiaire d'un concours égal d'options fortunées, inaugure soudain une carrière à rebours.

Une dégénérescence radicale n'a pas besoin d'autres mécanismes que ceux dont la connivence fortuite a présidé à la lente éclosion de la vie. Tout ce qu'ils ont édifié, ils le peuvent aussi aisément détruire. Une multiplication de conséquences fécondes a permis la vie, puis l'intelligence, puis le raisonnement cohérent et vérifiable. Le chemin n'a pas moins de chances d'être parcouru en sens contraire.

L'histoire montre que, dans le monde proprement humain, nul n'est à l'abri de la menace invisible et symétrique de l'aubaine rencontrée. Une mesure politique qui ne paraissait pas mettre en péril les institutions, un changement dans les mœurs qu'on estimait anodin aboutissent à long terme à la chute d'un empire. Une décision monétaire fâcheuse ouvre une cascade d'échecs, puis de désastres, qui aboutit à l'écroulement d'une économie. Dans le domaine de l'art, une innovation estimée seulement plaisante ou ingénieuse conduit de surenchère en surenchère à la ruine de l'idée même de l'art. Les circonstances ou les engrenages qui sont à l'origine des réussites les plus complexes et les plus admirables de la vie ou de la technique sont aussi capables de défaire, sans que l'intelligence, la volonté, l'obstination y puissent grand-chose, ce qui fut édifié par une continuité bien tempérée. Un accident d'abord imperceptible suffit à faire basculer le cours des choses. Tout s'ajoute, s'articule, se compose tantôt pour le miracle, tantôt pour le désastre.

PLUSIEURS théologies ont prévu un crépuscule des dieux, d'autres des anéantissements périodiques du monde par des embrasements et des déluges alternatifs. La plus complète sur ce point est celle du bouddhisme, qui a codifié elle-même sa propre extinction.

Çakya-Mouni en personne a fixé le terme de la disparition de la doctrine qu'il prêchait. Cinq périodes successives de mille ans chacune consacreront son inéluctable dégradation. La religion comme le reste est sujette à l'usure et à la mort. Dans un premier stade, les fidèles deviendront capables d'acquérir les degrés de sainteté. Au cours du second, on n'observera plus les préceptes, en commençant par les moins importants. Il se terminera lorsque le dernier religieux aura enfreint les quatre interdictions majeures. Pendant la troisième phase, l'impiété des monarques et des sujets amènera la sécheresse, la famine. Les écrits canoniques seront perdus, à commencer par le dernier du Troisième Recueil et jusqu'au premier texte du Premier Recueil. La quatrième étape verra la disparition des signes extérieurs de l'état monacal, on ne saura plus teindre la robe sacrée et bientôt on n'en portera plus qu'un minuscule fragment noué autour du poignet ou d'une mèche de cheveux et tout juste assez étendu pour boucher le trou de l'oreille. Puis les religieux diront : *« A quoi nous sert ce petit morceau d'étoffe jaune ? »* Et ils le jetteront aux orties. La cinquième et ultime période est marquée par le rassemblement de toutes les reliques du Bouddha, alors dépourvues d'honneurs et de piété. Aucune, fût-elle de la grosseur d'une graine de moutarde, ne sera perdue en route. Le corps reconstitué de Bouddha sera la proie d'une immense flamme qui s'élèvera jusqu'au monde de Brahma. A partir de ce moment précis, l'existence d'une religion qui se serait appelée bouddhisme sera oubliée.

J'admire une religion qui s'assigne à elle-même un terme si modeste que, dans plusieurs chronologies, il se trouve déjà dépassé. Je conjecture que, pour nous, la science avec la multitude des galaxies éparpillées dans l'insondable espace sidéral et dans la profondeur sans fin des années lumière devrait nous contraindre à une humilité analogue. (...)

CHAQUE individu sait sans doute qu'il doit mourir, mais la société, la culture que son œuvre aura éventuellement enrichie, disposent d'une plus longue mémoire. Il tire quelque consolation du fait qu'elle ne l'oubliera pas aussitôt, mais au terme d'un temps plus ou moins long, je devrais dire plus ou moins bref. L'espèce a plus de mal à se reconnaître elle-même épisodique et périssable. Aussi n'est-ce exercice superflu que rappeler que son avenir dépend des mêmes hasards qui l'ont appelé à l'existence. A l'origine de ma fascination par les minéraux, je soupçonne qu'il y eut chez moi une sorte de révérence répétée à l'égard d'une inaccessible et vaine longévité. (...)

L'écriture et le détachement

Je me suis rapidement détourné de ma vie intérieure, qui ne fut jamais riche (je m'en défiais trop sans doute). Je n'ai eu aucun mal à m'en défaire tant elle me paraissait chétive, monotone, de peu d'intérêt à mes propres yeux. Je me suis retrouvé, chaque fois que j'en ai eu le loisir, comme aux jours de l'enfance, dans le monde qui m'entourait, que mes voyages ont élargi, et sur quoi continuaient, quoi que j'en aie dit, de m'instruire mes lectures. Je ne faisais pas exception. Il va de soi : j'étais moi-même dans la « bulle ». Il m'arrivait sans doute que des avions, de dimensions de plus en plus réduites, puis des voitures postales ou des mulets me transportent en des extrémités de la planète où le mode de vie et du savoir des enfants n'était, après tout, pas très différent de celui que j'avais connu enfant. Il s'en écartait sensiblement moins que celui que connaissaient désormais les enfants qui m'ont remplacé dans la campagne française. Toutefois, c'étaient des avions, des voitures postales, des mulets même, animaux non moins issus de l'artifice humain, qui m'avaient amené jusqu'à ces contrées témoins.

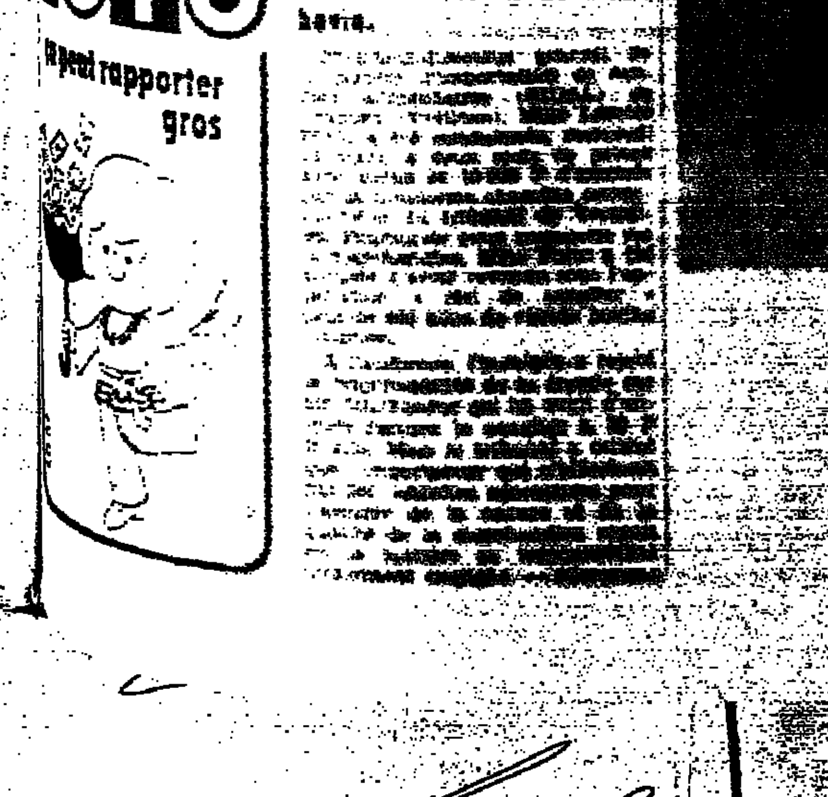
Nul romantisme d'un retour à la nature, dans des randonnées dont je me ménageais longuement l'occasion. Familier avec l'idée de la disparition fatale, peut-être prochaine de l'espèce retardataire et industrieuse, j'étais anxieux de me pousser le plus avant possible, jusqu'aux endroits où elle parvenait tant bien que mal à subsister malgré la force des choses — un peu plus aux prises avec le sol et avec le ciel. Je croyais, je continue de croire qu'elle allait disparaître la première, un peu comme la mémoire des noms propres qui apparaît la dernière est aussi celle qui disparaît d'abord. D'ailleurs, quelque éloignée que soit la durée de son sursis, l'échéance sera toujours pour demain. J'en ai tiré depuis longtemps une sorte de détachement. Je ne me suis réconcilié avec l'écriture qu'au moment où j'ai commencé à écrire avec la conscience que je le faisais de toute façon en pure perte.

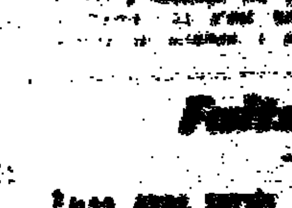



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
OJD 1976

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.







Le Monde

société

JUSTICE

DEVANT LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONTPELLIER

M. Tazieff, vulcanologue, contre M. Mattauer, géologue

De notre envoyé spécial

Montpellier. — Le volcanologue Haroun Tazieff avait assigné, mercredi 15 mars, devant la première chambre civile du tribunal de grande instance de Montpellier, M. Maurice Mattauer, professeur à l'université des sciences et techniques de cette ville et président de la Société géologique de France. Le tribunal devra dire si ce dernier a ou non tenté de monter contre M. Tazieff une cabale en invitant, par écrit, vingt-six de ses confrères à accumuler critiques concertées et accusations complémentaires contre celui qui avait fait beaucoup — trop au gré de certains ? — parler de lui en 1976 lors des perturbations du volcan de la Soufrière, en Guadeloupe, et au cours de la polémique déclenchée par les interprétations contradictoires du phénomène et les lourdes conséquences de celle qui fut retenue. M. Tazieff réclamait à M. Mattauer 100 000 francs de dommages et intérêts. Le jugement a été mis en délibéré.

Fallait-il évacuer les abords de la Soufrière en Guadeloupe ?

Sans jeu de mots, l'affaire sent le soufre. A tout le moins, elle oblige à se faire une raison : la science ne peut pas se tenir enfermée dans sa tour d'ivoire.

En un mot, la science, c'est la vie. Constatation rassurante et inquiétante à la fois. On l'a vu devant le tribunal de Montpellier. M. Mattauer, un honorable professeur, trempe, au début de l'année 1977, sa plume dans l'encre acide du scientifique courroucé et écrit à vingt-six de ses collègues. Il écrit parce qu'un article paru dans la revue *la Recherche* a donné raison à son confrère Tazieff dans la querelle agitée en 1976 autour de la question : y avait-il ou non danger d'éruption grave à La Soufrière et fallait-il, en conséquence, évacuer la population ?

« *Non* », avait répondu M. Tazieff au mois de juillet. « *Oui* », avaient répliqué au mois d'août (M. Tazieff étant reparti vers d'autres cieux depuis plusieurs semaines) M. Robert Brousse puis M. Claude Allègre, spécialistes des sciences de la Terre, mais, semble-t-il, moins au fait de la volcanologie.

Le « oui » l'emporta, et soixante-quinze mille personnes furent évacuées et tenues pendant trois mois à l'écart de leurs foyers et de leurs activités. Sans rime ni raison, expliquait M. Tazieff, puisque tout concourait à révéler une spectaculaire mais bénigne crise d'éruption phréatique, sans le moindre rapport avec les terribles explosions magmatiques auxquelles font songer tous les volcans un peu agités.

Donc M. Mattauer prend sa plume. Et il écrit, après avoir critiqué le « papier » : « *J'ai considéré qu'il fallait réagir pour les raisons suivantes :* a) *Tazieff et ses supporters ont décidé de concentrer toutes leurs attaques sur Allègre (...). L'attaque contre Allègre est en fait une attaque de grande envergure contre l'Institut de physique du globe ;* b) *c'est du même coup une attaque contre le groupe de scientifiques qui, en France, a cherché et déjà partiellement réussi à rénover les sciences de la Terre ;* c) *c'est une attaque contre la science « officielle », c'est-à-dire, en fait, un encouragement au charlatanisme (...) ;* d) *c'est une attaque qui risque d'avoir en définitive des conséquences graves sur le développement de notre discipline et sur le nombre de postes nouveaux qui seront créés pour les jeunes.* »

« Un scientifique dépassé par la science ! »

Pour lutter contre cela, M. Mattauer propose un envoi concerté de lettres. Il décrit ainsi le « scénario » : « 1)... *Je fais une réponse générale et digne (lon indispensable dans la mesure où je signe « Président de la société » géologique de France ») ;* 2) *Chacun d'entre nous fait une lettre en essayant de développer une argumentation personnelle différente de celle des autres ;* 3) *Vous trouverez ci-joint un texte que j'avais écrit et qui vous donnera quelques argumentations possibles...* »

La circulaire propose enfin un certain nombre d'« arguments », de thèmes, entre autres : « *le comportement général de Tazieff face à la presse... Tazieff est-il un scientifique ? Tazieff, homme seul, dépassé par la science moderne ; le mythe de l'équipe Tazieff... Un naturaliste pur, âgé et dépassé, comme Tazieff a-t-il sa place à l'Institut de physique du globe ?* »

Péripétie imprévue, la revue qui aurait dû servir de point de convergence pour ce tir croisé entre en possession de ce programme et le publie en même temps que trois écrits qu'il avait inspirés. La part de la spontanéité dans tout cela n'est que relative d'un côté comme de l'autre. Plus naturelle est cette façon de s'envoyer à la figure une « science-prétexte », qui dissimule mal une série d'évidences plus triviales.

M. Tazieff n'est pas aimé par un grand nombre de ses confrères et il le leur rend bien. Ils tentent de le faire passer pour un « hurluberlu » sympathique, plus proche de l'amateurisme éclairé que de l'activité scientifique. Lui, il ne manque pas une occasion de leur opposer le capital d'expériences et d'observations accumulé depuis trente ans, face à de misérables hypothèses d'école. Les membres de sociétés savantes aimeraient bien avoir la notoriété de l'« amateur éclairé » qui voudrait bien, quant à lui, se faire reconnaître comme leur pair.

Mais peut-on se contenter de mesurer à cette seule aune les faits et méfaits de la petite clique de ce petit monde ? M. Haroun Tazieff semble être de ceux qui s'y refusent. Les autres ne disent rien. Est-ce que la parole des scientifiques ne tire pas à conséquence ? Ou bien tout se tient-il : l'administration, la politique ?

Imaginons un moment la scène suivante (toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé serait pure coïncidence). Voix du scientifique de service : « *Ce volcan va « sauter » d'un moment à l'autre.* » Voix d'un administrateur : « *Evacuons vite la population.* » Voix (faible) de la population au bout d'un certain temps : « *Quand cela va-t-il finir ?* » Voix (off) des politiques : « *La belle opération que voilà.* » Voix de leurs adversaires : « *Que d'argent gâché dans une région qui en manque tant.* »

« Petite querelle et grand débat dans une tour d'ivoire ouverte à tous vents » : voilà bien la pièce sérieuse et bouffonne à la fois, dont les scènes se déroulent tantôt dans les laboratoires, tantôt sur le flanc des volcans et parfois dans les salles d'audience des tribunaux.

MICHEL KAJMAN.

La « méprise » de l'avenue de Saint-Mandé

LE PÈRE DES VICTIMES DEMANDE QUE LE POLICIER SOIT POURSUIVI POUR HOMICIDE VOLONTAIRE

M. Fernand Chaussin, le père des deux jeunes gens tués par un motocycliste de la préfecture de police dans la nuit du 12 au 13 mars, avenue de Saint-Mandé à Paris, a annoncé son intention de demander que l'information judiciaire ouverte après cette « *méprise* » soit requalifiée en « *homicide volontaire* ». Le policier mis en cause, M. Patrick Evra, fait pour l'instant l'objet d'une inculpation pour « *coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ».

L'inculpé a déclaré aux enquêteurs qu'il avait visé la lunette arrière de la fourgonnette des victimes qu'il poursuivait parce qu'il avait cru voir l'un des occupants le menacer avec une arme à feu. Sur les six balles qu'il a tirées, deux ont traversé la lunette pour toucher en pleine tête les deux frères Chaussin, une troisième s'est fichée dans la porte arrière du véhicule, une autre a été retrouvée sur la chaussée. Les enquêteurs ont établi que le policier a ouvert le feu à une distance comprise entre 5 et 30 mètres du mini-bus qui ralentissait pour s'arrêter. Les avocats de M. Chaussin estiment que, dans ces conditions, M. Evra a ouvert le feu « *pour tuer les frères Chaussin* ».

Le syndicat général de la police, membre de la Fédération autonome des syndicats de police, déplore cette « *tragédie* » qui prouve que « *le climat d'insécurité, qui a gagné la population, s'est naturellement étendu aux formations de police* », et qui illustre « *la très grande difficulté d'exercer le métier de policier dans l'environnement actuel* ».





Faits et jugements

Peine avec sursis après le naufrage d'une drague.

Le tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer a rendu son jugement dans l'affaire de la drague *Cap-de-la-Hague*, qui chavira le 11 octobre 1973 au large de Calais, provoquant la mort de douze personnes. Il y eut trois rescapés. Etaient poursuivis M. Albert Viala, président-directeur général de l'Union maritime de dragage et M. Gérard Bourceau, directeur du service maritime du bureau Véritas ; tous deux habitent Paris.

Le tribunal les a déclarés chacun coupables du délit d'homicides involontaires et de la contravention de blessures involontaires et les a condamnés à une peine de quinze mois d'emprisonnement avec sursis et de 10 000 F d'amende. Le tribunal a déclaré recevable la constitution de partie civile de la fédération des gens de mer C.F.D.T. et lui a accordé la somme de 10 000 F à titre de dommages et intérêts. Il a égalemnet déclaré recevable la constitution de partie civile par les veuves et les orphelins et leur a accordé des réparations pour une somme globale de 2 400 francs, sous déduction du capital de la rente versée par la caisse générale de prévoyance des marins. — *(Corresp.)*

Une cour d'assises dans le Val-de-Marne.

Le *Journal officiel* du 16 mars 1978 publie un décret portant création, à compter du 1er juin 1978, d'une cour d'assises dans le département du Val-de-Marne. Elle aura son siège au tribunal de grande instance de Créteil, dont la compétence se trouve ainsi étendue à toutes les affaires de droit commun.

C'est donc le dernier texte relatif à cette juridiction créée, avec les tribunaux de Bobigny et de Nanterre, par la loi du 12 juillet 1967.

Un sanglier... bovin.

Président-directeur général de la Société d'importation de denrées alimentaires (SIDAL) de Trappes (Yvelines), Mme Lorette Pinto a été condamnée, mercredi 15 mars, à deux mois de prison avec sursis et 10 000 F d'amende par la cinquième chambre correctionnelle du tribunal de Versailles. Poursuivie pour tromperie sur la marchandise, Mme Pinto a été accusée d'avoir revendu sous l'appellation « rôti de sanglier » plus de 800 kilos de viande bovine congelée.

A l'audience, l'inculpée a rejeté la responsabilité de la fraude sur son fournisseur qui lui avait d'ailleurs facturé le sanglier à 30 F le kilo. Mais le tribunal a estimé que l'importateur qui n'effectuait pas les contrôles nécessaires pour s'assurer de la nature et de la qualité de la marchandise voyait en la matière sa responsabilité totalement engagée. — *(Corresp.)*

L'expédition punitive d'un « guérisseur ».

Le « guérisseur » du Gâvre (Loire-Atlantique), M. Yves Renodau, âgé de cinquante-quatre ans, comparait depuis mercredi 15 mars, devant la cour d'assises de Loire-Atlantique, entouré de onze « *fidèles* », où il répond d'arrestation illégale, de détention, de séquestration, et de complicité pour ce qui concerne les « *fidèles* ». Il est en effet reproché à ces hommes d'avoir mis sur pied au mois d'avril 1975 une expédition punitive contre M. Jean-Paul Sansouci, âgé de cinquante-trois ans, maire du Gâvre.

Le guérisseur et ses hommes de paille reprochaient au maire de n'avoir pas voulu se mêler de certains recours en grâce qu'un comité de soutien à M. Renodau avait formulés auprès du garde des sceaux. Il s'agissait de laver le guérisseur de condamnations à des peines d'emprisonnement pour exercice illégal de la médecine et actes impudiques. Le maire avait été soumis à des sévices graves (il avait notamment eu un tympan crevé).

Les poursuites de M. Médecin contre trois journaux

La « tragique méprise » du « Canard enchaîné »

De notre envoyé spécial

Nice. — Ce devait être, à en croire certains, le « mini-procès du siècle ». Une occasion pour M. Jacques Médecin, en sa bonne ville de Nice, de faire payer à ses ennemis de toujours « des années d'infâmie ». Une occasion en or, car l'infâmie coûte cher et l'honneur sans doute se défend au prix fort : 36 millions de francs, telle est la somme que le secrétaire d'Etat au tourisme et deux de ses amis demandaient, mercredi 15 mars, à la sixième chambre du tribunal correctionnel de Nice de lui accorder.

Les « ennemis » ? « *Ceux*, dit Me Claude Chalhol-Rachlis, avocat de M. Médecin, *qui veulent voir disparaître nos valeurs morales traditionnelles.* » Et, pour l'heure, trois journaux : *le Canard enchaîné*, *l'Humanité* et *Rouge*.

« *L'infamie* » ? Une photo. Prise en 1974, durant la campagne présidentielle, elle montre M. Giscard d'Estaing « *au vert* » dans la propiété du maire de Nice, qui s'adonne avec lui aux joies de la pétanque. En arrière-plan, un personnage que *le Canard enchaîné* identifie comme Giaume Urbain, dit « M. Albert », incarcéré en 1977 pour trafic de drogue. Funeste erreur ! Ce bon monsieur ne s'appelle pas Giaume, mais Fédé, et, en fait de drogue, vend du poisson sur le marche de Nice...

« *Pan sur le bec* », dira *le Canard enchaîné* la semaine suivante en rectifiant de lui-même sa « *tragique méprise* », tout comme *Rouge* et *l'Humanité*, qui s'étaient un peu trop pressés pour reprendre l'histoire en y rajoutant du piment. Mais le « *repentir actif* » — comme disent les juristes — ne suffit point au maire de Nice, qui fit appel à la justice.

Devant le tribunal, les défenseurs des trois journaux s'attacheront à démontrer que l'erreur, patente et avouée, n'est pas une diffamation. Le maire — et le candidat Giscard d'Estaing — pouvaient après tout fort honorablement fréquenter M. Giaume qui, en 1974, n'était encore, au vu de son casier judiciaire, qu'un honnête commerçant niçois. Exhumant une jurisprudence ancestrale, les mêmes défenseurs plaideront, en fin de compte, que seul « M. Albert » peut, en droit, estimer son honneur atteint puisqu'il est seul nommé et mis en cause — mieux, reconnu — sur une photo qui n'est pas la sienne.

La fatigue de M. Giaume

Sûr de son bon droit et peut-être ravi de l'aubaine, M. Médecin serait-il donc allé un peu vite en besogne ? N'a-t-il pas affirmé, pour mieux flétrir les « *calomnies* » dont il était l'objet, qu'il ne connaissait « *ni d'Eve ni d'Adam ce trafiquant de drogue* » ? Mais les démarches pressantes de la défense pour faire comparaître M. Giaume n'ont point abouti. De sa prison, tout de même, il a écrit au tribunal... pour s'excuser de son absence, due à une grande fatigue « *physique et morale* ».

Pourquoi aurait-il témoigné ? « *Je connais à peine M. le maire* », écrit-il. « *J'ai eu à plusieurs reprises audience auprès de lui pour des raisons commerciales, étant donné que j'avais un des plus beaux établissements de la ville. Ces audiences étaient simplement pour exposer des revendications au sujet de mon commerce.* » Et d'ajouter : « *Quant à la politique, je n'en ai jamais fait, j'ai été simplement un bon Français, c'est tout.* »

« *Voilà*, s'exclame Me Challiol-Rachlis. *M. Médecin est un homme public, le nombre de ses connaissances, de ceux auxquels il serre la main, est infini. Tout Nice sait qu'on peut le rencontrer dès 7 heures du matin dans son cabinet.* » Pour l'avocat, il n'y a dans cette affaire qu'une « *campagne calomnieuse, injurieuse, d'un* Canard *qui se croit au-dessus des lois et poursuit le maire de sa haine* ».

Une « illégalité »

Plus encore, comment M. Médecin pouvait-il donc être l'ami de Giaume ? interroge Me Challiol-Rachlis. « M. Albert », révèle-t-il, était membre du fameux Service d'action civique. Pas le genre de gens que M. le maire de Nice fréquentait quand, il n'y a pas si longtemps, il était dans l'opposition...

Pour Me Roland Dumas, avocat du *Canard enchaîné*, les relations de M. Médecin et d'Urbain Giaume semblent pourtant plus étroites que celles qu'un maire entretient habituellement avec ses administrés. A l'appui de sa thèse, il présente deux documents publiés en décembre 1977 par *le Canard enchaîné* : deux interrogatoires de police effectués pour l'instruction de l'affaire de trafic de stupéfiants qui vaut à Urbain Giaume d'être en prison.

Dans le premier un certain Parodi, réfugié aux îles Seychelles, affirme que « M. Albert » l'a présenté à M. Médecin, à l'Assemblée nationale, pour régler une opération immobilière qui aurait permis de « blanchir » 2 millions de francs venus de Suisse. Dans le second document, Urbain Giaume confirme au juge d'instruction que cette rencontre a bien eu lieu.

Se tournant vers M. Francis Frechède, substitut du procureur, Me Challiol-Rachlis proteste avec véhémence contre ce qu'il considère être une « *illégalité* » : ces pièces brandies par son adversaire émanent d'un autre dossier pénal, encore à l'instruction. Eclairent-elles pourtant le fond de ce procès ? L'avocat de M. Médecin n'y a point répondu.

DOMINIQUE POUCHIN.





ÉDUCATION

De nombreux enseignants sont victimes de retards de paiement

Des maîtres auxiliaires ou des professeurs titulaires nouvellement nommés soumis pendant plusieurs mois au régime des avances sur traitement : des indemnités (de jurys d'examen, de transports, frais de séjour) non payées un an après : des heures supplémentaires partiellement payées en fin de trimestre : tels sont les cas avancés par le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) pour dénoncer *« la façon dont le ministre de l'éducation traite ses personnels »*. Le SNES accuse même le ministre de *« prendre des libertés avec les lois de finances annuelles en organisant le paiement tardif des indemnités afin de reporter les dépenses d'une année sur le budget de l'année suivante »*.

Le ministère reconnaît que des retards *« anormaux »* se produisent, mais il en impute la responsabilité aux organismes payeurs : *« Ce sont les trésoriers-payeurs généraux*, explique le chef du service d'information, *qui versent les traitements chacun dans sa zone, et il peut en résulter des variations d'une région à l'autre. »*

Quant aux maîtres auxiliaires et aux nouveaux titulaires, le ministère précise que *« la prise en charge financière d'un nouveau fonctionnaire exige un certain délai »*. Normalement, le délai est d'un mois, au cours duquel le fonctionnaire perçoit une avance représentant 80 ou 90 % de son traitement.

Il arrive, cependant, que le délai se prolonge et que, pendant plusieurs mois, le nouvel enseignant ne touche que des avances. Le ministère attribue ces retards à deux raisons majeures : ou bien l'intéressé n'a pas rempli son dossier ou l'a mal rempli, ou bien une erreur se glisse dans le dossier et « bloque » l'ordinateur. Le ministère fait aussi observer que, dans plusieurs régions, le passage à l'informatique est en train de se faire, d'où certains retards « localisés ».

[Quelles que soient les raisons des retards — et sur ce point l'informatique à bon dos, — il est anormal que des enseignants qui débutent dans la carrière soient privés de leurs salaires pendant plusieurs mois et en soient réduits à venir chercher des chèques « de la main à la main ». Le recrutement de nouveaux enseignants ayant tendance à diminuer, on pouvait espérer que les « bavures » diminueraient d'autant. Il ne le semble pas. — R. C.]

LES DIFFICULTÉS BUDGÉTAIRES DES UNIVERSITÉS

LILLE : chauffer ou enseigner

De notre correspondant

Lille. — *« Notre mission d'universitaires va-t-elle se réduire à faire tondre les pelouses et à chauffer les locaux ? »* Cette interrogation désabusée de M. Michel Migeon, président de l'université des sciences et techniques de Lille (onze mille étudiants), vient en conclusion de l'analyse d'une situation financière plus que préoccupante. Les dépenses de fonctionnement incompressibles (entretien des locaux, chauffage, électricité, etc.) pèsent de plus en plus lourd sur le budget : elles dépasseront 6 millions en 1978 sur un total de 14,5 millions. En revanche, les crédits d'enseignement acordés aux U.E.R. sont en diminution de 45 %, en francs constants, par rapport à l'année 1976.

« Globalement, affirme M. Migeon, *les U.E.R. disposeront, par étudiant, d'un crédit de 358,72 F. Pour assurer à notre université un fonctionnement au même niveau que celui de 1976, il nous manque 3,6 millions de francs. »*

Cette université souffre, en plus, d'un sous-encadrement par rapport à la moyenne nationale, tant en enseignants qu'en personnel administratif ou technique.

Si le budget de la recherche est plus important cette année, cela est dû uniquement au développement des contrats, car les crédits du ministère sont en baisse de 10 %.

De son côté, le conseil de l'université de Lille-III (lettres, arts et sciences humaines), que préside M. Patrick Rafroidi, vient de refuser de voter le budget 1978. Il déplore qu' *« au plan national la croissance des dépenses ordinaires du nouveau ministère soit de l'ordre de la moitié de celle du reste de la nation : 8,9 % au lieu de 18 % »*. Il demande une allocation complémentaire de 500 000 francs pour combler le déficit de 1977, faire face aux charges augmentées pour 1978 et éviter que les activités pédagogiques et de recherche ne fassent les frais des compressions budgétaires. — G. S.

TOULOUSE : survivre

De notre correspondant régional

Toulouse. — Le conseil de l'université de Toulouse-Le Mirail vient de refuser à l'unanimité de voter le projet de budget pour 1978. Il a constaté que si les heures supplémentaires qui avaient été amputées de plus de la moitié en 1977 ont été partiellement rétablies cette année (sans toutefois revenir aux quinze mille heures de 1976), en revanche l'ensemble des subventions d'équipement et de fonctionnement n'ont augmenté que de 6 %, ce qui, en pouvoir d'achat, représente une baisse.

L'université rappelle qu' *« elle n'avait pu survivre l'an dernier qu'en amputant son budget de fonctionnement déjà fort réduit de sommes importantes affectées notamment au paiement des chargés de cours. Cette « opération survie » ne peut se faire qu'au détriment du potentiel en équipement mobilier, pédagogique et scientifique, en réduisant de façon insoutenable les achats de livres, de documents d'enseignement et de recherche »*.

Cette année l'augmentation de la dotation en heures complémentaires ne permettra pas de rétablir le taux d'encadrement des disciplines. Les subventions de l'Etat pour le fonctionnement et le remplacement du matériel sont inférieures de 750 000 F aux besoins. Le conseil a donc demandé au ministère des universités *« une dotation complémentaire d'urgence »* de 750 000 F. — L. P.

● *L'école normale d'instituteurs de Rouen*, où sont inscrits près de deux cent cinquante élèves, est occupée depuis l'après-midi du lundi 13 mars. A l'origine de ce conflit : le refus catégorique opposé par M. Etienne Lefebvre, inspecteur d'académie, aux normaliens, qui lui demandaient l'autorisation de tenir une réunion syndicale pendant les heures de cours. Un pointage ayant été effectué par l'administration pour connaître les noms des absents, en fait ceux qui s'étaient rassemblés malgré l'interdiction, plusieurs dizaines d'élèves ont pénétré dans le bureau de la directrice ; ils entendent y demeurer jusqu'à ce que leur soit reconnu *« le droit aux libertés syndicales »*. L'inspection académique, de son côté, n'a accepté d'engager des négociations qu'après l'évacuation des locaux.

Mercredi 15 mars, les professeurs de l'école ont cessé leurs cours, à l'appel du S.G.E.N.-C.F.D.T., par solidarité avec les élèves-maîtres. Ceux-ci ont reconduit pour vingt-quatre heures leur mouvement, le recteur de l'académie de Rouen ayant refusé de recevoir une délégation de grévistes tant que les locaux sont occupés. — *(Corresp.)*

● *La Coordination nationale des enseignants* en architecture ainsi que les étudiants qui animent le mouvement de grève de protestation contre la réforme de l'enseignement de l'architecture (*le Monde* du 16 mars) ont appelé à une manifestation qui devait avoir lieu ce jeudi 16 mars, dans l'après-midi, à Paris, entre le Centre Beaubourg et le ministère des affaires culturelles.

D'après les responsables de la Coordination des enseignants, le mouvement de grève est effectivement suivi dans quatorze unités pédagogiques (sur vingt-trois) : à Paris, les U.P. 1, 3 et 5, en province à Clermont-Ferrand, à Grenoble, à Lille, à Lyon, à Montpellier, à Nancy, à Nantes, à Rouen, à Saint-Etienne, à Strasbourg et à Toulouse.

PRESSE

L'Institut international « met en garde contre les implications » de deux résolutions de l'Unesco

L'assemblée générale de l'Institut international de la presse (I.I.P.) s'est tenue à Canberra (Australie), du 7 au 9 mars. Plus de deux cents directeurs et éditeurs de journaux du monde entier y participaient.

Après avoir étudié les nouvelles versions de deux projets de résolution de l'UNESCO portant, le premier, sur le rôle des mass media dans le renforcement de la paix et de la compréhension internationale et, le second, sur le racisme et les préjugés raciaux, l'assemblée générale de l'Institut international de la presse a adopté une résolution qui déclare notamment :

« L'Institut convient que la plupart des objectifs fixés dans les deux projets remaniés sont dignes d'éloge. (...)

» Mais l'Institut est gravement préoccupé par la possibilité que les objectifs ostensiblement dignes d'éloge des résolutions risquent de sanctionner la mise en place de pouvoirs et de contrôles qui pourraient être utilisés pour réglementer les médias de manière dommageable à la libre circulation de l'information.

» L'I.I.P. relève en particulier la référence faite aux médias comme étant « sous la juridiction » des Etats », et met en garde contre les implications de l'acceptation de ce libellé. Ce dernier entraîne un risque grave que la liberté de la presse, sur laquelle reposent de nombreux droits de l'homme, soit sans nécessité et de façon irrévocable restreinte sur tout un éventail de sujets. »

Pour M. Peter Galliner, directeur du secrétariat de l'I.I.P., *« au lieu de s'atteler à des exercices théoriques sur ce que doit être, selon eux, une presse libre et des sources d'information équilibrées, ils* [l'UNESCO] *feraient mieux de tenter de persuader les pays membres d'ouvrir leurs frontières, d'encourager chez eux la naissance d'une presse indépendante et de créer un climat plus propice à la communication »*.

L'assemblée générale de l'I.I.P., unanime, a par ailleurs condamnée l'Afrique du Sud et Cuba pour la détention sans procès de journalistes et les restrictions mises à la liberté de la presse.

A l'issue des travaux de l'assemblée, M. Ronald McDonald, directeur administratif du *Melbourne Age*, a été élu président de l'Institut international de la presse, en remplacement de M. Olof Wahlgren (Suède), qui a pris sa retraite. — *(U.P.I., Reuter, A.F.P.)*.

● *L'Association de la presse eurafricaine*, dont nous avons anoncé la création (*le Monde* du 15 mars) est présidée par M. Max Jalade et non par M. Pierre Chauleur, comme indiqué pair erreur, qui en est le président d'honneur.

● *« Afrique-Défense »*, nouveau mensuel d'information militaire (11, rue de Téhéran, 75008 Paris), vient de publier son premier numéro (15 francs). On y relève de nombreuses informations militaires intéressant tous les Etats africains et plusieurs études, dont l'une concerne l'effort de défense des Etats d'Afrique au cours de l'année écoulée.

SCIENCES

LE CENT CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE MARCELIN BERTHELOT

Savant, philosophe et homme politique

En 1894, parlant devant la chambre syndicale des produits chimiques, Marcelin Berthelot prophétisait : *« Le problème fondamental de l'énergie consiste à découvrir des sources inépuisables et se renouvelant presque sans travail »*, et préconisait *« l'utilisation de l'énergie solaire et de la chaleur centrale de notre globe »*.

Mercredi 15 mars au Sénat — dont Marcelin Berthelot fut membre pendant vingt-cinq ans, — Alain Horeau, membre de l'Académie des sciences, administrateur du Collège de France et titulaire, dans cette institution, de la chaire de chimie organique spécialement créée en 1860 pour Berthelot, a rendu hommage à ce « savant, philosophe et homme politique », dont on célébrait le cent cinquantenaire de la naissance.

Entré en 1851 dans le laboratoire de Balard, au Collège de France, il avait, moins de dix ans après, déjà rédigé une centaine de notes et de mémoires, preuve de qualités exceptionnelles qui auraient pu s'exercer dans d'autres domaines que la chimie, puisque, devait souligner M. Horeau, *« il connaissait tout : les langues anciennes, latin, grec et même hébreu (...), l'histoire, l'archéologie, la physique, la biologie... »*.

A la fin de sa vie, en 1907, il laissera près de mille deux cents notes ou mémoires (dont seize rédigés la dernière année). Son apport fut surtout décisif en chimie organique, où *« il mit en difficulté le principe de la force vitale »*. Jusqu'à cette époque, en effet, on savait faire l'analyse des composés de la matière vivante, mais non pas, à quelques exceptions près, en réaliser la synthèse. Pour bon nombre de scientifiques, et pour certains bons esprits s'appuyant plus sur des raisons philosophiques ou religieuses qu'objectives, il y avait là une impossibilité insurmontable qu'e qu'expliquait le concept de *« force vitale »*. Berthelot synthétisa successivement des familles entières de produits chimiques, les alcools, les corps gras, les sucres...

L'ami de Renan

La gloire scientifique de Berthelot n'est pourtant pas sans tache, puisque, ne voulant pas admettre la théorie atomique, il a, notamment du fait de son prestige, *« freiné gravement l'essor de la chimie dont il était en partie le créateur génial »* ; mais il *« ne se contentait pas d'accumuler les découvertes, il le faisait savoir (...) dans une langue parfaite »*, comme en témoigne Michelet qui lui écrivait à propos de l'un de ses nombreux ouvrages : *« Je vous ai non pas lu, je vous ai bu comme une éponge. »*

Berthelot était aussi philosophe, comme en témoigne son amitié légendaire et sa correspondance avec Renan ; et historien : fasciné par sa découverte, à l'occasion de l'inauguration du canal de Suez, des connaissances chimiques des anciens Egyptiens, il se plongea dans les origines grecques, chaldéennes et juives de la chimie, puis dans les travaux du Moyen Age, établissant ainsi *« une histoire continue de la chimie jusqu'à notre époque »*.

Membre du Sénat, de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine, de l'Académie française, inspecteur général de l'enseignement supérieur, deux fois ministre, Berthelot sut, plus que tout autre, être un *« missionnaire de la science »* ; il faisait preuve d'un *« athéisme total »* s'appuyant sur sa conception de la science, et d'un *« anticléricalisme militant »* mais non pas intolérant. C'est son *« désir de servir la science qui l'a certainement poussé à faire de la politique »* à une époque où, comme devait le souligner M. Horeau, *« les savants étaient des vedettes »*.

XAVIER WEEGER.

MÉDECINE

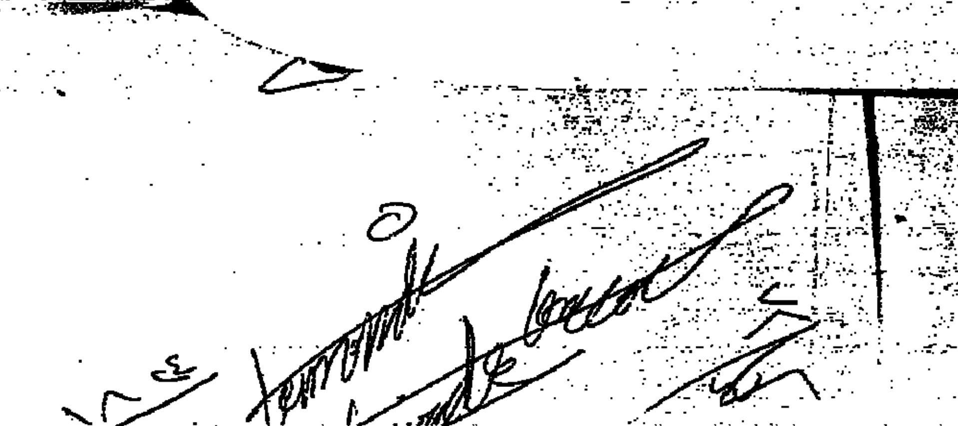
Dans les Hauts-de-Seine

UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES OCCUPENT LES LOCAUX DU CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS

Une cinquantaine de personnes se sont présentées, mercredi 15 mars à 10 heures, dans les locaux du conseil de l'ordre des médecins des Hauts-de-Seine, à Asnières. Clientes d'un cabinet médical de Gennevillier, elles ont demandé des explications sur le procès intenté par le conseil départemental de l'ordre pour non-paiement des cotisations aux trois médecins de ce cabinet, les docteurs Hammel, Nochy et Rainhorn.

Le docteur Scnisa, secrétaire général départemental de l'ordre, et son avocat, Me Clément, ont accepté de répondre pendant plus d'une heure aux diverses critiques sur le rôle du conseil de l'ordre, jugé *« abusif »* par ces usagers : intervention contre l'avortement et la contraception en 1973, non-intervention dans des conflits opposant salariés et employeurs sur le bien-fondé du contrôle de l'absentéisme par les médecins de Securex.

هكذا من الإدبل



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

Les Nations au Venezuela.

C'est au Venezuela que se tiendra la quatrième saison du Théâtre des Nations, organisée par Marie-Thérèse Otero, présidente de l'Ateneo, et Carlos Gimenez, directeur du Festival de Caracas. Elle commencera le 25 juin et se prolongera jusqu'au 8 août. L'Amérique latine, Haïti, l'Inde, l'Afrique noire, l'Iran, seront représentés par des spectacles nés des traditions populaires. Les États-Unis enverront les Bread and Puppet *et une troupe inconnue en France :* l'Espérance *; la Pologne enverra le Cricot, avec la* Classe morte *; et la Hongrie Miklos Jancso avec* Saumon rouge. *D'Europe viendront deux* Ubu *: celui de Peter Brook et celui de l'Atelier 212 de Belgrade. La troupe de Lindsey Kemp, composée de robustes travestis, jouera* Flowers, *d'après Jean Genet, et Shakespeare sera joué par une troupe sud-coréenne. L'Italie aura deux ambassadeurs : la Nuova Compania de canto populare, et deux clowns superbement absurdes, Remondi et Caporossi. Deux femmes représenteront l'Espagne et la Suède. Enfin, 1978 étant l'année Brecht, l'Opéra de Wuppertal donnera* les Sept Péchés capitaux, *dans une mise en scène de Pina Bauch ; Melina Mercouri présentera un récital dans une mise en scène de Jules Dassin et le Berliner Ensemble reprendra* Galilée.

Parallèlement au Festival proprement dit, une série d'événements — colloques, stages, ateliers, et un cycle « Théâtre dans le cinéma » — permettront « un approfondissement des alternatives populaires du théâtres dans le tiers-monde et de la signification dialectique de l'espace théâtral ».

Jésus de Ménilmontant.

En 1932, pour la première fois, des amateurs fervents présentaient une Passion *dans une salle de patronage à Ménilmontant, 11, rue du Retrait. Depuis, chaque année à Pâques, la tradition se perpétue. Les fils succèdent aux pères avec la même ferveur, avec aussi l'apport de l'expérience et de la réflexion. Ainsi la « lecture » se modifie et le drame éternel de Jésus reste présent. Cette année la* Passion *se joue les 18 et 23 mars, le 1er avril à 20 h. 30 et en matinée à 15 h. les 19 mars et 2 avril.*

Écrire le quotidien.

Un jour, une jeune villageoise alsacienne qui voulait à toute force devenir majorette s'est suicidée... A partir de ce fait divers, Michel Deutsch a écrit Dimanche, *qui a été créé au Théâtre national de Strasbourg, qui est recréé à Dijon par le Centre dramatique de Bourgogne, dans une mise en scène d'Alain Mergnat. Autour des représentations est organisée, du 16 au 25 mars, une semaine de manifestations — lectures publiques, rencontres, débats, tribunes — sur le thème des « Écritures au présent » auxquelles participeront des auteurs (Michel Deutsch, Jean-Paul Wenzel), des metteurs en scène, des responsables de centres et de compagnies dramatiques, des critiques.*

Théâtre

« Family Circus » par la Comédie de Lorraine

Nostalgie de la tradition ambulante, nécessité de mieux connaître, et sur place, les jeunes publics de la région ? C'est sous chapiteau que la Comédie de Lorraine va pendant plusieurs mois présenter son nouveau spectacle dans sept villes autour de Nancy...

Dans ce cirque, le camion des forains est à l'intérieur, à la fois loge, coulisses et habitation. Tout est en place pour la parade burlesque. La grosse caisse résonne. Des clowns masqués miment l'histoire à double face de la famille nourrissant sa propre légende : ici, l'immense mannequin de la mère jubile dans une scène de remise de décoration, ici elle hurle en mégère tandis que piaillent en concert une série de bébés de celluloïd. De la salle, un spectateur intervient, qui exige un « théâtre normal » qui « signifie quelque chose », « clair », « comme à la télévision ». Un autre spectateur, « libéral », renchérit mais en douceur, accepte de jouer le jeu que proposent les comédiens agressés à travers leur célébration ludique.

Les comédiens ? La mère, ses deux enfants et un saltimbanque de rencontre veulent faire voir comment justement ils sont là, et ce long itinéraire qui les a conduits de la misère morale à l'errance, au choix de la marginalité. Et le spectateur maintenant près d'eux, avec son costume strict et ses lunettes d'intellectuel, veut leur faire dire pourquoi leur vie de famille a échoué, et qu'ils sont seuls responsables.

Le cheminement de la pièce, dès lors, tient tout entier dans le combat du style burlesque et du style réaliste. Impuissant à endiguer le flot efficace des gags et la musique foraine, le spectateur libéral quitte la scène pour sortir rejoindre le spectateur fasciste. C'est que ce *Family Circus*, bien plus qu'une remise en question de la famille, se veut, pour le plaisir, la justification spectaculaire du jeu théâtral lui-même. Pari gagné.

BERNARD RAFFALLI.

★ Comédie de Lorraine : 84, avenue Foch, 54000 Nancy. Tél. : (28) 27-06-82.

Cinéma

« La Terre de nos ancêtres » de Rauni Mollberg

En 1964, Timo K. Mukka, Finlandais originaire de Laponie, publia — il avait dix-neuf ans — un roman, *La terre est une chanson pécheresse* qui fut, dans les pays scandinaves, un événement littéraire. Dix ans plus tard, l'écrivain mourait pendant le tournage du film de Rauni Mollberg, tiré de ce roman. Bien qu'il ait été présenté au Festival de La Rochelle et à la Cinémathèque française en 1976, le film nous arrive aujourd'hui sous le titre *la Terre de nos ancêtres*, comme une révélation. Nous ne connaissons ni le romancier ni le cinéaste (né en 1929). Et nous sommes plus étonnés par l'existence de ces paysans finlandais, dans un village de Laponie méridionale, que par l'arrivée du vaisseau spatial et des extra-terrestres dans *Rencontres du troisième type*. La chronique filmée par Mollberg se situe, paraît-il, en 1948. Or le temps historique ne fait rien à l'affaire. C'est une terre, une société inconnues que nous découvrons, dans un dépaysement total.

Nature splendide et sauvage, maisons de bois, mœurs rudes au rythme des saisons, il y a, sans doute, dans les scènes qui se succèdent, une sorte de réalisme documentaire (le bal en plein air, la vache en train de vêler, l'abattage des rennes, les rapports familiaux et sociaux) mais Rauni Mollberg ne s'en tient pas au constat. Il l'éclaire de fulgurances lyriques, il relie constamment la condition humaine de ces paysans pauvres, à leur environnement, à la morale étroite, élémentaire qu'entretient chez eux un pasteur itinérant.

Seule, Martta, une grosse fille, pas belle mais extraordinairement charnelle, transgresse cette morale par sa joie, son appétit de vie. A la sexualité primitive par laquelle on se défoule comme par l'alcool, elle oppose soudain sa passion pour un Lapon venu avec les siens, conducteurs de troupeaux de Rennes, apporter de la viande au village. Or si la communauté des sédentaires tolère sa prostituée « officielle », le père de Martta ne peut accepter que celle-ci soit éprise d'un nomade, d'un « étranger » et ait un enfant de lui.

D'où un conflit violent, farouche, grâce à quoi le réalisateur éclaire un monde qu'on dirait peint par quelque Breughel nordique. Ici, le meurtre n'a pas plus d'importance que la mort naturelle ou relève de la même cruelle nécessité, et les enfants viennent au monde comme les animaux. L'amour et la liberté ne brisent qu'un moment un ordre fixé dans des limites géographiques et raciales. La force de ce film est de suggérer, par une âcre poésie, la difficulté, l'étrangeté d'une existence dépendante du cycle de la nature. Mollberg ne condamne aucun de ses personnages porté par des forces qui les dépassent. Il chante pour eux, magnifiquement, un chant désespéré.

JACQUES SICLIER.

★ Studio Logos, Olympic-Entrepôt (v.o.).

« QUI A TUÉ LE CHAT ? », de Luigi Comencini

Une quarantaine de films en trente ans de carrière : Luigi Comencini est un auteur fécond. Fécond mais inégal. Dans son œuvre, quelques ouvrages remarquables (*Casanova*, *Pinocchio*, *l'Incompris*, *l'Argent de la vieille*, parmi ceux récemment distribués en France), et beaucoup d'autres plus médiocres... Malgré un scénario de Rodolfo Sonego riche en péripéties et propre à exciter la verve du cinéaste, c'est plutôt à cette seconde catégorie qu'appartient *Qui a tué le chat ?* sa dernière production.

Propriétaires d'un vieil immeuble dans le centre de Rome, un frère et une sœur, Amedeo et Ofelia, rêvent de vendre cet immeuble à un promoteur immobilier qui leur en offre une fortune. Mais pour que l'affaire se réalise il faut que les occupants aient vidé les lieux. Amedeo et Ofelia s'ingénient donc à découvrir — parfois à provoquer — des motifs d'expulsion valables. Assez curieusement la mort d'un chat va faciliter leurs desseins.

Lettres anonymes, commerce de drogue, empoisonnements, chantages et turpitudes diverses : *Qui a tué le chat ?* est une comédie noire, une farce policière au sein de laquelle grouille une humanité sordide. Contrairement à ce qui se passait dans *l'Argent de la vieille* (également écrit par Rodolfo Sonego), il n'y a pas ici de personnages innocents, pas de victimes susceptibles d'éveiller la compassion. Propriétaires et locataires sont pareillement ignobles. Entre eux n'existent que des rapports de jalousie, de rapacité et de haine. Sous nos yeux de sinistres cloportes règlent leurs comptes.

On retrouve dans ce récit l'humour grinçant, le regard acerbe, le pessimisme et la férocité de Comencini. On n'y retrouve malheureusement pas ce sens du tragique qui caractérise les meilleurs de ses films. Le cinéaste a beau fouailler sans pitié son petit monde, en révéler la mesquinerie et la bassesse morale, ses traits vengeurs ne dépassent guère le ricanement et le sarcasme. Criblés de flèches, les personnages s'écroulent les uns après les autres, mais parce que ce ne sont que des fantoches, la satire reste à ras de terre et la fable s'enlise dans la caricature.

Manque également au film une vraie force comique. Certes il arrive qu'on rit. Quand Amedeo apparaît avec des bigoudis sur la tête. Quand le frère et la sœur se querellent. Mais la plupart des gags frappent par leur lourdeur. Lourdeur qu'accentue le jeu des interprètes. Dans le rôle d'Amedeo, Ugo Tognazzi exécute un numéro de veulerie et de vulgarité qui frise la complaisance. Et en godiche venimeuse et sexuellement frustrée, Mariangela Melato semble pour le moins mal à l'aise.

Luigi Comencini affirme avoir voulu prouver dans son film que le goût du lucre détruisait le tissu social. Pour s'en convaincre, mieux vaut aller revoir, du même auteur, *l'Argent de la vieille*.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Normandie, U.G.C. Odéon (v.o.) ; Helder, Bretagne, Mistral, U.G.C. Gare de Lyon, U.G.C. Gobelins, Magic-Convention (v.f.).

Rock

Buzzcocks à Londres

Depuis qu'ils se sont formés, il y a deux ans, les Buzzcocks ont acquis une notoriété en Grande-Bretagne, grâce à la qualité de leurs concerts. Sans avoir enregistré de disque, ils ont participé aux principaux événements de la « new-wave », mais, à la différence de la plupart des groupes de cette scène, qui sont nés à Londres, les Buzzcocks viennent de Manchester et portent leurs efforts sur la province autant, si ce n'est plus, que sur la capitale. Le concert qu'ils ont donné à Londres le 10 mars dans la salle du Lyceum coïncidait avec la sortie de leur premier 33 tours, et l'on pouvait mesurer l'intérêt suscité par leurs deux 45 tours au nombre de personnes (près de deux mille) qui emplissaient la salle. En six mois les choses ont évolué en Angleterre. Les nouveaux groupes ont étendu leur action des petits clubs aux salles de grandes dimensions qui accueillaient des formations vedettes telles que les Who, et les gens n'hésitent plus à se déplacer pour les découvrir.

Les Buzzcocks sont quatre : Steve Diggle (guitare, chant), Pete Shelley (guitare, chant), John Maher (batterie, chant) et Steve Garvey (basse). Shelley est le mentor du groupe, c'est lui qui manigance ce son pressant sur des rythmes pressés, lui qui compose et écrit les textes percutants. Le groupe travaille sur des mélodies variées qui sont souvent soutenues par des chœurs acidulés afin de mettre en valeur les refrains. La voix de Shelley ponctue le rythme en soulignant les mots, en les accentuant pour plus d'intensité. Les deux guitares cisaillent les thèmes, exacerbent les sonorités en accumulant les notes toujours plus vite, toujours plus fort. C'est l'art des Buzzcocks : communiquer à l'auditeur une énergie ébouriffée pour ne plus le lâcher. Et à l'évidence ça marche.

ALAIN WAIS.

● Discographie : *Orgasm Addict* (45 t.), Sonopresse UP 36316 ; *Another Music in a Different Kitchen* (33 t.), à sortir chez Sonopresse.

Dernier hommage à Claude François

La tranquille commune de Dannemois, au sud de Corbeil, dans l'Essonne, ressemblait mercredi à un lieu de pèlerinage. C'est dans le petit cimetière entouré d'un vieux mur de pierre, à l'extrémité du village, que le corps de Claude François a été inhumé. La cérémonie proprement dite s'est déroulée sans apparat dans une relative intimité limitée aux proches du chanteur parmi lesquels nombre de personnalités du monde du spectacle. Devant le portail de fer, journalistes et photographes furent rudement tenus à l'écart. Et plus loin encore, bloquée par plusieurs cordons infranchissables de gardes mobiles, une foule compacte d'admirateurs attendit en vain sous la pluie qu'on veuille bien lui laisser voir ce qui se passait. Nulle ferveur parmi la plupart de ces hommes et de ces femmes jeunes et moins jeunes, plus curieux qu'éplorés, plus fatigués que bouleversés. Mais une sorte d'intérêt et d'étonnement pour un cérémonial dont rien ne leur fut dévoilé.

Certains étaient arrivés très tôt le matin, venus quelquefois de fort loin par des moyens de fortune. Mais c'est bien plus tard, après le départ de la famille et des amis, qu'ils eurent enfin la possibilité de rendre un dernier hommage à leur idole. Devant sa tombe de marbre noir recouverte d'innombrables gerbes de fleurs (l'une d'elles envoyée par le président de la République), ils défilèrent un à un dans un silence relatif. Quelques jeunes filles éclatèrent en sanglots sous les flashes des photographes, pendant qu'un gendarme zélé poursuivait à grands cris ceux des badauds qui avaient saisi au passage quelques fleurs. La veille, un marchand de frites avait demandé en vain l'autorisation d'installer son étal près du cimetière. Et, durant la journée, plusieurs voitures furent pillées ou volées. Le soir venu, Dannemois, avec ses résidences secondaires aux volets clos, avait retrouvé son calme.

STÉPHANE DUGAT.

L'HOMME ET LA VEDETTE

On éprouvait un peu de gêne, mercredi 15 mars, dans l'église Notre-Dame d'Auteuil (*le Monde* du 16 mars) à écouter le Père André Lendger, aumônier du monde du spectacle, exalter le « *désir d'absolu* » du chanteur Claude François, décédé quelques jours auparavant et citer sa carrière comme « un message » à méditer. A l'heure des derniers comptes, nul ne peut reprocher à l'Église de préférer le pardon à l'anathème, l'indulgence à la condamnation. Était-ce une raison pour perpétuer le mythe de l'« idole » sans tache et sans reproche, pour accréditer l'image de la vedette adulée — comme le veau d'or aux temps païens — plutôt que celle d'un homme avec toutes ses grandeurs et toutes ses faiblesses ?

Claude François avait choisi le chemin de crête difficile, où l'admiration que le public porte aux « monstres sacrés » risque de conduire à la facilité. Il avait lancé, sur le modèle du magazine américain *Playboy*, une revue vouée à la femme-objet — nue de préférence — et dont le titre était précisément... *Absolu*.

Il avait récemment racheté *Podium*, le plus fort tirage de la presse des jeunes, qui n'était ni mieux ni plus mal fait que ses concurrents. Parce qu'il visait bas, nul n'aurait cependant songé à évoquer à ce propos « un message ». Interrogé le 16 janvier dernier par le quotidien britannique *The Guardian*, le chanteur avait déclaré : « *Je sais exactement comment faire ce magazine. S'il était meilleur, il cesserait immédiatement de se vendre. Il doit être très idiot, très stupide — ce qu'il est.* »

Il n'y a rien de choquant à rappeler ces faits. Claude François, qu'on l'apprécie ou non, avait, à sa manière, suffisamment contribué à la joie de vivre de ses contemporains pour passer sous silence les à-côtés d'une carrière qualifiée partout d'« exemplaire ». La vedette faisait preuve de suffisamment de lucidité pour ne pas donner à l'homme, à l'instant ultime, sa véritable dimension.

BERTRAND LE GENDRE.

MORT DU PEINTRE ET SCULPTEUR HUMBERT STRAGIOTTI

On apprend le décès, survenu récemment à Rabastens (Tarn), du peintre et sculpteur Humbert Stragiotti.

[Né à Castellamonte (Italie) en 1911, Humbert Stragiotti avait d'abord étudié l'architecture à Lyon, puis la musique, devenant notamment l'élève de Pablo Casals, et donnant des concerts de violoncelle. En tant qu'architecte, il avait travaillé notamment à la Martinique, y construisant plusieurs hôtels.

Peintre, Stragiotti, lié à Georges Braque et à Nicolas de Staël, avait longtemps travaillé dans la région parisienne, à Neauphle-le-Château. Il avait exposé à la Galerie Charpentier et à la Galerie Craven, puis à Bruxelles et à Londres. Retiré ensuite à Roussillon, dans le Vaucluse, il avait poursuivi ses recherches picturales, où l'abstraction le cédait progressivement au figuratif, tout en découvrant la taille de la pierre, où ce Piémontais retrouvait un vieil atavisme créateur.

Humbert Stragiotti s'était aussi occupé de ventes de tableaux : il avait en ce domaine aussi, la confiance de Braque, et avait contribué au lancement des œuvres de Nicolas de Staël avant qu'elles ne connussent la gloire.]

Notes

Théâtre

« Oncle Vania » à Vincennes

L'affiche que Jean-Marc Bory a fait imprimer pour annoncer sa mise en scène d'« Oncle Vania » représente une ampoule électrique nue pendue à un fil vertical.

Une idée de ce spectacle est de ne pas employer de projecteurs : la scène est éclairée par deux ou trois lampes, c'est tout. Comme dans une vraie maison.

Aussi toute l'action semble-t-elle se passer la nuit, ce qui correspond assez bien à « Oncle Vania », pièce de fatigue, insomniaque.

Trois paysans-domestiques naviguent à l'estime sur les planches, ils tâtent d'un flageolet, de tambours tunisiens, jouant une musique plutôt « cool », « west coast », un peu à la Fred Katz, qui détonne dans cette datcha 1899, mais quand elle s'arrête, on perçoit fort le silence, et Jean-Marc Bory utilise ce silence pour pousser tout doucement le dialogue dans le dos, vers sa pente grise.

Ce nouvel « Oncle Vania » sera écouté sans aucun ennui parce que la totalité du spectacle s'organise autour de l'interprétation fascinante du docteur Astrov que propose Jean-Pierre Dougnac. Acteur très singulier, Dougnac retourne le paradoxe du comédien comme un gant. Il remplace la distanciation par l'énigme d'une présence très proche, presque fraternelle, et pourtant étrangère parce qu'ombrageuse jusqu'à l'entière solitude. Il semble faire passer l'esprit de Tchekhov entre des plis de l'espace. C'est beau, très libre, et d'une modestie tchékhovienne flagrante.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Daniel-Sorano de Vincennes, 21 h.

Musique

Le « Requiem » de Verdi par l'Orchestre de Strasbourg

La cohue des grands jours à l'entrée des Champs-Élysées, les imprévoyants qui implorent des places auprès des privilégiés, ce n'est pas un concert de Karajan ou de Pollini, mais le « Requiem » de Verdi par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, qui a vraiment conquis ses galons nationaux et internationaux sous la direction d'Alain Lombard.

Le chef au visage de condottiere, aux gestes sobres, tendus et frémissants, érige le monument funèbre dans sa grandeur, sa puissance fulgurante, sa douleur, sa richesse plastique, avec un orchestre et des chœurs (de Strasbourg et de Karlsruke) d'une discipline impressionnante.

Et pourtant, ce soir, nous n'arrivons pas à être vraiment émus, et nous nous en voulons devant un si superbe spectacle. Alain Lombard a la fougue, l'autorité, la technique, l'intelligence, l don ; il lui manque peut-être encore la grâce, la touche magique qui métamorphose un phrasé, donne à un instrument sa courbe et sa couleur exactes, divinise le mot dans la bouche des chanteurs. On reconnaît si bien la qualité musicale que sans cesse on y surajoute la perfection ultime du même texte lu par un Karajan ou un Giulini. Sans doute ne le comparera-t-on plus tard qu'à lui-même.

Nadine Denize, au timbre intense et roucoulant, Veriano Lucchetti, excellent ténor italien, et Evgueny Nesterenko, le prodigieux Philippe II de la télévision, formaient un excellent quatuor de solistes avec Kiri Te Kanawa, belle comme la prêtresse d'une peinture pré-raphaélique, voix lumineuse et bouleversante comme un cierge qui vacille légèrement dans la nuit. On ne pouvait oublier pourtant l'épouvante indicible de Mirella Freni telle Desdémone dans le « Libera me ».

JACQUES LONCHAMPT.

Galeries

Verres bleus

Buraglio expose chez Jean Fournier un ensemble d'œuvres dont le dénominateur commun paraît être, dès l'abord, le culte d'un bleu quotidien. A l'origine de cette impression, il y a trois matériaux : emballages de gauloises, doublures d'enveloppes administratives et fragments de fenêtres dotés de verres de couleur. Mais à l'éphémère de ce quotidien, à l'insignifiance que lui confèrent les habitudes, Buraglio communique la durée, l'attention.

Les fragments de fenêtres, nettement découpés, donnent naissance à des objets libres de toute origine, et formellement beaux. Leur ancienne fonction reste pourtant latente ; elle s'impose un peu comme le ferait un remords. Et le regard, rivé sur l'angle d'un carreau, privé d'horizon, se découvre une nouvelle intensité.

Buraglio paraît inverser sa démarche lorsqu'il assemble les paquets de cigarettes. La marque s'évanouit alors dans d'immenses collages où l'on peut se perdre. Sur d'autres grands panneaux enfin, les enveloppes, déployées et disposées suivant un ordre flexible, semblent accorder l'absolution à l'œil : ce qui suppose une sensibilité retrouvée à l'objet, un va-et-vient conscient du détail à l'ensemble.

FREDERIC EDELMANN.

★ Galerie Jean Fournier, 22, rue du Bac, 75006 Paris. Jusqu'au 17 mars.

CORRESPONDANCE

La « bofillite »

Nous avons reçu de M. Ionel Schein, architecte, la lettre suivante au sujet du livre de Ricardo Bofill, l'Architecture d'un homme, *dont nous avons rendu compte dans* le Monde *du 7 mars :*

Télévision, radio, hebdomadaires, quotidiens, tous les médias au service de « Lucifer-Bofill » (...). Pendant une semaine, il nous a donné une véritable leçon d'« architecture parlée et écrite », celle qui engendre l'architecture photogénique, scandaleuse, oppressive, ségrégationniste, mais bien dessinée.

Bofill et l'anti-Bofill en un seul personnage, celui qui, grâce à l'argent, s'est offert une cour et offre aux Français une « petite cathédrale », un « Versailles pour le peuple » — enfin et indifféremment, suivant humeur et demande : jardins, théâtre, colonnades, bassins et logements aux Halles (...).

Son intelligence lui permet de dire qu'il est le meilleur et l'authentique ; sérieusement ; en architecte, et implicitement redire ce que d'autres architectes ont déjà dit, écrit et fait il y a dix ans de cela : décloisonnement urbain, défonctionnalisation, espace-global-polyvalent, mélange des fonctions, déségrégation, etc. Subtil dialecticien du verbe et du crayon, ses projets et ses réalisations ne permettent aucune évolution (...). Mais Bofill nous rend service : ses contradictions nous montrent le chemin des luttes que nous avons à mener pour que l'architecture soit l'affaire de tous et non plus d'une élite (...).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Roméo et Juliette.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Navette ; les Fausses Confidences.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : la Nuit des rois. — Gémier, 20 h. 30 : Par-delà le bien et le mal.
Odéon, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Paradoxe sur le comédien.
T. E. P., 20 h. : la Victoire en chantant, Monty Python, Sacré Graal (films).
Petit T. E. P., 20 h. 30 : Groupe de musique expérimentale de Bourges.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis. — Salle Papin, 21 h. : Yiddish Story.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Roland Petit ; 20 h. 30 : Jacky Parady.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Angèle.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. : la Belle Vie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : la Force des faibles ; 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Orsay, I, 20 h. 30 : Harold et Maude. — II, 20 h. 30 : les Portes du soleil.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : l'Alchimiste.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : la Fausse Epouse.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : le Molière.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Sarah Bernhardt.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Iakov Bogemold.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre Valhubert, 21 h. : le Dépositaire.
Tristan-Bernard, 21 h. : la France, maison fondée en 843.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 40 : D. Gorse ; 20 h. 45 : F. Brunold ; 22 h. : Hommage à Prévert ; 23 h. : Dupecnot Story.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Buler ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Un petit bruit qui court ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. : la Vie de jeunesse.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 16 mars

Café de la Gare, 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : Plantons sous la suie.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 22 h. : Fromage ou dessert ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : France Léa.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : En attendant la prochaine lune ; 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Petits-Pavés, 20 h. 30 : J. Escamez ; 21 h. 30 : Flash dingue, bonbons acidulés ; 22 h. 30 : J. Gréco.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 45 : M. Truffaut. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : J.-P. Chevalier.
La Tanière, 20 h. 45 : Q. Martel et D. Bigourdan ; 22 h. 30 : le Souffleur de vers.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 45 : Par-delà les marronniers. — II, 21 h. 45 : la Matriarche ; 23 h. : Mary, Mary, Maryline.
Théâtrosphère, 20 h. 30 : Huis clos ; 22 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Au Tout-à-la-Joie, 21 h. : Je vote pour moi ; 22 h. : N'oublie pas que tu m'aimes.
Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Tiempo argentino ; 22 h. : Sim ; 23 h. : Tiens, je suis ficelé sur les rails. — II, 20 h. 30 : Castelnemis ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : Sugar Blue.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.

Les théâtres de banlieue

Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : Concert baroque (Bach, Haendel, Corelli, Vivaldi).
Nanterre, Maison de la culture, 20 h. 30 : Geldorf 8, concert avec le G. R. M.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Oncle Vania.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : C. Becker et J.-L. Vidal (Beethoven, Grieg, Fauré) ; 21 h. : les Musiciens du pays de la Loire (Beethoven, Martinu, Prokofiev).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, chœurs de l'orchestre, dir. A. Oldham (Mozart, Bruckner).
Salle Gaveau, 21 h. : M. Sartova et C. Debrus (Schumann, Duparc, Tchaïkovski, Rachmaninov, Chopin).
Salle Cortot, 20 h. 30 : M. Vogel et C. Collard (Schumann, Brahms).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : Trio d'anches (Mozart, Loucheur, Françaix) ; A. Robert, piano (Liszt, Ravel, Berg).
Salle Pleyel, 21 h. : Orchestre philharmonique national de Varsovie, dir. W. Rowicki (Tchaïkovski, Szymanovski).
Eglise réformée d'Auteuil, 20 h. 45 : M. Roche, orgue et clavecin (Couperin).

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Abrial Stratageme Groupe.
Théâtre la Péniche, 22 h. : Herbe rouge.
Bus-Palladium, 19 h. 30 : Kevin Coyne.
Stadium, 21 h. : Frank Wright, Georges Arvanitas Quartet, jazz.
Planétarium, 19 h. 30, 20 h. 45 et 22 h. : Laserium, rock.

La danse

La Pagode, 20 h. 30 : Danses indiennes.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

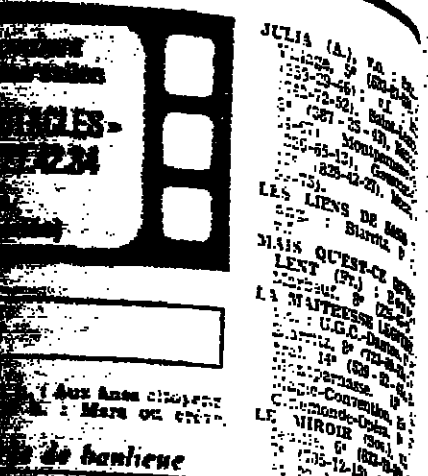
Chaillot, 15 h. : les Proscrits ; la Montre brisée, de V. Sjostrom ; 18 h. 30 : Bateau pour les Indes, d'I. Bergman ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français (20 h. 30 : l'Eden Palace, de F. Compain ; 22 h. 30 : Quand on pense à Jacences, de J.-P. Ceton et I. Fournier).

Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), en matinée ; Cambronne, 15e (734-42-96), en matinée.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
BARTLEBY (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BRANCALEONE (It.) : le Marais, 4e (278-47-86).
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'ANTOINE VITEZ (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e, en matinée ; Diderot, 12e (343-19-29) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (636-51-98) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Ternes, 17e (380-10-41).
DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
DORA ET LA LANTERNE MAGIQUE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
L'EXERCICE DU POUVOIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Olympic, 14e (542-67-42).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
GILIAP (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
LA GUERRE DE L'ESPACE (Jap., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v. f. : Haussmann, 9e (770-47-55), J.-Renoir, 9e (874-40-75).
HARO (Fr.), Panthéon, 5e (033-15-04).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Omnia, 2e (233-39-36), Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A.), v.f. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Mayfair, 16e (525-27-06), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
IPHIGENIE (Grec), v. o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-83 (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'au 16.
JESUS DE NAZARETH (It.), première partie, v. angl. + v. f. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; v. f. : Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JULIA (A.), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75).
LES LIENS DE SANG (Fr., *), v. ang. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f.
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT (Fr.) : Bonaparte, 6e ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., **), v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LE MIROIR (Sov.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), La Pagode, 7e (705-12-15), sauf le 16, à 20 h. et 22 h.), Colisée, 8e (359-29-46), jusqu'au 16.

Les films nouveaux

PANIQUE, film français de Jean-Claude Lord. Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GUERRES CIVILES EN FRANCE, film français de Vincent Nordon. Le Seine, 5e (325-95-99).
RAISON D'ETRE, film canadien d'Yves Dion. Le Seine, 5e (325-95-99), à 16 h. 15.
LES DERACINES, film algérien de Lamine Merbah. V.O. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA TERRE DE NOS ANCETRES, film suédois de R. Mollberg. V.O. : Studio Logos, 5e (325-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
QUI A TUE LE CHAT ? film italien de L. Comencini. V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (225-41-18). V.F. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
BETSY, film américain de Daniel Petrie. V.O. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90). V.F. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE, film français de F. Leterrier. ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NORMAN LA FOLLE, film américain de G. Schlatter. V.O. : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
JESUS DE NAZARETH, film italien de F. Zeffirelli (2e partie), V.O., V.F. : Arlequin, 6e (548-62-25). V.F. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
ADIOS CALIFORNIA, film italien de Michèle Lupo (*). V.F. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Balzac, 8e (359-52-70).
L'HOMME-ARAIGNEE, film américain de E.W. Swackhamer. V.F. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA TRANCHEUSE INFERNALE, film italien de D. Tessari (**). V.F. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Images, 18e (522-47-94).
A PARTIR DE VENDREDI
NE PLEURE PAS, film français de Jacques Ertaud. Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp. ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Cambronne, 15e (734-42-96).



SPECTACLES

MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) jusqu'au 18.
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
NON RECONCILIES (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
L'ŒUF DU SERPENT (All., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) jusqu'au 16.
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA PROF DONNE DES LEÇONS PARTICULIERES (It., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RAONI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
RUE DE L'ENFER (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.
ROMANCES ET CONFIDENCES (It., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.
SECRETE ENFANCE (Fr.) 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
TENDRE POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Athéna, 13e (343-07-48) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15). H. Sp.
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) Action République, 11e (805-51-33).

Les grandes reprises

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES SIRENES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE CREPUSCULE DES DIEUX (It., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04)
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES FEUX DE LA RAMPE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Studio-Dominique, 7e (705-04-55). sf Mar.
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Balzac, 8e (359-52-70) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
JOUR DE FETE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LE LAUREAT (A., v.o) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LENNY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sf Mar.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MALEDICTION D'ARKHAM (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40)
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
MON ONCLE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
LE PIGEON (It., v.o-v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
PORTIER DE NUIT (It., v.o) (**) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
RAPT A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56)
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)

Les festivals

FILMS FANTASTIQUES : Rex, 2e (236-83-93), à partir de 20 h. : Métamorphosis ; Martin ; Eye of the Devil.
COMENCINI (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : les Aventures de Pinocchio.

PASOLINI-FELINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Huit et demi ; 19 h. : Satyricon ; 21 h. 30 : Amarcord ; 23 h. 30 : les Mille et Une Nuits.
B. WILDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) : la Garçonnière.
CINEMA ET POUVOIR (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : Citizen Kane.
ROCK CONFRONTATION (v.o.), Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
J. DEAN (v.o.), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) : la Fureur de vivre.
LITTERATURE CONTEMPORAINE ET CINEMA (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Coup de grâce.
H. HAWKS (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : El Dorado.
VINGT ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Nickelodeon.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 19 h. 30 : Baxter Vera Baxter.
JODOROWSKY (v.o.) : Le Seine, 5e, 19 h. 45 : El Topo ; 22 h. : la Montagne sacrée.
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : le Kid.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : les Marx au grand magasin.
STUDIO 28 (v. o.), 18e (606-36-07) : les Liens de sang.
CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). I : 13 h 15 (+ sam. à 15 h. (+ ven. et sam., à 0 h. 30) : Taxi-Driver ; 18 h. 5 ; le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 15 et 22 h. 30 : Cabaret ; ven., à 0 h. 30 : Bande à part. — II : 14 h. : Pink Narcissus ; 15 h 30 : Alexandre Newski ; 17 h. 30 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. (+ ven., à 24 h.) : Valentino ; 22 h. 30 (+ sam., à 24 h.) : A bout de souffle.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50). I : 13 h. : le Lauréat ; 15 h. (ven. et sam., à 0 h. 30) : Frankenstein Jr ; 17 h. : les Damnés ; 20 h. : Un après-midi de chien ; 22 h. : Chiens de paille. — II : 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : 1900 (première époque) ; 17 h. 30 : 1900 (deuxième époque) ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; ven. et sam., à 0 h. 15 : Délivrance.

Les séances spéciales

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 16 h. 20
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : La Clef 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sauf S. et D.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf D.).
LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (sauf D.).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
NOTRE-DAME DES TURCS (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
POUR QUI LES PRISONS (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 30.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.



TF 1 : M. G. DE CAUNES QUITTE LE SERVICE DES SPORTS

● M. Georges de Caunes quittera son poste de chef du service des sports de TF 1 fin juillet, après le tour de France. Responsable de ce service depuis 1975, M. de Caunes, pour expliquer son départ, a notamment déclaré à l'A.F.P. : *« Je souhaite redevenir davantage un journaliste qu'un homme de chiffres et d'administration. Je quitte ce poste en plein accord avec M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1, mais je ne quitte pas pour autant cette chaîne et me remets entièrement à la disposition de la direction. »*

[Né en 1919 à Toulouse, M. Georges de Caunes a commencé sa carrière comme reporter à la Radiodiffusion française en 1944, à la télévision en 1949, à « Paris-Match » en 1956. Présentateur du Journal télévisé de 1963 à 1966, puis animateur à Radio-Luxembourg de 1967 à 1969, il retourne ensuite à la télévision, où il dirige depuis 1975 le service des sports de TF1.]

RADIO-FIL ROSE : SUR LE PARVIS DU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

● *Radio-Fil rose*, la nouvelle radio pirate qui émet sur Paris (*le Monde* du 7 mars), sera sur le parvis du Centre Georges-Pompidou le jeudi 16 mars, à 17 heures. Fil rose participera également à la première journée d'émission publique des radios pirates qui aura lieu le samedi 18 mars devant le Centre Georges-Pompidou et en direct des jardins des Tuileries à partir de 14 h. 40.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 16 MARS

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

— Un débat oppose *M. Marcel Cavaillé*, secrétaire d'Etat aux transports, et *M. Alain Savary*, député (P.S.) de Haute-Garonne, sur Sud-Radio, à 19 heures.

VENDREDI 17 MARS

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., participe au « Petit déjeuner politique » de France-Inter, à 7 heures.

— Ivan Levaï reçoit *M. Michel Poniatowski*, président d'honneur du P.R., ancien ministre, sur Europe 1, à 8 h. 30.

— Un gros plan est consacré à *M. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, sur R.T.L., à 8 h. 30.

— *M. Jean Lecanuet*, président du C.D.S., est interrogé au cours du journal d'A 2, à 12 h. 45.

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, prend la parole sur France-Inter, à 13 heures.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., intervient au cours du journal de TF 1, à 13 heures.

— *M. Jean Lecanuet*, président du C.D.S., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Non, on ne pleure pas

C'est un coup de poing dans la gueule que ce film de Jacques Ertaud, tiré d'un roman de Guy Lagorce, Ne pleure pas, dont la primeur était réservée mercredi aux téléspectateurs de TF 1. Il vous cueille, il vous bouscule, il vous précipite, tête baissée, sans une explication, sans une indication, sans rien, dans un destin en forme de rébus, et vous plante là, ému, navré, indécis, décontenancé.

Que penser de Thomas, ce jeune — plus si jeune, il doit avoir près de trente ans, — cet étudiant à la traîne d'une ambition de boxeur et d'une vocation de vétérinaire, cet être d'ordre et de révolte, attentif et intolérant, brutal et tendre, cette boule de nerfs et de muscles, cet homme-enfant exaspéré par ses parents, des « intellectuels de gauche » très marrants, genre « frustrés », et bouleversé par son grand-père, par son petit frère.

Sylvain Joubert — il est sensationnel — adhère de trop près au personnage pour nous en livrer la clé. Est-il bon, est-il méchant ? A nous d'en décider. En toute liberté, en toute responsabilité. Oui, c'est un film pour adultes — il passera dès vendredi dans les salles de cinéma. C'est un film sur la violence : comment on la sécrète, comment on l'attrape, par contagion le plus souvent, et ce qui en résulte. C'est un film sur l'enfance dominée, éclairée par un adorable vieux grand-père, Charles Vanel, une merveille, et par un formidable frère aîné. C'est une histoire d'amour et de complicité, à la vie à la mort...

Cette mort, Thomas, blessé au cours d'une manif, où il ne faisait que passer, et paralysé jusqu'à la taille, exigera et obtiendra du petit Marc qu'il la lui donne. On ne peut pas parler ici d'euthanasie. Il s'agit plutôt d'une aide à personne en danger de vie, une vie diminuée à ses yeux, aux nôtres aussi, soyons honnête. Vivre assis pour un homme debout exige une grandeur, une force d'âme plus facile à prêcher qu'à pratiquer. Le gosse, lui, prend cela pour ce que c'est : un service demandé, rendu, une nécessité absolue. D'une audace, d'une justesse rare, la dernière scène le montre fourrageant dans la chambre où traînent encore, dérisoires, haltères et gants de boxe, à la recherche de la petite boîte noire libératrice, et puis bondissant, joyeux, sur le lit de son frère, s'imaginent déjà dans la peau, dans le rôle de cet autre, de ce tout autre lui-même. Non, on ne pleure pas, on sourit gorge nouée.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Co-produit par TF 1, la S.F.P. et la société Gaumont, *Ne pleure pas* sort le vendredi 17 mars aux Trois-Luxembourg, Gaumont-Colysée, Saint-Lazare-Pasquier et Pathé-Cambronne.

JEUDI 16 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Monsieur Neige ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

21 h. 10, Série : Jean-Christophe, d'après R. Rolland, réal. F. Villiers (troisième épisode : La révolte) ; 22 h. 10, Variétés : A bout portant (Gérard Lenorman).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

21 h. 20, FILM : MIRACLE A MILAN, de V. de Sica (1951), avec F. Golisano, B. Bovo, E. Grammatica, P. Stoppa, G. Barnabo (N.)

Un orphelin, qui croit à la bonté et à la joie, rassemble les clochards, les asociaux, les pauvres, dans un bidonville de la banlieue de Milan.

Une fable poétique et idéaliste qui donnait à réfléchir sur les inégalités de la société italienne. Un des meilleurs films de Vittorio de Sica.

23 h., Légendaires : L'Ankou, réal. H. Basle.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Musique dans votre ville : Ville-d'Avray, de J.-Luc Mage (prod. FR 3 Paris-Ile-de-France) ; 20 h., Les jeux.

21 h. 15, FILM (cinéma public) : MALPERTUIS, de H. Kummel (1972), avec O. Welles, S. Hampshire, M. Bouquet, M. Carrière, J.-P. Cassel, S. Vartan (rediff.).

Un jeune homme cherche à percer le secret de la maison de son grand-oncle où, selon les dernières volontés de celui-ci, il doit demeurer à vie avec son étrange famille.

Illustration baroque, un peu trop appliquée, d'un extraordinaire roman fantastique de Jean Ray.

23 h. 5, Journal.

23 h. 10, Magazine : Un événement (Forêt : culture ou monument ?) ; invité : M. J. Gadant, directeur des eaux et forêts au ministère de l'agriculture.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; *19 h. 25, Biologie et médecine ;*

20 h., « les Bacchantes », d'Euripide, adaptation J. Thibaudeau, avec L. Terzieff, A. Cuny, M. Garrel, réal. J. Pivin (rediffusion) ; 22 h. 20, Hommage à Lili Boulanger : « Nocturne pour violon et piano », psaume 129, pour baryton ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, « Chez nous la Saintonge », par A. Adelmann.

fossiles, l'hydrogène... ? Avec des experts et

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Carte postale d'Europe : l'Espagne ;

21 h., Prestige de la musique, en direct de la salle Pleyel... La Philharmonique nationale de Varsovie, dir. W. Rowicki, avec T. Zmudzinski : « Quatrième Symphonie concertante » (K. Szymanowski), « Sixième Symphonie, Pathétique » (Tchaïkovski) ; 23 h., France-Musique la nuit... Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Le noir à l'œuvre : « Autour de Mme Erzsebet Bathory » (la comtesse sanglante).

VENDREDI 17 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h., Emission pédagogique ; 14 h. 25, Formation continue ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

21 h. 10, Au théâtre ce soir : « le Don d'Adèle », de Barillet et Gredy, mise en scène J. Le Poulain, avec M. Pacôme, M. Tarbes, J. Marsan.

Adèle, la nouvelle employée de maison, a le don de double vue.

23 h. 5, Allons au cinéma.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame (Se nourrir mieux pour éviter les maladies digestives) ; 15 h., Série française : Dossiers danger immédiat ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... La vie d'un berger ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 20 h., Journal.

21 h. 20, Feuilleton français : Un ours pas comme les autres ; 22 h. 25, Emission littéraire : Apostrophes (Poètes français d'aujourd'hui).

Avec MM. Alain Duault : Colorature ; *Luc Estang* : la Laisse du temps ; *Jean-Pierre Faye* : Verres ; *Gilles Pudlowski* : la Nouvelle Poésie française, l'Année poétique 1977, et Litanie du blues ; *Jean-Claude Renard* : Connaissance des noces et la Lumière du silence ; *Pierre Seghers* : le Temps des merveilles.

23 h. 35, Journal.

23 h. 40, FILM (Ciné-club) : A TRAVERS LE MIROIR, d'I. Bergman (1960), avec H. Andersson, G. Bjornstrand, M. von Sydow, L. Passgard (v.o. sous-titrée, N.).

Les rapports douloureux et dramatiques de quatre personnages — un écrivain, sa fille, son gendre et son fils adolescent — isolés dans une île du golfe de Finlande.

Une œuvre dépouillée, austère, admirable où Bergman, à travers le cas d'une malade mentale, reprenait son interrogation sur l'amour humain et l'existence de Dieu.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Teresa Rebull, de J.-P. Jondot et E. Monino (prod. FR 3 Toulouse) ; 20 h., Les jeux.

21 h. 15, Magazine : La qualité de l'avenir (Ressources pour le XXIe siècle, d'E. Leguy et F. Williaume, réal. D. Creusot).

Trouvera-t-on le moyen d'utiliser les nodules des fonds sous-marins, les énergies fossiles, l'hydrogène... ? Avec des experts et des spécialistes.

22 h. 15, Documentaire : Le Mont-Saint-Michel et l'archange Lumière.

23 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « La geste du Graal », par F. Tristan ; à 8 h. 32, Petite anthologie des croyances populaires, par J. Markale ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Hommages - Citations - Collages : Beethoven ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Masque de Dimitrios » et « N'envoyez plus de roses », d'Eric Ambler ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent sur le zen ; 16 h., Les pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ;

19 h. 30, En direct de l'Opéra de Stockholm : « le Grand Macabre », de Ghelderode, musique de Ligeti — première mondiale ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Sonate en fa majeur » et « Sonate en ut » (Mozart), avec D. Laval, piano ; « Sonate n° 4 en mi bémol » et « Sonate n° 5 en la majeur » (Weber), avec A. Ruiz-Pipo, piano, et S. Blanc, violon ; « Quatuor n° 1 en mi mineur, De ma vie » (Smetana), par le Quatuor Kocian ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, « Chez nous la Saintonge » par A. Adelmann.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Les problèmes du romantisme ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : P. Linke, H. Streker, N. Brodsky, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Elgar, Britten, Walton ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... Israël : Stravinski, Bernstein ; 17 h., Postlude : Lalo, Lekeu, Franck ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Carte postale d'Europe : « La Russie » ;

20 h., Cycle d'échanges franco-allemands, en direct de Stuttgart... Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. M. Gielen, avec H. Holliger, hautbois : « Concerto pour hautbois et orchestre » — 1952 — (B. A. Zimmermann), « Symphonie en la mineur, Tragique » (G. Mahler) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit : Grands crus ; 23 h., Entre les pavés, l'herbe Musique traditionnelle francophone ; 0 h. 5, Le noir à l'œuvre... Jardins fantastiques : Bomarzo en Italie texte de P. de Mandiargues.

SPORTS

FOOTBALL

LES COUPES D'EUROPE

Pour Bastia, tout était joué d'avance

Les équipes qualifiées pour les demi-finales des Coupes d'Europe connaîtront, dès le 17 mars, leur adversaire pour les prochains matches qui se disputeront les 29 mars et 1er avril. Dans la Coupe des clubs champions, c'est Liverpool, le tenant du titre, qui a fait la plus grosse impression, mercredi 15 mars, en battant Benfica par 4 à 1. Mais ni le prestigieux Ajax d'Amsterdam ni l'Athlético de Madrid n'ont réussi à se qualifier, cet avantage revenant à la Juventus de Turin, à Bruges et à Moenchengladbach.

Quant à Bastia, qualifié, comme on pouvait s'en douter, en Coupe de l'U.E.F.A., il sait maintenant que son prochain adversaire peut être tout aussi bien le club néerlandais d'Eindhoven, que celui de Barcelone, autrement dit des équipes plus habituées aux compétitions européennes que ne l'était celle d'Iéna.

Carl-Zeiss Iéna aura été à la fois l'adversaire le plus facile et le plus difficile en Coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.) pour le Sporting Etoile Club de Bastia. Des quatre clubs que les Corses ont eu à affronter — Lisbonne, Newcastle, Torino, — Iéna est le seul à avoir montré deux visages tout à fait contradictoires, et il est significatif que Bastia, qui avait réussi son plus grand score européen au match aller (7 à 2), ait connu sa première défaite en match retour (2 à 4), mercredi 15 mars à Iéna.

Deux facteurs sont intervenus pour que la série des succès corses — sept consécutifs — soit ainsi stoppée en République démocratique allemande. En premier lieu, l'équipe d'Iéna valait mieux que le score du match aller n'était supposé l'indiquer, et il y a ensuite fort à parier qu'il est difficile d'aborder une telle rencontre avec un avantage de cinq buts sans que le potentiel d'agressivité d'une équipe s'en ressente, quelle que soit la qualité de ses membres. Bastia, dont la force repose en priorité sur ses facultés offensives et sur son dynamisme lorsque la situation l'exige, était moins mobilisée que précédemment.

L'essentiel est préservé, et c'est le S.E.C.B. qui disputera les demi-finales de la Coupe de l'U.E.F.A.

Iéna métamorphosée

Iéna était dans des dispositions naturellement contraires à celles de Bastia et si, avec un passif de cinq buts, aucun espoir de qualification ne pouvait être logiquement entretenu, en revanche, il entrait dans les intentions du club allemand d'en appeler d'une défaite qui l'avait au plus haut point mortifié. Dans ce sens, Iéna a réussi sa sortie, et c'est une équipe métamorphosée qui, le plus souvent, a imposé son jeu aux Bastiais.

Rendus plus sereins par la rentrée du vétéran Voge et par la présence dans les buts de Grapenthin — à la place de Zimmer — les Allemands ont résolument joué l'offensive, et c'est Raab, l'auteur des deux buts du match aller, qui ouvrit le score après dix-sept minutes de match. L'égalisation obtenue par Bastia sept minutes plus tard laissa croire un moment que les Corses avaient retrouvé tout leur brio collectif. Un relais de Rep avec Krimau puis avec Larios et enfin un but offert à Papi assez bien placé pour que son tir soit imparable. C'est en jouant de cette manière que Bastia avait remporté à l'extérieur ses trois succès contre Lisbonne, Newcastle et Torino.

Bien que dominés, les Corses ont néanmoins eu plusieurs occasions, notamment après le deuxième but allemand marqué par Lindemann (trente-deuxième minute) et l'égalisation n'a tenu qu'à une action exceptionnelle de Grapenthin — ballon repoussé *in extremis* du pied — et à un tir manqué de Rep, absolument seul devant les buts de Iéna.

Le Néerlandais Johnny Rep, l'homme d'expérience de l'équipe, absent tout comme Vogel au match aller, pour cause de suspension, n'a d'ailleurs, contrairement à ses habitudes, rien fait de vraiment exceptionnel tout au long de la rencontre.

Il fut cependant à l'origine du deuxième but corse (63e minute) marqué par Krimau, après que précisément le tir de Rep eut été repoussé par Grapenthin. Dix minutes auparavant, Iéna avait obtenu un troisième but avec le concours bien involontaire, mais décisif, de l'arbitre qui dévia pour Vogel une passe de Larios. L'Allemand, que les Corses crurent hors jeu, s'en alla comme à la parade battre Weller.

A 3 à 2, tout était encore possible pour les Corses, même d'imaginer, pourquoi pas, un huitième succès consécutif. Une faute de Guesdon sur Vogel et un juste penalty (69e minute) mirent un terme à cette perspective.

Le score, en définitive, avait de quoi satisfaire les deux équipes. L'une quittait la tête haute la Coupe de l'U.E.F.A., l'autre avait réalisé son objectif. Il est probable que pour les demi-finales Bastia choisira un stade de plus grande capacité que celui de Furiani (moins de dix mille places), et les dirigeants corses ont avancé la possibilité de jouer au Parc des Princes, à Paris.

FRANÇOIS JANIN.

RESULTATS

(Les scores des matches « aller » figurent entre parenthèses)

COUPE DES CHAMPIONS

*Moenchengladbach (All. O.) b. Innsbruck (Autr.)	2-0	(1-3)
*Liverpool (Angl.) b. Benfica (Port.)	4-1	(2-1)
*Athletico Madrid (Esp.) b. Bruges (Belg.)	3-2	(0-2)
*Juventus Turin (It.) et Ajax (P.-B.)	1-1	(1-1)

Qualifiés : Moenchengladbach, Liverpool, Bruges, Juventus (aux penaltys).

COUPE DES COUPES

*Dynamo Moscou (U.R.S.S.) b. Betis Séville (Esp.)	3-0	(0-0)
*Hajduk Split (Youg.) et Austria Vienne (Autr.)	1-1	(1-1)
*Anderlecht (Belg.) b. Porto (Port.)	3-0	(0-1)
*Twente (P.-B.) b. Vejle (Dan.)	4-0	(3-0)

Qualifiés : Dynamo Moscou, Austria Vienne (aux penaltys), Anderlecht, Twente.

COUPE DE L'U.E.F.A.

*Grasshopers (Suisse) b. Francfort (All. O.)	1-0	(2-3)
*C. Z. Iéna (All. E.) b. Bastia (Pr.)	4-2	(2-7)
*P.S.V. Eindhoven (P.-B.) b. Magdebourg (All. E.)	4-2	(0-1)
*Barcelone (Esp.) b. Aston Villa (Angl.)	2-1	(2-2)

Qualifiés : Grasshopers, Bastia, P.S.V. Eindhoven, Barcelone.

CARNET

Naissances

— M. Pierre GUSTIN et Mme, née Brigitte Dumas, laissent à Antoine la joie d'annoncer la naissance de **Stéphane**, le 12 mars 1978 à Lyon.
19, rue Montgolfier, 69006 Lyon.

— Sylvaine et Pierre-Louis RÉMY, Lionel et Yvoine ont la joie de faire part de la naissance de **Judith**, le 22 février 1978.
77930 Saint-Germain-sur-Ecole.

— Alain et Catherine SATHICQ, née Michel, laissent à Philippe la joie d'annoncer la naissance de **François**, le 11 mars 1978.
20, avenue Léon-Blum, 93800 Epinay.

Mariages

Claude BOUBLIL et Françoise BACQUET font part de leur mariage, qui a eu lieu le 7 mars à Paris.

Décès

Joseph CARTEL

— Mme Suzanne Cartel,
Jacqueline et Jean-Louis Cartel,
ont la douleur de faire part du décès de
Joseph-Victor CARTEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
décédé à l'hôpital de Pontoise le samedi 11 mars.
Ses obsèques ont été célébrées le 14 mars, dans l'intimité, en l'église des Louvrais, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Pontoise.

[Né à Cherbourg le 15 septembre 1896, Joseph Cartel était entré en 1922 au « Temps », où il était entré en 1922 au financier jusqu'à la guerre. Dès la fondation du « Monde », en décembre 1944, il était entré dans l'équipe chargée de la page « Bourse », et il avait collaboré à la rubrique financière de notre journal jusqu'à sa retraite, le 31 décembre 1961. Ses qualités professionnelles, faites de compétence, de vigilance et de rectitude, comme l'aménité et la modestie de son caractère — que les journalistes du premier âge du « Monde » ont pu apprécier, — ont laissé un souvenir durable au sein de l'équipe fondatrice de notre journal. La direction, la rédaction et le personnel du « Monde » présentent à Mme Cartel et à ses enfants leurs bien sincères condoléances.]

Eugène FALLER

— La famille et les amis de
M. Eugène FALLER,
conseiller-maître
à la Cour des comptes (E.R.),
préfet honoraire,
ont la douleur de faire part de son décès.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

[Né le 12 décembre 1908, Eugène Faller, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit privé, d'histoire du droit et de droit romain, avait d'abord été avocat au barreau de Strasbourg. Il fut attaché à la présidence du conseil (1937), sous-préfet d'Altkirch (1938), de Bonneville (1940), directeur de cabinet du préfet régional de Limoges (1941), secrétaire général du Gard (1942), sous-préfet de Montbrison (1943), secrétaire général de la Loire (1943) et préfet intérimaire de la Loire (juin-août 1944), en disponibilité en 1945.
Sept ans plus tard, il devient conseiller technique au cabinet d'Antoine Pinay (président du conseil) et l'est de nouveau d'octobre 1955 à janvier 1956 (M. Pinay étant ministre des affaires étrangères) et de juin 1958 à janvier 1960 (M. Pinay étant ministre des finances).
Eugène Faller fut par la suite conseiller maître à la Cour des comptes (depuis 1959), administrateur de plusieurs compagnies d'assurances, président de la Commission des marchés du ministère de l'éducation nationale, du ministère d'Etat chargé des affaires culturelles et du ministère de la jeunesse et des sports (1965-novembre 1972). Il était aussi vice-président de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (depuis 1966), membre de la Commission de vérification des comptes des entreprises publiques (1966-1969), président de la Commission des marchés du Commissariat à l'énergie atomique (depuis 1969), président de section, depuis 1970, à la 2e chambre de la Cour des comptes, président de la Commission spécialisée des marchés des bâtiments de l'Etat (depuis 1972).]

— Mme Emile, Charles Aubertin,
M. Pierre Aubertin,
M. et Mme Jean-Claude Aubertin,
Pierre-Antoine, Jean-François et Frédéric Aubertin,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jeanne AUBERTIN-d'AUBIGNY,
dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.
Priez pour elle.
Paris, Lyon, Ecully.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Mostepha BENBAHMED,
président de la Cour suprême,
survenu à Alger, le jeudi 9 mars.
29, rue Jules-Ferry,
El Biar, Alger.
[M. Mostepha Benbahmed est né le 14 janvier 1899, à Annaba, en Algérie. Licencié en droit de l'université d'Alger, il s'installe comme avocat à Guelma, en 1925. Elu député de Constantine à l'Assemblée nationale, en 1951, il rejoint le F.L.N. en 1956 et devient président du Croissant-Rouge algérien à Tunis.
A l'indépendance, M. Benbahmed est nommé président du tribunal de grande instance d'Annaba. Il devient, en 1964, président de chambre à la Cour suprême et il est nommé, en 1971, premier président de cette institution, fonction qu'il exerçait encore au moment de son décès.]

— Mostaganem, Vichy.
M. Saoud Benhamou,
M. Lucien Benhamou, Mme, Serge et Monique,
M. Jacques Nicolas, Mme, née Andrée Benhamou, Nadine et Sylvie,
Les familles Dran, Cohen-Salmon, Benhamou, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Saoud BENHAMOU,
née Cécile Dran,
leur épouse, mère, belle-mère et grand-mère, ravie à leur affection dans sa soixante-dix-septième année le 14 mars 1978.
Ses obsèques ont eu lieu jeudi 16 mars au cimetière de Vichy.
11, boulevard de la Mutualité, 03200 Vichy.
9, rue de Naples, 75008 Paris.
46, rue de Vichy, 03300 Creuzier-le-Vieux.

— M. Raymond Bunel,
M. et Mme Patrick Deullin,
Les familles Bunel, Schauffler, Deullin et Birochaux,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Raymond BUNEL,
née Paulette Schauffler,
survenu le 15 mars à Neuilly-sur-Seine, dans sa cinquante-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 mars, à 14 heures, en l'église de Vallangoujard (Val-d'Oise), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue Anatole-de-la-Forge, 75017 Paris.
16-18, rue Escudier, 92100 Boulogne.

— Mme Georges Cogniot,
Les familles Cogniot, Veingartner et Prenant,
Leurs nombreux amis,
Le parti communiste français et son comité central,
ont la douleur de faire part du décès de
Georges COGNIOT,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université de Paris,
ancien combattant de la Résistance,
ancien député de Paris (1936-1958),
ancien sénateur de Paris (1959-1977),
ancien rédacteur en chef
de « l'Humanité »,
ancien membre
du comité central du P.C.F.,
président-délégué
de l'Institut Maurice-Thorez,
survenu le 12 mars 1978 dans sa soixante-dix-septième année, à son domicile, 28, rue Maurice, à Gagny (Seine-Saint-Denis).
L'inhumation a eu lieu, suivant ses dernières volontés, dans la plus grande simplicité.
Le Monde *du 14 mars*.

— M. Bernard Confino,
M. et Mme François Confino-Addor et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
Ainsi que tous ses amis,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de
Mme Georgine CONFINO,
née Prenant,
enlevée à leur tendre affection mardi 14 mars 1978, à l'âge de soixante-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, jeudi 16 mars, à Genève.
22, parc Château-Banquet,
1202 Genève.

— M. et Mme Jean Descola et leurs enfants,
Le docteur Paule Panthier et ses enfants,
font part du décès du
docteur Paul DESCOLA,
ophtalmologiste honoraire
de l'hospice départemental
de la Seine,
expert près les tribunaux,
chevalier de la Légion d'honneur,
leur père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 8 mars 1978, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Seix (Ariège), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, dans l'intimité familiale.
12, rue d'Alger, 75001 Paris.
207, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

— Le président et les membres du conseil d'administration du Crédit du Nord font part avec tristesse du décès, survenu le 12 mars 1978, de leur président d'honneur,
M. Louis-Charles de FOUCHIER,
officier de la Légion d'honneur,
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 14 mars 1978.
Une messe à sa mémoire sera célébrée le mardi 21 mars 1978, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.
[Louis-Charles de Fouchier, né le 7 novembre 1898, avait fait ses études au lycée Saint-Louis, à la faculté de droit de Paris et à l'Ecole libre des sciences politiques. En 1921, il entrait comme attaché de direction au Crédit du Nord, où il devait faire toute sa carrière, et devenir président-directeur général en 1964, avant de prendre sa retraite en 1974, à l'occasion de la fusion du Crédit du Nord et de la Banque de l'Union parisienne.
Louis-Charles de Fouchier avait été à deux reprises vice-président de l'Association professionnelle des banques. Il était le frère de M. Jacques de Fouchier, président du groupe Paribas, et le père de M. Loïc de Fouchier, directeur général du Crédit du Nord.]

— On nous prie de faire part du décès de
M. Jean LEBERT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
survenu le 13 mars 1978, dans sa quatre-vingtième année.
De la part de ses enfants et petits-enfants :
Sœur Marie-Jean-Baptiste, supérieure générale de la congrégation de Sainte-Clotilde, le général et Mme François Lebert, M. l'abbé Maurice Lebert, le lieutenant-colonel et Mme Michel Rossigneux et leurs enfants.
Et de M. Maurice Lebert, son frère.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont lieu à Paris, le 16 mars, dans l'intimité.
4, rue de Sèvres, 75006 Paris.

— Mme Georges Lelièvre, son épouse,
M. et Mme Georges Lelièvre,
M. et Mme Jacques Bauchet,
M. et Mme René Marbot,
M. et Mme Yves Pousset,
M. et Mme Joseph Archepel,
M. et Mme Jacques Lelièvre,
M. et Mme Pierre Lelièvre,
M. et Mme Gilbert Thiéry,
M. et Mme Daniel Pouyé,
ses enfants.
Benoît-Georges, Damien, Dorothée, Thibaud, France Lelièvre,
Marie-Claude, Véronique, Pascale, Blandine Bauchet,
Hélène, Isabelle, Michel, Annick, Diane, Pierre-Henri Marbot,
Anne et Frédéric Wronecki,
† Loïc,
† Loïc, † Laurent, Christophe, Jean-Marc Pousset,
Catherine, Pierre-Louis Archepel,
Brigitte Lelièvre,
Frédéric, Corinne Lelièvre,
Guillaume, Marianne, Virginie Thiéry,
ses petits-enfants.
Béatrice Wronecki, son arrière-petite-fille,
Mme Marthe Lelièvre, sa sœur,
Mlle Yvonne Paulin,
Toute sa famille et ses nombreux amis,
font part du rappel à Dieu de
M. Georges LELIEVRE,
officier de la Légion d'honneur,
pieusement endormi dans la paix du Seigneur le 13 mars 1978.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 mars, à 10 h. 30, en la chapelle de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours, 66, rue des Plantes, Paris (14e).

Le conseil d'administration, les religieuses et le personnel de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur et ancien président,
M. Georges LELIEVRE,
survenu le 13 mars 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours, le vendredi 17 mars 1978, à 10 h. 30.

— La société Hutchinson-MAPA nous prie d'annoncer le décès, survenu le 13 mars, de
M. Georges LELIEVRE,
ancien président
de son conseil d'administration.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 mars, à 10 h. 30, en la chapelle de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours, 66, rue des Plantes, Paris (14e).

— Mme Isaac Pailès,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Isaac PAILÈS,
artiste peintre,
l'un des derniers peintres apprécié de l'Ecole de Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Historien du mouvement ouvrier

GEORGES HAUPT N'EST PLUS

M. Georges Haupt, directeur à l'Ecole des hautes études, est décédé mardi ; il avait écrit plusieurs ouvrages et dirigé des recherches sur le mouvement ouvrier et l'Internationale.

Né il y a cinquante ans en Transylvanie, l'horizon d'adolescent de Georges Haupt fut la clôture électrifiée d'Auschwitz. Son paysage de jeunesse fut la Roumanie communiste et le Leningrad de Staline. Comment se représenter un tel chemin de vie ?

Georges Haupt survécut. Réfugié en France, il s'adapta, travailla, créa. Sa vitalité naturelle s'accomplit dans un remarquable dynamisme de chercheur. Son érudition — il possédait six ou sept langues — était inépuisable, et chacun y puisait, car il était généreux et bon. Directeur du Centre russe de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, il organisait des rencontres et des séminaires dans le monde entier, car il avait partout des amis. Ses amis, ses collaborateurs, mesurent leur perte et ressentent un profond chagrin.

FRANÇOIS FURET.

— Miou et Jacques Monier et leurs enfants,
Marthe Valay,
Monique et Léon Couston et leurs enfants,
Bérengère et Pierre Stengel et leurs enfants,
Laure et Vincent Rode et leurs enfants,
Jacques et Edith Valay-Pujol et leurs enfants,
Georges et Monique Valay-Nourris et leurs enfants,
Paule Valay,
Béatrice et Jean-Marie Nadeau et leurs enfants,
Ses parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 13 mars 1978, de
M. Gabriel VALAY,
ancien député
des Bouches-du-Rhône,
ancien ministre,
chevalier de la Légion d'honneur.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Agricol d'Avignon, le mercredi 15 mars 1978, à 10 h. 30.
16, rue Victor-Hugo, 84000 Avignon.
Le Monde *du 15 mars*.

Remerciements

— La Caisse d'aide sociale de l'éducation nationale-Banque populaire (CASDEN-B.P.) remercie tous ceux qui lui ont adressé leurs condoléances et l'expression de leur douloureuse sympathie pour le décès de son président d'honneur,
Denis FORESTIER,
instituteur honoraire.
CASDEN-B.P., 37, rue Notre-Dame-des-Champs, 75272 Paris, CEDEX 06.

— M. Claude Lebarbier et ses enfants remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de
Mme Claude LEBARBIER.
1, rue des Terres-Franches, 78510 Triel-sur-Seine.

Anniversaires

— Il y a un an, le 20 mars 1977,
Adhémar MODOCK,
ingénieur chef des T.P.,
adjoint au maire
de Fort-de-France,
quittait sa famille, ses amis.
Une pensée fervente est demandée à ceux qui se souviennent.

Communications diverses

— Le vendredi 17 mars 1978, une délégation de l'Association nationale des Palmes académiques déposera, à 11 h. 30, à la colonne Vendôme, place Vendôme à Paris, et à 12 heures au tombeau de l'empereur aux Invalides, des couronnes de fleurs violette pour commémorer le souvenir de la promulgation des décrets impériaux de Napoléon Ier, créant le 17 mars 1808 les distinctions académiques.

— Une soirée de lutte contre l'« apartheid » est organisée, mardi 21 mars, à 20 h. 30, au siège de l'Organisation des nations unies, 125, avenue de Suffren, 75007 Paris. Au cours de cette soirée aura lieu un récital de Myriam Makeba. Pour tous renseignements, téléphoner au 577-16-10 (postes 20-96, 20-97, 21-04 et 20-95).

Visites et conférences

VENDREDI 17 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. : Musée des monuments français, place du Trocadéro, Mme Garnier-Ahlberg : « Fresques gothiques ».
15 h. : métro Mairie d'Ivry, Mme Guillier : « La ville-jardin d'Ivry ».
15 h. : 24, rue de Poissy, Mme Legregeois : « Caves gothiques du collège des Bernardins ».
15 h. : 42, avenue des Gobelins, Mme Vermeersch : « La manufacture des Gobelins » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h. : 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).
15 h. 30 : métro Pont-Marie : « Hôtels du Marais » (Mme Camus).
14 h. 30 : 3, rue de Sully : « L'arsenal de Sully » (Mme Ferrand) (entrées limitées).
14 h. 45 : marches musée du Louvre, porte Denon : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de La Roche).
14 h. 30 : 107, rue de Rivoli : « La porcelaine dure à Sèvres ».
CONFERENCES. — 20 h. 30 : 11 bis, rue Keppler : « Arguments théosophiques contre la peine capitale » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).
21 h. : 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « L'ésotérisme chrétique » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or).

VENTE A VERSAILLES

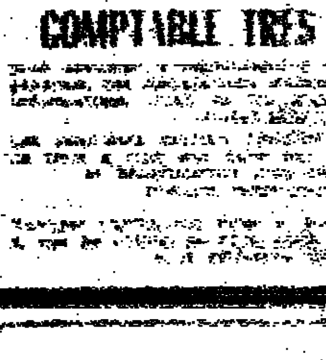
Mes P. et J. MARTIN, c.-pris. ass., 3, imp. d. Chevau-Légers, 950-58-08
DIMANCHE 19 MARS
10 h. 45 : Beaux et import. Bijoux
14 h. : Montres en or
ORFEVR. d'ART et de VERMEIL
EXPOSITION vendredi et samedi

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTE

S. 1. - Tablx anc. Obj. d'art et d'ameubl. Art Déco. Art nouveau. Meubles 18e. Tapis d'Orient.
S. 8. - Tablx anc. Meubl. Obj. d'art. Sièges et meubles 18e.
S. 11. - Est. Tableaux modernes.



هكذا من زمل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

A.O.I.P.
IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
(4 700 personnes)
recherche pour son SERVICE ÉTUDES en pleine expansion
TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS
NIVEAU V-1 à V-3
— Expérience minimum 2 ans dans l'étude de circuits électroniques logiques ou analogiques.
— Travail au sein d'une équipe jeune et nouvellement formée.
— Étude d'autocommutateurs téléphoniques à microprocesseurs.
Écrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous référence TELP à : A.O.I.P. B.P. 301 – PARIS-13e.

Importante Société Française d'Ingénierie Nucléaire recherche pour sa Division Études
DESSINATEURS DÉBUTANTS
1°) — Installations Mécaniques
— Installations Générales.
Formation obligatoire : B.T.S., DUT Génie Mécanique.
2°) — Électricité-Contrôle
Formation : B.T.S. Régulation-Instrumentation, DUT Mesures physico-chimiques.
Adresser C.V. détaillé + photo + rémunération sous référence BO 813 à :
CARRIERES SERVICES 19 Rue de la Paix 75002 Paris

SOCIÉTÉ NATIONALE PARIS-16e
recherche
UN INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE
pour coordonner les projets informatiques de la société avec bonnes connaissances en matière d'organisation.
Dynamisme et sens des contacts humains nécessaires.
Expérience professionnelle souhaitée 3 à 5 ans.
Écr. avec C.V. no T 736.778 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.



emplois régionaux

Importante Société recherche pour un laboratoire travaillant dans le domaine de pointe de l'Armement dans la région d'ORLÉANS
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Profil E.S.E. et quelques années d'expérience pour seconder le responsable.
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Dynamique, même débutant pour étude et chantier.
NATIONALITE FRANÇAISE
Envoyer C.V. et prétentions en précisant le poste souhaité à no 54.319 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

ORGANISME DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ
recherche
pour centre banlieue ORLÉANS
ANIMATEUR DE FORMATION
— Niveau technicien électricien B.T.S.
— Expérience travaux d'installation et d'équipement bâtiment ou Établissements industriels.
— Références min. 5 ans, préf. bâtiment ou T.P.
— Formation interne assurée à l'animation pendant 3 mois.
— Emploi stable – Avantages sociaux divers.
Adresser C.V. à O.P.P.B.T.P., 2 bis, rue Michelet, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

La Fédérat. des œuvres laïques de la Drôme rech. animateur diplômé, directeur centre de vacances pr direction centre permanent. Niv. souhaité : D.U.T., CAPASE. Dépôt des cand. avec C.V. détaillé avant le 30 mars. Écr. no 8.782, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CENTRE RÉÉDUCATION RÉGION LYONNAISE
cherche
PERSONNE POUR DIRECTION
Écr. no T 3.801 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

PIERRE & BERTRAND
recherchent
DIRECTEUR FINANCIER
Age : 30 ans min. et ayant une expér. de comptabil. et de gest.
Il assurera :
— La tenue de la comptabilité ;
— La gestion admin. du pers. ;
— Le contrôle de gestion.
Adres. lettre man. et C.V. avec photo à PIERRE & BERTRAND, 7, rue Th.-Legrand, 59610 FOURMIES.

American Express
recherche pour PARIS
CHEF DU PERSONNEL
DIVISION VOYAGES
Ce poste à caractère dynamique rassemble des tâches essentiellement de gestion humaine et sociale : recrutement, formation, définition de fonctions, appréciations et législation sociale.
Le collaborateur recherché a au moins 28 ans, une formation école supérieure de commerce, une expérience acquise dans Service Personnel ou Formation d'une grande entreprise commerciale ou de services. Anglais courant exigé.
Bon climat de travail. Évolution possible dans le groupe.
Adresser C.V. + photo + prétent. ss réf. 745M
SODECI 140, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL
recherche pour son
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE
en pleine expansion
un
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
ayant
— formation I.U.T. ou supérieure ;
— minimum 2 ans d'expérience mini-informatique ;
— orientation vers la réalisation d'applications utilisant DBMS ;
— travaillé sur matériel HP 3000 et HP 1000 ou équivalent ;
— connaissance FORTRAN et COBOL ;
— bon contact humain et connaissance de l'anglais.
Possibilité d'évolution importante
Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé au no 8761 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

LA B.F.C.E.
BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Dans le cadre du développement de sa DIRECTION ÉTRANGER
recherche DEUX
ATTACHÉS DE DIRECTION
Les candidats retenus, de formation supérieure, auront une expérience pratique de 2 à 3 ans des financements internationaux (crédits export et/ou euro-devises) acquise dans le secteur bancaire international.
Ils pourront développer leurs capacités à maintenir et améliorer les relations tant avec la clientèle exportatrice qu'avec les correspondants et organismes nationaux étrangers. L'anglais et/ou une autre langue (espagnol, portugais...) courants sont donc nécessaires, ainsi qu'un goût pour des responsabilités tant commerciales que techniques.
Les qualités personnelles seront aussi importantes que les compétences techniques dans le choix des collaborateurs retenus.
Notre Conseil vous garantit la discrétion la plus totale si vous voulez bien lui écr. avec C.V. dét. : R. BATIFOULIER, 129, r. de la Pompe, 75116 Paris

Parc des Expositions de la Porte de Versailles
recherche
CHEF COMPTABLE
ou
COMPTABLE TRÈS QUALIFIÉ
pour assumer la responsabilité de la comptabilité générale, des déclarations sociales et fiscales, paie informatisée, bilan de fin d'année, comptabilité budgétaire.
Les candidats devront justifier d'une expérience de trois à cinq ans dans une fonction similaire et bénéficieront d'un poste stable.
Position cadre possible.
Envoyer curriculum vitae + prétentions à OREF, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, 92522 Neuilly-sur-Seine, sous référence SEPE.

Chargé de
RECRUTEMENT ET FORMATION
Nous sommes une entreprise de distribution, notre expansion est constante — magasins à Paris et en province — notre notoriété ne cesse de s'accroître au niveau national.
Nous recherchons pour notre siège (PARIS) UN JEUNE CADRE auquel nous confierons la responsabilité du recrutement et de la formation d'une partie de notre personnel. Le candidat, âgé de 26 ans minimum, de formation supérieure (psycho. de préférence), apportera une première expérience similaire ou éventuellement une pratique du recrutement seul, nécessairement dans le secteur de la distribution.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidat. sous réf. 556 à CRÉATIONS DAUPHINE, 41, avenue Friedland, 75008 Paris, qui nous les transmettra rapidement.

GCT
COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES
recherche pour son Service Technique Affaires-Groupe Logiciel
INGENIEURS
(ENSI - INSA - EPF...) option informatique
ou **UNIVERSITAIRES**
(DEA - Maîtrise) en informatique
ANALYSTES et PROGRAMMEURS
connaissances moyens et gros ordinateurs.
Expérience centre de calcul souhaitée.
POUR REALISATION DU LOGICIEL DE CENTRAUX TELEPHONIQUES.
Écrire avec C.V. sous référence No 08, Compagnie GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES, Service du Personnel, 251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15.
Contesse

Sté Distribution COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES proche porte d'Italie, recherche :
UN INGÉNIEUR HARDWARE
Connaissant parfaitement les Microprocesseurs et composants INTEL, pour responsabilité et création laboratoire de démonstration, et gestion complète de la ligne.
Les responsabilités seront :
— Liaison avec le fournisseur.
— Assistance technique aux vendeurs.
— Publicité, promotion des ventes.
— Organiser des cours destinés à la clientèle.
Expérience en micro-ordinateur software appréciée.
— Anglais impératif.
— Pouvant être libre rapidement.
Env. C.V., photo et prétentions, à Sté CELDIS, 53, rue Charles-Frérot – 94250 GENTILLY.

GROUPE ÉLECTRONIQUE FRANÇAIS
5 usines en pleine expansion
recherche
JEUNE INGÉNIEUR
ÉLECTRONICIEN
CONNAISSANCE
MICROPROCESSEURS
Pour études et industrialisation matériels nouveaux ayant important marché France et export, et assister démarrage réalisations. Poste à responsabilité avenir assuré.
Envoyer C.V., photo et prét. sous no 29.510 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Importante entreprise industrielle recherche pour seconder son représentant dans un pays FRANCOPHONE D'AFRIQUE
UN JEUNE
HEC - ESSEC ou ÉQUIVALENT
intéressé par les problèmes de gestion, les contacts à un niveau élevé, la vie à l'étranger dans un milieu francophone.
Nécessité de posséder 2 ou 3 ans d'expérience de la gestion.
Adresser lettre manuscrite et C.V. au No 8.762, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

IMPORTANTE SOCIETE D'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE banlieue sud Paris
recherche
pour son département APRES-VENTE
DES RÉDACTEURS DE MANUELS TECHNIQUES
Ayant sérieuse expérience industrielle radars - traitement information.
Langue anglaise indispensable.
Écrire avec C.V. détaillé à no 53.548 CONTESSE PUBLIC., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Cadre administratif - 30 ans Respons. gestion du personnel ESC-IAE licence droit ou niveau, 3 à 5 ans expér. service du personnel entreprise travaux. CENAF - 742-98-29

VOUS ÊTES ASSISTANT (E) d'un Chef de publicité
Vous avez 3 ans d'expérience, l'envie de travailler avec une nouvelle équipe. Écrivez-ns av. C.V. et photo à l'Agence BOZ (grand public et médical), 27, rue du Mont-Thabor, 75001 PARIS.

Association Tourisme ch. ACCOMPAGNATEURS de voyages - CONSEILLERS de séjours à l'étranger - ANIMATEURS d'adultes et 3e âge, ayant expérience. Ne pas se prés. Ne pas téléph. Écrire avec C.V. et photo, à O.C.C.A.J. 9, rue de Vienne, Paris 8e

IMPTE ORGANISATION DE SÉCURITÉ
sélectionne
POUR PÉRIODE D'ÉTÉ
200 AGENTS DE SURVEILLANCE
TRAVAIL JOUR ou NUIT
PARIS ET TTES BANLIEUES
PROPOSONS
CONTRAT DE TRAVAIL
pour un ou plusieurs mois entre juin et septembre 78
Nombreux avantages sociaux
ENVOYER C.V. et dates de disponibilité, sous référence no 40.838, à RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, PARIS (75010), qui transmettra.

Recrutons pour impte Société VELIZY : INGENIEURS P1/P2 études labo et programme tests microprocesseurs. Tél. pour rendez-vous 292-28-73.

Nos rubriques d'Annonces Classées paraîtront normalement les 20 et 21 mars.

GESTION 2000
Pour chantier Algérie
Postes immédiats
SUPERVISEURS
Tuyauterie pétrole, machines tournantes.
Tél. : 246-42-01.

SOCIETE FRANÇAISE A VOCATION INTERNATION.
rech. pour renforcer son équipe trésorerie
JEUNE UNIVERSITAIRE
H.E.C - ESSEC - SUP. de Co. - DECS - Exp. comptable 1 an ou 2
Env. prétent., C.V. + photo sous référence 1.378 à : SEDERON CONSEIL, 20, bd Montmartre, Paris (9e)

INFORMATIS SYSTÈMES
recherche pour démarrage DE SYSTEMES TEMPS RÉEL logiciel de base, base de données
INGÉNIEURS LOGICIEL
MITRA - 15/125 - SOLAR - NOVA
Expér. de 2 à 3 ans appréciée.
26, r. Daubenton-5e. T. 337-99-72.

INGÉNIEURS - THERMICIEN
5 ans d'expérience min. Bureau d'Études, bâtiment. - Connaissance des textes régissant la profession, 25 ans min. Capable de défendre ses études.
Lieu de travail : PARIS
Tél : 256-37-20 - 225-61-10 POSTE 55

IMPORTANT GROUPE D'INGÉNIERIE ET D'ENTREPRISE GÉNÉRALE
recherche
INGÉNIEUR CONFIRMÉ
susceptible de prendre la Direction d'un chantier AFRIQUE NOIRE (prédominance électricité et mécanique)
Anglais indispensable
Écr. no 54.524 CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Société rénovation de style recherche pour ses travaux très bon CONDUCTEUR TOUS CORPS D'ÉTAT. - Obligation : jeune, dynamique, expérience souhaitée. Voiture. Libre rapid. Envoyer C.V. : SORAIPA 109, rue de l'Université, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE rech.
JEUNE E.S.C.
pour ses Services comptables et financiers.
Écr. avec C.V. et prét. ss réf. 6.434 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Centre de post-cure (traitement de l'alcoolisme) recherche
ANIMATEUR
Travail en équipe, activité en psychothérapie, C.C. 51.
Écrire avec C.V. et photo au centre post-cure, 18 bis, rue P.-SEMARD, 89400 MIGENNES.

secrétaires

de direction
Filiale d'un important groupe européen (85 personnes) recherche
ASSISTANTE DE DIRECTION
POUR LA FONCTION
PERSONNEL
Plus de 35 ans. Formation de base secrétariat. Bonnes connaissances législation sociale, tenue de dossiers, paie par ordinateur.
Rompue aux relations humaines, elle assurera en outre la responsabilité du secrétariat administratif, aidée d'une employée. Sténodactylo indispensable.
Salaire de l'ordre de 60.000 F. Nombreux avantages sociaux. Restaurant.
Horaires souples 40 heures.
Lieu de travail : proche
Lieu de trav. : proche banlieue Nord (8 minutes gare du Nord).
Envoyer C.V. sous référ. 4.726 à S.F.P. SOCIETE FRANÇAISE DE PSYCHOTECHNIQ. 51, rue Vivienne, 75002 PARIS.

Secrétaire
Important groupe bâtiment siège PARIS (16e) recherche
SECRÉTAIRE
BILINGUE ANGLAIS
Assure le secrétariat de deux dirigeants de la Société dactylographie à tiers temps, sténo, classement, etc. Travail diversifié en équipe à haut niveau, avec initiative. Expérience similaire nécessaire, être libre rapidement. — Adresser C.V., photo souhaitée, à M. GENEVOY, L.P.A., 11, square Jasmin, 75016 PARIS.

demandes d'emploi

Centre de Formation Professionnelle pour Adultes recherche emplois pour
EMPLOYÉS (ÉES)
de service commercial, connaissant la
COMPTABILITÉ usuelle et la DACTYLOGRAPHIE.
Disponibles immédiatement.
Tél. 735-18-30, postes 79 et 64.
Possibilité de prise en charge partielle du salaire.

OPERATRICE sur ordinateur, 28 ans, 4 ans expérience, esprit vif et de décision, mise en place et démonstration. Tél. 959-44-25.

J.F. 30 ans, STENODACTYLO, stand., cherche emploi à partir de mai, région Étampes. Écrire no 6.668, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur de product. ch. empl. et apporte NOUVELLES FABRICATIONS. Écrire M. Raucourt, 19, rue Carpeaux, 75018 Paris.

J.H. anglais, bilingue français, 18 ans, étudiant Cambridge, expérience vendeur disques, connaissance dactylo, cherche emploi 6 mois vendeur, bureau ou similaire. Téléph. 274-06-55.

Dame 43 ans, excell. présentat., connaiss. secrétariat, rédaction contentieux 7 ans, gérante hôtel tourisme 5 ans, capable prendre initiatives, ch. emploi avec responsabilités. Étud. toute propos. Tél. 885-31-69, tous les matins.

INGENIEUR (autodidacte + diplômé math., physique CNAM), 36 a., 10 a. d'expér. téléphonie, dont 3 ans d'électronique, étudie toutes proposit. Paris, province. Écr. no T 3.879 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

COLLABORATRICE DIRECTION
technique T.P.
50 ans - Bilingue italien
Très bonnes notions anglais
Expérience gros chantiers
rech. SITUATION étranger préférence
Tél. : 494-44-44

CADRE DE BANQUE
CLASSE VI
Hme 32 ans, 14 années expér. dans service étranger. Très bonnes connaiss. opérations et réglementation des changes. Sens responsabilité
recherche
EMPLOI DE BANQUE
ou
ORGANISME FINANCIER
Écr. no T 03.850 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Étudiante 3e année interprétariat traduction, angl., allem., ch. emploi juillet août, préférence TOURISME, VOYAGES ou autre MÊME ÉTRANGER. Écr. no T 03842 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Tech. bâtim I.A.C. 30 a., 10 a. exp., ch. place stable bureaux études ou entreprise. Écr. no 6.665 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Agent du fisc rompu fiscalit. entrep. et immobil., législat fisc. internat., rech. poste ou contrats min. 6 mois contrôleur gestion ou agent affaires. Écr. no 81.228 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur Paris-2e

PHARMACIEN D'OFFICINE
40 ans, cherche orientation différente. Accepterait voyages Écr. no 2.387 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.H. 23 a., bonne présentation, bil anglais, bac. philo, cherche emploi stable. - Tél. : 887-94-46.

Traducteur trilingue (angl.-arabe-fr.), poss. simultané, 27 a., nat. tunis., marié, ch. emploi mi-tps accepté ds maison presse/édition ou autre nécessitant maîtrise langues. - Salaire à discuter. Tél. : 797-71-18 de 13 à 15 hres.

J.F. 25 ans, 9 ans expérience H B J O., ayant connaissance vente étalage et secrétariat, recherche EMPLOI STABLE avec responsabilités. Écr. no T 003777 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 30 ans, STENODACTYLO, stand., ch EMPLOI A PARTIR DE MAI, REGION ETAMPES. Écr. no 6.668 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

enseignem.

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE rech. ASSOCIE pour formation continue. Étudierai toutes propositions. Écrire à A.M.P. sous référence no 4.538/MS, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

proposit. com. capitaux

SURMONTEZ VOS DIFFICULTES
Trésorerie, gestion...
Un simple coup de téléphone peut vous aider.
Téléph. 874-86-80 (poste 112).

propositions diverses

Professionnelle de soins esthétiques assure détente et décontraction par relaxation et massages. — Téléphoner 543-04-37.

occasions

EN SOLDE
Moquette et revêtements muraux premier et deuxième choix, 50.000 m² sur stock. T. 589-86-75.

LIVRES. Achat comptant à domicile. — LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e). Téléph. 326-68-28.

autos-vente

8 à 11 C.V.
AUDI 100 GL, 1973, 11 CV, amortisseurs, freins neufs. Argus — 15 %. Téléph. 735-64-68.

divers

Vends MOTEUR + BOITE R 5, 7 CV, 26.000 km. FIAT DINO accidentée, moteur refait. Prix intéressant. — Téléph. 382-68-54.

MERCEDES . BENZ
NEUF et OCCASION
EURO - GARAGE
Concessionnaire
73/77 Av A. BRIAND
Montrouge 735.52.20

locat.-autos

LOCATION MOINS CHERE
EXPRESS ASSISTANCE
504 - 01 - 50

Les Tailleurs de Qualité
CLUB DES GRANDS CISEAUX

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité
Du studio au 2-3-4-6 PCES en duplex. - Visite ts les jrs de 14 h. à 17 h., même dimanche ou téléphoner heures bureau **359-30-85**

Propriétaire vend **REPUBLIQUE** Beau 3 pièces, 75 m2. 3e étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 350.000 F. Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

Rue La Fayette, propr. vd s/jd. beau 2 p., cuis. équ., bs, tt cft, Prix et plac. except. 878-41-65.

PALAIS-ROYAL - Beau 5 pièces, 160 m2 + service - 740 000 F. A DISCUTER - URGENT PROMOTIC - 322-10-74.

16e - PRES BOIS RECEPT.+3-4 CHB., 2 sanitaires - 567-47-47, le matin.

EXELMANS. 4 PIECES, 92 m2, cuis. aménagée, bains, téléph., 650.000 F - 755-84-80.

SAINT-FARGEAU Imm. récent, standing, gd 3 p., tt conft, parking, 340.000 F. - Gros crédit - 345-55-10.

Pptaire vd BOUL. SUCHET Immeuble récent, beau 2 pièces, cuis., bains + gd jard. privatif. 580.000 F - 504-75-60.

PLACE DAUMESNIL Immeuble récent standg, grand 3 PIECES, tout conft. 330.000 F. Gros crédit. — 345-55-10.

FOCH (près) 9 P., 1er étg., clair, calme, divisible, profession libérale, gd standing. Prix intéress. 705-39-10.

MONTMARTRE. Pr placement, STUDIOS tout confort, imm. nf, cuisine équipée - Tél. 207-02-75.

RUE LAURISTON (Etoile) 2 PIECES et demie, 180.000 F - 535-86-37.

18e. 32, square Clignancourt, imm. P. T., 5 P., 140 m2 + serv., tt conft, possib. prof. libérale, vue square, soleil, calme. 1er gauche. Vend. 10 à 14 heures.

INVESTISSEURS
Achetez grand vous paierez le m2 moins cher, vous louerez mieux car vous louerez plus longtemps. Sur place, de 14 h. à 18 heures,
142, RUE SAINT-MAUR

142, RUE SAINT-MAUR (métro Parmentier)
4 pièces neuf, 104 m2 + très grand balcon double exposition entièrement sur jardin, très calme, cuisine et dressing équipés. Sur place, de 14 à 18 heures ou tél. VIP 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR (métro Parmentier)
3 pièces, neuf, 66 m2 + 12 m2 balcon, cuisine Siemens haute qualité. Sur place, de 14 h. à 18 h., ou tél. VIP 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR (métro Parmentier)
2 pièces neuf., Sud-Ouest, 46 m2 + grand balcon. Sur place de 14 h. à 18 h., ou tél. VIP. 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR (métro Parmentier)
Studio neuf avec vraie cuisine, 33 m2 + 7 m2 balcon. Sur place, de 14 h. à 18 h., ou tél. VIP. 567-54-56.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h à 18 h, ou 227-91-45 et 755-98-57.

PRÈS MONTMARTRE
PPTAIRE VD imm. tt confort s/jardin, 2 pièces, cuis., bains. Tél. le matin : 723-38-48.

Paris Rive gauche

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins Immeuble neuf grand standing
GRAND 4 P. 101 m2 + loggia - 650.000 F
Visite sur rendez-vous **766-25-32**

PROXIMITE IMMEDIATE NOTRE-DAME
Petit immeuble entièr. restauré **5 PIECES** DUPLEX 135 M2 environ 3 ch., 2 bains, cuis., séjour av. cheminée, 60 m2 env. + loggia.
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

DUROC Très beau 2 pièces tout confort, refait neuf, imm. bourgeois. 325-75-42 ou 607-61-54 (soir).

MONTSOURIS 10e étage Vue s/Paris 4 P., 95 m2 + 30 m2 balc., tél., park. 620.000 F. - 589-49-34.

Entre Panthéon-Contrescarpe, petit 2 pièces plus loggias, entrée, salle d'eau, wc, coin cuisine, caractère. Imm. ancien. Tél. : 633-91-40. Prix 160.000 F.

MONTPARNASSE Magnifique 5 pièces, cuis., bains, 120 m2, 4e étage, ascenseur, plein soleil - 567-22-88.

13e, 7e, FACS. Ravissant 78 m2, grand confort, bon placement. 320-73-37.

BLAINVILLE - PANTHEON Grand studio. Lux. Tél. Ascens. Plein sud - ODE. 42-70.

PRES PARC MONTSOURIS Imm. pierre de taille ravalé, asc., 4 p., gd conft, rangements + cave, 620.000 F. - 256-29-92.

BIR-HAKEIM Vue exceptionn. Soleil. Agréable 80 m2 - 567-47-47 le matin.

INVALIDES - Calme, soleil, verdure, charmant 5 pièces impeccable, parking. « TAC », - 329-33-30.

INVESTIR RIVE GAUCHE
LA TRIADE, prox. quart. Latin, 3 petits imm. : Chbres - Studios - 2 P. - Tél. 531-41-49.

LUXEMBOURG
PPTAIRE VEND ds immeuble en rénovation 2 P. tt confort. Tél. 723-38-48, matin.

PL. ST-GERMAIN-DES-PRÉS
APPARTEMENT 145 m2 comprenant : salon, s. à mang., 2 chbres, 2 bains, balcon, état neuf. Visite : 757-15-57.

35, PL. MAUBERT
Studio 34 m2, poutres. 633-74-02.

13e. Maison 5 pièces+gd atelier, tt conft, 230 m2+terrasse 50 m2. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

ALMA - 80 m2
MAGNIFIQUE living double + chbre, grand standing - 567-22-83.

SAINT-GERMAIN TRÈS BEAU 4 PCES
DUPLEX 100 M, soleil. Prix 650.000 F. Sur place : 28, rue de la PARCHEMINERIE après-midi - 633-85-30.

ODÉON
Superbe studio décoré, poutres, tt confort. Exceptionnel 175.000 F. - 206-15-30.

Région parisienne

SAINT-MANDÉ (94)
RESIDENCE JEANNE DU LAC 20-22, rue Jeanne-d'Arc, à 200 m. du Bois de Vincennes.
Un luxueux immeuble PIERRE DE TAILLE STUDIOS, 4 et 5 PIECES. Vastes loggias, terrasses, jard. PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur pl. tous les jours, 11 à 18 h., sauf mardi. GECOM, 747-59-50.

CLICHY. 6, rue Chancemilly studio, 2 pièces rénové, kitchenette, bains, wc. meubles, 38 m2. Part. à Part, 95.000 à débattre. Ecr. à 6.673, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Mo ISSY. Particulier vd studio, 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. cent., wc, cave, tél., 29 m2, impeccable. Prix : 55.000 F. Tél. : 645-18-94.

78-ACHERES Appart. F3, 60 m2, tt cft, 1er ét., ds pet. imm. ds parc. priv. Très calme et ensol, en bord. forêt St-Germain. 180.000. T. 911-13-60.

MALAKOFF Dans bel imm. 2 p., tt conft, 145.000 F - Gros crédit. TEL. : 345-55-10.

ASNIERES - Place Voltaire, gd 2 p., cuis., s. d'eau, wc. bon imm. rav., 115.000 F - 526-81-30.

appartem. achat

PARTICULIER rech. ACHAT appartement, calme, ensoleillé, 80/90 m2, Paris : 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, 17e arrondissement. 500.000 ou 600.000 F Ecr. no 6.674 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ACHETE APPT RIVE GAUCHE 100 m2 - CARACTERE - Soleil Ecrire JOLLY, 20, RUE DE MAGDEBOURG, 75116 PARIS.

RECHERCHE 3 PIECES. Soleil. Arbres. - Près ligne de Sceaux, Gif. etc. - Tél. : 633-59-58 matin.

ACHETE STUDIO ou 2 PIECES PARIS : 14e, 15e, 13e. Ecr. no 6.666 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

PARTICULIER ACHETE A PARTICUL. APPARTEMENT DE 2 PIECES dans immeuble ravalé, à Paris. 90.000 F maxim. TELEPHONER AU : 526-33-62.

5e. Part. rech., urgt, ds quart. Saint-Germain-des-Prés, chambre (eau courante), STUDIO ou 2 pièces ds immeuble bon état. Tél. 633-00-94 de 9 à 11 heures.

RECH. pour placement 2/3 pces, bon 18e. CONFORT ou possib. Tél. : HUSSON 255-66-18

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75 rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 1 à 3 pces, Paris. Préfère : 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. - Paiement comptant chez notaire. — Tél. : 873-23-55.

STE PAIE CPTANT 2 ou 3 P. même à rénover. - 13e, 14e, 15e. 271-92-14

PART. RECH. APPT 5/6/7 P. CALME - SOLEIL - TERR. ou JARDIN - 15e, 16e, 17e, 18e ou Boulogne pr. bois. Tél. 531-54-51.

constructions neuves

44, RUE DE LONGCHAMP Paris-16e. Reste à souscrire dans Sté coopérative de construction quelques appartem. 4 et 5 p. au PRIX DE REVIENT. SERPIC, 38, av. Marceau (8e). 295-42-50.

échanges

Cherche appart. 6-7 pces, park., 15e, Grenelle, Commerce. Echangerais contre 5 pièces même quart. Tél. 579-93-35, vendr., 19-22 h, Sam., dim, jnée. Lund. mat.

Boutiques

3e - PRÈS BEAUBOURG LOCAL CCIAL LIBRE 70 m2
R.-de-ch. - 1er étage en tte ppté Tél. : 266-67-06

bureaux bureaux

bureaux à vendre
à une adresse de prestige
152, Bd HAUSSMANN
PARIS 8e
parking public souterrain ou pied de l'immeuble
cervi 20, rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

HAUSSMANN, 300 m2, 9 burx, 3 lignes, park. - LOCATION CIPA - 233-53-80/22-18

LEVALLOIS, près NEUILLY A LOUER 50 m2 DE BUREAUX, local d'archives, bloc sanitaire, 3 lignes tél., 3 park., excel. état. Reprise à prév. 503-21-02, p. 278.

PARIS, PORTE BAGNOLET Propriétaire loue 220 m2 BURX, très agréable, verdure, rez-de-chauss. Tél. 6 lign., 4 parkings. 50, rue de la Justice, Paris-20e. Renseignem. SODIP, 340-20-92.

fonds de commerce

MENTON COTE D'AZUR Vends Hôtel-Pension 40 chambres, 1 étoile, murs et fonds. Agence Carnot, 22, av. Carnot - 06500 Menton. Tél. (93) 35-97-80

Recherche UN FONDS possibilité tous commerces Tél. 293-50-00

Partic. vend boutique cadeaux de luxe, gadgets. Gros C.A. Loy. 3.350 F. Px 450.000 F. 645-00-69.

locaux commerciaux

LOCAUX A LOUER
TROCADERO
600 m2 LOYER ANNUEL : 270 000 F + 10 % CHARGES
Loyer : possibilité 3 mois gratuits.
5 lignes téléphoniques.
Téléphoner ou écrire PLESSEY-FRANCE, 16, rue Pétrarque - 75016 PARIS.
Tél. : 727-43-49.

SAINT-DENIS (Centre) Vends grand garage avec habitation M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, Paris-9e. — 742-99-09.

locations meublées Offre

Paris

VUE PANORAMIQUE Standing, luxueusement meublé, gd sél., cuis. équipée, 4 chbres, 3 bains, tél., parking - 522-19-41

A louer studio meublé 11 m2, près pl. Vendôme, tt cft, coin cuis., s. eau, douche. Tél. 850 F c.c. T. : 609-91-10, p. 5101 H.B.

Région parisienne

A louer F3 meublé pour couple seul ou avec un enfant, banlieue Paris. Tél. 631-76-58 le soir. Prix intéressant. Agences s'abstenir. Ecr. à 6.671, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations meublées Demande

Paris

Collabor. journal ch. chambre meublée, confort. (douche, cuisine, tél.), indépendante, quart. Opéra, Palais-Royal ou Gobelins Italie. Ecr. à 6.675, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EMBASSY SERVICE recherche direct studio, appartem. Paris, villa banl. Ouest - 265-67-79.

Province

Recherche pour avril CANNES quartier gare, studio confort. Daban, Paris, 236-03-70 Bureau ; 527-28-20, heures repas.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra. Frais abonnem. 350 F. 266-52-04.

locations non meublées Offre

Paris

Loue pour 1er oct. sans interm. 2 pièces, cuis. équip., tél., wc, salle de bs. Appeler 533-29-77 après 13 heures.

2 chbres, cuis. equipée, r.-de-ch. tt conft, 75 m2, Paris-7e, 700 F loyer + bail comm. Parfait état. Occasion pour local du bureau. Téléphone : 260-26-08.

Région parisienne

PUTEAUX
RESIDENCE BELLERIVE EN BORDURE DE SEINE
Cuisine équipée, tél., parking
STUDIO 30 m2 environ, 1.050 F + charges
2 PIECES 47 m2 environ 1.500 F + charges
3 PIECES 79 m2 environ 2.300 F + charges
4 PIECES 96 m2 environ 2.700 F + charges
5 PIECES 110 m2 environ 3.180 F + charges
SUR PLACE mardi, jeudi, samedi, 13 à 17 h 30, bâtiment D, 7e étage, accès : 34, quai National, à Puteaux
ou sur rendez-vous : JOHN ARTHUR & TIFFEN 174, bd Haussmann
766-04-66

Mo EGLISE-DE-PANTIN 3 p., gd stdg, 1.560 F + chb. avec parking et cave. Livrable immédiatement. Visite tous les jours s/pl., 31, quai de l'Ourcq, 636-91-47, 843-64-96.

SAINT-MANDE-TOURELLE Près Mo, dans immeuble standg, studio 3 P. et 5 P. en duplex. 874-77-04.

NEUILLY - STANDING STUDIOS, 3 P. 5 P.
PARK. + TEL. SUR PLACE DE 14 HEURES A 19 HEURES JEUDI et VENDREDI, 40, boul. du Général-Leclerc - 745-27-94.

locations non meublées Demande

Paris

Part. ch. pour 1er juillet séjour + chbre, cuis., s. de bs Paris. Loyer modéré. Ecrire CHICHE, 3, rue Missionnaires, Versailles, ou tél. 950-33-86 après 20 heures.

Couple jeunes médecins cherche appartement libre juillet, 3 pces, calme, 13e, 14e, 15e arr. Ecr. à no 6.669, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Part. à Part. Ing. ch. 2 ou 3 p., gde cuisine, soleil, vue, 14e, 15e, 7e - Possibilité échange. Tél. soir ou week-end : 828-16-85.

Jne couple cambodgien cherche direct propriétaire 2 pièces, cuisine, salle de bains, loyer inférieur 1.200 F T.T.C. - Téléph. : 579-55-59.

Part. ch. à louer appt 50 m2, + tél., 5e, 6e, 14e. Tél. 331-18-97.

Cherche appartement 2 pièces Paris, 5e, 6e. Tél. : 326-79-97.

Couple étudiant en droit cherche 2 pièces, confort normal, dans 1er, 5e, 6e, 7e arrondiss. Loyer modéré. Agence s'abstenir. Téléphoner après 19 h. : 574-74-83.

Couple 2 salaires rech. 2-3 p. minim. 50 m2, Paris, près RER, soleil, jusqu'à 1.800 F. Téléph. : 325-49-74, préférence avant 9 h.

Part. ch. gd 2 pces, de préfér. 6e, 14e, 15e, Montmartre. Tél. : 783-99-93, entre 12 et 14 h.

Cherche appartement 4 pièces, Paris ou proche banlieue Ouest ou Sud-Ouest. Loyer raisonnable. Tél. le soir : 200-24-88.

Recherche 3 pièces + confort minimum. Soleil, téléphone - Dans, 2e, 9e, 10e, 11e, 14e de préf. 1.500 F charges comprises. - Ecr. à 6.676, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cherche direct. par propriétaire pour 15 juin ou 1er juillet grand studio ou petit 2 pces 30 m2, loyer 850 à 900 F CC. Tél. H.B. 874-71-40, poste 46.

Demande location non meublée, 1 grande pièce, cuisine, douche, wc, tél. Max. 600 F, sans agce, préférence 3e, 4e, 5e, 17e arrondissement. - Téléph. : 912-13-19.

Région parisienne

Famille 4 personnes cherche maison individuelle avec jardin + tél., région Est ou Ouest, 20-30 km. Paris, surf. hab. 150 m2. Offich, 6, r Soyer 92200 Neuilly.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyer garanti 4.000 F maxi. - 283-57-02.

maisons de campagne

PARTIC. CH. PETITE MAISON BON ETAT ou à RENOVER, sur terrain 2.000 m2 min. Rég. Ouest, max. 70 km Paris par autoroute. Téléph. 579-19-50, après 10 hres.

Petite maison normande, 160 km Paris autoroute, entièrement restaurée, 4 pces, gde cheminée, terrain 1,400 m2, Calme, Soleil. 200.000 F. Mme Maillat 246-05-51.

Part. ach. bord/vue Atlantique MAIS. plain-pied, gd sél., jard., ou TERRAIN constr. même sit. Ecr. Saunier, Poste rest. Lorient

80 km ouest Paris par autor. Part. vd mais. pays, liv., chem., gde cuis., 2 ch., bs, ch. cl + tr. nbr. dép., s/terr.-verger 1.500m2. Prix 350.000 F. - Tél. 531-54-51.

LUZARCHES
A 25 minut. par Porte Chapelle, dans site campagnard et protégé, charmante maison rustiq. Séjour avec cheminée et poutres apparentes, cuisine et coin repas, 2 chambres, salle de bns, bureau, garage, caves voûtées, très agréable jardin. Affaire rare. DEVIQ CONSEIL, 471-00-06.

propriétés

« LE DOMAINE NF »
270 km. Paris, prox. NEVERS, petite ppté avec maison fin 19e siècle, 3 p., cuis., s. de bains, w.-c., s/cave. Gren. amén. Gdes dépend. sépar. pouvant s'aménager, cour, jardin et terres. L'ens. d'un seul tenant 2.600 m2.
PRIX 150.000 F
POSSIBILITE CREDIT 80 % PROGECO 3, B.P. 159, 90, aven. du Général-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON CEDEX. Téléph. 15 (70) 28-30-30.

TYPIQUEMENT 1900
NOBLE DEMEURE 220 km Paris, dont 130 autoroute Sortie petite ville de l'Indre Ts commerces, entièr. construite en pierre meulière et granit ETAT GENERAL EXCELLENT HABITABLE DE SUITE Hall d'entrée, beau séj. avec rotonde, cuis., s. bs. wc, 6 ch. + grenier, 2 balcons à l'étage, 2 caves, terrain autour en partie boisé : 2.515 m2.
PRIX : 350.000 F
CREDIT POSSIBLE
B.C.I. 24, rue de Paris 36000 Châteauroux (54) 34-78-09.

Près **GISORS** Jolie vue MAISON RUSTIQ., sél., cheminée, cuis., 2 ch. + possib. s. d'eau, chauff. maz., parf. état. Beau jardin 2.200 m2. Prix 280.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, faub. Cappeville, à GISORS. Tél. (16-32) 55-06-20

PART. A PART. Cause départ, vds limite SENS maison de campagne close en dur sur terrain 3.400 m2 planté d'arbres fruitiers, comprenant deux corps de bâtiment : 1) Entrée, séjour, 2 chbres, s. de bns, W.-C., cuis. aménag., buand., gren. aménageable, cave voûtée, chauff. centr. fuel, tél. ; 2) 2 chbres, garage 2 voit. av fosse. Prix : 550.000 F. Tél. : 16 (86) 65-30-09 ou 88-83-41.

SOLOGNE A vendre terrains et territoires de 4 à 100 ha, avec possibilité création étangs dont certains constructibles. Tél. matin 9 h. 30 à 11 h. au 15-16 (38) 35-00-58.

RECH. : 35 à 70 km, FERME AMENAGEE, 6 p. min., tt cft. 3.000 m2. - Parfait état. MICHEL et REYL — 265-90-05.

FORÊT D'ORLÉANS
115 km. PARIS, sortie bourg. Demeure XVIIIe. Belles pièces, réception + 6 chbres, confort. Maison gardien. Parc clos + terres 8 hectares. Affaire exceptionnelle.
TREFEIL ORLÉANS
B.P. 2105. Téléph. (38) 87-13-20.

1 hre OUEST PARIS
Vends PPTE DE CARACTERE 5 P. Gd séj., cheminée. Tt cft. Av. tennis, S/2.200 m2. - Vendue au px de revient, cause divorce. Tél. : (15-37) 38-54-41

609 PROPRIÉTÉS
De la fermette au château Autour de Paris : 0 à 120 km.
L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** FNAIM
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

terrains

EURE 95 km de PARIS TERRAIN BOISE 12.000 m2, viabilité, zone résidentielle. Prix à débattre. Téléphone : 631-29-56

PARTIC. VEND, LA FORET-SUR-SEVRE (79), TERRAIN constructible, bordure Sèvre et sortie du bourg, 10.000 m2 envir. 80.000 F — Tél. : 527-45-54

20 km CLERMONT-FERRAND PART. vd 1 ha sortie village, 100.000 F. - Tél. 344-23-67.

A vendre terrain 14.000 m2 mais. + dépend. 30 km de Paris Nord. Px 1.400.000 F. T. 471-15-03

SOLOGNE
A vendre TERRAINS VIABILISES ET CONSTRUCTIBLES avec ou sans étangs et bord rivière, également terrains pour création étangs. Téléph. matin, 9 h. à 11 h., au 15-16 (38) 35-00-58.

villas

PIED FORET **MONTMORENCY** VILLA 1972, séjour 40 m2, bureau, 4 chbres, s. de bains + salle d'eau, gar. 3 voitures. PISCINE 10 × 5. JARD. 725 M2 PRIX 900.000 F. AGENCE ILE-DE-FRANCE Tél. : 960-04-23

LE VESINET Calme R.E.R. VILLA MODERNE STYLE récept., 2 chbres + petite pièce, cft. maz., terrasse, jard. 350 m2 AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Part. ch. villa, liv. dble+4 ch., cave + gar. Proc. banl. Ouest ou Nord-Ouest, résid. uniquem. ligne R.E.R. ou St-Lazare préf. Max. 500.000 F. T. 737-26-45 soir.

COTE D'AZUR
GRACIEUSEMENT sur simple demande U.F.F.I. NICE (filiale banque) vous adressera son édition spéciale SELECTION VILLAS U.F.F.I., 3, promen. des Anglais, 06000 NICE. Tél. (93) 87-19-07.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

pavillons pavillons

Près PONTHIERRY (près gare) Pavillon, gd séjour av. cheminée + 4 chbres 1er étage avec salle de bains, 140 m2 habitab. 1.000 m2 terrain aménagé. Tél. 439-53-54

ISSY RESIDENTIEL près Métro Living, 3 ch., jard., gar., impec. 440.000 F. Pptaire (94) 29-72-24.

Près CLERMONT/Oise, partic. vend pavillon tout confort, F-4, sur sous-sol pierre. Prix total 270.000 F. Tél. 15 (4) 451-72-86.

Part. vd PAVILLON prox. Versailles, séj. 32 m2, 3 chambres, s. de b., 2 w.-c., tél., 200 m2 ter. Prix 300.000 F. Téléph. 946-96-44, poste 242 ou 342, heures bureau.

VIEUX MARLY (78)
Particulier vend Pavillon, 4 chbres, s. bns, 1 ét. Jardinet. Garage sous-sol. Tél. : 958-06-42 ou 577-21-82

viagers

ENTRE POMPE ET MUETTE. Dble liv. + ch. tt conft + beau serv. à l'étage. 150.000 + rente 4.000 F, occupé une tête 82 ans. Le matin : 747-73-49.

Vendez rapidement en viager Conseil - Expertise - Indexation gratuits. Discrétion. LODEL, 35, boul. Voltaire - 700-00-99.

manoirs

75 km OUEST PARIS
Vds MANOIR 7 p. Vue except. Sur 25.000 m2. PX TRES INTER. S'adres. à Me BIGUET, notaire, Téléph. 15 (37) 36-54-41.

fermettes

75 km, A 6, Fermette tte pierre Séj., cuis., 3 ch., eau, élect., cheminée, dépend. att. amén., verger 1.200 m2, parf. état, 230.000, 20% cpt. CIN Nemours, 428-26-63

Nord HERAULT - Vieille ferme luxueusement transformée, tout confort, 300 m2 habitables, sur 2 ha 50 Ag. Bruant, 34930 VIAS.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à EVRY, rue des Mazières, le MARDI 28 MARS 1978, à 14 heures
UNE MAISON
sise à
BOISSY-SOUS-SAINT-YON
(Essonne) - 53, avenue Bèchevret (anciennement 2, avenue Bèchevret) JARDIN - Contenance 6 a 23 ca
MISE A PRIX : 13.000 FRANCS
Consignation préalable pour enchérir. Renseignements Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES (91), 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26 et 496-14-18.

Vente au Palais de Justice à Nanterre, le MERCREDI 5 AVRIL 1978, à 14 h.
UN STUDIO deuxième étage droite
sis à
ISSY-LES-MOULINEAUX (92)
22, rue E.-Renan et rue Foucher-Lepelletier
MISE A PRIX : 35.000 FRANCS
S'adresser 1) Me REGNAULT, avocat, 43, rue de Courcelles, 75008 PARIS, tél. 924-33-37 ; 2) Me ROBILLARD, notaire, 1, av. Walwein, 93100 MONTREUIL ; et à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Grande Inst. de NANTERRE, PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et VERSAILLES.

VENTE sur saisie immobilière en l'audience des saisies du Tribunal de Grande Instance à EVRY (Essonne), au Palais de Justice de ladite ville, rue des Mazières, le MARDI 4 AVRIL 1978, à 14 heures, d'un
IMMEUBLE A VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)
52-68, bd du Maréchal-Foch - Compr. un vaste Bât. à us. comm. div. en
UN MAGASIN A GRANDE SURFACE A L'ENSEIGNE « INTERMARCHÉ »
2 boutiques - 1 pharmacie - 1 pressing avec, autour de ce bâtim., aires de circulat., parkings et espaces verts - Cont. tot. 3.325 m2 d'après cadastre
MISE A PRIX : 400.000 F Consignation préalable et minist. d'un avoc. du Barreau d'Evry obligatoires pour ench. Pr ts rens. s'adr. 1) Me FRITZ-VATIN, avoc. poursuiv. la vente, 22, rue des Chevaliers-Saint-Jean à 91 Corbeil-Essonnes (088-85-95) ; 2) Mes HABER et DAMOISEAU, avoc. ass., 20, rue du Général-Leclerc à 91 Corbeil-Essonnes (496-30-51) ; 3) au greffe du Trib. de Grande Instance d'Evry (Essonne), où le cahier des charges est visible ; et sur lieux pr vis.

VENTE SUR FOLLE ENCHERE AU PALAIS DE JUSTICE A EVRY, LE MARDI 4 AVRIL 1978 à 14 h.
D'UNE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
sise sur le territoire de la commune
DE SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie)
au lieudit « Les Marais » d'une contenance de 2 ha 71 a 06 ca Comprenant UN BATIMENT édifié sur 3 niveaux d'une surface développée de 10.000 m2 environ - UN SECOND BATIMENT séparé, édifié sur 2 niveaux d'une surface développée de 600 m2 environ - Hangars et garages - Le tout inscrit au cadastre rénové Section AI sous les nos 94 pour 1 ha 85 a 36 ca (sol de terre), 60 pour 53 a 67 ca (futaie mixte), 61 pour 32 a 03 ca (marais), et actuellement Section AI no 132 pour 94 a 49 ca et no 133 pour 1 ha 76 a 57 ca
MISE A PRIX : 1.700.000 FRANCS
avec faculté de baisse de cette mise à prix successivement d'un quart et puis de moitié en cas de non-enchère - S'adresser à Mes PAVIE, avocats à EVRY, immeuble « le Mazière », rue des Mazières (tél. 077-57-72) ; et sur place pour visiter.

Vente sur licitation au Tribunal de Grande Instance à VERSAILLES, au Palais de Justice, le MERCREDI 5 AVRIL 1978, à 10 heures
D'UNE PROPRIÉTÉ sise à CHAVILLE
(Hauts-de-Seine)
17, rue Lamennais
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Me de GAYFFIER, avocat, 21, rue des Etats-Généraux à VERSAILLES (Yvelines), tél. 950-02-62 ou 950-03-28 ; et à tous autres avocats à VERSAILLES.

Cabinets de Me A. REGOLI, avocat à LIBOURNE, 113, rue Etienne-Sabatié, tél. (56) 51-26-95 et de Me D. BORDIER, avocat à LIBOURNE, 28, rue Thiers, tél. (56) 51-10-66 - VENTE sur CONVERSION au Tribunal de Grande Instance à LIBOURNE (Gironde), le jeudi 23 mars 1978, à 14 h. - EN DEUX LOTS
1) du CHATEAU TERTRE DAUGAY à SAINT-ÉMILION (33)
de 15 ha 12 a 95 ca, appellation Grand Cru classe Saint-Emilion contrôlée
MISE A PRIX : 3.000.000 de Francs
2) du CHATEAU LE CASTELOT à SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (33)
de 5 ha 75 a 50 ca, appellation Grand Cru Saint-Emilion contrôlée
MISE A PRIX : 700.000 Francs
S'adr. pr ts rens. à Me A. REGOLI, avocat à LIBOURNE, tél. (56) 51-26-95 ; Me D. BORDIER, avocat à LIBOURNE, tél. (56) 51-10-66, poursuiv. la vente ; et à tous autres avoc. exerç. près le Trib. de Grande Inst. de LIBOURNE.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à NANTERRE, 179-191, avenue Joliot-Curie, le mercredi 5 avril 1978, à 14 heures
LOCAL COMMERCIAL et ATELIERS au rez-de-chaussée Cave no 19 au sous-sol, 2 PARKINGS nos 4 et 5 - PARKING aérien no 10
BOURG-LA-REINE (92) 53, avenue du Général-Leclerc
M. à prix 135.000 F - S'ad. Me ABADIE, avoc., Paris, 17, rue de l'Université, 261-22-18.

Cabinet de Mes A. MARQUAND, S. GASSIER et P. SERIES, avocats, résidence Leclerc, bd Maréchal-Leclerc, TOULON, et Cabinet de Me R. BOISSONNET, avocat, 10, avenue Vauban, TOULON - VENTE par ADJUDICATION le mardi 28 mars 1978, à 14 h. 30, au Palais de Justice à TOULON, de
1er lot : 2 IMPORTANTS IMMEUBLES à USAGE INDUSTR. avec VILLA sis à ROGNAC (13) quartier des Borys, boulevard de la Tête-Noire
MISE A PRIX : 200.000 F
2e lot : UNE VILLA sise à CARQUEIRANNE (83)
Lieudit « LES SALETTES ou « LA CROTADE »
M. à P. : 50.000 F

Adjudic. au Tribunal de Commerce, le 22 mars 1978, à 13 h. 45 - Fonds
BRASSERIE - RESTAURANT DIÉTÉTIQUE
SALON DE THÉ avec GRANDE LICENCE 4e catég. BAIL Locaux
14, RUE RICHEPANSE A PARIS (1er)
Mise à prix 600.000 F (pouvant être baissée). Consignation 480.000 F. S'adresser à Me Michel POPELIN, notaire, 164, rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris ; Me Henry GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 6 avril 1978, à 14 heures
PROPRIÉTÉ CLAMART (Hauts-de-Seine)
76, rue de CHATILLON - M. à Px : 1 072 500 F
S'adresser Me GUY BERNARD avocat à Paris (7e), 37, rue de Lille, tél. 261-15-45 ; et à tous avoc. près les Trib. de Grande Inst. de Paris Bobigny, Créteil et Nanterre.

Le Monde **régions**

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Un plan quinquennal de sauvegarde et de promotion de l'agriculture

Lutter contre la « désertification »

Marseille. — Le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à majorité socialiste, vient d'adopter le principe d'un plan quinquennal de sauvegarde et de promotion de l'agriculture, qui s'appuiera essentiellement sur le mouvement coopératif agricole et les groupements d'agriculteurs.

Elaboré par le bureau méridional d'agriculture, instrument d'intervention et de gestion de la région, ce plan doit être soumis au conseil régional en juin prochain.

De notre correspondant régional

Soumise depuis cinq ans à la concurrence des productions des pays tiers, minée par la spéculation foncière, en proie à un exode rural persistant, l'agriculture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur traverse une crise grave, que ne pourrait qu'accentuer encore l' « élargissement » de la politique communautaire. Elle perd actuellement plus de quatre mille actifs par an en moyenne et ne représentait plus au dernier recensement de 1975 que quatre-vingt-douze mille emplois, soit moins de 7 % de la population active totale de la région.

Dans le même temps, les six départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont connu la plus faible augmentation de revenus en France : de 1970 à 1976, 0,7 % contre 5,3 % pour la région Midi-Pyrénées, 5 % pour le Languedoc-Roussillon et 4,7 % pour l'ensemble du pays. De nombreuses productions types de la Provence — qui assure près du quart des exportations françaises de fruits et légumes — ont été abandonnées ou sont en voie d'abandon : en dix ans, par exemple, les arrachages de vergers ont représenté 55 % de ceux qui ont été faits en France ; les productions de jasmin et de lavande ont diminué de 40 %, celle du riz de 80 % et le secteur ovin (5 % de la production régionale, premier cheptel de France avec un million de têtes) a subi le contrecoup d'importations massives, qui sont passées de cent mille têtes en 1965 à quatre cent trente-neuf mill › en 1976.

Quant à la spéculation foncière, elle est illustrée par une augmentation moyenne en quatre ans de 100 % du prix des terres (220 % de 1970 à 1975 dans la région du Var). Les trois quarts des surfaces vendues dans le Var et la moitié de celles qui l'ont été dans la région (non compris le département des Alpes-Maritimes) ont de surcroît échappé aux agriculteurs (1).

Dans la limite de ses moyens et guidé non seulement par le souci de corriger les déséquilibres régionaux, mais aussi par celui de « restaurer la vie » dans des zones entières de « désertification », le Conseil régional de Provence-Côte d'Azur a, dès sa mise en place, consacré à la sauvegarde des activités agricoles 11 % de son budget annuel (18 % dans son budget primitif de 1978).

Trois programmes d'action régionale, fondés essentiellement sur la coopération agricole (75 % du revenu agricole de la région) ont été adoptés afin de renforcer l'organisation des producteurs et de faire créer et gérer par les agriculteurs eux-mêmes leur propre circuit de commercialisation. Grâce à cette aide régionale, vingt-huit nouvelles coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) ont été réalisées, ainsi qu'un Syndicat d'intérêt collectif agricole (SICA) de Rhône-Provence, regroupant douze mille vignerons et quarante caves coopératives.

La région a encore financé l'an dernier l'organisation de trois mille journées de formation et consacré d'importants crédits au développement de l'hydraulique agricole. Elle est intervenue sur le plan foncier (76 millions de francs de subventions accordées à cent cinquante communes) en s'orientant vers de nouvelles formules d'aide à la création d'activités agricoles et d'associations foncières pastorales. La région enfin a lancé plusieurs actions dans le domaine des innovations technologiques, notamment le chauffage des serres à l'énergie solaire et l'utilisation des eaux chaudes des centrales nucléaires.

GUY PORTE.

(1) Selon les chiffres de la SAFER régionale, le total des transactions a porté en 1975 sur 28 545 hectares, dont 13 998 achetés par des non-agriculteur.

A PROPOS DE...

LES MISSIONS NOUVELLES DE LA DIRECTION DE LA CONSTRUCTION

Ne plus bâtir idiot

Réorganisation des services, consultation populaire sur l'habitat. La direction de la construction au ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire veut se donner les moyens de s'intéresser à l'habitat et pas seulement au logement, à l'architecture et pas seulement à la construction.

« Je pense que l'architecte a dû faire des études auprès des gens avant de construire un truc comme ça. » *Ce jeune homme, habitant d'une « cité », interrogé dans le film préparé par la direction de la construction pour un débat à la télévision, est bien optimiste ! Personne n'avait consulté « les gens » avant de construire les grands ensembles où les familles s'entassent dans des appartements — plus confortables que les taudis qu'ils quittaient — mais tous semblables, isolés dans des quartiers excentrés et manquant d'équipements collectifs. Pas plus qu'on n'avait consulté ceux qui ont eu la « chance » de trouver un pavillon « bien à soi ». Eux sont satisfaits, si l'on en croit le film. Mais le commentaire souligne prudemment les dangers d'une prolifération des petites maisons, mode de vie coûteux pour la collectivité, qui crée de nouvelles formes de concentration... horizontale.*

Le film ne propose pas de solution-miracle. C'est son mérite. Il ouvre un débat qui devrait être, selon les projets de la direction de la construction, alimenté par des rencontres, des expositions, dans douze villes de France : Nantes, Bordeaux, Nancy, Pau, La Rochelle, Créteil, Annecy, Cholet, Villeneuve-sur-Lot, Sélestat, Provins et La Baule. Un groupe d'architectes animé par MM. Castro et Cantal-Dupart ont déjà préparé les éléments d'un « livre ouvert sur l'habitat » dans ces villes.

« Nous sommes à un moment-charnière pour la politique de l'habitat, *estime M. Jean-Michel Bloch-Lainé, directeur de la construction.* On constate le refus d'un certain logement collectif, le besoin d'un certain logement individuel. S'en tenir à ces constatations simplistes risque d'entraîner de nouveaux mécomptes. Il est temps de réfléchir avec les habitants. » *Bref, il ne faut plus bâtir idiot.*

D'autre part, une réorganisation du service technique de la construction, rebaptisé « architecture et construction », est en cours. Le nouveau chef de ce service, M. Alain Maugard, sera également secrétaire permanent du Plan construction, structure interministérielle créée en 1971 pour encourager la recherche de l'innovation architecturale dans le logement social, et présidée par M. Paul Delouvrier. « Il ne s'agit pas, *a précisé M. Bloch-Lainé,* de « fondre » les deux services, mais de mieux traduire les recherches menées par le Plan construction dans la politique de l'habitat pour le plus grand nombre, et de ne pas en rester aux prototypes. »

En plus de la recherche technologique, le Plan construction a régulièrement organisé des concours, comme les sessions du Programme architecture nouvelle (PAN) ou de l'Habitat original par la thermique (HOT), qui ont permis à de jeunes équipes de se faire connaître mais pas assez souvent de trouver réellement des commandes. L'idée serait aujourd'hui d'assurer une commande minimale de cinq cents logements environ aux lauréats.

Ce qui est bien la moindre des choses.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

● *Andorre par la voie des airs.* — Un bimoteur, Aviocar C-212, a inauguré la première liaison aérienne Madrid-Andorre. L'aéroport d'Urgel-Andorre est situé à 800 mètres d'altitude, à 13 kilomètres de la principauté. Sa piste de 1 500 mètres de long peut accueillir des appareils du genre Hercules C-130 ou Fokker-27. Ce terrain sera ouvert aux avions de tourisme. — *(A.F.P.)*

AUJOURD'HUI

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 180, 600 ; Autrans : 40, 80 ; Bellecombe-Crest-Voland : 50, 150 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 80, 205 ; Chamonix : 15, 700 ; Chamrousse : 140, 220 ; Chapelle-d'Abondance : 20, 55 ; Chatel : 30, 200 ; La Clusaz : 60, 240 ; Les Contamines-Montjoie : 25, 300 ; Le Corbier : 85, 300 ; Courchevel : 93, 200 ; Les Deux-Alpes : 130, 700 ; Flaine : 95, 310 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 50, 110 ; Les Gets : 50, 150 ; Grand-Bornand : 50, 180 ; Les Houches : 20, 100 ; Megève : 60, 140 ; Les Menuires-Val-Thorens : 80, 320 ; Méribel : 90, 200 ; Morzine-Avoriaz : 10, 160 ; La Plagne : 175, 280 ; Pralognan : 60, 130 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 80, 180 ; Samoëns : 70, 240 ; Thollon-les-Mémises : 50, 120 ; Tignes : 160, 250 ; Val-Cenis : 50, 250 ; Val-d'Isère : 165, 390 ; Valloire : 75, 310.

ALPES DU SUD

Auron : 120, 280 ; Isola 2000 : 200, 280 ; Montgenèvre : 180, 350 ; Orcières-Merlette : 70, 230 ; Pra-Loup : 65, 220 ; Le Sauze : 40, 200 ; Serre-Chevalier : 130, 220 ; Valberg : 110, 200 ; Vars : 90, 210.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 60, 110 ; Barèges : 30, 220 ; Cauterets-Lys : 200, 410 ; Font-Romeu : 40, 70 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 45, 240 ; La Mongie : 80, 220 ; Saint-Lary-Soulan : 55, 180 ; Les Angles : 50, 90.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 40, 100 ; Super-Besse : 40, 100 ; Super-Lioran : 50, 80.

JURA

Métabief : 15, 70 ; Les Rousses : 20, 120.

VOSGES

Gérardmer : 10, 50.

★ Horloge des neiges : 285-72-30.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER (F.)
1	81	tous signes	150
	91	tous signes	180
	871	tous signes	300
	0 841	bélier	7 000
		autres signes	700
	0 891	lion	15 150
		autres signes	1 350
	04 551	taureau	20 000
		autres signes	1 000
	36 911	poissons	150 000
		autres signes	10 000
2	002	tous signes	300
	322	tous signes	300
	832	tous signes	300
	3 792	cancer	7 000
		autres signes	700
	8 942	capricorne	7 000
		autres signes	700
	9 482	scorpion	7 000
		autres signes	700
	1 042	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200
	2 022	bélier	15 000
		autres signes	1 200
	7 042	vierge	15 000
		autres signes	1 200
	04 552	taureau	20 000
		autres signes	1 000
	20 832	taureau	150 300
		autres signes	10 300
3	33	tous signes	150
	753	tous signes	300
	2 683	poissons	7 000
		autres signes	700
	4 803	balance	7 000
		autres signes	700
	5 083	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	1 463	sagittaire	15 000
		autres signes	1 200
	04 553	taureau	20 000
		autres signes	1 000
	22 543	gémeaux	150 000
		autres signes	10 000
	28 283	capricorne	150 000
		autres signes	10 000
4	4	tous signes	70
	334	tous signes	370
	2 314	taureau	7 070
		autres signes	770
	3 944	poissons	15 070
		autres signes	1 270
	04 554	taureau	20 070
		autres signes	1 070
	00 994	bélier	150 070
		autres signes	10 070
5	95	tous signes	150
	1 985	verseau	7 000
		autres signes	700

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER (F.)
5	3 035	vierge	7 000
		autres signes	700
	04 555	taureau	20 000
		autres signes	1 000
	18 605	cancer	150 000
		autres signes	10 000
	27 865	verseau	150 000
		autres signes	10 000
6	5 046	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	1 106	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
	04 556	taureau	20 000
		autres signes	1 000
	08 346	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
	32 046	balance	150 000
		autres signes	10 000
7	7	tous signes	70
	497	tous signes	370
	7 997	scorpion	15 070
		autres signes	1 270
	9 947	cancer	15 070
		autres signes	1 270
	04 557	taureau	20 070
		autres signes	1 070
	14 077	sagittaire	150 070
		autres signes	10 070
8	188	tous signes	300
	7 928	balance	15 000
		autres signes	1 200
	04 558	taureau	2 000 000
		autres signes	50 000
9	6 209	verseau	15 000
		autres signes	1 200
	04 559	taureau	20 000
		autres signes	1 000
	13 309	lion	150 000
		autres signes	10 000
	26 599	vierge	150 000
		autres signes	10 000
0	8 350	lion	7 000
		autres signes	700
	9 880	taureau	15 000
		autres signes	1 200
	04 550	taureau	20 000
		autres signes	1 000

Signes du Zodiaque — TIRAGE DU 15 MARS 1978 — PROCHAIN TIRAGE LE 18 MARS 1978 A MALAKOFF (Hauts-de-Seine) — 78 — 14e

LOTO — TIRAGE No 11 — 12 13 14 20 26 27 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 3

PROCHAIN TIRAGE LE 22 MARS 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 21 MARS APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16.03.78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 17-3-78 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 16 mars à 0 heure et le vendredi 17 mars à 24 heures :

La zone dépressionnaire qui couvre l'ouest et le nord de l'Europe maintiendra un régime de vents forts sur toutes ces régions, et des masses d'air froid et instable venant de l'Atlantique s'étendront rapidement sur toute la France.

Vendredi, les vents resteront forts en France ; ils seront très forts près de l'Atlantique et de la Manche, et surtout au large. Ils viendront d'abord de l'ouest, puis ils tourneront progressivement au nord-ouest.

Le temps, plus froid que les jours précédents, sera médiocre : nuages abondants, fortes averses ou giboulées accompagnées parfois de neige, quelques orages, éclaircies de courte durée devenant toutefois plus fréquentes dans le Midi méditerranéen. Enfin, dans la soirée, les vents commenceront à s'affaiblir près de l'Atlantique et de la Manche.

Jeudi 16 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 992,6 millibars, soit 744,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 mars ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 15 et 7 ; Bordeaux, 13 et 8 ; Brest, 11 et 1 ; Caen, 12 et 5 ; Cherbourg, 11 et 3 ; Clermont-Ferrand, 11 et 8 ; Dijon, 11 et 8 ; Grenoble, 11 et 5 ; Lille, 10 et 5 ; Lyon, 13 et 8 ; Marseille, 15 et 9 ; Nancy, 10 et 8 ; Nantes, 12 et 7 ; Nice, 19 et 11 ; Paris-Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 14 et 4 ; Perpignan, 18 et 5 ; Rennes, 13 et 5 ; Strasbourg, 11 et 7 ; Tours, 13 et 6 ; Toulouse, 13 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 4 degrés ; Amsterdam, 10 et 6 ; Athènes, 16 et 9 ; Berlin, 11 et 5 ; Bonn, 10 et 7 ; Bruxelles, 11 et 6 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 4 et 3 ; Genève, 9 et 6 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 12 et 4 ; Madrid, 15 et 6 ; Moscou, 3 et 2 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 9 et 4 ; Palma-de-Majorque, 17 et 3 ; Rome, 16 et 4 ; Stockholm, —5 et —7 ; Téhéran, 15 et 9.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 mars 1978 :

DES DECRETS

● Portant création d'une cour d'assises dans le département du Val-de-Marne ;

● Instituant des commissions régionales et une commission nationale des conseils juridiques ;

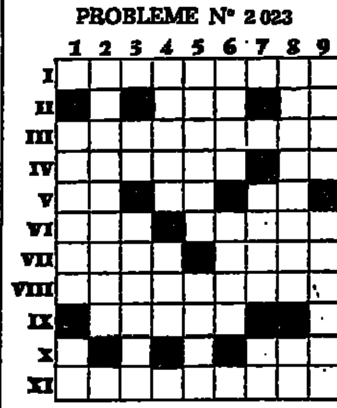
● Portant organisation du conseil général de l'agronomie ;

● Modifiant le décret n° 45-0179 du 29 décembre 1945 en vue de l'application de la loi n° 77-768 du 12 juillet 1977 relative à l'amélioration de la situation des conjoints survivants et de la loi n° 77-774 du 12 juillet 1977 tendant à accorder aux femmes assurées au régime général de la Sécurité sociale, atteignant l'âge de soixante ans, la pension de vieillesse au taux normalement applicable à soixante-cinq ans.

● Instituant un régime complémentaire facultatif d'assurance vieillesse des travailleurs non salariés des professions industrielles et commerciales.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 023



HORIZONTALEMENT

I. Peut embraser un continent. — II. On n'est jamais ravi qu'il progresse ; Symbole. — III. Nombreuses, dans certains parcs. — IV. Matricide ; Divinité. — V. Désinence verbale ; Fin de participe ; Faible appel de brebis égarées. — VI. Confirmation ; Permet d'avoir les pieds bien au chaud pendant l'hiver. — VII. Sonnaient, trébuchaient et quelquefois dansaient ; Conjonction. — VIII. On peut donc compter sur elles. — IX. Se célébrait à midi. — X. Grecque. — XI. Coups de dents.

VERTICALEMENT

1. Couches de lardons ; Massif, autour d'une rose. — 2. Compagnes d'un automobiliste prudent. — 3. Défend toujours quelque chose ; Nettoyées. — 4. Sautée ; De cinq à sept. — 5. Morceaux de bois ; Individu. — 6. Prophète en son pays ; Remuée. — 7. Tombent sous l'effet d'une vive émotion ; Sa détermination a donné quelque souci aux mathématiciens. — 8. Pure imitation ; Pronom. — 9. Langue ; Commis par Montaigne.

Solution du problème n° 2 022

Horizontalement

I. Fait ; Croc. — II. Isaure ; Ta. — III. Ni ; Car. — IV. Voiles ; St. — V. Renégat. — VI. Asaret. — VII. Sa ; Tee. — VIII. Intérêts. — IX. Blessures. — X. Lésa ; Sara. — XI. Es ; Rue ; Al.

Verticalement

1. Fièvres ; Blé. — 2. As ; Oe ; Ailes. — 3. Ianina ; Nés. — 4. Tulles ; Tsar. — 5. Egales. — 6. Ce ; S.A.R. ; Ruse. — 7. Têtera. — 8. Otas ; Têtera. — 9. Carte ; Essai.

GUY BROUTY

Le Monde

économie

AFFAIRES

Spécialisée dans les manuels scolaires

LA LIBRAIRIE MARCEL DIDIER A DÉPOSÉ SON BILAN

La librairie Marcel Didier a déposé son bilan. Un syndic a été nommé. Les soixante-seize personnes employées à Paris, Palaiseau (Essonne) ou Grasse (Alpes-Maritimes) ont été averties oralement qu'elles seraient licenciées à l'exception d'une vingtaine d'entre elles, au cas où la société serait rachetée par une autre maison d'édition scolaire. Un appel circule dans les milieux universitaires pour demander que *« tout soit fait pour éviter la fermeture de cette maison d'édition qui joue en France et à l'étranger un rôle culturel de très grande valeur, notamment dans la diffusion de la langue française »*.

La librairie Marcel Didier, entreprise familiale, a été fondée en 1899. Spécialisée dans l'édition d'ouvrages scolaires consacrés aux langues étrangères (manuels, cassettes, films fixes) et l'édition de thèses, elle doit aussi une grande part de sa notoriété à la production et à la diffusion du matériel du Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français (CREDIF, école normale supérieure de Saint-Cloud). Son chiffre d'affaires a atteint 19 millions et demi de francs en 1977. La librairie Marcel Didier est, avec les éditions Sudel (*le Monde* du 4 mars), le second éditeur d'ouvrages scolaires aux prises avec des difficultés financières depuis le début de l'année, et menacé de fermeture.

EN FÉVRIER 1978

Cent mille chômeurs secourus de plus qu'il y a un an

Les statistiques de février relatives au nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (D.E.F.M.) seront-elles connues avant le second tour des élections législatives ? Oui, assure-t-on au ministère du travail, où l'on précise que la publication de ces chiffres interviendrait dans la journée de vendredi. Cette affirmation dément ainsi les rumeurs qui ont circulé mercredi, selon lesquelles les statistiques du chômage seraient rendues publiques, soit samedi après-midi — afin de limiter au maximum les commentaires de tous ordres, — soit carrément la semaine prochaine.

Il n'empêche que, pour le deuxième mois consécutif, les chiffres de l'emploi seront connus avec retard. Depuis des années, en effet, ces statistiques sont publiées entre le 12 et le 15 de chaque mois, le ministre du travail ayant, lui, des informations précises sur l'évolution du chômage dès les tout premiers jours du mois.

Or, déjà, le nombre des D.E.F.M., en janvier, n'a été officiellement révélé que le 16 février, la cause de ce retard ayant été attribuée à l'« affaire » des coefficients à appliquer aux données corrigées des variations saisonnières. Cette fois-ci, il semble que soit invoquée une grève de quelques jours des informaticiens de l'Agence nationale pour l'emploi.

Dans un communiqué, M. Michel Rolant, secrétaire national de la C.F.D.T., affirme que *« ce serait un faux prétexte, car cet arrêt n'a affecté que* [des] *contrôles périodiques pour une agence sur six (...)*.

« En fait, poursuit M. Rolant, *le gouvernement, à la veille du deuxième tour des législatives, ne tient pas à publier ces statistiques, car elles indiqueraient une dégradation de la situation de l'emploi.*

« Les données qui seraient sorties de l'ordinateur, ajoute le communiqué de la C.F.D.T., *auraient indiqué, en données observées, 1 100 000 à 1 110 000 demandeurs d'emploi à fin février. En corrigées des variations saisonnières, cela ferait une augmentation de 20 000 à 30 000, soit 2 à 3 % par rapport à la fin janvier. Si l'on ajoute à cela les 45 000 demandes disparues, suite aux manipulations statistiques que sont l'inscription retardée et la radiation dès la première absence et les plus de 200 000 stagiaires, c'est 1 350 000 demandes d'emploi qui doivent être comparées aux 1 055 000 de fin février 1977. »*

Déjà, il y a huit jours (*le Monde* du 9 mars), le syndicat C.F.D.T. de l'INSEE avait révélé que, *« quelle que soit la correction saisonnière adoptée, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. a progressé de plus de 20 000 en février »*, passant ainsi de 1 023 200 en janvier à environ 1 045 000. En revanche, le flot des D.E.F.M. aurait baissé en données brutes — d'environ 20 000 également, — mais ce phénomène est régulièrement observé en cette période de l'année. Il est à prévoir que, comme d'habitude, chacun insistera sur les chiffres — données brutes ou corrigées — qui appuient le mieux les thèses avancées. Le premier, M. Christian Beullac a pris les devants en affirmant dès le 7 mars : *« Février confirmera le coup d'arrêt donné au chômage depuis six mois. »*

La tendance est-elle, au contraire, à la dégradation de la situation de l'emploi ? Les statistiques publiées mercredi 15 mars par l'UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) indiquent en tout cas que le nombre de chômeurs secourus a augmenté de 2,2 % en février par rapport à janvier — 617 038 contre 603 609 — et surtout de 19,1 % par rapport à février 1977 (517 997), soit quelque 100 000 chômeurs secourus de plus en un an.

De même, le nombre des bénéficiaires de l'allocation supplémentaire d'attente — 90 % du salaire brut en cas de licenciement économique — a atteint un « record » en février : 155 269, soit une hausse de 3,7 % par rapport à janvier et 42,23 % par rapport à février 1977. Quelles que soient les statistiques officielles de l'emploi que s'apprête à publier le ministère du travail, ces données sont pour le moins inquiétantes.

Un émule vendéen de M. Gérard Furnon

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — *Une nouvelle affaire Furnon est-elle en train de voir le jour en Vendée ? C'est l'impression qui se dégage du conflit qui oppose M. Maxime Bonnet, trente-trois ans, directeur de la SOEXCOVE (Société d'exécution de confection vendéenne), soutenu par la quasi-totalité de son personnel (quarante-sept salariés), à Mlle Catherine Marot, vingt-cinq ans, déléguée syndicale de la C.F.D.T.*

L'affaire a débuté par une plainte déposée à la gendarmerie de Mouilleron-en-Pareds par Mlle Catherine Marot, « excédée d'être brimée » en raison de son engagement syndical, plainte dénonçant les « coups, insultes et menaces de mort » dont elle aurait été victime.

A l'origine, Catherine Marot, responsable départementale de la J.O.C., a voulu créer une section syndicale C.F.D.T. dans cette petite usine de Cheffois, au fin fond du bocage vendéen. Le 1er décembre 1977, par lettre recommandée, l'union départementale C.F.D.T. informe le directeur de la nomination, en qualité de déléguée syndicale, de Mlle Marot. M. Bonnet refuse cette lettre et donne le lendemain à ladite déléguée un premier avertissement. Quatre jours plus tard, le patron de la SOEXCOVE, de sa voiture, prend à partie des militants C.F.D.T. étrangers à l'usine venus distribuer des tracts à la sortie de l'entreprise. Le lendemain, il n'autorise à rentrer dans l'atelier que les ouvrières opposées à l'implantation de la section syndicale et leur fait signer une pétition. Cinq d'entre elles restent à l'extérieur. Elles reviennent ensuite, accompagnées d'un huissier de Fontenay-le-Comte. M. Bonnet n'en a que faire ; pour toute réponse, il lui casse plusieurs dents. L'huissier portera plainte.

« Maître chez lui »

Mais qui est ce patron de choc ? Ouvrier à dix-huit ans, il s'est fait tout seul comme l'on dit. Il a créé sa propre entreprise en 1972 avec ses économies et depuis travaille avec des couturiers aux noms prestigieux : Courrèges, Cardin... Maxime Bonnet est fier de cette réussite et entend rester « le maître chez lui ». Admirateur de Gérard Furnon, qu'il a reçu chez lui au début de l'année, Maxime Bonnet a adhéré à l'Union des Français de bons sens, dont il est la cheville ouvrière en Vendée. Il ne veut pas de « syndicat politisé » chez lui. Il a déjà créé une seconde usine non loin de Cheffois, à La Châtaigneraie, appelée Max Mi Bri, qui emploie trente-huit personnes afin de ne pas atteindre le chiffre fatidique de cinquante personnes à partir duquel la formation d'un comité d'entreprise est obligatoire. « Je ne peux admettre de payer des gens pour qu'ils fassent du syndicalisme, *dit-il*, je ne suis pas contre les personnes syndiquées, mais à partir du moment où elles créent une section syndicale dans mon entreprise je ne marche pas. »

Le 11 mars à La Châtaigneraie, à l'appel de la C.F.D.T., de la J.O.C. et de l'A.C.O. (Action catholique ouvrière), un millier de personnes ont manifesté pour protester contre la « répression syndicale » exercée par ce « patron de choc ». La réplique du « Furnon de Vendée », comme certains l'appellent déjà, ne s'est pas fait attendre. Il a décidé le lendemain la mise à pied de trois ouvrières — dont Catherine Marot, — ayant participé à la manifestation. La C.F.D.T., principale organisation syndicale dans le département, a demandé au procureur de la République de faire « une intervention urgente et vigoureuse afin que la justice se saisisse de ce dossier sans délai ».

Soutenu par la quasi-totalité de son personnel, M. Bonnet reste indifférent à la campagne orchestrée contre lui.

Dans cette petite commune du Bocage, où la terre modèle encore les mentalités, la tradition syndicale est pour ainsi dire inexistante, et certains habitants vont même jusqu'à dire : « On ne pardonne pas à un ouvrier d'avoir réussi ! ».

HERVÉ LOUBOUTIN.

Une lettre de Mme Françoise Giroud
133 % de 818

Mme Françoise Giroud nous écrit :

Chères allocations... Le mot à peine écrit, l'ennui vous accable et décourage de poursuivre.

Qui a envie de comprendre pourquoi un salarié, payé par hypothèse 2 400 francs par mois, en coûte environ 4 000 à l'entreprise, la différence représentant ce qu'on appelle les charges sociales ?

Qui rêve de savoir comment se décomposent les prestations — il n'en existe *que* vingt-trois espèces — qu'il reçoit ?

Et comment expliquer en termes alléchants que le montant de l'allocation de parent isolé, par exemple, est calculé en ajoutant 44 % de la base mensuelle de calcul par enfant à charge à 133 % de cette base 118 ? Et qu'il faut se hâter, de surcroît, de faire l'opération avant que les chiffres ne changent ?

Pour l'avoir faite à partir d'un barème déjà modifié trois mois après avoir été fixé, j'ai induit en erreur quelques lecteurs. Et, par crainte d'alourdir un article qui n'était déjà pas léger (« La femme d'Harpagon », *le Monde* du 10 février 1978), j'ai été imprécise.

Par les temps qui courent, on ne se montrera cependant jamais trop original en étant rigoureux avec les indications chiffrées. Ce qui suit sera donc illisible, mais précis, aux centimes près, dans quatre cas insuffisamment exposés.

1) Une femme — ou un homme — assume seule la charge d'un enfant. Que le co-auteur de l'enfant se soit évaporé, qu'elle ou il soit célibataire, veuve ou veuf, une allocation dite d'orphelin lui sera versée, égale à 184,05 francs, au 1er janvier 1978, quelles que soient d'autre part ses ressources.

2) Si dans la même situation, ses ressources sont inférieures au minimum familial, elle ou il percevra le complément nécessaire pour atteindre ce minimum, pendant douze mois consécutifs, et aussi longtemps qu'il y aura au foyer un enfant de moins de trois ans.

Ce minimum familial est fixé, au 1er janvier 1978, à 1 636 francs avec un enfant, plus 409 francs par enfant supplémentaire. A 1 227 francs pour une femme enceinte, sans enfant à charge.

La demande doit être faite à la Caisse d'allocations familiales dans les six mois qui suivent la déclaration de grossesse, ou dans les dix-huit mois qui suivent la naissance, le veuvage, la séparation, l'abandon.

3) Le complément familial de 340 F — sans rapport avec ce qui précède, — qui vient d'être substitué à cinq des vingt-trois prestations en vigueur, est versé dans toutes les situations suivantes :

— Un enfant *de moins de trois ans* et un revenu annuel brut imposable inférieur (un seul revenu), 52 048 F (deux revenus ou un seul parent).

— Deux enfants, *dont l'un a moins de trois ans*, et un revenu brut imposable de 53 125 F (un seul revenu pour le couple), 60 902 F (deux revenus ou un parent isolé).

— Trois enfants et un revenu brut imposable de 61 979 F (un seul revenu pour le couple), 69 756 F (deux revenus ou un seul parent), etc.

Ce complément s'ajoute aux allocations familiales proprement dites, versées à partir de deux enfants (188,14 F). Trois enfants = 498,98 F. Quatre enfants = 801,64 F, etc.

Ces allocations sont majorées de 9 % de 818 F pour un enfant de dix à quinze ans et de 16 % pour un enfant de plus de quinze ans, à moins que l'un ou l'autre des chers petits ne soit l'aîné d'une famille de moins de trois enfants.

Elémentaire, mon cher Watson.

4) Enfin, la reversion des pensions de retraite bénéficie aux veufs comme aux veuves, à concurrence de 50 % de cette pension, et à partir de soixante-cinq ans, dans le régime général comme dans les régimes complémentaires de la Sécurité sociale.

Cette disposition vaut pour les caisses professionnelles de retraite des cadres, lorsqu'elles sont affiliées à l'Association générale des institutions de retraite des cadres ou AGIRC.

A propos : le déficit prévu de la branche assurance vieillesse de la Sécurité sociale sera, en 1978, de 6 milliards de francs. Avec la retraite à soixante-cinq ans.

Le calcul n'a pas été fait, à ma connaissance, dans l'hypothèse où cette retraite sera ramenée à soixante ans pour les hommes et cinquante-cinq ans pour les femmes.

Bof ! On cassera la tirelire des riches.



CIRCULATION

FORTE AUGMENTATION DU NOMBRE DES TUÉS SUR LA ROUTE

Une augmentation du nombre des accidents et des victimes de la route a été enregistrée depuis le mois d'octobre 1977. Par rapport aux chiffres d'octobre 1976 à janvier 1977, on a compté 352 tués de plus sur les routes françaises (4 771 contre 4 419). Le nombre de blessés graves est également en hausse.

Le nombre de tués ayant augmenté surtout en rase campagne, le comité interministériel de la sécurité routière rend responsable de cette augmentation les dépassement de vitesse, l'allégement des dispositifs de contrôle de circulation, la démobilisation du public, qui respecte moins la réglementation (ceintures moins souvent bouclées).

● *L'utilisation des pneus à crampons* devra cesser à partir du jeudi 16 mars sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier métropolitain, sauf dérogation préfectorale spéciale. Cette date limite a été repoussée au 3 avril dans les Alpes-Maritimes. Elle reste encore indéterminée pour le franchissement du col du Lautaret (Hautes-Alpes).

ENVIRONNEMENT

LES PHOQUES NÉERLANDAIS VICTIMES DE LA POLLUTION DU RHIN

Les écologistes néerlandais lancent eux aussi un cri d'alarme : les phoques qui vivent le long de la côte nord des Pays-Bas sont menacés de disparition. Il n'y avait plus, l'été dernier, que quatre cents phoques dans les îles et les bancs de sable du Waddensee, alors qu'on en comptait mille deux cents au milieu des années 60 et deux mille sept cents en 1950. Accusé numéro un : la pollution venue de l'embouchure du Rhin qui provoque une diminution du taux de reproduction des mammifères marins. En effet, on découvre des quantités de plus en plus élevées de métaux lourds (cadmium, plomb et mercure) et de substances toxiques dans la chair des phoques morts.

Les spécialistes néerlandais pensent que ces poisons diminuent la résistance des phoques aux parasites naturels, provoquent des malformations des organes génitaux chez les femelles et accroissent la mortalité des bébés phoques au cours de la première année.

HABITAT

M. DÉSIRÉ ARNAUD NOMMÉ PRÉSIDENT DE L'ANAH

M. Désiré Arnaud, qui a pris sa retraite de premier président de la Cour des comptes le 15 mars (*le Monde* du 10 mars), a été nommé, d'une part, administrateur de la S.N.C.F., en remplacement de M. Christian Lherm, conseiller maître à la Cour des comptes, par un décret du 7 mars, et d'autre part, président du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, en remplacement de M. Louis Saget, conseiller maître à la Cour des comptes, par un arrêté du 7 mars. M. Saget, qui occupait ces fonctions depuis 1971, souhaitait depuis plusieurs mois en être déchargé.

[M. Désiré Arnaud, né le 20 avril 1910 à Fours, dans les Basses-Alpes, après une carrière préfectorale, était à la Cour des comptes en juin 1955. Il en était devenu premier président en juin 1972, et se trouvait atteint par l'âge de la retraite, qui est de soixante-huit ans à la Cour des comptes.]



ÉTRANGER

SELON L'O.C.D.E.:

Le produit intérieur brut britannique augmenterait de 2,75 % en 1978

Les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) ont évolué d'un « *optimisme prudent* » à une « *attitude un peu plus positive* » dans leur appréciation des perspectives de l'économie britannique. « *Bien qu'il subsiste encore*, écrivent-ils dans l'étude consacrée au Royaume-Uni, *de grandes incertitudes sur un certain nombre d'éléments, en particulier sur l'évolution des salaires et des prix, l'année 1978 devrait être marquée par une reprise de l'activité économique et par un rythme de croissance de la production qui, pour la première fois depuis 1973, serait proche de celui de l'expansion potentielle de l'économie* ». En cas d'octroi de nouveaux allégements fiscaux, « *il se pourrait que la production augmente même un peu plus rapidement* ». Le PIB augmenterait d'environ 2,75 % et le taux de chômage se stabiliserait aux alentours de 6 % à 6,5 %.

L'évolution des salaires et des traitements constitue toutefois « *une importante inconnue* ». « *Compte tenu des glissements de salaires... des relèvements pour gains de productivité et de la reprise de la production, la hausse des gains* [nominaux] *moyens pourrait être de l'ordre de 15 % pour le secteur privé et de 14 % pour l'ensemble de l'économie.* » Le gouvernement avait fixé en juillet 1977 un objectif de 10 % pour l'augmentation en un an des salaires.

Les effets de la progression des revenus sur le coût de la vie seraient toutefois plus que compensés par l'évolution modérée des prix à l'importation. Ainsi la hausse des prix de détail « *pourrait continuer à se ralentir au premier semestre de 1978 et sur douze mois tomber au-dessous de 10 %* ». Une montée un peu plus rapide de ces prix est envisagée pour le second semestre. Malgré tout, les revenus disponibles réels augmenteraient de façon sensible, provoquant un fort accroissement de la consommation privée (+ 3,75 % par an pour les six premiers mois) dont le niveau dépassera, pour la première fois depuis près de cinq ans, le sommet atteint en 1973.

De leur côté les investissements privés augmenteraient d'environ 12 % ; mais leur niveau serait encore inférieur d'environ 8 % au maximum de 1970. De même les investissements dans la distribution et les services devraient continuer à se redresser, mais beaucoup plus lentement. Au total, la demande intérieure augmenterait de près de 3 % d'une année sur l'autre.

La progression en volume des exportations se ralentirait, après la forte hausse enregistrée en 1977, alors que, par suite du redressement de la demande intérieure et de la dégradation de la position concurrentielle britannique, les importations — hors pétrole — augmenteraient de façon appréciable (+ 10 %). Donc, en dépit de la mer du Nord, le solde extérieur se détériorerait en volume ; mais la balance des opérations courantes pourrait dégager un surplus de l'ordre de 2,75 milliards de dollars.

En conclusion, les experts de l'O.C.D.E. indiquent : « *La très nette amélioration de la balance des paiements a allégé une première contrainte importante qui imposait une limite directe à l'expansion de la demande. Reste la contrainte de l'inflation qui, bien que s'atténuant, commande de continuer à faire preuve de prudence dans la régulation de la demande, si l'on veut réaliser de nouveaux progrès après les résultats acquis à grand-peine ces dernières années.* » L'étude estime toutefois « *maintenant souhaitable une reprise de l'activité économique suffisante pour réduire progressivement le sous-emploi des ressources* ».

Pour l'O.C.D.E., « *une certaine relance de la demande intérieure peut être souhaitable en 1978* », notamment par le biais de réductions d'impôts ; mais pour assurer une croissance durable à moyen terme, « *il semblerait indispensable d'améliorer la compétitivité des produits britanniques* ». Le gouvernement de Londres doit ainsi mettre en œuvre « *une expansion contrôlée* », impliquant peut-être « *une certaine relance budgétaire* », mais, afin de réduire à nouveau l'inflation, nécessitant le maintien d'« *un large degré de consensus* » entre les partenaires sociaux.

La Commission européenne autorise Londres à proroger son système d'aides à l'emploi

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commision européenne a, le 15 mars, autorisé le Royaume-Uni à proroger pour un an son système d'aides temporaires à l'emploi (Temporary Employment System — TES).

Toutefois, les fonds consacrés à cette action seront réduits : 135 millions de livres du 1er avril 1978 au 31 mars 1979, contre 222 millions de livres pour la période correspondante 1977-1978. Les aides aux secteurs du textile, de la confection et de la chaussure sont ramenées de 106 millions à 55 millions de livres. Par ailleurs, les entreprises bénéficiant de ce soutien pendant plus de six mois devront présenter des plans de restructuration. Enfin, le gouvernement britannique sera tenu d'adresser à la Commission des rapports trimestriels sur le fonctionnement du TES.

Tels sont les résultats de la négociation qui a eu lieu durant ces derniers mois entre la Commission et le gouvernement Callaghan (*le Monde* du 14 février). Le TES a permis l'octroi aux entreprises britanniques en difficulté d'aides substantielles (430 millions de livres depuis août 1975), sans pour autant les astreindre à des efforts pour mieux adapter leurs productions aux conditions du marché. C'est à la suite de plaintes des gouvernements danois et irlandais que la Commission s'est saisie de ce dossier. En octroyant des subventions aux secteurs en déclin, le système britannique d'aides fausse en effet les règles de concurrence en vigueur dans le Marché commun. Selon la Commission, les fonds accordés représentent 30 % des coûts salariaux et 6 % du chiffre d'affaires des entreprises bénéficiant de cette aide dans le secteur textile, 40 % et 10 % dans la confection, 33 % et 6 % dans la chaussure.

(Intérim.)

Les conflits du travail en Allemagne fédérale

Le chancelier Schmidt lance un appel à la reprise des négociations dans la presse

De notre correspondant

Bonn. — Alors que la République fédérale continue d'être privée de journaux et que le conflit dans la métallurgie, au Bade-Wurtemberg, menace de s'étendre, le chancelier Schmidt s'est efforcé, mercredi soir 15 mars, de convaincre ses concitoyens qu'il ne faudrait pas « *dramatiser* » les grèves.

Dans une allocution télévisée, le chancelier a soutenu que les conflits industriels ne seraient pas des « *catastrophes* », mais des développements tout à fait « *normaux* » dans une société libre. Au surplus, la République fédérale serait, à l'exception de la Suisse, le pays développé où les rapports sociaux sont les moins troublés. Même quand ils se trouvent en désaccord, ouvriers et patrons se comporteraient en « *adversaires* », mais jamais en « *ennemis* ».

Ce plaidoyer visait, sans aucun doute, à répondre aux préoccupations croissantes des citoyens. Face aux grèves et aux lock-out, ceux-ci ne manquent pas de demander : « *Mais que fait donc le gouvernement ?* » Or celui-ci a, par l'intermédiaire de son porte-parole, réaffirmé, mercredi, sa doctrine traditionnelle : il n'envisage pas une « *médiation politique* » des conflits, qui ne serait d'ailleurs souhaitée par aucun des partenaires sociaux.

Le chancelier a toutefois fait une exception en ce qui concerne la presse. Exhortant les éditeurs de journaux comme les travailleurs de l'imprimerie à renouer des négociations, il a insisté sur le fait que cette branche industrielle aurait des « *responsabilités spéciales* », car il serait très mauvais de priver les citoyens de l'information à laquelle ils ont droit. Les trois organisations d'employeurs ont immédiatement fait savoir qu'elles sont prêtes à revenir autour du tapis vert.

JEAN WETZ.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La firme britannique Baker Perkins* a acheté la société française des Malaxeurs Guittard, entreprise familiale de Seine-et-Marne, qui emploie soixante-dix salariés et réalise un chiffre d'affaires d'environ 11 millions de francs dans la fabrication de malaxeurs pour les industries alimentaire et chimique.

Conjoncture

● *La consommation des ménages en produits industriels* a légèrement progressé en février par rapport à janvier ; elle se situe pour l'ensemble des deux premiers mois de 1978 au même niveau qu'en novembre-décembre 1977 indique l'INSEE. Après une forte chute en janvier, le nombre d'immatriculations de voitures neuves a retrouvé, en février, le niveau observé fin 1977. Les ventes d'appareils électroménagers ont reculé en février et s'inscrivent, selon l'INSEE, *« sur la pente descendante constatée depuis le début de l'année précédente »*. En revanche, les ventes de radio-télévision continuent à se situer à un bon niveau, février étant, toutefois, légèrement au-dessous de janvier.

Emploi

● *Quatre cents agents des impôts des Hauts-de-Seine* ont occupé les locaux de la direction des services fiscaux, à Nanterre, pendant plus de deux heures, mercredi 15 mars, avant d'être évacués par les forces de police. Ils entendaient ainsi manifester leur opposition au licenciement de quatorze vacataires, prévu pour le 31 mars. Dans un communiqué commun, la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la SNUI (autonomes), qui avaient appelé à cette action, soulignent : *« Ainsi, l'action pour la défense de l'emploi se poursuit à la direction générale des impôts : après la grève victorieuse des agents de Paris-Sud-Est et le succès de la journée nationale du 8 mars, les personnels luttent, dans l'unité, pour l'arrêt des licenciements et la titularisation de tous les auxiliaires. »*

Énergie

● *Les revenus pétroliers des pays membres de l'OPEP* ont été de 129,1 milliards de dollars en 1977, contre 113,2 l'année précédente, ce qui représente une augmentation de 14 %, estime le bulletin trimestriel de la Banque d'Angleterre. En revanche les excédents monétaires de ces pays n'ont *atteint que 33 milliards* de dollars contre 35,8 en 1976, en raison de l'accroissement de leurs importations. Le bulletin signale aussi que les placements de l'OPEP aux Etats-Unis n'ont atteint que 8,9 milliards de dollars, contre 12 l'année précédente. La Banque d'Angleterre *affirme* qu'une partie des excédents en dollars a été convertie en d'autres monnaies les deux derniers trimestres de 1977. — *(A.F.P.)*

Étranger

CANADA

● *Les prix à la consommation* ont augmenté de 0,7 % en février *au Canada. Cette hausse* est la plus faible enregistrée depuis septembre. Par ailleurs, le nombre de chômeurs dépasse, pour la première fois, le cap du million *en février.* — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE.

● *La stagnation de l'économie britannique* a persisté en janvier, l'indice de la production industrielle n'ayant progressé que de 0,6 % en raison essentiellement du pétrole en mer du Nord. La production manufacturière a, quant à elle, diminué de 0,4 %, la moitié de cette baisse étant imputable à la sidérurgie. L'indice global (base 100 en 1970) ressort à 102,9 en janvier contre 102,3 en décembre et 103,2 au premier trimestre de 1977. — *(A.F.P.)*

R. F. A.

● *La Confédération des syndicats ouest-allemands (D.G.B.)* comptait 7,4 millions d'adhérents à la fin de 1977, chiffre jamais atteint depuis sa fondation. En un an, la progression s'est élevée à 1 %, soit 70 946 membres. Ce sont les employés qui ont enregistré la plus forte augmentation en nombre : 45 517 adhérents de plus qu'en 1976 (+ 3,3 %). Parmi les fédérations signalant les principales progressions figurent le syndicat du commerce, des banques et des assurances (H.B.V.) (+ 6,3 %) et le syndicat de la métallurgie *IG Metall* (+ 1,7 %), qui compte actuellement plus de 2,6 millions de membres. — *(A.F.P.)*

SUEDE

● *La Suède et la C.E.E.* viennent de conclure un accord sur la pêche, qui fixe les quotas annuels et réciproques de prises dans les eaux suédoises et européennes. L'accord n'entrera en vigueur qu'après sa ratification par le conseil des ministres des Neuf. Les pêcheurs de la Communauté pourront désormais capturer 14 500 tonnes de poissons dans les eaux suédoises, dont 6 000 tonnes de cabillauds, 5 500 tonnes de harengs et 500 tonnes de saumons. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,6950	4,7050	+ 90	+ 130	+ 180	+ 250	+ 500	+ 680
$ can. ...	4,1930	4,2170	+ 55	+ 100	+ 120	+ 190	+ 370	+ 530
Yen (100).	2,0200	2,0340	+ 120	+ 170	+ 230	+ 320	+ 700	+ 830
D. M.	2,3040	2,3200	+ 100	+ 150	+ 220	+ 290	+ 740	+ 860
Florin ...	2,1540	2,1690	+ 70	+ 105	+ 150	+ 200	+ 500	+ 600
F. B. (100).	14,8230	14,9060	+ 360	+ 600	+ 800	+1070	+2000	+2500
F. S.	2,4470	2,4700	+ 170	+ 230	+ 370	+ 450	+1120	+1245
L. (1 000) .	5,4920	5,2220	— 250	— 100	— 500	— 290	—1100	— 720
£	8,9850	9,0300	+ 170	+ 290	+ 360	+ 490	+ 950	+1200

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/2	4	3 1/4	3 3/4	3 1/4	3 3/4	3 1/4	3 3/4
$ E.-U. ...	2 1/2	3	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2	7 1/2	8
Florin ...	5	5 1/2	5	5 1/2	5	5 1/2	4 3/4	5 1/4
F. B. (100).	4 1/2	5 1/2	5 3/4	6 1/4	6	6 1/2	7	7 1/2
F. S.	0	1/2	2/8	5/8	1/4	3/4	1/2	1
L. (1 000) .	9	11	13	15	13	15	13	15
£	6	6 1/2	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4	7 1/2	8
Fr. franç..	9 1/2	10 1/2	9 3/4	10 1/4	10	10 1/2	10 1/2	11

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

S.D.R. DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Le bénéfice net de l'année 1977 se monte à 4 925 337 F, soit environ 17 F par action.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale un dividende de 10,50 F net plus 4,56 F d'avoir fiscal, soit 15,06 F brut.

On peut résumer de la façon suivante, en francs par action, les données caractéristiques de la valeur de l'action de la société depuis cinq ans, après ajustement des éléments antérieurs à 1977 pour tenir compte des deux attributions gratuites d'une action pour dix et des deux détachements de droit de souscription intervenus fin 1974 et fin 1976.

	Bénéfice net par action ajusté	Dividende brut ajusté	Cours moyen ajusté de l'action
1977	17	15,06	135
1976	16,6	13,6	131
1975	15,8	12,8	116
1974	12,7	11	102
1973	11,2	10,2	89

UNIBAIL

Le conseil d'administration s'est réuni le 14 mars 1978 et a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Au 31 décembre 1977, les immobilisations (immeubles en crédit-bail, en location et siège social) figurent au bilan pour une valeur nette de 515,59 millions. A ce chiffre, il convient d'ajouter le montant des amortissements : 66,05 millions, et les engagements hors taxes figurant hors bilan : 51,64 millions, pour obtenir le volume total des opérations engagées : 633,28 millions (571,13 en 1976).

Les recettes hors taxes ont atteint 97,71 millions, dont 12,02 millions *de loyers et 85,69 millions de* recettes de crédit-bail ; si l'on en retranche une indemnité exceptionnelle de 3,28 millions incluse dans le chiffre d'affaires (et intégralement provisionnée), celui-ci augmente de *27,50 %* d'un exercice sur l'autre.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 28,55 millions (20,66 millions en 1976), après des dotations aux amortissements et provisions de 28,02 millions (20,20 millions en 1976). Il tient compte d'une plus-value (2,38 millions) réalisée sur la cession anticipée à leur locataire de deux immeubles en crédit-bail.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée générale ordinaire la distribution de 24 271 607,80 F (17 677 843,20 F en 1976), correspondant à un dividende — auquel ne s'attache aucun avoir fiscal — de 20,35 F (17,40 F en 1976). Ce dividende s'applique à un capital porté au cours de l'exercice de 101 598 800 F à 119 270 800 F (+ 17,40 %) à la suite de la conversion de 176 740 obligations convertibles.

LAFFITTE - RENDEMENT

SICAV du groupe Rothschild

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 15 mars 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1978. Le dividende de 6,24 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 0,62 F, sera mis en paiement le 16 mars 1978 aux guichets des établissements domiciliés.

Les actionnaires ont la possibilité de réinvestissement gratuit du dividende jusqu'au 30 juin 1978.

LAFFITTE TOKYO

SICAV du groupe Rothschild

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 15 mars 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1978. Le dividende de 4,23 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 0,24 F, sera mis en paiement le 16 mars 1978 aux guichets des établissements domiciliés.

Les actionnaires ont la possibilité de réinvestissement gratuit du dividende jusqu'au 30 juin 1978.

ROTHSCHILD EXPANSION

SICAV du groupe Rothschild

L'assemblée générale ordinaire réunie le 10 mars 1978 a approuvé les comptes de l'exercice 1977. Le dividende de 8,88 F auquel s'ajoute un avoir *fiscal de 1,12 F sera mis* en paiement le 16 mars 1978 aux guichets des établissements domiciliés.

Les actionnaires ont *la* possibilité de réinvestissement gratuit du dividende jusqu'au 30 juin 1978.

Société financière pour la location

LOCAFINANCIÈRE

Réuni le 23 février 1978, sous la présidence de M. Gendry, le conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Après 128 300 000 F d'investissements supplémentaires hors taxes *réalisés par la société au cours de* l'exercice, le montant des investissements nets hors taxes, après amortissements et provisions, s'élève à 563 783 000 F contre 444 613 000 F au 31 décembre 1976 et se répartit à raison de *84 % pour les opérations de* crédit-bail, et de 16 % pour la location simple.

Les recettes totales hors taxes de l'exercice se sont élevées à 76 690 289,24 F contre 62 518 368,48 F un an plus tôt. Après imputation des *frais généraux et des frais financiers* et prise en compte des dotations aux amortissements et aux provisions, le bénéfice net de l'exercice atteint 28 054 515,95 F contre 26 199 178,78 F.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 26 avril prochain, de distribuer un dividende de 15 F par action de 100 F contre 13,85 F au titre du précédent exercice.

Afin de renforcer ses ressources permanentes, la société a émis en février 1978 un emprunt obligataire de 55 000 000 F, au taux nominal de 11,40 % qui a été intégralement souscrit.

CERCLE DES BANQUES ÉTRANGÈRES EN FRANCE

Le Groupement des représentants de banques étrangères en France s'est *réuni à Paris le 9 mars 1978 sous la présidence de M. Alexander de* Takacsy, son président, pour tenir une assemblée générale.

Au cours de cette assemblée, un certain nombre de décisions ont été prises, et en particulier celle de modifier le nom du Groupement, qui s'appellera dorénavant Cercle des banques étrangères en France.

Par ailleurs, comme le prévoient les statuts, M. de Takacsy a présenté la démission du bureau en exercice et un nouveau bureau a été élu. Celui-ci se compose des personnalités suivantes :

MM. Michel Conolly, directeur général, International Wesminster Bank Ltd.

Giuseppe Ginex, représentant, Banco di Sicilia.

Kaizo Kubota, président-directeur général, Banque européenne de Tokyo.

Jean-Louis Masurel, vice-président et directeur général, Morgan Guaranty Trust Company of New York.

André Piagnol, administrateur-directeur général, Banque canadienne nationale.

Hermann Schmidt, directeur, Deutsche Bank A.G.

Luis Serra, directeur, Banco de Bilbao.

Guy d'Ussel, président du directoire, Banque Jordaan.

M. Piagnol a alors été élu président du Cercle et a proposé que MM. Jean-Louis Gillieron, représentant de la Société de banque suisse, Joseph Nahoum, ancien président du Groupement, et Alexander de Takacsy, président-directeur général de la Banque royale du Canada (France), soient nommés présidents d'honneur.

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC

Le conseil d'administration de la Banque commerciale du Maroc, réuni le 26 février 1978 à Marrakech, a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Le bénéfice net d'impôts et de la réserve d'investissement de cet exercice s'établit à 10 706 250,95 DH contre 8 981 943,94 DH pour l'exercice 1976.

La progression d'un exercice sur l'autre est donc de 19,20 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, prévue pour le 26 mai *1978*, une distribution de 6 DH par action au bénéfice des 650 000 actions au nominal de 50 DH composant le capital social de 32 500 000 DH, soit une distribution globale de *4 152 78* DH, y compris les tantièmes ; le reste, soit 6 553 473,17 DH, sera versé au fonds de réserve qui atteindront alors le montant de 41 250 000 DH.

En outre, le conseil a pris note du bon déroulement de l'opération de l'augmentation de capital en numéraire en cours de réalisation devant porter le capital à 39 000 000 DH.

Utilisant l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 27 mai 1977, le conseil a décidé de porter le capital social de 39 000 000 DH à 48 750 000 DH par attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes avec jouissance du 1er janvier 1978.

Cette opération sera réalisée après qu'aura été obtenu l'agrément du ministère des finances et de l'Office des changes.

Le conseil d'administration,
Le président-directeur général,
Abdelaziz ALAMI.

FRANCE BAIL

France-Bail, société de crédit-bail mobilier du groupe SOVAC, a tenu son assemblée générale le 10 mars 1978.

L'activité de la société s'est développée d'une façon satisfaisante au cours de l'exercice 1977 bien que les mesures d'encadrement du crédit aient limité le développement de ses opérations.

Néanmoins, le montant des immobilisations H.T. s'est élevé à 312 millions 317 973 F contre 295 172 622 F en 1976.

Le chiffre d'affaires (loyers H.T.) a atteint 307 780 009 F contre 271 millions 109 208 F et l'encours brut des immobilisations H.T. est passé de 979 734 918 F à 1 050 727 930 F.

Après amortissements et provisions, *le bénéfice net s'établit à 10 millions* 025 251 F contre 9 482 366 F en 1976.

L'assemblée générale a décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 17,50 F contre 16 F au titre *de 1976 ; le revenu global de chaque* action étant de 26,25 F, compte tenu des impôts payés au Trésor (avoir fiscal) de 8,75 F.

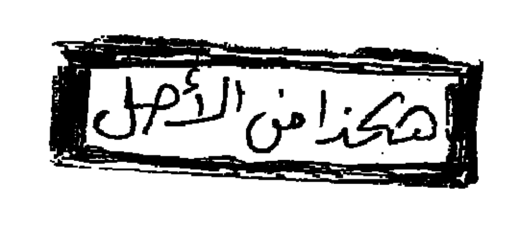
Les réserves ont été dotées d'un montant de 5 425 251 F.

Par ailleurs, la réserve financière latente, représentée par l'excédent de l'encours financier (capital restant dû dans les loyers et valeurs résiduelles à échoir) sur les immobilisations nettes comptables, s'élève, après provision pour pertes éventuelles et avant impôt, à 51 800 000 F contre 43 100 000 F au 31 décembre 1976.

GERLAND

A l'occasion d'une augmentation de capital de la Société B.A.T. Taraflex, Gerland acquiert une participation de 40 % dans le capital de cette société.

Cette opération, qui rapproche deux pionniers de l'industrie des revêtements de sols plastiques, renforcera leur potentiel économique ainsi que la position de l'industrie française des revêtements de sols à l'exportation.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
15 MARS

La hausse reprend vigoureusement

Après une légère pause mardi, le mouvement de hausse amorcé lors de la séance « historique » du début de la semaine a repris très vigoureusement ce mercredi à la Bourse de Paris. Près de cent vingt valeurs, sur les cent soixante-dix inscrites à terme, ont progressé. L'indicateur instantané, en hausse de 2,8 % dès l'ouverture de la séance, a terminé en progrès de 3,5 %.

Les cotations de dix titres (Compagnie bancaire, C.F.I., Locafrance, Eurafrance, Penhoët, Martell, Dumez, D.B.A., J. Lefebvre) ont dû être retardées devant l'afflux de la demande. D'excellentes performances ont également été réalisées par Guyenne et Gascogne, U.C.B., Française des Pétroles (+ 10 à 15 %). Quant au volume des transactions, sans atteindre le record historique de lundi (728 millions de francs au total), il dépassera probablement celui de la veille (287 millions).

« Ici, la gauche ne fait plus peur. » Telle était l'explication la plus couramment fournie autour de la corbeille pour justifier un tel mouvement. De fait, il semble que la plupart des gérants de fonds déposés chez les agents de change et dans certaines banques aient décidé d'accroître encore la part des valeurs françaises dans leurs portefeuilles. De nombreux investisseurs étrangers (britanniques, disait-on) et une petite partie de la clientèle particulière pour les valeurs mobilières paraissent avoir adopté la même attitude. Sans parler des vendeurs à découvert qui cherchent toujours à racheter.

« Mais alors, qui donc vend ? », s'interrogeait un visiteur du palais Brongniart. Sans doute les organismes de placement collectifs principalement qui, tout en procédant, ici et là, à des acquisitions de précaution, ont ainsi l'occasion de revendre à bon prix une partie de ce qu'ils ont acheté, en baisse, au cours des semaines précédentes.

LONDRES

Calme et hésitant

Le marché est calme et indécis après sa baisse de la veille. Les mines d'or sont à nouveau en léger repli.

OR (ouverture) (dollars) 185 55 contre 186 35

VALEURS	CLOTURE 15/3	COURS 16/3
Beecham	613 ..	613 ...
British Petroleum	744	742
Courtaulds	112 ..	113
De Beers	338	334 ..
Imperial Chemical	345 ...	346
Rio Tinto Zinc Corp	180 ...	177
Shell	507	508
Vickers	180	177 .
War Loan 3 1/2 %	35 7/8	36 7/8
*West Driefontein	24 1/2	24 1/2
*Western Holdings	25 ...	24 3/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FINANCIERE DE SUEZ. — Le dividende global est maintenu à 25,50 F (et non à 2,50 F, comme nous l'indiquions dans nos éditions datées du 16 mai 1977 par suite d'une erreur typographique).

LAFARGE. — Le résultat net de la « holding » s'élève à 89 millions de francs en 1977 contre 67,1 millions de francs en 1976, compte tenu de 11,9 millions de francs de plus-values de cession contre 0,02 million de francs. Le bénéfice net consolidé, pour la part du groupe avant éléments extraordinaires, devrait être d'environ 145 millions de francs contre 184 millions de francs en 1976, en raison du déficit de la division « réfractaires et sanitaire », de la diminution des résultats outre-mer et de la baisse du dollar canadien (12 %). Le dividende global sera maintenu à 16,77 F.

MANURHIN. — Bénéfice net pour 1977 : 18,2 millions de francs contre 13,09 millions de francs, dont plus-value nette de 0,9 million de francs contre 1,7 million de francs. Marge brute du groupe : 77,7 millions de francs contre 56,7 millions de francs. Dividende global : 13,50 F contre 12 F.

SOGEBAIL. — Bénéfice net de 152,98 millions de francs contre 133,77 millions de francs.

S.F.I.M. — Résultat d'exploitation en 1977 : 30,1 millions de francs contre 27,9 millions de francs. Dividende porté de 9 F à 11 F.

NEW-YORK

Repli

Un repli a succédé mercredi à la hausse de mardi, après une hausse initiale due à l'espoir d'un règlement rapide d'un conflit des houillères : la situation au Proche-Orient a pesé sur les cours, de même que les craintes d'inflation. Après M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, c'est M. Miller, nouveau président du Federal Reserve Board, qui a dénoncé le danger d'une hausse des prix trop forte. L'indice Dow Jones a cédé quatre points à 758,58, bien que les autres indices aient moins baissé. Le montant des transactions a atteint 23,3 millions de titres contre 24,3 millions.

VALEURS	COURS 14/3	COURS 15/3
Alcoa	39 7/8	39 7/8
A.T.T.	61 1/8	61 3/8
Boeing	33 1/4	32 3/4
Chase Manhattan Bank	28 ...	28 7/8
Du Pont de Nemours	102 ...	108 1/2
Eastman Kodak	43 1/2	42 1/4
Exxon	45 3/8	45 5/8
Ford	44 1/4	43 7/8
General Electric	47 1/8	46 3/4
General Foods	28 1/8	27 3/4
General Motors	58 3/8	59 1/4
Goodyear	16 1/8	16 3/8
I.B.M.	242 1/4	240 1/8
I.T.T.	27 7/8	28 1/8
Kennecott	25 1/8	25 3/4
Mobil Oil	61 7/8	62 1/2
Pfizer	26 3/4	26 5/8
Schlumberger	66 ...	65 7/8
Texaco	26 1/4	26 1/4
U.A.L. Inc.	20 3/4	21
Union Carbide	39 5/8	39 3/4
U.S. Steel	26 3/8	26 1/4
Westinghouse	17 1/4	17 ...
Xerox	43 3/4	43 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/3	16/3
1 dollar (en yens)	234 30	232 ..

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	14 mars	15 mars
Valeurs françaises	106,1	109,1
Valeurs étrangères	100,6	100,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général ....

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 15 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

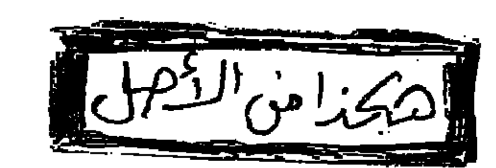
Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 741	4 731	4 780
Allemagne (100 DM)	231 090	230 400	231
Belgique (100 F)	14 872	14 819	14 825
Pays-Bas (100 fl.)	216 270	215 870	215 500
Danemark (100 krd)	83 850	83 880	84 500
Suède (100 krs)	102 410	102 210	101 750
Norvège (100 k.)	88 500	88 350	88 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 020	9 028	9 150
Italie (1 000 lires)	5 512	5 510	5 650
Suisse (100 fr.)	243 250	243 400	242 500
Autriche (100 sch.)	32 020	32 030	32 550
Espagne (100 pes.)	5 912	5 910	6 000
Portugal (100 esc.)	11 580	11 586	12 000
Canada ($ can. 1)	4 212	4 213	4 915

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15 3
Or fin (kilo en barre)	28275	28410
Or fin (en lingot)	28220	28380
Pièce française (20 fr.)	280	275 10
Pièce française (10 fr.)	199 50	200
Pièce suisse (20 fr.)	260	261
Union latine (20 fr.)	240	240
Souverain	265	262
Pièce de 20 dollars	1278 ..	1278 80
Pièce de 10 dollars	631	615
Pièce de 5 dollars	400	...
Pièce de 50 pesos	1100	1105
Pièce de 10 florins	269 40	262



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 mars 1978 a été tiré à 587 800 exemplaires.

DANS LE SUD-LIBAN

L'aviation israélienne s'est acharnée sur les rescapés de Tell-el-Zaatar

De notre correspondant

Damour. — Au fracas assourdissant des chasseurs bombardiers qui piquent sur le village, répond le bruit des mitrailleuses et des mitraillettes : saisissant raccourcis du rapport des forces qui s'affrontent. Certes, les Palestiniens disposent d'une défense anti-aérienne comprenant des Sam-7, et ils l'utilisent. Mais cela ne change rien à l'impression d'écrasement que l'on subit à chaque passage des Kfir et des Skyhawk israéliens.

Nous sommes à l'entrée de Damour, mercredi à 13 heures, lorsque l'aviation israélienne commence à pilonner la localité. Damour a déjà été le théâtre d'atrocités. C'était pendant la guerre civile, en janvier 1976, et Damour était, à l'époque, un village chrétien.

Les Palestino-progressistes y avaient alors tué près de cinq cents personnes, puis pillé et saccagé leurs résidences. Huit mois plus tard, ils y installaient les rescapés d'un autre massacre : celui du camp de Tell-El-Zaatar. Dans les maisons éventrées et calcinées vivent depuis environ douze mille réfugiés. C'est sur eux que s'est acharnée l'aviation israélienne. La rue centrale, qui s'étire sur plus de 3 kilomètres, est encombrée d'un chapelet ininterrompu de véhicules offrant l'image classique de l'exode.

Quand la première roquette explose, c'est l'affolement général : les gens se jettent sur les bas-côtés, courent dans tous les sens, se cachent sous les bananiers et contemplent avec stupeur les morts autour d'eux : un chauffeur de taxi et un de ses passagers gisent près de la voiture. Ailleurs dans le village d'autres victimes seront dénombrées. En une heure, les avions israéliens reviendront une dizaine de fois à la charge.

A quelques kilomètres plus au nord à Beyrouth, les clameurs sont de plus en plus frénétiques quand on voit de nouveau apparaître les avions israéliens. Puis la scène se répète : le piqué, la gerbe de fer et de feu, et les morts inévitables. A Ouzai, un bâtiment touché de plein fouet vole en éclats. C'est là que s'entraînaient les commandos de Tel-Aviv. Mais le local est naturellement vide. Une femme et deux enfants qui se trouvaient à proximité sont tués, ainsi que sept autres personnes : goutte d'eau dans la mer des représailles israéliennes. « *Les morts de Tel-Aviv peuvent maintenant reposer en paix* », dit une vieille femme sans une larme, avec la résignation du désespoir. — L. G.

Les élections législatives

LE P.F.N. APPELLE A VOTER CONTRE LA GAUCHE

M. Pascal Gauchon, membre du secrétariat national, porte-parole du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) a confirmé, mercredi 15 mars, au cours d'une conférence de presse que son mouvement appelle « *à voter systématiquement contre la gauche, quel que soit le candidat de la majorité* ».

M. Gauchon a ajouté : « *En effet, rien n'est joué jusqu'à présent ; la gauche peut encore l'emporter. Dans ces conditions, nous appelons tous les électeurs de droite à se mobiliser pour faire échec aux candidats de la gauche, car nous ne pouvons nous permettre de porter le chapeau de l'échec de la majorité, même si nous avons des divergences avec elle.* »

Enfin, M. Gauchon a affirmé que le premier tour des élections a permis au P.F.N. de prouver qu'il est « *la première force de la droite* » puisque ses candidats ont recueilli en moyenne 1,3 % des voix, là où ils se sont présentés, alors que la moyenne des candidats du Front national, que préside M. Jean-Marie Le Pen, se situe à 0,9 %.

[Il convient toutefois de noter que le pourcentage indiqué par le P.F.N. correspond à la moyenne nationale attribuée par le ministère de l'intérieur pour les candidats « divers droite ». Ces 0,9 % doivent donc être répartis entre le F.N., le P.F.N., l'ARIL, le RUC et l'U.F.R.S.

Le total des suffrages recueillis par le F.N. dans 160 circonscriptions est de 94 264 voix, soit 0,33 % des suffrages exprimés (1,6 % par rapport aux suffrages exprimés dans les 160 circonscriptions où les amis de M. Le Pen étaient présents.]

SELON LES ÉTATS-UNIS

La Chine a procédé à un essai nucléaire dans l'atmosphère

La Chine a procédé à un essai nucléaire dans l'atmosphère, dans la nuit de mardi 14 à mercredi 15 mars, a annoncé, mercredi, le département américain de l'énergie. L'explosion, d'une puissance inférieure à 20 kilotonnes, a eu lieu dans le périmètre d'essai du Lop-Nor, au nord-ouest du pays. — (A.F.P.)

Une importante conférence scientifique va se tenir à Pékin

Une grande conférence nationale sur l'avenir de la science chinoise s'ouvrira samedi 18 mars à Pékin. A cette occasion, le professeur Chien San-chiang, savant nucléaire spécialiste de la physique des hautes énergies, et qui a passé dix ans en France — de 1937 à 1947, — dont sept ans dans le laboratoire Curie, a tenu, mercredi, une conférence de presse à l'Académie des sciences. « *Je dirai que nous sommes en retard dans tous les domaines de la science et de la technologie (...). Nous accusons un retard de dix à vingt ans par rapport au niveau des pays les plus avancés, mais nous sommes confiants de pouvoir réduire cet écart* », a-t-il déclaré.

Dans le domaine des hautes énergies, ce retard est d'une vingtaine d'années, mais, selon le professeur Chien, il pourrait être réduit à dix ans d'ici une décennie. Bien que le gouvernement ait décidé que la Chine devrait atteindre ou dépasser les pays industrialisés dans le domaine scientifique avant l'an 2000, le succès ne pourra être assuré que dans un nombre limité de domaines, principalement dans ceux qui n'exigent pas d'importantes installations. Le professeur Chien a, par ailleurs, fait état de succès dans l'agronomie, les sciences de l'énergie, la recherche des matériaux nouveaux, l'informatique, l'ingénierie génétique, la physique des hautes énergies, la géologie.

Dans le plan de recherche qui s'étend jusqu'en 1985, la recherche spatiale tient une place importante. Toutefois, selon le savant chinois : « *Nous ne pourrions placer un homme dans l'espace avant huit ans. Dans une perspective à plus long terme, il est difficile de dire si la Chine le fera.* » Le professeur Chien a précisé que son pays avait établi « un programme grossier » de ses activités spatiales jusqu'à la fin du siècle. Mais il n'a pas voulu dire si la Chine disposait de centrales nucléaires.

La récente Assemblée nationale avait consacré une part importante de ses travaux aux questions scientifiques. Dans son rapport, le premier ministre, M. Hua Kuo-feng, avait déclaré que la science moderne et la technologie se caractérisaient avant tout par l'application de l'énergie nucléaire, la science spatiale et le développement de l'informatique. Il avait lancé un appel à une intensification des travaux dans ces domaines et « *avant tout dans la recherche sur les circuits intégrés et les ordinateurs ainsi que sur leurs multiples applications* ». — (*Reuter.*)

Selon la direction parisienne du travail

LES JEUNES STAGIAIRES EN FORMATION SERONT PAYÉS « DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS »

Tandis que plusieurs centaines de jeunes gens, qui suivent actuellement des stages de formation dans le cadre du « pacte national pour l'emploi », devaient manifester, ce jeudi après-midi 16 mars, place de la République à Paris, pour protester contre des retards de paiement (*le Monde* du 15 mars), la direction départementale du travail et de l'emploi de Paris indique que des « *mesures exceptionnelles* » viennent d'être prises pour résorber « *dans les plus brefs délais* » ces retards dans le versement des indemnités de stage (90 % du SMIC, soit environ 1 500 F, pour les plus de dix-huit ans et 450 F pour les seize-dix-huit ans).

La direction parisienne, qui souligne que cette situation a été provoquée par l'« *afflux considérable* », au cours du mois de janvier, de jeunes en stage de formation, précise dans un communiqué que « *les stagiaires, dont les dossiers sont parvenus à la direction départementale avant le 15 janvier, recevront par les voies normales, avant la fin de la semaine prochaine, la totalité des sommes relatives aux mois de janvier, février et mars. Les stagiaires, dont les dossiers sont parvenus après le 15 janvier, recevront, dès la fin de cette semaine, un acompte qui sera versé directement par les centres de formation* ».

NOUVELLES BRÈVES

● *Le comité central du R.P.R.* se réunira mardi 21 mars, à 15 heures, sous la présidence de M. Jacques Chirac et en présence de tous les députés élus ou réélus du mouvement, à l'Hôtel Inter-continental à Paris.

● *M. Robert Pontillon*, membre du secrétariat national du parti socialiste, s'est élevé, mercredi 15 mars, contre les protestations du ministère des affaires étrangères au sujet des félicitations adressées par le chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, à M. François Mitterrand. « *Le rôle du ministère des affaires étrangères n'est pas, n'a jamais été jusqu'ici de servir d'officine électorale ni de compromettre les relations internationales de la France au bénéfice d'une fraction politique, de plus minoritaire dans le pays depuis le 12 mars*, a-t-il noté. *Allons-nous rompre nos relations diplomatiques avec la R.F.A., le Royaume-Uni, l'Italie, l'Autriche, la Belgique, l'Irlande, le Luxembourg, Israël, le Mexique et tant d'autres pays dont les leaders socialistes ont félicité François Mitterrand et le parti socialiste pour son succès du 12 mars et dont les encouragements chaleureux pour le 19 démontrent bien la faillite d'une politique étrangère qui n'a pas su répondre à l'attente de ces pays et qui est faite de trop d'absences et d'abandons ?* »

● *Le Mouvement des radicaux de gauche* a indiqué, mercredi 15 mars, que ses candidats dans le Cher et dans l'Aisne, qui refusent de soutenir les candidats communistes restés en lice pour le second tour de scrutin, « *se sont exclus eux-mêmes du Mouvement* ». La procédure d'exclusion sera engagée devant la commission de discipline, puis ratifiée par le bureau national, qui se réunira après le 19 mars.

● *A Istanbul, un attentat à la bombe* a été commis, jeudi 16 mars, contre la voiture d'un chef de police. Cette attaque a fait cinq blessés parmi les policiers, et trois parmi les étudiants. D'autre part, trois inconnus ont ouvert le feu à Kadikoy (banlieue d'Istanbul) contre deux étudiants de gauche dont l'un a été tué. Sa mort porte à cent vingt-deux le nombre de victimes de la violence politique depuis le début de l'année en Turquie. — (*A.F.P.*)

LES SATELLITES NUCLÉAIRES EN ACCUSATION DEVANT UN COMITÉ DE L'ONU

(*De notre correspondante.*)

Genève. — Le sous-comité de l'ONU pour les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, réuni à Genève depuis le 13 mars, a été saisi le lendemain du problème des satellites dotés de réacteurs nucléaires.

M. de Geer (Suède) a estimé qu'un moratoire devrait être imposé au lancement de satellites équipés d'un moteur atomique. Faisant allusion à la désintégration d'un satellite soviétique au-dessus du Canada, il a déclaré : « *Les objets dangereux peuvent toucher la surface de la Terre et avoir des effets catastrophiques.* » Comme quatre mille sept cents engins se trouvent dans l'espace (dont neuf cents satellites sur orbite géostationnaire), la communauté internationale — estime M. de Geer — devrait adopter sans retard des mesures de sécurité.

Le délégué du Canada a estimé de son côté qu'il convenait d'établir « *un régime multilatéral de règles de sauvegarde et de restrictions sévères pour l'utilisation de sources nucléaires d'énergie dans l'espace* ». En outre, tout Etat ayant lancé un satellite devrait être dans l'obligation d'avertir les pays menacés par la chute d'un engin. — I. V.

VIF RECUL DU DOLLAR BONNE TENUE DU FRANC

Après un léger redressement mercredi 15 mars, après l'annonce d'un projet d'accord dans le conflit des houillères aux Etats-Unis, le dollar s'est à nouveau orienté à la baisse jeudi 16 mars, son repli s'accélérant même au fil des heures. A Tokyo, le cours de la monnaie américaine est retombé de 234,50 yens à 232 yens, nouveau record historique, malgré les mesures prises par la Banque du Japon (réduction du taux d'escompte) et son intervention sur le marché (achat de 500 millions de dollars).

A Francfort, le dollar a fléchi de 2,0560 DM à moins de 2,04 DM, et à Zurich, il a brutalement chuté de 1,96 FS à moins de 1,90 FS. Apparemment, ce sont les déclarations pessimistes de M. Miller, successeur de M. Arthur Burn à la présidence du Federal Reserve Board (FED), sur le danger d'inflation aux Etats-Unis, qui ont défavorablement impressionné les opérateurs.

A Paris, le dollar est revenu de 4,73 F à 4,70 F, la Banque de France continuant à profiter de cette baisse pour racheter les devises vendues il y a un mois lorsque le franc faiblissait. Le deutschemark se maintenait aux alentours de 2,3050 F, tandis que le franc suisse, vivement recherché sur tous les marchés des changes, passait de 2,43 F à 2,47 F.



